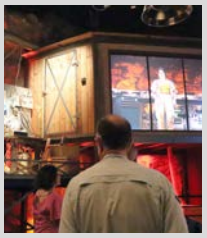


SAINT-ALYRE

L'Institution a assuré son avenir en rejoignant le réseau Alix Notre-Dame

Page 6



LOISIRS

Expédition Hawaï, spectacles nocturnes, concerts... Vulcania promet un été très rythmé

Page 8

le semeur Hebdo

Journal d'informations locales et départementales

R 29427 - 4195 - euros 2,00 €

Vendredi 3 juillet 2026
n° 4195 - 82e année | 2 €
semeur.com



INCENDIES

Plusieurs départs de feux ont été enregistrés dans le département, principalement liés aux travaux agricoles. Tous ont été circonscrits par les sapeurs-pompiers. Page 5

BAGNOLS

C'est à pied qu'elle se découvre le mieux

Lire en pages 2, 3 et 4

EN PARTENARIAT AVEC
gan ASSURANCES
GAN Assurances
Lafayette-Aubière

LA GESTION DE « CLERMONT MASSIF CENTRAL 2028 » FAIT DÉBAT



Le moins que l'on puisse dire est que le rapport de la chambre régionale des comptes a mis en effervescence le paysage politique clermontois. L'institution auvernorhônalpine pointe en effet la gestion de l'association créée pour porter la candidature de Clermont-Ferrand au label « Capitale européenne de la Culture » et dénonce même certaines dérives. Page 12

STAIRLIFT AUVERGNE
nous sommes votre mobilité

AVEC STAIRLIFT,
monter un étage
n'est plus un problème !

Pour l'installation d'un **monte-escalier** en intérieur ou en extérieur, d'une **plateforme élévatrice** ou encore d'un **ascenseur**, optez pour **Stairlift Auvergne** !

*Parce que votre mobilité compte, nous vous accompagnerons en vous proposant une **étude de faisabilité gratuitement** et en vous conseillant sur les gammes de produits que nous proposons.*



12 rue de Valette, 63210 COURPIÈRE | 04 73 51 93 97 | www.monteescalier63.fr

EN PARTENARIAT AVEC

GAN Assurances Lafayette-Aubière
Romain Michard & François Perrin



66 avenue du Roussillon,
63170 Aubière
04 73 27 07 96
clermont-lafayette@gan.fr

Un village, un visage

CETTE SEMAINE,
une invitation à découvrir...



BAGNOLS

Un village - Un cadre naturel qui reste préservé

BAGNOLS - Niché au cœur de l'Artense, Bagnols, charmant village de 430 âmes, allie beauté des paysages, douceur de vivre et valorisation de son patrimoine. En parallèle, trois randonnées, dont une dédiée à la Reine Margot, permettent de profiter de la beauté des lieux.

Ça roule à Bagnols, pas au sens premier du terme comme son nom l'indique quoi que, puisque la commune est labellisée depuis 2025 « Village d'accueil des véhicules d'époque » (une importante manifestation a lieu en septembre). Il ne fallait tout de même pas s'en priver.
Les origines de Bagnols n'ont pourtant rien à voir avec la mécanique, mais plutôt avec l'eau. À une époque, la commune comptait plusieurs moulins qui ne sont plus en fonction aujourd'hui. « Il y a des sources partout. C'est bien, mais embêtant lorsqu'on fait des travaux. Dans le bourg, toutes les maisons ont un puits », confie Alexandre Verdier, premier édile depuis 2020. Le centre-bourg est plutôt récent puisqu'il est postérieur à l'incendie de septembre 1895, provoqué par une poêle en feu. À cette époque, la plupart des toits du bourg, de l'église Saint-Pierre et des alentours étaient recouverts de chaume, ce qui facilita la propagation du feu et la destruction des bâtiments mais aussi de l'église. Cela explique que de l'église romane, seul subsiste le chœur en hémicycle dont les arcatures sont dissimulées par un retable en bois sculpté peint et doré des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Quatre colonnes torses à pampre de vignes avec chapiteaux corinthiens supportent une frise sculptée et un fronton où émerge un Dieu créateur portant le monde (classé aux Monuments historiques depuis 1956). Autre trésor : un tableau central *Adoration des mages* », peint par Collet fils et restauré en 1980, et un maître-hôtel avec tabernacle du XVII[e] ou XVIII[e] siècle en bois sculpté, peint et doré (classé aux Monuments historiques).

Un village qui rend hommage à la Reine Margot

Enfant du pays, Alexandre Verdier est passionné par son village et son territoire qu'il connait sur le bout des doigts. Il souhaiterait le valoriser à la hauteur de son potentiel. « Nous sommes dans le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, au cœur de l'Artense dans ce qu'il y a de plus beau**.** Bagnols s'étend sur un plateau granitique avec, sur la partie nord, une ancienne vallée glaciaire où l'on retrouve des pierres ayant servi à construire des murets dans les prés », indique-t-il. Mais ce n'est pas tout puisque historiquement, Bagnols faisait partie de la baronnie de La Tour-d'Auvergne. Cela lui doit le joli surnom de « jardin de la Reine Margot », où la fille de Catherine de Médicis et d'Henri II aimait venir se promener. Baronne d'Auvergne par sa grand-mère maternelle Madeleine de La Tour-d'Auvergne, Marguerite de Navarre, surnommée la Reine Margot, a fait plusieurs séjours en Auvergne. À Bagnols, un sentier qui porte son nom lui est même dédié. Cette baronnie a pris fin en 1583, date à laquelle Catherine de Médicis vendit une partie de ses domaines à François de Chabannes, marquis de Curton, seigneur de Thinières (Beaulieu - Cantal). « La légende raconte que la clé présente sur notre blason indique que nous étions les gardiens de la baronnie », précise le premier magistrat de Bagnols.

Des randonnées pour découvrir le patrimoine autrement

En plus du sentier de la Reine Margot, Bagnols, entouré de nature, est un lieu propice aux randonnées. C'est le cas pour celle intitulée le Four du Ponchet. Un charmant four banal construit en pierre où habitants et associations organisent des soirées afin que perdure la mémoire de ce précieux patrimoine.
Un autre four banal, celui d'Espinasse cette fois-ci, a également connu une seconde jeunesse. « Le patrimoine est ainsi mis en valeur grâce à nos associations et la mairie est là en soutien. Nous avons 17 associations, pour une commune de 430 habitants répartis dans huit hameaux, c'est pas mal », souligne Alexandre Verdier.
La troisième randonnée est celle de la fontaine de Juilles et passe également dans le village. Chacune de ces balades possède un atout. Celle de la Reine Margot offre une vue imprenable sur le massif du Sancy et une belle découverte avec le tilleul (arbre de Sully) classé Arbre remarquable dans le hameau de Lafage.
Le Four du Ponchet quant à lui est plutôt axé sur le centre du village et la forêt. La dernière promenade se définirait plutôt comme un hors-circuit qui offre une magnifique vue sur le Sancy, les monts du Cantal et le Limousin. À vous de choisir votre prochaine balade !
Un séjour sur place est également possible avec notamment le camping municipal 2 étoiles. Mais il ne faut pas venir à Bagnols sans faire une halte au jardin conservatoire communal. Situé sur la route départementale 72, à la sortie du village, sa vocation est avant tout environnementale et pédagogique. Sa création est le fruit d'une



Un village où il fait bon vivre.



Une statuette posée sous le porche de l'église témoigne de la piété ancestrale du territoire.

volonté visant à valoriser la flore du territoire, notamment les espèces médicinales et aromatiques ainsi que ses arbres et arbustes fruitiers.

> *« Bagnols, on n'y vient pas par hasard*

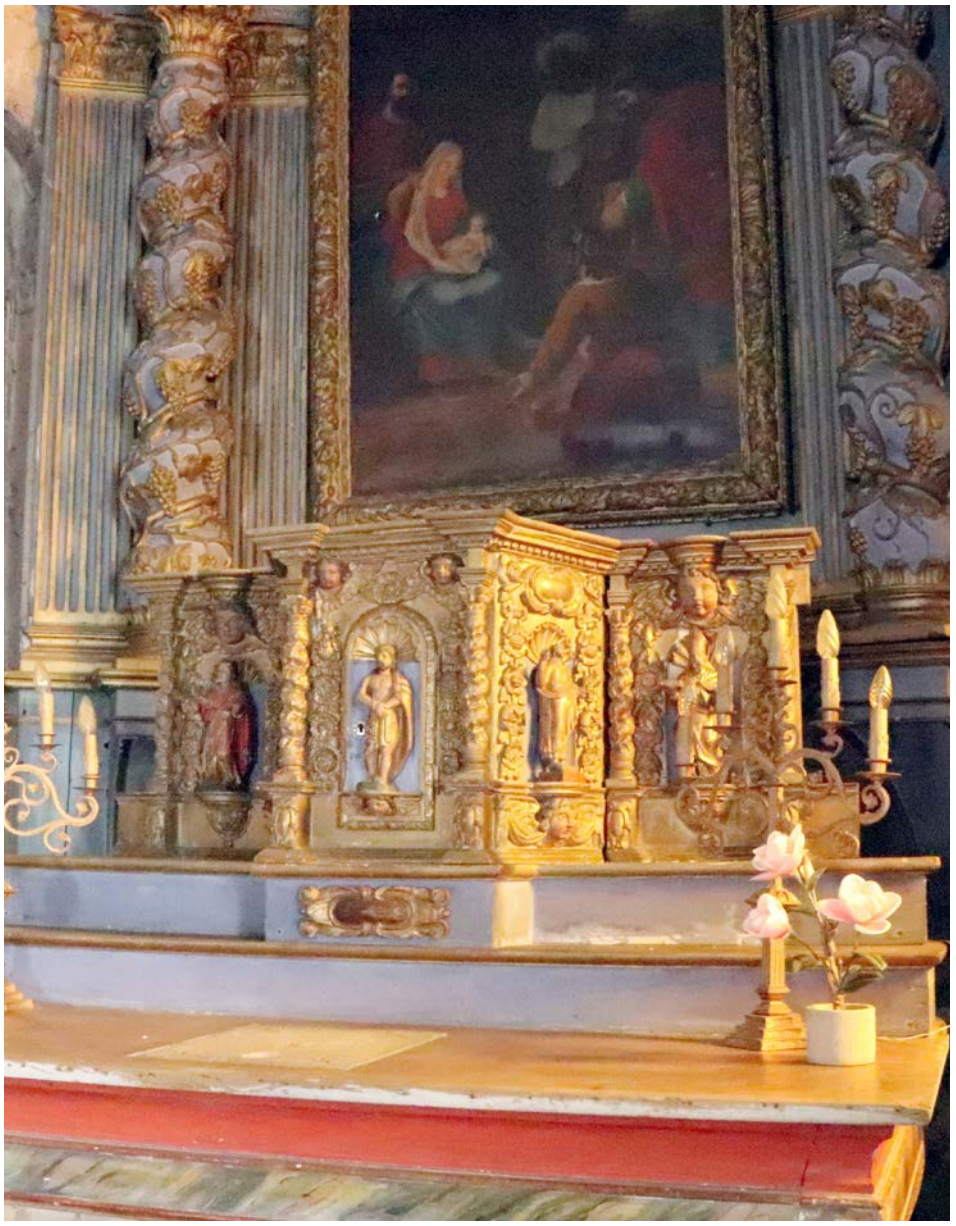
Nul doute que Bagnols a donc tout d'une grande et toute sa place puisque après avoir accueilli le concours AOP Saint-Nectaire en 2017, elle ne cache pas sa joie de recevoir le concours Salers dans deux ans. Avant cela, à l'automne, la commune célébrera les 50 ans de sa foire d'automne et proposera une nouvelle édition de la fête du cheval en mai. Rien de très étonnant pour ce village qui compte une trentaine d'exploitations agricoles et quatre producteurs de Saint-Nectaire. Sans oublier le commerce et l'artisanat. Les porteurs de projets sont à coup sûr les bienvenus dans ce bassin de vie. Et justement ! « Il fait bon vivre à Bagnols. On ne démérite pas par rapport aux communes alentour. Je ne suis pas envieux. Nous sommes forts de notre patrimoine. Bagnols, on n'y vient pas par hasard. Il y a ce qu'il faut, mais c'est un choix de vie », insiste le maire.

Proche du Mont-Dore et de la station de ski de Chastreix, ce petit village profite des retombées touristiques et a su tirer son épingle du jeu avec des randonnées. Bagnols regarde donc vers l'avenir et poursuit sa dynamique d'embellissement avec par exemple la rénovation de la salle des fêtes en 2024, la réfection des façades de la mairie et de l'école, un aménagement pour faciliter l'accès informatique… « On fait en fonction de nos moyens. C'est une gestion en bon père de famille. On n'est pas là pour révolutionner, mais pour évoluer », insiste Alexandre Verdier. On dirait bien que Bagnols est sur la bonne route pour y parvenir.

Ludivine BOURDUGE



Des associations ont redonné vie au four banal du Ponchet.



Le maître-autel, le tabernacle et le retable du chœur.



Bagnols, commune de 450 habitants au cœur du parc naturel des volcans d'Auvergne







MAIRIE
04.73.22.20.04
mairie.bagnols63@wanadoo.fr
www.bagnols63.fr
CAMPING MUNICIPAL DE LA THIALLE***
04.73.22.28.00
camping-la-thialle@orange.fr

vous accueille dans de nombreux hébergements : camping municipal de La Thialle***, hôtel-restaurant, chalets, gîtes et tables d'hôtes.

Vous trouverez l'ensemble des commerces et services : boucherie, dépôt de pain, épicerie, bar-presse, salon de coiffure, cabinets médicaux, taxi-ambulance, pharmacie, pompes funèbres.

Ainsi que de nombreux producteurs de saint-nectaire, de viande et de miel.

Vous pourrez également découvrir notre patrimoine naturel et bâti rural à travers nos chemins de randonnée.



Un visage - Thierry Legouffe cuisine avec un brin d'altruisme et un bouquet garni de passion



Thierry Legouffe est grand-maître de la Confrérie de la truffade.

BAGNOLS - Chef et propriétaire du restaurant l'Hôtel des voyageurs depuis plus de trente ans, Thierry Legouffe propose une cuisine pleine de saveurs et de générosité. Il est également grand-maître de la Confrérie de la truffade.

À la tête du restaurant L'Hôtel des voyageurs depuis 1995, Thierry Legouffe a choisi d'épouser la gastronomie dès son plus jeune âge pour ne plus la quitter. « J'ai fait mon apprentissage et ma formation dans le Loir-et-Cher. J'ai eu la chance de travailler auprès de deux étoilés au guide Michelin, en Sologne », raconte-t-il.
Puis, son parcours l'emmène vers d'autres horizons où il engrange toujours plus d'expérience. En Savoie d'abord. Thierry Legouffe est chef dans un restaurant, puis à La Plagne. Après toutes ses pérégrinations, ce Parisien de naissance pose ses valises à Bagnols. « Mes parents avaient acheté une maison à Saint-Sauves. L'agent immobilier nous a parlé de ce restaurant à vendre. L'établissement qui portait déjà le nom d'Hôtel des voyageurs était fermé depuis plusieurs années. Les anciens propriétaires souhaitaient que ce soit un cuisinier qui le rachète. Nous l'avons racheté avec mes parents en 1995. »

Un restaurant qui traverse le temps sans prendre une ride

Après une période de remise en état des lieux et de remise aux normes, Thierry Legouffe a également souhaité reconfigurer l'hôtel en passant de 19 à 14 chambres afin de favoriser les séjours destinés aux familles. Depuis 2022, les travaux se poursuivent.
L'histoire de l'Hôtel des voyageurs ne manque pas de sel. Comme son nom l'indique, avant 1929 celui-ci était un relais… de voyageurs, avec des écuries. Au fil du temps, le bâtiment changea d'allure avec l'ajout de deux étages. Depuis 2005, date à laquelle ses parents ont pris leur retraite, Thierry Legouffe est aux manettes de l'établissement dont il est toujours le chef de cuisine. Épicurien dans l'âme qui aime faire plaisir aux autres, il propose des plats traditionnels (truffade, coq au vin, joues de bœuf…) aux plus sophistiqués, en parallèle d'un service traiteur (destiné également aux cantines des alentours) et d'un portage de repas à domicile pour les personnes âgées.

La Confrérie de la truffade toujours en action

Thierry Legouffe est aussi grand-maître de la Confrérie de la truffade. Un plat typique auvergnat que l'on peut bien évidemment déguster dans son restaurant. Le chef prévient : « Il existe plusieurs recettes, mais là c'est la vraie ! ». Pour cuisiner la truffade dans les règles de l'art, sont nécessaires des pommes de terre à chair ferme de type agata, roseval ou rosanna (500g par personne), de la tomme fraîche de Cantal maturée entre 15 jours et trois semaines (160g par personne), de l'ail ou de l'ail des ours, du sel et du poivre. « Il faut une pomme de terre à chair ferme sinon elle colle dans la poêle. On fait sauter les pommes de terre coupées en rondelles avec de la graisse de canard ou du saindoux. La tomme doit être suffisamment maturée pour bien filer et être croustillante pour la servir », confie Thierry Legouffe.
Ne vous restera plus qu'à agrémenter le plat avec jambon, saucisse et/ou salade. Véritable institution qui a franchi les frontières de l'Auvergne, la truffade, au même titre que le vin ou encore la saucisse de choux d'Arconsat, méritait bien sa confrérie. C'est l'idée qui est passée par la tête du maire de Tauves, Christophe Serre, un soir d'été en 2015.
« Il nous a dit qu'il y avait des confréries de tout alors pourquoi ne pas en créer une dédiée à la truffade. Nous avons créé une association avec une quinzaine de membres à l'époque et organisé la première fête de la truffade à Tauves. L'objectif était d'en promouvoir la préparation. Cela a été un tremplin supplémentaire pour nous », explique-t-il. Depuis plus de dix ans, la Confrérie de la truffade munie de son traditionnel costume (tablier bleu, toque noire, biote beige) participe à plusieurs rendez-vous festifs comme des fêtes patronales ou encore la journée truffade de Saint-Victor-la-Rivière, le 25 juillet.
« L'année dernière, nous avons épluché 4,7 tonnes de pommes de terre pour le restaurant et principalement les fêtes. On ne se lasse pas de la truffade, c'est un plat qui se mange par tous les temps. » Tout est dit !

Ludivine BOURDUGE









Incendies - Le feu a ravagé plusieurs hectares dans le département

PUY-DE-DÔME - Le commandant David Despax, chef de la compagnie de Thiers, fait le point sur les feux qui ont embrasé plusieurs communes du Puy-de-Dôme depuis le début de la canicule. Moyens à la disposition des pompiers, formation spécifique, rappel des consignes de sécurité... Tour d'horizon.



Les pompiers sont venus à bout des flammes sur le puy Saint-André - © Valentin Seguy.

Plusieurs feux se sont déclarés dans le Puy-de-Dôme depuis le début de la canicule, dont un important à Busséol le week-end dernier. Qu'en est-il ?

Six hectares de végétation mixte (feuillus, résineux) ont brûlé à Busséol, plus précisément au puy Saint-André, le week-end dernier.

Là, le feu s'est attaqué à une strate arbustive, ce qui était rare jusqu'à l'année dernière, dans le département.

Les causes de ces départs de feux sont-elles connues ?

Pour Busséol, ce serait parti au milieu des arbustes, mais nous n'avons pas d'éléments sur l'origine. On va voir avec les services de gendarmerie. Le feu qu'il y a eu à Vinzelles jeudi dernier est dû à une moissonneuse. Après l'arrêté préfectoral émis jeudi dernier pour interdire les travaux agricoles l'après-midi sur la période de vigilance rouge, nous n'avons pas eu de feux liés aux machines agricoles. Ce qu'on craint le plus, ce sont des actes malveillants.

Il peut y avoir des accidents comme des barbecues en plein espace naturel, des feux de camp, un pétard ou encore un mégot. Quand tout est sec, la moindre étincelle est fatale. Il faut aussi éviter d'utiliser des outils motorisés dans les espaces naturels car la plupart des feux sont liés à l'activité humaine. Il faut faire preuve de bon sens, être prudent et vigilant.

Comment intervenez-vous sur des feux spécifiques en pleine végétation ?

Pour les feux d'ingénierie agricole, quand ils sont dans les champs, nous intervenons avec des véhicules particuliers que l'on appelle les camions-citernes feu de forêt. Aujourd'hui, dans le département, nous en possédons 35. Ces véhicules-là sont adaptés pour sortir des routes et des voies carrossables afin d'aller au plus près du feu. Nous possédons aussi 35 véhicules hybrides qui peuvent nous permettre ce type d'intervention, sauf qu'eux ne font pas de franchissement de bosses. Les véhicules feux de forêt peuvent avoir une contenance, en moyenne de 4 000 litres, et les plus gros peuvent aller jusqu'à 10 000 litres. Nous en avons deux de ce type-là dans le département. Sur les feux d'espace naturel et de forêt, on va privilégier un approvisionnement en eau sur les milieux naturels. Cela peut être un lac ou une rivière où on va mettre des moyens pour pomper l'eau et alimenter le dispositif. Ces véhicules sont toujours remplis et il suffit de cinq minutes pour le faire.

Est-ce que les effectifs et cette flotte de véhicules spécifiques ont augmenté avec les fortes chaleurs ?

Depuis la vigilance rouge, on a augmenté nos effectifs dans les casernes de volontaires. Les feux sont dans le domaine rural, et cette couverture-là est assurée par nos pompiers volontaires. Ils ont donné des disponibilités remarquables sur les jours de fortes canicules, et notamment lorsqu'on était en vigilance rouge, où les effectifs dans les casernes de volontaires étaient assez élevés. Grâce à leurs disponibilités, on a pu assurer justement tous les départs de feu, et les traiter le plus rapidement possible. Cette disponibilité-là nous a permis de tenir, et aussi de conforter des zones sensibles, notamment sur le bassin de l'Allier et une partie basse des Combrailles. On a demandé aux centres de Châtel-Guyon, Aigueperse, Aydat et Saint-Amant-Tallende d'avoir des pompiers volontaires, habituellement en astreinte, en garde postée à la caserne pour partir au plus vite en cas de départ de feu.

Existe-t-il une stratégie concernant la répartition de ces véhicules ?

Les moyens sur le plan pompier sont ventilés par rapport au Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR). Dans les zones du Sancy et du Livradois-Forez, par exemple, il y a potentiellement un risque de feu de forêt, donc les casernes à proximité vont être dotées de véhicules spécifiques à cela. Le SDACR a été mis à jour en décembre 2024 où a été intégré le feu de forêt, dans le Puy-de-Dôme, à risque courant.

Tous les pompiers du département doivent être formés au feu de forêt. On a multiplié nos stages spécifiques feu de forêt pour toucher la plus grande partie des pompiers volontaires (3 500) et professionnels (484).

C'est une formation certificative d'une semaine qui se fait aujourd'hui sur le circuit de Charade où il y a une piste hors chemin.

Les incendies sont-ils plus courants qu'avant dans le Puy-de-Dôme ?

Oui, les statistiques le montrent, notamment à cette période de l'année où la végétation est plus sèche que les années précédentes. Nous prenons en compte deux indicateurs : celui sur le niveau de sécheresse de la végétation vivante, et l'indice d'éclosion et de propagation maximale de la végétation surveillé par Météo France. On sait très bien que si ces deux indicateurs sont rouges et s'il y a un moindre départ de feu, les mètres carrés brûlés peuvent se transformer en hectares.

Propos recueillis par
Ludivine BOURDUGE

Sécheresse - Le Puy-de-Dôme passe en alerte

Après un mois de juin caniculaire et un déficit important de précipitations, la situation des cours d'eau et des nappes phréatiques s'est fortement dégradée. Face à cette sécheresse exceptionnelle, la préfète du Puy-de-Dôme met en place des mesures de restriction d'usage de l'eau, depuis le jeudi 2 juillet.

Dans la majeure partie du Puy-de-Dôme, c'est le niveau alerte qui s'applique. Pour les particuliers, cela signifie notamment l'interdiction d'arroser sa pelouse et son potager entre 10h et 18h. Le nettoyage de sa terrasse, sa cour ou sa façade est interdit. Le lavage de sa voiture est interdit à domicile. Elle est autorisée uniquement dans des stations équipées de dispositifs économes en eau. Enfin, seul le premier remplissage ou la remise à niveau de sa piscine est autorisée.

Restrictions renforcées sur la Dore et le Cher amont

La Dore amont et les Combrailles sont en alerte renforcée. Les restrictions sont durcies. Il est interdit d'arroser sa pelouse. Il n'est pas possible d'arroser son potager entre 8h et 20h. Le nettoyage de sa terrasse, sa cour ou sa façade est interdit. Le lavage de sa voiture est interdit à domicile. Elle est autorisée uniquement dans des stations équipées de dispositifs économes en eau. Enfin, seul le premier remplissage ou la remise à niveau de sa piscine est autorisée.

Enfin, le niveau crise est déclenché dans les secteurs de la Dore aval et du Cher amont. Le niveau maximal de restriction s'applique. Tous les usages non prioritaires de l'eau sont suspendus. Il est interdit d'arroser sa pelouse. Il n'est pas possible d'arroser son potager entre 8h et 20h. Le nettoyage de sa terrasse, sa cour ou sa façade est interdit. Le lavage de son véhicule n'est possible que dans les stations professionnelles avec circuit de recyclage. Tout remplissage de piscine est interdit. Les habitants peuvent connaître précisément le niveau de restriction applicable dans leur commune grâce au site Internet www.vigieau.gouv.fr.



Les mesures de restriction visent à économiser l'eau.

Les autorités rappellent que ces mesures visent à préserver une ressource devenue critique et appellent chacun à adopter des gestes d'économie d'eau au quotidien. Le non-respect des restrictions peut entraîner une contravention de 5e classe, soit une amende de 1 500 € pour un particulier.

7 jours en bref

Un nouveau président à l'AMR63

Réunis en assemblée générale mardi 23 juin à la salle polyvalente de Saint-Germain-Lembron, les membres de l'AMR63 (*Association des maires ruraux*) ont procédé à l'élection du bureau : Yves Coste (maire de Saint-Vincent) président, Bertrand Livet (maire d'Usson) vice-président, Rachel Bournier (maire de Sauviat) vice-présidente, Christophe Serre (maire de Tauves) vice-président, Pascale Brun (maire d'Augnat) vice-présidente.

À cette occasion, les membres ont également voté une augmentation du nombre du conseil d'administration afin de mieux refléter l'évolution et la représentativité de l'association.

Don du sang

Les collectes de sang du lundi 6 au vendredi 10 juillet :

Lundi 6 : de 8h30 à 12h et de 15h à 19h à Lamothe (43), salle polyvalente,

mardi 7 : de 8h30 à 12h à Lamothe (salle polyvalente) et de 16h30 à 19h30 à Orcet (salle des fêtes),

mercredi 8 : de 8h30 à 11h30 à Bourg-Lastic (gymnase) et de 16h30 à 19h30 à Surat (foyer rural),

vendredi 10 : de 16h à 19h à Villossanges (salle polyvalente) et de 8h30 à 11h30 à Saint-Rémy-de-Chargnat (salle des fêtes).

La Maison du Don de l'EFS est ouverte aux donneurs sur rendez-vous le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 16h45, le mardi de 8h à 19h15 et le samedi de 8h à 14h30. Renseignements au 04.73.15.20.20.

Alexis Blondeau, nouveau président de l'UDCCAS 63

Mardi 30 juin, à Aulnat, Alexis Blondeau, 5e adjoint à la mairie de Clermont-Ferrand, a été élu président de l'Union départementale des CCAS et CIAS du département du Puy-de-Dôme (UDCCAS 63). Il fixe trois priorités : accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de leur politique sociale, informer les élus sur les évolutions législatives et faire entendre la voix des CCAS et CIAS du Puy-de-Dôme.

Manifestation pour la protection des enfants, le 4 juillet, à Clermont-Ferrand

Suite à l'appel national de la coalition féministe pour une loi intégrale contre les violences sexuelles, *Osez le féminisme 63* et un collectif d'associations organisent une grande marche pour les enfants samedi 4 juillet à 15h, à Clermont-Ferrand. La marche partira du tribunal judiciaire, situé place de l'Étoile, à Clermont-Ferrand. Elle se dirigera jusqu'à la préfecture.

Trente-cinq nouveaux Français naturalisés dans le Puy-de-Dôme

Le 30 juin, dans les salons de la préfecture du Puy-de-Dôme, Jean-Paul Vicat, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, a présidé une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française. Trente-cinq personnes issues de 19 nationalités ont reçu leur décret de naturalisation, en présence des élus des communes concernées.

Institution Saint-Alyre - Un établissement tourné vers l'avenir avec une nouvelle tutelle

CLERMONT-FERRAND - C'est une page qui se tourne, mais un nouveau chapitre qui est en train de s'écrire. La tutelle de l'Institution Saint-Alyre, exercée historiquement par les Ursulines, est confiée depuis le 13 juin au réseau d'établissements Alix Notre-Dame*, porté par la Congrégation Notre-Dame.



Samedi 13 juin, pour célébrer la dévolution, une déambulation a eu lieu au cœur de l'Institution.

Ce fut un travail de longue haleine, mais qui ne s'est pas fait dans la douleur puisque l'anticipation a été de mise. « En 2022, nous sommes allés rencontrer le secrétaire général de l'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Ursec) pour qu'il nous guide dans notre travail. L'objectif était de savoir exactement ce que l'on souhaitait et qui rencontrer pour que ça fonctionne avec des gens qui ont des points communs avec nous », explique sœur Saint-Pierre, prieure de la communauté des Ursulines de Clermont-Ferrand.

La rencontre avec la Congrégation Notre-Dame s'est révélée être une évidence, comme si les planètes étaient alignées. Les diverses réunions organisées notamment entre chefs d'établissements, gestionnaires, etc. n'ont fait que valider cet état de fait. « On rentre très facilement dans ce réseau. J'ai le sentiment d'avoir été accueillie très cordialement, très fraternellement. Cela s'est fait en douceur. »

Il s'avère que les deux entités sont très proches sur bien des aspects : éducation, pastorale, pédagogie… Leur histoire individuelle comporte également des bases communes qui sont de favoriser l'éducation des jeunes filles. Sainte Angèle Merici fonde les Ursulines au XVI[e] siècle en Italie. De son côté, Pierre Fourrier et Alix Le Clerc, pratiquement un siècle plus tard, établissent la Congrégation Notre-Dame.

Garder son identité et faire perdurer l'œuvre des Ursulines

Certes les affinités sont bien présentes, mais la décision du changement de tutelle, appelé aussi dévolution, restait à prendre en se basant sur une réalité qui ne peut être ignorée. « Nous vieillissons et nous ne sommes plus que deux à pouvoir assumer la tutelle en tant que prieure. Le deuxième aspect, qui est lié, c'est que rester tout seul actuellement est quelque chose de périlleux. La présence d'un réseau offre des garanties en termes humains, matériels, économique… C'est une sécurité. »

« La vraie motivation, poursuit-elle, c'est que perdure l'œuvre des Ursulines dans un esprit qui nous convient et dans lequel nous nous reconnaissons. Le pincement au cœur ne vient pas du changement de tutelle, mais du fait que la communauté des Ursulines, présente à Clermont depuis 1615 et arrivée à Saint-Alyre en 1808, s'éteint. »

La préparation de cette transition a été effective également via l'organisation de plusieurs actions auprès de la communauté éducative : réunions d'information, journée de rencontre avec les représentants de la future tutelle et diffusion d'une gazette trimestrielle, intitulée « Passer et transmettre » destinée à expliquer cette démarche inédite tout en rassurant par rapport aux possibles inquiétudes.

Rien au demeurant ne viendra donc bouleverser la vie de l'Institution Saint-Alyre, qui a su façonner sa renommée au sein de l'enseignement catholique du territoire. L'établissement accueille 2 300 élèves de la maternelle au post-bac. Celui-ci s'inscrira donc dans une continuité et poursuivra sa route. « La tutelle est garante d'un état d'esprit et d'une tradition éducative, mais elle ne gouverne pas. Chaque établissement intégré au réseau conserve son organisme de gestion et son identité », insiste la prieure.

En effet, une tutelle comprend un chef d'établissement et un Organisme de gestion de l'enseignement catholique (Ogec). Ils constituent les fondements statutaires d'un établissement catholique d'enseignement. « Chacun a son rôle et il faut que cela fonctionne tout en équilibre. »

Tout indique que l'avenir devrait tenir de belles promesses.

Ludivine BOURDUGE

** Le réseau Alix Notre-Dame rassemble aujourd'hui 17 établissements en France et un en Hongrie.*

Commandez votre magazine VAGABONDAGES 2026

DES RENCONTRES QUI FONT *VIBRER* NOTRE TERRITOIRE



MAGAZINE
CO-RÉALISÉ PAR
Hebdo
Journal d'informations locales et départementales
La Vie Corrézienne

JE COMMANDE ..... EXEMPLAIRE(S)
du magazine Vagabondages 2026

Je souhaite :

☐ Le(s) recevoir à mon domicile à l'adresse ci-dessous.
Dans ce cas, je rajoute 6,70€ de frais de port.

☐ Passer le(s) récupérer dans les locaux du journal aux horaires d'ouverture pour économiser les frais de port.

Achetez-le aussi en PDF !

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné
de votre chèque à l'ordre du Semeur Hebdo :
GROUPE COURRIER FRANÇAIS - SERVICE ABONNEMENT
SEMEUR HEBDO - LIBRE RÉPONSE 88293 - 33529 BRUGES CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Transport - Vers un nouvel envol pour l'aéroport Clermont Auvergne

AULNAT - Jean-Pierre Brenas a pris, lundi 8 juin, les commandes de l'aéroport. À travers le syndicat qu'il dirige, le conseiller régional entend pérenniser et développer cette infrastructure.

L'aéroport Clermont Auvergne a un nouveau pilote. Il s'agit de Jean-Pierre Brenas. Le conseiller régional LR d'Auvergne-Rhône-Alpes a été élu, le 8 juin dernier, président du Syndicat mixte de l'Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne (SMACFA). Il entend donner un nouvel envol à l'imposante infrastructure située à Aulnat. « Cet aéroport est en deçà de son potentiel, estime-t-il. Mon ambition, c'est de lui redonner sa pleine mesure. » Afin de redécoller vers les sommets, Jean-Pierre Brenas s'est fixé un cap : faire revenir les lignes touristiques au sein de l'aéroport aulnatois. Depuis le 27 mars dernier, la compagnie Ryanair avait supprimé les vols à destination de Porto, Fès et Londres. « Nous travaillons au quotidien pour retrouver une compagnie qui remplace Ryanair. Nous espérons que ça ne prendra pas plusieurs années », avance-t-il. Pour cela, le nouveau président du SMACFA a un levier d'action. « Notre politique, c'est de ramener les avions par la concertation, l'écoute et le lobbying. C'est dire aux compagnies : "vous allez remplir vos avions en venant chez nous. » Pour ses responsables, l'aéroport Clermont-Ferrand Auvergne ne manque pas d'atouts. « Nous avons une structure exceptionnelle », indique-t-il. « En Auvergne, nous avons



Emmanuel Bouhier (à gauche), directeur de l'aéroport, et Jean-Pierre Brenas, président du SMACFA, veulent un nouveau départ pour l'aéroport d'Aulnat.

la deuxième communauté portugaise de France. Porto était une ligne qui fonctionnait très bien depuis longtemps avec 30 à 35 000 passages par an, avec des taux de remplissage à 90 % », ajoute Emmanuel Bouhier, directeur de l'aéroport.
Autre manette qu'actionne Jean-Pierre Brenas : sonder les collectivités et les entreprises locales. « Nous allons adresser un courrier aux milieux économiques. Nous avons besoin de connaître précisément leurs attentes pour des vols sur Paris, pour des vols internationaux… », explique-t-il. C'est aussi pérenniser la ligne Clermont-Paris. Actuellement, trois vols effectuent la navette entre Aulnat et Roissy-Charles-de-Gaulle. Dans cette optique, la députée Delphine Lingemann souhaite que le ministère des Transports inscrive cette ligne en obligation de service public. « C'est une question à laquelle on réfléchit. D'un côté, il y a un coût et d'un autre côté, cela pérennise notre aéroport. Une étude est menée actuellement », estime le conseiller régional LR.

> *« Une métropole doit avoir un aéroport et des destinations*

Pilotant l'aéroport Clermont Auvergne, Jean-Pierre Brenas veut faire sortir l'avion de l'orage de la négativité. En effet, il est vu comme un moyen de transport polluant, rejetant énormément de CO_2. Là, il actionne un levier : la décarbonation des infrastructures. « Nous menons un gros chantier qui vise à mieux isoler les bâtiments et à réduire les dépenses d'énergie. Nous avons installé des ombrières photovoltaïques sur le parking », détaille-t-il. « Le secteur aérien a sa propre trajectoire de décarbonation, ajoute Emmanuel Bouhier. Elle est portée à 70 % sur des carburants durables. Clermont-Ferrand est le premier aéroport en France à fournir du SAF pour les avions. » Aussi, Jean-Pierre Brenas mise sur l'avion électrique. « Nous avons reçu un avion-école. Nous voulons continuer à être toujours innovant, en développant le côté électrique de l'aviation », décrit le président du SMACFA. Pour lui, préserver ainsi l'aéroport d'Aulnat est non négociable. « Une métropole de près de 300 000 habitants doit avoir un aéroport et des destinations », conclut Jean-Pierre Brenas.

Kévin LE GOUGUEC



Partenariat - Favoriser le déplacement des ruches dans des parcelles boisées

PUY-DE-DÔME - Une convention de cinq ans va faciliter l'installation de ruches dans les forêts privées du Puy-de-Dôme au bénéfice des apiculteurs et de la biodiversité.

Fransylva Puy-de-Dôme et le Syndicat des apiculteurs du Puy-de-Dôme s'engagent dans une collaboration inédite pour faciliter la production de miels en forêt privée. Bernard Bois et Denis Lavenant, présidents respectifs des deux structures, ont récemment signé, à Charbonnier-les-Mines, une convention de partenariat visant à favoriser l'implantation de ruches et la production de miels en forêt privée.

Un territoire forestier d'exception

Le Puy-de-Dôme offre une grande diversité de paysages entre zones de montagne, piémont et plaine. La forêt couvre 34 % du territoire avec 270 000 hectares, dont 79 000 ha de feuillus, 119 000 ha de conifères et 45 000 ha de peuplement mixte. Cette mosaïque d'écosystèmes génère une flore riche et variée. La forêt privée représente 86 % de la surface forestière départementale.
La biodiversité permet le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes forestiers et leur résilience. S'en préoccuper constitue un enjeu majeur tant pour la préservation du patrimoine biologique que pour la pérennité des forêts.

Une gestion multifonctionnelle

Pour ces raisons, Fransylva 63 et le syndicat des apiculteurs proposent à leurs adhérents un cadre définissant leur collaboration. Objectif : favoriser la mise en relation entre apiculteurs et propriétaires forestiers privés susceptibles d'accueillir des ruches. Cette démarche illustre la gestion multifonctionnelle mise en œuvre par les propriétaires, permettant aux forêts de contribuer à la production de bois tout en préservant la biodiversité.
Les apiculteurs du département, amateurs ou professionnels, cherchent de nouveaux espaces naturels pour leurs ruches et souhaitent développer la production locale de miels et de produits de la ruche de qualité, de plus en plus demandés par les consommateurs.

Trois actions concrètes

La convention, signée pour cinq ans, prévoit trois actions : la diffusion aux propriétaires forestiers des demandes d'installation de ruches, l'élaboration et la diffusion d'outils et de recommandations pour maintenir et développer le potentiel mellifère des forêts privées, et le développement conjoint d'une interface web pour faciliter cette mise en relation.
Les deux structures travailleront ensemble à l'élaboration d'outils (formulaire de demande, modèle de convention) et de recommandations pour favoriser le potentiel mellifère des peuplements tout en respectant les contraintes des travaux liés à la gestion durable des forêts. Un bilan annuel sera effectué pour assurer le suivi de la convention.
Fransylva Puy-de-Dôme représente plus de 1 100 adhérents et défend les intérêts des propriétaires privés en promouvant une gestion durable conciliant production de bois de qualité et préservation de la biodiversité. Le syndicat des apiculteurs regroupe près de 650 adhérents, soit environ 13 000 ruches. 70 % sont des amateurs possédant moins de 10 ruches, 5 % en détiennent plus de 100.

Vulcania - Deux mois d'été très animés

SAINT-OURS-LES-ROCHES - Spectacles nocturnes, nouvelle attraction dynamique, concerts, soirées astronomie... De nombreux temps forts rythmeront la saison estivale au sein du parc d'attraction consacré aux volcans.

À Vulcania, une éruption de rendez-vous hauts en couleur déferlera sur juillet et août. Pêle-mêle, l'attraction Expédition Hawaï, le spectacle nocturne Primordia, la naissance du monde, les soirées volcaniques avec « Europavox » et les « Astronomiales » rythmeront ces deux mois d'été.



Expédition Hawaï est la nouvelle attraction dynamique de cette année.

Surfer sur la lave avec Expédition Hawaï

Inaugurée jeudi 1er juillet, cette nouvelle attraction propose aux visiteurs une immersion spectaculaire au cœur des volcans d'Hawaï. « Nous allons leur permettre de faire ce qu'ils rêvaient de faire : déambuler à travers la serre. Elle a été mise aux couleurs d'Hawaï avec des plantations typiques de ce territoire », décrit Sophie Rognon, directrice du parc. D'abord, on pénètre dans une salle consacrée au couple de volcanologues, Maurice et Katia Kraft. Téléphone vintage, téléviseur, vinyles… on est plongé dans les années 1980. Sur un écran, la volcanologue Lila, chemise hawaïenne ouverte. Elle guide les visiteurs tout au long de l'attraction. On arrive ensuite dans le laboratoire, occupé par un établi couvert de plans. Direction la salle de contrôle, baignant dans les volutes de fumée et une lumière rouge. La volcanologue déjantée explique la mission. « On embarque ensuite dans un vaisseau très particulier », indique Sophie Rognon. Lumières rouges, fumées, secousses en tous sens… « Nous avons cette formidable sensation de surfer dans la lave », commente-t-elle.

Des nuits enchantées avec Primordia

Dès le mercredi 8 juillet, les visiteurs profiteront de ce nouveau spectacle mêlant sons, lumières et pyrotechnie : *Primordia, la naissance du monde.* À la tombée de la nuit, le public est immergé dans une fresque entre lave, flammes, lumières et créatures fantastiques. « Nous avons pris le parti de faire un spectacle totalement nouveau », commente Sophie Rognon. *Primordia* sera joué les 16, 21, 28, 29 juillet et 4, 5, 11, 13, 18, 19 et 26 août.

Des soirées volcaniques, entre parc et musique

En partenariat avec « Europavox », Vulcania organise des concerts au sein du parc, mercredi 22 et jeudi 23 juillet. « On casse les codes. On fait la musique et on laisse les attractions ouvertes », indique Frédéric Goullet, directeur commercial marketing et communication.
Le 22, Keziah Jones, Marguerite et Spelim ouvriront le bal. Le 23, place à Selah Sue & The Gallands, Aupinard et Koum.

Quatre soirs pour voir le ciel grâce aux Astronomiales

Autres temps forts : les « Astronomiales ». Ces soirées dédiées à l'observation du ciel la nuit font leur grand retour. Durant celles-ci, des animations seront organisées comme des séances inédites et des ateliers au Planétarium, un parcours du Système solaire à pied ou des conférences. Ces quatre soirées se dérouleront les 15 juillet, 6, 12 et 20 août. « Celle du 12 sera spéciale avec l''éclipse », précise Frédéric Goullet. « C'est plein d'occasion de venir et revenir à Vulcania », commente Frédéric Bonnichon, président de Vulcania. Avec cette programmation ambitieuse, les responsables du parc souhaitent attirer davantage de visiteurs. « Comme l'ensemble des parcs, on note un début de saison un petit peu en retrait, admet le président du parc. Le cœur de la saison, c'est juillet-août et nous sommes très confiants. »
Pour lui, Vulcania a une carte maîtresse. Le parc est paré à la canicule. « Nous sommes moins sensibles à la canicule. Le parking est ombragé. Nous sommes à 1 000 mètres d'altitude et avons des zones avec aussi des jets d'eau. La plupart des attractions sont à l'intérieur dans des espaces qui sont climatisés », avance-t-il.

Kévin LE GOUGUEC

BILLETTERIE

Spectacles nocturnes et « Astronomiales ». Billet journée et soirée : adulte : 33 € ; enfant : 27,50 €. Réduction de 2 € avec le billet malin acheté cinq jours avant. Billet unique spectacle : adulte 21 € et enfant 15 €. Billet unique « Astronomiales » à partir de 19h : adulte 11 € et enfant 5 €. Soirée volcaniques (concert). Billet pour une soirée : adulte 39 € et enfant : 19 €. Billet 2 soirées : adultes 69 € et enfant 30 €. Billet journée et soirée : adulte 59 € et enfant 35 €.

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



NATHAN VACANCES ADULTES

de R.J. Ellory

aux éditions NATHAN / ROBERT LAFFONT

paru en avril

120 jeux de grilles addictifs pour un été réussi ! Mots fléchés géants, sudokus, logique... Le cahier 100% détente qui fait fureur.
Que ce soit en vacances, en week-end, dans les transports ou pour une soirée cosy, ce cahier s'adapte à tous vos moments libres. Les jeux géants permettent même de créer des moments conviviaux à plusieurs !

Devenez le détective de vos vacances ! 22 enquêtes captivantes, 130 jeux stimulants = Le cahier adulte qui allie détente et remue-méninges.
Idéal pour vos vacances, week-ends, trajets ou soirées cocooning. Le plaisir de jouer les détectives depuis votre canapé !

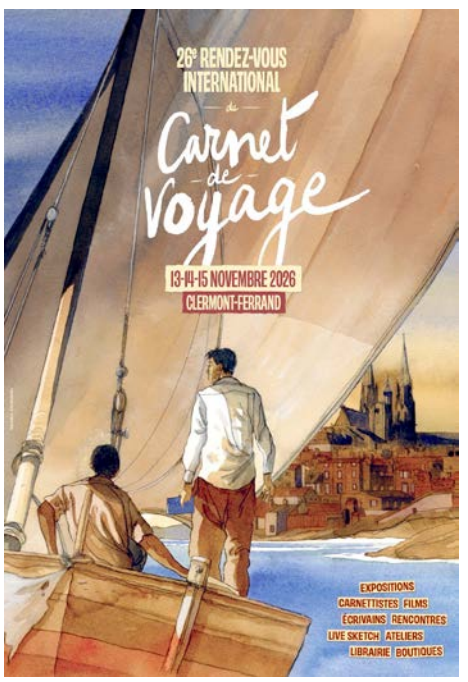
Explorez la France depuis votre canapé ! 130 jeux culturels captivants, quiz patrimoine, traditions... Le voyage intelligent qui cultive.
Cultivez-vous tout en vous détendant ! Ce cahier vous fait voyager dans l'Hexagone en révélant ses secrets les mieux gardés. La France n'aura plus de secrets pour vous !

Rendez-vous international du carnet de voyage - La 26e édition a son affiche

Lundi 29 juin, l'association *Il faut aller voir* a dévoilé l'affiche de sa 26e édition du Rendez-vous international du carnet de voyage, en novembre prochain. C'est le dessinateur de BD et carnettiste Joël Alessandra qui l'a réalisée.
Dans son sublime dessin, le bédéiste originaire de Marseille propose une vision tout en sensibilité et poésie de Clermont-Ferrand. Elle offre un autre regard sur la capitale auvergnate, à la frontière du rêve et de la réalité. « Clermont-Ferrand n'a pas la mer […]. Le carnettiste, depuis son bateau, approche la ville par un chemin impossible : une traversée maritime vers une cité volcanique enclavée. Cette image improbable incarne l'essence même de la pratique du carnet », commente Joël Alessandra.

Rendez-vous du 13 au 15 novembre

Avec cette affiche, le dessinateur illustre ce qui fait l'essence du festival : mettre en avant une forme de voyage navigant entre découverte, surprise, contemplation et émerveillement. « Cette image improbable incarne l'essence même de la pratique du carnet : la capacité à réinventer le réel », admet-il. Un état d'esprit que partagent les 120 carnettistes, écrivains voyageurs, réalisateurs et aventuriers présents chaque année au festival. Expositions de carnets, films, ateliers, expositions, rencontres… permettent d'appréhender le voyage sous diverses formes.
En faisant appel au dessinateur de BD et carnettiste, l'association *Il Faut Aller voir* a aussi souhaité manifester sa volonté d'enrichir le Rendez-vous international du carnet de voyage. De nouvelles formes narratives comme les romans graphiques, les vidéos liées au voyage (vlogs) disposeront d'une place particulière, cette année. Cet événement se tiendra les 13, 14 et 15 novembre au Polydôme de Clermont-Ferrand.



L'affiche a été dessinée par le bédéiste Joël Alessandra.

K. L. G.

Cyclisme - Et de trois pour Rémi Cavagna !

PUY-DE-DÔME - Jeudi 25 juin, sur les routes de La Tour-du-Pin (Isère), Rémi Cavagna s'est adjugé le maillot tricolore de champion de France du contre-la-montre. Une tunique qui lui va comme un gant puisqu'il la porte pour la troisième fois. De bon augure pour le reste de la saison.



Rémi Cavagna s'est adjugé son 3e titre de champion de France de contre-la-montre – © z_w_photography.

Le TGV de Clermont-Ferrand a encore frappé. L'Auvergnat Rémi Cavagna a remporté le titre de champion de France du contre-la-montre pour la troisième fois en six ans, soit un titre en 2020, 2023 et 2026. Sur un tracé exigeant de 29,7 km, le Clermontois a devancé Bruno Armirail – double champion de France en titre – et Ewen Costiou. « C'est un soulagement pour moi, avoue Rémi Cavagna. Cette épreuve, je la prépare depuis longtemps. C'est très plaisant de courir avec ce maillot tout au long de l'année. » Après sa 4e place acquise l'an dernier, le coureur clermontois avait à cœur de récupérer une tunique qui lui va comme un gant.

Vaincre la chaleur pour aller chercher la victoire

Pourtant, les planètes n'étaient pas parfaitement alignées pour lui, à l'approche de cette date fatidique. La faute à une vilaine insolation qui l'avait contraint à capituler lors du Tour de Suisse la semaine précédente. « J'ai eu ce coup de chaud et je ne me sentais pas du tout en confiance, reconnaît le coureur de l'équipe Groupama-FDJ United. Je me suis bien reposé et j'étais en forme le jour J. Finalement, cette pause était un mal pour un bien. »

Frais et dispo, en l'absence de Kévin Vauquelin et de Paul Seixas, deux sérieux concurrents, Rémi Cavagna a fait « péter » les compteurs dès le premier pointage intermédiaire à 8,5 km, caracolant en tête et reléguant déjà Bruno Armirail à 20 secondes, et ce en dépit d'une chaleur suffocante (33°C sur la ligne d'arrivée à 17h). « Avec ces températures, il fallait être prudent et ne pas dépasser la ligne rouge », analyse le cycliste puydômois a posteriori. Le reste de la course a été l'occasion pour lui de creuser un peu plus l'écart – plus de 48 km/h de moyenne sur l'ensemble – et de récupérer ce titre qui le fuyait depuis 2023.

Désormais, place au repos avant de préparer dans les meilleures dispositions le tour de Pologne, celui du Limousin et du Poitou Charente dans le courant de l'été – il ne participera pas à la Grande Boucle. En ce qui concerne le prochain titre de champion de France du contre-la-montre de Rémi Cavagna, rendez-vous est pris pour 2029.

Guillaume CHAMEYRAT

Lancer de marteau - Vers l'infini et au-delà pour Yann Chaussinand

PUY-DE-DÔME - Samedi 13 juin, lors du meeting de Los Angeles, Yann Chaussinand a déboulonné le record de France de lancer de marteau, détenu par Gilles Dupray depuis 26 ans, avec un jet à 82,44 m (contre 82,38 m pour son prédécesseur). Un exploit qui lui permet, par la même occasion, de signer la meilleure performance mondiale de l'année.



Yann Chaussinand vient de faire tomber le record de France de lancer de marteau – © Jules Roman.

Yann Chaussinand bientôt sur le toit du monde ? Celui que l'on annonce depuis quelques années comme la figure de proue du lancer de marteau français est en train de confirmer définitivement les espoirs que l'on place en lui. Son début de saison stratosphérique parle pour lui. Victoire au meeting de Bergen en Norvège, avec un jet à 81,07 m, au meeting de Forbach (79,81 m) quelques jours plus tard, au festival Lancers de Salon-de-Provence (79,29 m), une troisième place au très relevé meeting de Zagreb (80,92 m) et donc son succès au meeting de Los Angeles, samedi 13 juin où le Clermontois a effacé des tablettes l'antique record de France de Gilles Dupray.
La 8e place aux JO de Paris semble désormais qu'un lointain et cuisant souvenir. « C'est la suite logique de ma saison dernière, énonce simplement l'athlète. Une progression constante où je me suis amélioré physiquement, techniquement chaque année. Tous ces petits détails, bout à bout, m'ont permis de m'améliorer dans mes performances. »

Une saison en deux temps

Pourtant cette saison était mal embarquée. La faute à une mononucléose qui a cloué l'Auvergnat au lit pendant plusieurs mois mais qui, grâce à ce repos forcé, explique ce retour en force le printemps venu. Résultat, à son troisième essai au meeting de Los Angeles, Yann Chaussinand prend une marque à 82,44 m. Soit le meilleur lancer de marteau réalisé par un athlète français mais aussi la meilleure performance mondiale de l'année en cours. C'est dire l'exploit majuscule du Clermontois.
« Je savais que j'étais en forme la semaine d'avant, analyse le lanceur. il a fallu que je fasse quelques petits réglages en termes de sensations et de technique pour pouvoir faire des beaux jets. C'était un concours où j'ai voulu essayer des choses et ça a payé. »
Désormais, si ce n'était pas encore le cas, ce dernier sera attendu au tournant lors d'un été qui s'annonce palpitant : championnat de France en juillet, championnat d'Europe en août et ultimate championship (nouvelle compétition internationale censée réunir les meilleurs athlètes mondiaux) en septembre.
Ce qui n'est pour déplaire à Yann Chaussinand. « Quand on est potentiellement médaillable d'un championnat ou qu'on arrive dans le top 5 mondial, les gens nous regardent différemment. Cette pression, c'est motivant. »
Charge à l'Auvergnat de continuer sur sa magnifique lancée.

G. C.

Rugby féminin - L'ASM échoue en finale



Nouvelle désillusion pour l'ASM Rugby Féminin– © Vincent Duvivier (photo d'archive).

Comme il y a deux ans, les Asémistes ont laissé filer le titre de championne de France d'Élite 1, dimanche 28 juin, au profit du Stade bordelais, quadruple tenant du titre de rang (22-10). Sur la pelouse synthétique d'Aguilera à Biarritz, les Girondines ont pris à la gorge leur adversaire du jour en leur imposant un rythme d'enfer à la faveur d'un paquet d'avants en grande forme. En l'absence de plusieurs joueuses cadre, les Auvergnates ont bien résisté aux assauts bordelais mais, de guerre lasse, ont fini par craquer en fin de seconde période (10-22, 74e).
Une défaite au goût amer pour les Clermontoises. Elles avaient terminé en tête de la saison régulière et avaient battu à deux reprises les Bordelaises. À noter que pour son dernier match sous les couleurs jaune et bleu, l'ouvreuse Élodie Fernandez a inscrit tous les points de sa formation (une pénalité, un essai et une transformation).

G. C.

Sport en bref

Le bronze pour Axelle Étienne

Lors des championnats d'Europe de BMX Racing, samedi 27 juin, à Sarrians (Vaucluse), Axelle Étienne, pilote du Lempdes BMX Auvergne, a décroché la médaille de bronze au terme d'une finale remportée par la Néerlandaise Laura Smulders. Sur cette course, elle a devancé Léa Brindjonc, une autre Lempdaise, qui termine à la 4e place. Avec cette médaille de bronze, la Puydômoise garnit un peu plus son armoire à trophées déjà bien remplie (huit titres de championne de France Élite, médaille de bronze aux Mondiaux en 2019).

Le CF63 passe l'épreuve de la DNCG

À l'issue de son audition devant la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), qui s'est tenue, mardi 23 juin, aucune mesure n'a été prise à l'encontre du Clermont Foot 63 dans le cadre de l'examen du projet de changement d'actionnaire. Ce verdict, rendu public, vendredi 26 juin dans l'après-midi, « témoigne de la solidité et la cohérence du nouveau projet présenté aux instances de contrôle » selon un communiqué du club.

Le HBCAM 63 renouvelle son statut VAP

Au terme d'une saison 2025-2026 de très bonne facture, le HBCAM 63 a officiellement obtenu le renouvellement de son statut VAP (Voie d'accession au professionnalisme) pour la saison 2026-2027. Accordé par la Commission nationale de contrôle de gestion (CNCG), ce statut permettra aux Volcaniques de jouer la montée en Ligue Butagaz Énergie qui leur ont échappé de peu au début du mois de juin.

Léo Bisiaux termine 5e au championnat de France Élite

S'il n'a pas pu faire aussi bien que Rémi Cavagna, vainqueur du contre-la-montre des Championnats de France de cyclisme, Léo Bisiaux, jeune cycliste riomois, a fait preuve d'une grande audace lors du championnat de France Élite en lançant une offensive à 35 km de l'arrivée. L'un des lieutenants du prodige Paul Seixas, forfait pour l'occasion, a par ailleurs aidé son coéquipier, Paul Lapeira, à s'emparer de la deuxième place.

Improvisation théâtrale - Dix ans, l'âge de la maturité pour le « Wise »

RIOM - Du 10 au 14 juillet, le festival d'improvisation théâtrale « Wise » (Workshop impro et scène d'été) soufflera sa 10e bougie au lycée Pierre-Joël-Bonté. Ateliers, stages et spectacles dispensés par des improvisateurs professionnels seront au programme.

Depuis 10 ans, la ville de Riom abrite l'un des plus importants rassemblements francophones de l'improvisation théâtrale et des arts de la scène, avec une exception en 2022 où ce rendez-vous a été délocalisé à Belleville-en-Beaujolais. Un engouement tel que les billets partent en quelques minutes. « Le festival « Wise » s'est imposé petit à petit dans le panorama des festivals français », remarque Emmanuelle Mazoyer, responsable communication de l'évènement.



Le festival Wise fête ses 10 ans – © Amélie Compère.

Pour les improvisateurs mais aussi pour le grand public

Alors que les juillettistes se la couleront douce au bord de l'eau, le grand week-end du 14 juillet sera studieux pour près de 200 improvisateurs, initiés ou confirmés venant de tout l'Hexagone, mais aussi de la francophonie. Ils se rendront à cette grand-messe de l'improvisation théâtrale, au lycée Pierre-Joël-Bonté, pour y développer leur univers et ainsi élargir leur palette artistique. Créée en 2016 par une poignée de passionnés, ceux de l'association *Wise*, cette manifestation sera animée par une quinzaine d'intervenants professionnels internationaux, proposant des stages explorant aussi bien l'univers du mime, du clown que celui de la danse ou du chant – art que l'on pourrait qualifier de total tant ce « théâtre de l'instant présent » embrasse de nombreuses pratiques artistiques.

Le « Wise » est réservé aux improvisateurs en journée mais ouvrira ses portes au grand public la nuit tombée. À l'occasion de cette décennie d'existence, un grand chapiteau sera monté dans l'enceinte même de l'établissement scolaire pour y accueillir des spectacles joués par les improvisateurs professionnels. Comme toute scène d'impro, le public sera bien sûr partie prenante puisqu'il sera sollicité par les comédiens pour donner des idées et des impulsions à la représentation en cours. « Cette année, les intervenants auront carte blanche pour présenter leurs plus belles créations artistiques, signale Emmanuelle Mazoyer. Les gens pourront manger, boire et s'amuser. » Outre une tarification abordable pour toucher tous les publics, un pass pour toutes les animations sera proposé.

> *« On veut que ce festival reste à taille humaine*

Pour que la fête soit complète, un concours d'air guitar, des concerts de groupes locaux, un spectacle de cirque pour les enfants… viendront émailler les festivités tout au long de ces quatre jours, placés sous le signe de la bonne humeur. Autant de signaux positifs qui autorisent le collectif *Wise* d'envisager l'avenir avec optimisme. « On veut que ce festival reste à taille humaine, imagine Emmanuelle Mazoyer. Qu'on le pérennise, qu'il soit accessible aux publics empêchés, qu'on l'ouvre à d'autres pratiques culturelles à l'image du jonglage, de l'initiation aux échasses ou même des actions artistiques pour rapprocher l'humain de l'animal. » Avec de tels projets, le Wise soufflera sans peine ses 20, ses 30 ans, si ce n'est plus.

Guillaume CHAMEYRAT

Billetterie et informations : www.billetterie.lapucealoreille63.fr/agenda

Exposition - Le textile comme compréhension du monde

CLERMONT-FERRAND - Comme tous les deux ans depuis 2012, la Biennale textile fait son retour dans la capitale des volcans, en AuRA et plus précisément au MARQ (Musée d'art Roger-Quilliot) jusqu'au 10 janvier 2027. Rendez-vous dédié à la création textile contemporaine, le Fite (anciennement Festival international des textiles extraordinaires) se concentre sur le thème des « Beauté(s) » pour ce millésime 2026.

Pendant six mois, Clermont-Ferrand sera la capitale mondiale du textile. La « faute » à la Biennale textile qui invite le public à découvrir un parcours mêlant création contemporaine, beaux-arts et textiles ethnographiques au sein de la collection permanente du MARQ, sous le nom de code de « Beauté(s) ». Une exposition coproduite avec le musée d'ethnographie de Genève en Suisse (MEG) qui accueillera à son tour la biennale du 16 avril au 15 août 2027. « Il n'y a pas d'autres évènements qui construisent une manifestation sur deux pays », se réjouit Christine Athénor, directrice de l'association *HS-Projets*, co-productrice de la manifestation.



La Biennale textile se concentre sur le thème des « Beauté (s) ».

La beauté sous toutes ses formes questionnée

D'habitude accompagnée par le musée Bargoin, la Biennale textile ouvre un nouveau chapitre en prenant possession des murs du MARQ. Changement de lieu pour un nouveau départ où l'exposition se déroule sur les cinq étages du musée à l'architecture singulière. L'expérience de visite se répartit en trois thématiques distinctes : l'invisible beauté, la beauté en mouvement et la sublime beauté. « Nous voulons faire bouger les curseurs et interroger les spectateurs sur le concept de beauté », avance Christine Bouilloc, directrice du MARQ. Avant toute chose, la création de l'artiste nigériane Victoria Idongesit-Udondian (« La terre est lourde ») surprend autant qu'elle questionne. Une grande colonne de morceaux de tissus noués, à dominante blanche, s'élève à sept mètres du sol – sa fabrication a nécessité un an et demi d'efforts – pensée telle une critique acerbe de la fâcheuse habitude occidentale d'utiliser certains pays africains comme un dépotoir de leur surconsommation textile. Une fois digérée cette copieuse mise en bouche, la déambulation s'oriente du côté de l'univers sombre d'Alet Pilon qui illustre parfaitement la thématique de l'invisible beauté : ses personnages grandeur nature, aux allures de moine mystique au visage caché, pique la curiosité des spectateurs. La scénographie des œuvres, en regard avec celles du musée, renforce un peu ce sentiment d'étrangeté. « Nous nous sommes beaucoup imprégnés des pièces du musée pour construire l'exposition », révèle Christine Athénor. Le reste de « Beauté(s) » amène le spectateur toujours à se questionner sur l'état du monde – « Faces of Extinction » où l'artiste Gladys Paulus a reproduit une assemblée de visages d'animaux en voie de disparition – ou sur la beauté de l'art – l'artiste Arnaud Cohen et sa relecture personnelle de grands thèmes picturaux.

G. C.

Informations : www.the-fite.com.

Culture en bref

Le festival « Bach en Combrailles » revient

Du 3 au 8 août, le festival « Bach en Combrailles » est de retour pour enchanter les adeptes du « cantor de Leipzig ». Cette cuvée 2026 se fera sous le signe de la rencontre. Rencontre des musiques d'abord, à travers le dialogue fascinant entre Bach et les maîtres français qui ont nourri son inspiration. Rencontre avec un territoire ensuite. Depuis plus de 25 ans, les Combrailles, avec ses paysages de collines et ses rivières aux confins du Puy-de-Dôme et de la Creuse, constituent le cœur vivant du festival. Rencontre, enfin, entre les artistes, le public, les partenaires et les bénévoles.
Auditions et cafés-Bach (tous en accès libre), concerts, soirée festive, mais aussi moments de convivialité partagés dans les villages, sur les marchés ou les sentiers : autant d'occasions de faire vivre l'esprit du festival. Informations et billetterie : www.bachencombrailles.com.

La saison estivale du Musée archéologique de la bataille de Gergovie débute

Du 4 juillet au 31 août , le Musée archéologique de la bataille de Gergovie propose un programme estival riche en découvertes, animations et expériences immersives pour plonger dans l'histoire gauloise, au cœur de l'Auvergne.
Voici les animations autour de l'histoire gauloise à découvrir cet été : à Gergovie, visite du musée, du plateau, en journée ou au crépuscule, pour connaître le récit de la bataille de Vercingétorix sur le bout des doigts.
Et pour savoir comment les Gaulois fabriquaient leurs bijoux, rendez-vous le week-end de Lugnasad (durant la nuit du 31 juillet au 1er août).
À Corent : pour découvrir l'histoire autrement, avec des visites du site, une expérience en réalité virtuelle, des balades archéo-vigneronnes et même une chorale participative au cœur du théâtre antique.
À Gondole : pour explorer un oppidum gaulois méconnu et pourtant aussi important pour le peuple arverne. Informations
et réservations : www.musee-gergovie.fr.

DÉCÈS

AUBIAT

- Paulette Marais, née Vivier, 98 ans

AUBIÈRE

- Jacqueline Pédenon, née Clémensat, 82 ans

AYAT-SUR-SIOULE

- Christiane Montrigaud, née Chabassière, 77 ans

AYDAT

- Claude Dessaix

BAFFIE

- Michèle Chassagnol, née Chautard, 61 ans

BEAUMONT

- Madeleine Gratadeix, née Bidon, 92 ans
- Madeleine Camilleri, née Ferrandis, dans sa 99e année
- Jean-Pierre Bouteillan, 82 ans

BEAUREGARD-VENDON

- Robert Carouge, 90 ans

BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE

- Guy Chabaud, dans sa 90e année

BLOT-L'ÉGLISE

- Didier Humbert

BRASSAC-LES-MINES

- Alain Besseyre, 74 ans
- Jeanne Auzance, 90 ans

CEYRAT

- Jacques Bezançon, 95 ans
- Gisèle Henriet, née Petit, 97 ans

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
Beaumont | Clermont-Fd
Cournon-d'Auvergne
Lezoux | Thiers
24/7 04 73 28 84 84
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE
pfdabrigeon.com

CHAMALIÈRES

- Michelle Loudot, née Bourdier, dans sa 88e année
- Henriette Giraud

CHAS

- Vincent Brussat, 47 ans

CHÂTEAUGAY

- Marie-Paule Malferiol

CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS

- Christian Palleau, 80 ans

CHÂTELDON

- Aimée Gorce, née Fervel, 94 ans

CHÂTEL-GUYON

- André Garry, 87 ans
- Amandine Da Silva, 66 ans

CLERMONT-FERRAND

- Yvonne Rouvière née Gaillon, 73 ans
- Robert Lenoir, 97 ans
- Odette Guilhot, née Charbonnier, dans sa 95e année
- Yvonne Morel, née Goutte, 90 ans
- Maurice Roussel, 83 ans
- Françoise Roussel, née Anglade, 83 ans
- Claude Boiret, 58 ans
- Raymond Tournaire, 86 ans
- Fouad Al Bassitt, 100 ans
- Renée Bonnemoy née Constant, 87 ans
- Leny Marques, 35 ans
- Gaston Dalmas, 85 ans
- Charles Tardy, 81 ans
- Florian Bajrami, 21 ans
- Pascal Bureau, 63 ans
- Edithe Cartoux née Frintz, 92 ans
- Marie-Josèphe Lefort née Martin, 82 ans
- René Pulby, 93 ans
- Simonne Labbe née Thibaud, 79 ans
- Huguette Constantin, dans sa 100e année
- Michel Peronin, 93 ans

COMPAINS

- Patricia Pireyre

COURNON-D'AUVERGNE

- Nicolle Medina, dans sa 93e année
- Robert Ouvry
- Robert Guillaumond, 82 ans
- Hervé Clément, dans sa 61e année

CULHAT

- Jean-Michel Berton, dans sa 76e année

GOUTTIÈRES

- André Serange, 88 ans

HERMENT

- Marguerite Lardy, née Giraudon, dans sa 91e année

ISSOIRE

- Gabrielle Beilhe, 94 ans
- Lucien Gelinard, 96 ans
- Robert Rigoulet, dans sa 95e année
- Roger Sciauvaud, 71 ans
- Robert Mahieu
- Claude Thavaud, née Armoiry, 85 ans

LACHAUX

- Lucien Bargoin

LA CROUZILLE

- Gérard Thévenet, 94 ans

LA MOUTADE

- Éliane Mosnier

LA SAUVETAT

- Roger Chantelot, dans sa 76e année

LE CENDRE

- Daniel Lebriez, 81 ans

LE MONT-DORE

- Hélène Chanonat, 97 ans

LEMPDES

- Raymonde Morin, née Bal, dans sa 100e année

MADRIAT

- Marie-Thérèse Pelissier, née Amarger, 99 ans

MANZAT

- Annick Knipping, née Rance

MESSEIX

- Jean-Marie Fabre, 58 ans

MOZAC

- Bernard de Marchi, 75 ans

OLLIERGUES

- Damiantino Leal, 82 ans

ACCUEIL AUVERGNE
FUNÉRAIRE
24/7 Permanence décès
Beaumont 04 73 27 20 00
Issoire 04 73 55 06 52
Cébazat 04 73 14 16 14
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

ORCINES

- Dominique Mennessier, dans sa 74e année

PESCHADOIRES

- Christiane Grissolange, dans sa 89e année
- Andrée Ramos-Celma, née Mazeaud, 95 ans

PONT-DU-CHÂTEAU

- Micheline Jaffeux, née Tournadre, dans sa 98e année

PUY-GUILLAUME

- Roger Humbert

RIOM

- Ginette Astaix, 87 ans

ROCHEFORT-MONTAGNE

- Max Nazon, 74 ans

ROMAGNAT

- Pierrette Dhumes, née Schwadrohn, 90 ans
- Mauricette Ferrie, née Brosson

ROYAT

- Margaux Farret, 40 ans

SAINT-AVIT-D'AUVERGNE

- Alain Boyer, 76 ans

SAINT-BEAUZIRE

- Christian Poniecki

SAINT-GEORGES-DE-MONS

- Ginette Prod'homme

SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE

- Louis Guenan, 82 ans

SAINT-GERVAZY

- Michel Roux, 78 ans

SAINT-HILAIRE-PRÈS-PIONSAT

- Colette Marsic, née Mathivet, 82 ans

SAINT-JEAN-D'HEURS

- Josette Deshollières, née Rochias, 94 ans

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE

- Maurice Pironin

Services Funéraires de la Limagne
Jérôme LAFARGE
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE
CONTRATS OBSÈQUES
24/24 H & 7/7 J
25 rue de limpentine
63190 Lezoux
04 73 78 80 06
www.pompesfunebreslimagne.fr

SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX

- Frédéric Tournaire, 57 ans

SAUVAGNAT-PRÈS-HERMENT

- Roger Legoy, 85 ans

SAVENNES

- Gabriel Vedel,

THIERS

- Edmond Futin
- Lucette Raynaud, 95 ans
- Esther Chatelet, née Barnerias

TOURZEL-RONZIÈRES

- Michel Lebedeff, 69 ans

VIC-LE-COMTE

- Ida Chissac, née Dal-Mas, 93 ans

VIVEROLS

- Andréa Tavernier

VOLVIC

- Jean-Pierre Imbert
- Yvette Bourdarot, née paquet, 97 ans

YOUX

- Gérard Thévenet

MAISON DABRIGEON
DEPUIS 1950
POMPES FUNÈBRES
ROUSSET
PONTAUMUR
2, avenue du Marronnier
PONTGIBAUD
Place de la République
24/7 04 73 79 76 46
SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
redaction@semeur.com

Finances - « Clermont Massif central 2028 » épinglée par la chambre régionale des comptes

CLERMONT-FERRAND - La chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de l'association « Clermont Massif central 2028 » pour les exercices 2021 à 2024. Ses conclusions montrent certaines dérives, même après sa dissolution.



Effervescences était l'une des initiatives proposées - © Ville de Clermont-Ferrand.

Cela aurait pu être une belle opportunité pour Clermont d'obtenir le label européen « Capitale européenne de la culture 2028 », mais ce n'est plus qu'une chimère. Un projet de candidature porté depuis 2015 mais avorté et qui maintenant se voit entaché par la remise d'un rapport rendu public par la chambre régionale des comptes. Dans son viseur ? Les comptes et la gestion de l'association *Clermont Massif central 2028,* créée spécifiquement en 2020 par décision du conseil municipal afin de porter cette candidature, pour les exercices 2021 à 2024. Cette candidature aura coûté au total près de 7 millions € dont 140 000 € de frais professionnels du directeur, Patrice Chazottes. Ceux-ci « se sont élevés en moyenne à 3 500 € par mois avec des montants de 6 500 € relevés à raison de diverses et multiples dépenses de restauration, d'hébergement et de transport, pour lui-même ou quelques interlocuteurs et partenaires invités. Ce niveau de dépenses a perduré jusqu'en avril 2024, alors que la candidature de Clermont-Ferrand avait été écartée le 13 décembre 2023 et que l'avenir de l'association s'en trouvait de ce fait scellé », cite le rapport de la chambre régionale des comptes. Des révélations dont l'ancien maire de Clermont, Olivier Bianchi, se dit « surpris ». « Ce qui m'a choqué, c'est l'usage abusif des financements publics du directeur. La facture en boîte de nuit n'est pas acceptable. » Toujours selon ce rapport, sur les 5,7 millions € de recettes perçues entre 2021 et 2024, entre 75 et 95 % provenaient de subventions publiques. La Ville de Clermont a versé 2,8 millions € et la Métropole 1,3 million. La part du financement privé, elle, n'a « pas dépassé 6 % ».

Sont aussi évoqués des dépassements mensuels du plafond de la carte bleue de l'association fixé à 1 600 €. Ils se sont poursuivis malgré les alertes répétées et surtout bien après la dissolution de l'association, en juillet 2024. « Jamais nous n'avons reçu une quelconque alerte et donc n'étant pas au courant de ces choses-là, c'est difficile d'y mettre fin. Je vois bien l'usage politicien que le maire actuel veut faire de cette affaire. Il faudrait peut-être que maintenant qu'il s'occupe de la ville », assène Olivier Bianchi.

Un dépôt de plainte non exclu par la Ville et la Métropole

Destinataire de ce rapport, le maire de Clermont Julien Bony a saisi le procureur de la République au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale. Cela afin de pouvoir faire toute la lumière sur cette affaire et définir les qualificatifs requis pour un éventuel dépôt de plainte. « On ne peut pas rester spectateur comme si rien de grave ne s'était passé et ne rien tenter pour essayer de récupérer les sommes d'argent public dépensées de façon indue. Je n'accuse personne. Ce que je veux, c'est que l'on puisse remonter jusqu'au responsable », insiste-t-il.

Au-delà des frais engendrés, c'est l'ensemble du pilotage de l'association que la chambre régionale des comptes met en cause, avec un conseil d'administration qui n'a pas joué son rôle et auquel la présidente n'a siégé que le jour de son élection. « Si les choses étaient décidées en conseil d'administration, on n'aurait pas assisté aujourd'hui à de telles dérives. Je ne peux pas croire que collectivement, tout le monde a fermé les yeux et que personne n'était au courant », avance Julien Bony. Il est également noté que « durant la première année d'existence de l'association, les instances de décision et de direction étaient étroitement liées, voire dépendantes, de celles de la commune et de la Métropole de Clermont-Ferrand ». Durant la première année, la présidence de l'association était exercée par le maire de l'époque Olivier Bianchi après avoir été confiée à l'autrice Cécile Coulon pour « éviter toute ambiguïté ».

Des affirmations que réfute en bloc Olivier Bianchi via une réponse de 17 pages adressée à la chambre régionale des comptes : « Cet écrit apporte un peu de nuance à ce constat et démontre que le fait que cette association ait été un paravent de la mairie est faux. Je me tiendrai évidemment à la disposition de la justice ».

Hervé Prononce, président de la Métropole était aussi destinataire de ce rapport : « Deux choses sont choquantes. Les frais personnels de Patrice Chazottes qui s'élèvent à 140 000 € et le recours à des bureaux d'études pour faire des études qui ont coûté 1 million € ». Le rapport rendu par la chambre régionale des comptes a été évoqué lors du conseil métropolitain du 26 juin. Étant arrivé trop tardivement, celui n'a pu être abordé au conseil municipal clermontois du 19 juin, mais le sera au prochain. Pour l'heure, Hervé Prononce proposera des pistes au bureau métropolitain réuni aujourd'hui afin de décider d'un dépôt de plainte et contre qui.

Ludivine BOURDUGE

Métropole - Des finances dans le rouge

CLERMONT-FERRAND - Parmi les sujets à l'ordre du jour du dernier conseil métropolitain, vendredi 26 juin, il a été largement question de l'examen du rapport financier et du compte financier unique 2025. En deux ans, la dette a bondi de 260 millions d'€ et la capacité de désendettement dépasse désormais le seuil d'alerte.

L'exécutif métropolitain ne cache pas son inquiétude face à l'état financier de la collectivité jugé « très préoccupant ». Et il y a de quoi ne pas être véritablement serein puisque la dette est passée de 476 millions € à 734 millions € en deux ans, soit une augmentation de près de 260 millions €. « Il ne m'appartient pas de porter un jugement sur l'action d'Hervé Prononce lorsqu'il était vice-président aux finances. Aujourd'hui, je m'inscris dans une majorité, mais une majorité qui est en rupture parce qu'on ne peut pas continuer comme ça », indique Julien Bony, maire de Clermont et 1er vice-président à Clermont Auvergne Métropole.

En ce qui concerne l'année 2025, les investissements s'élèvent à 280 millions €, un niveau jamais atteint, en partie financés par des emprunts à hauteur de 187 millions €. « Il va falloir consacrer ce mandat à désendetter la collectivité tout en continuant d'investir, parce qu'il n'est pas question de mettre l'investissement à zéro. On a des chantiers colossaux à mettre en œuvre tant au niveau de Clermont que des communes de la Métropole. Il y a du retard car les investissements se sont trop concentrés sur trois projets colossaux : la bibliothèque, le grand stade et InspiRe. On ne peut pas demander aux contribuables de payer l'addition », soulève Julien Bony. « La Métropole est très endettée, je ne le nie pas, mais il y a des réalisations en face. Il ne faut pas oublier que j'ai milité et que j'étais contre la construction du grand stade, tient à rappeler Hervé Prononce, président de la Métropole. Je ne l'ai pas voté, mais on est 21 autour de la table. »

Des investissements conséquents responsables de l'endettement

Autre indicateur jugé préoccupant : la capacité de désendettement du budget principal atteint désormais 14 ans, alors que le seuil d'alerte est fixé à 12 ans. En se basant sur les projections pluriannuelles présentées par l'exécutif, il ne serait pas exclu que cet indicateur poursuive sa course jusqu'à 28 ans si la trajectoire actuelle continuait ainsi. Par ailleurs, l'épargne brute de la collectivité a réduit comme peau de chagrin en passant de 44 à 36 millions € en un an, due à une progression des dépenses de fonctionnement de 5 %, contre seulement 1 % pour les recettes. Une hausse de l'endettement liée à plusieurs investissements majeurs réalisés durant ces dernières années comme InspiRe.



Le conseil métropolitain a étudié le rapport financier et du compte financier unique 2025.

L'exécutif s'inscrit désormais dans une démarche de révision de la trajectoire financière de la Métropole. Tout d'abord avec la révision du plan pluriannuel d'investissement et la refonte du pacte financier intercommunal, présentés comme des leviers indispensables pour restaurer les marges de manœuvre budgétaires.

Pour faire des économies, le 1er vice-président métropolitain émet l'idée « de réduire la voilure sur tout le millefeuille administratif car ce n'est pas efficient et cela coûte beaucoup d'argent. Je pense par exemple au Grand Clermont qui coûte 1,5 million par an à la Métropole en fonctionnement ». Au vu de la situation financière de la collectivité, toutes les solutions sont à étudier…

L. B.

Coupe du monde - Comment les bars s'adaptent au nouveau dispositif de sécurité ?

CLERMONT-FERRAND - Suite aux incidents des 30 mai et 5 juin derniers, Anne Frackowiak-Jacobs, la préfète du Puy-de-Dôme, et Julien Bony, le maire de Clermont-Ferrand, ont mis en place un dispositif de sécurité durant la Coupe du monde. Celui-ci ne semble pas impacter les bars clermontois.

Après les échauffourées entre jeunes Clermontois et forces de l'ordre, la préfète du Puy-de-Dôme et le maire de Clermont ont décidé de prendre le problème à bras-le-corps, lundi 8 juin. Avec un but : renforcer la sécurité durant la Coupe du monde de football. Une disposition a fait hausser les sourcils des bars clermontois : la retransmission des matchs en terrasse reste autorisée, sous réserve que les écrans soient orientés vers l'intérieur de la terrasse afin d'éviter tout attroupement sur la voie publique. Pour tout débit de boissons, le Mondial de football est une date cochée des mois à l'avance, synonyme de terrasses bondées où la bière coule à flots.



Les soirs de gros matchs, les terrasses de bars clermontois affichent complet.

« Au début, cette décision nous faisait peur »

Au regard du rassemblement gigantesque qui s'était formé autour de la terrasse lors du match du PSG finale de la Ligue des champions – à l'angle de la place de Jaude et de la rue Blatin – Le Faisan doré incarnait parfaitement ce cas de figure que les autorités clermontoises souhaitaient éviter à tout prix. « Au début, cette décision nous faisait peur », reconnaît Moussa Appaire, responsable du bar Le Faisan doré. À l'origine, les bars ne pouvaient pas retransmettre les matchs sur des écrans en terrasse. Une discussion avec Julien Bony plus tard, a permis de dissiper les doutes initiaux.

Ainsi, la direction du Faisan doré a décidé d'installer une rangée de parasols inclinés autour de la terrasse afin d'empêcher les curieux de visionner le match depuis la piste piétonne et cyclable attenante. Un cordon achève de délimiter le périmètre de la terrasse. Un dispositif installé une à deux heures avant le coup d'envoi des matchs, « lourd à mettre en place ». Il n'impacte pas pour autant la fréquentation et le chiffre d'affaires du commerce.

À l'autre bout de la place de Jaude, du côté du Bell's australian pub, pas de véritable bouleversement à l'horizon non plus, en dépit des inquiétudes du départ. Une attention particulière est accordée au niveau sonore de la retransmission en terrasse et la présence nouvelle d'agents de sécurité qui resteront après la compétition. « On discute pas mal avec les autres bars et ils n'ont pas changé grand-chose à leurs habitudes », révèle Grégory Ribeyre, responsable du bar. Quant à l'affluence à la baisse, ce dernier met ça sur le dos de la canicule de la fin du mois de juin et les horaires tardifs des rencontres.

À l'instar de ses deux confrères, l'Extrême Orient dispose d'un vaste extérieur (situé sur la place du Mazet), propice aux attroupements intempestifs. Aucun changement n'est à signaler pour une enseigne qui « fait en sorte de dissiper les regroupements devant le bar », d'après les dires de la direction. Les fluctuations de l'affluence proviendraient plutôt des températures suffocantes mais aussi « de la mauvaise lecture de l'arrêté municipal par les médias qui aurait alimenté un climat anxiogène ».

En fin de compte, ces mesures de sécurité semblent avoir peu impacté l'activité des bars clermontois. Il se pourrait que la tendance se confirme jusqu'à la fin du tournoi en l'absence de fan zone ou d'écran géant à Clermont-Ferrand.

Guillaume CHAMEYRAT

Métropole en bref

Réouvertures de circulation à Cournon-d'Auvergne

Depuis le 1er juillet, la circulation est de nouveau en double sens avenue de la Liberté, entre la place de la République et la rue du Foirail et entre la rue du Foirail et l'avenue du Pont. Le tourne-à-gauche a été rétabli depuis la promenade de la Libération vers le quartier du Lac. Ces modifications s'accompagnent d'une adaptation de la signalisation et d'un recalage complet du fonctionnement des carrefours à feux. Ces évolutions résultent d'un travail conduit par la Ville de Cournon-d'Auvergne, le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole afin d'adapter certaines dispositions du projet InspiRe.

Saison estivale lancée dans les cinq piscines de la Métropole

Jusqu'au 31 août, le stade nautique Pierre-de-Coubertin et la piscine Jacques-Magnier à Clermont-Ferrand, le centre aquatique Les Hautes-Roches à Chamalières, les piscines Androsace à Cournon-d'Auvergne et Marcel-Boubat à Lempdes passent en mode été. Elles proposent un panel d'activités, entre animations ludiques, sessions sportives ou cinéma en plein air, à un prix réduit de 2 €. Informations et renseignements sur le site www.clermontmetropole.eu ou directement dans la piscine concernée.



Circulation - Les 30 premières minutes de parking deviennent gratuites



La municipalité met en place la gratuité pour les trente premières minutes de stationnement.

Depuis le 1er juillet, les automobilistes ont désormais droit à une demi-heure de stationnement gratuite dans les rues payantes de Clermont-Ferrand. Cette mesure s'applique une fois par jour et par véhicule, quelle que soit la zone de stationnement concernée.

Pour en bénéficier, les usagers doivent utiliser la nouvelle application PayByPhone. Après avoir téléchargé l'application, soit en scannant le QR Code affiché sur les horodateurs, soit directement depuis leur smartphone, ils peuvent activer leur stationnement en quelques clics et profiter automatiquement des 30 premières minutes offertes. L'application permet également de prolonger ou d'interrompre son stationnement à distance.

Avec cette mesure, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite favoriser les déplacements de courte durée. « C'est d'abord un engagement de campagne que nous tenons », avance Julien Bony. Le maire de Clermont-Ferrand poursuit un autre but : dynamiser le commerce de proximité. « Il s'agit pour nous de soutenir l'activité commerciale en permettant à tous de stationner facilement en ville pour faire ses courses », justifie-t-il. Les automobilistes qui préfèrent régler directement aux horodateurs actuels peuvent toujours le faire, en espèces ou par carte bancaire. Ils devront toutefois s'acquitter d'un montant minimum de 0,50 € pour bénéficier de la demi-heure gratuite. La Ville précise que ces horodateurs seront progressivement remplacés afin de permettre l'accès à cette gratuité sans paiement préalable.

Festival - Volcadiva accueille cinq jeunes talents lyriques prometteurs

« Tous les étés, dans le cadre du Théâtre du casino de Royat-Chamalières, à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand, le Festival Volcadiva mise toujours sur la même recette : une semaine de concerts quotidiens, la mise en lumière de jeunes talents aux carrières prometteuses, et le choix de programmes courts (une heure) mettant en avant un répertoire varié et toujours riche de savoureuses surprises ». Voilà comment nous pouvons qualifier le festival dans sa 29e année. Cette introduction émanant du journaliste Pierre Geraudie convient tout à fait à la nouvelle équipe organisatrice qui met un point d'honneur à maintenir ce haut niveau de programmation. Ainsi le festival accueille cette année la mezzo-soprano Nutsa Zakaidze, le baryton-basse Alexander Baldo, la soprano Eunsoo Lee, la soprano Thaïs Raï-Westphal et le ténor Jean Miannay. Des chanteurs à la personnalité vocale indéniable soutenus par leurs indispensables complices : les pianistes. Virtuoses, toujours à l'écoute de leur partenaire, ils font montre d'une technique hors pair aussi bien dans l'accompagnement que dans l'interprétation de morceaux en solo. Cette programmation de qualité est proposée jusqu'au 5 juillet, à partir de 21h. Ouverture des portes du théâtre à 20h30. Le dimanche 5 juillet, le concert sera à 17h. Ouverture des portes à 16h30.

L'association *Volcadiva* sait pouvoir compter sur les conseils avisés de son conseiller artistique : Bernard Boucheix, sur l'implication de la Ville de Chamalières, du Casino de Royat-Chamalières, et sur ses adhérents qui par leur présence assurent la continuité du festival dans une ambiance amicale et chaleureuse. N'hésitez pas à vous adresser à eux pour tous renseignements, toutes questions ou toutes suggestions pouvant améliorer cette proposition d'évasion que Volcadiva propose chaque année. Bon festival de la part des membres de l'association *Volcadiva* !



© « Volcadiva ».

Le programme de fin de semaine : 3 juillet, à 21h : Eunsoo Lee (soprano coréenne) et JiHun Hong (pianiste coréenne) ; 4 juillet, à 21h : Thaïs Raï-Westphal (soprano française) et Fanyu Zeng (pianiste chinois). 5 juillet, à 17h : Jean Miannay (ténor français) et Ayaka Niwano (pianiste japonaise). Entrée unique : 15 €, forfait 3 soirées : 36 €. Renseignements : mairie de Chamalières au 04.73.19.57.57.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Hebdo

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :

SEMEUR HEBDO

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LE SEMEUR HEBDO, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Semeur Hebdo

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

Paroisse Sainte-Anne de Montjuzet

Horaires des célébrations. Samedi 4 juillet, à10h30, baptême d'Ilyana à Sainte-Thérèse.

Une seule messe ce week-end pour se rassembler autour du Père Gibert avant son départ à la retraite.

Dimanche 5 à 11h à Sainte-Thérèse. À l'issue de la messe, apéritif suivi, pour les personnes inscrites, d'un barbecue dans les jardins de l'église Sainte-Thérèse.

Chamalières

Bourse-exposition de « Philapostel Auvergne ». L'association philatélique organise sa bourse-exposition annuelle les samedi 4 et dimanche 5 juillet de 9h à 18h à l'Espace Simone-Veil de Chamalières, situé 1 avenue Valéry-Giscard-d'Estaing.

Association loi 1901, *Philapostel Auvergne* a été créée en 1984 par des postiers passionnés de philatélie. Initialement composée de postiers et de télécommuniquants, l'association s'est progressivement ouverte à l'ensemble des philatélistes ainsi qu'aux amateurs de collections diverses, tout en conservant un lien privilégié avec La Poste. Présente à Chamalières depuis près de 20 ans, elle bénéficie d'un local mis à disposition par la municipalité à la maison des associations, où se tiennent ses réunions mensuelles, le troisième samedi de chaque mois.

Cette bourse sera l'occasion de rencontrer des négociants, principalement auvergnats, spécialisés en philatélie, cartes postales, vieux papiers et autres objets de collection.

L'exposition présentera également des compositions réalisées par les adhérents de l'association, installées sur panneaux (demeures inspirées : vagabondage littéraire en cartes postales ; la première guerre en cartes postales ; fiscalité sur les vélocipèdes de 1893 à 1958) et bien d'autres surprises attendront les visiteurs.

Beaumont - Les jeunes élus ont rendu leur écharpe



Dernière photo pour les jeunes du CME en compagnie des élus beaumontois et des agents communaux – © Ville de Beaumont.

Alors que la fin de l'année scolaire se profile à l'horizon, les élus du conseil municipal des enfants (promotion 2025-2026) viennent d'achever leur mandat le 24 juin à l'occasion d'une dernière réunion qui s'est tenue en présence du Maire dans la salle des Assemblées de l'hôtel de ville. Des sourires, de l'émotion et un petit pincement au cœur aussi au moment d'achever leur premier mandat public et de rendre leur écharpe tricolore. Les jeunes élus du conseil municipal de Beaumont ont assisté à leur dernière réunion le 24 juin en présence de Jean-François Viguès, maire et de Tilio Thomas, conseiller municipal délégué Vie citoyenne et Jeunesse, élu référent du CME.

Au cours de cette ultime séance, animée par Ninon Malet, animateur jeunesse à la Ville, les enfants et les élus ont dressé le bilan de leur action. Avec une réunion mensuelle en mairie depuis l'automne, les 24 conseillers ont planché sur de nombreux sujets. Parmi les projets portés, on retiendra leur étude de l'Espace Naturel Sensible de la forêt de la Châtaigneraie, la découverte d'un service public avec la visite de la caserne des sapeurs-pompiers d'Aubière, la participation aux fêtes et cérémonies publiques, le travail de mémoire sur les commémorations ou encore celui effectué sur les symboles de la République.

Thomas, le maire junior, a visiblement apprécié ces actions réalisées au profit de l'intérêt général. « C'était très bien. Nous avons fait beaucoup de choses. On s'est entraidés, un vrai travail d'équipe ». Même son de cloche pour la toute jeune Esther qui a « aimé partager des choses de manière collective ».

Jean-François Viguès a, pour sa part, chaleureusement remercié les jeunes élus pour leur travail et leur présence aux cérémonies, avant de les inciter à poursuivre leur engagement. « Certains d'entre vous vont rentrer au collège lors de la rentrée prochaine. N'hésitez pas à voter et à candidater auprès du conseil départemental des jeunes », a souligné le maire de Beaumont.

Même tonalité pour Tilio Thomas qui a salué la fraîcheur de ce premier engagement. « Vous avez essayé de faire vivre vos idées. Vous pouvez être fiers de cela, surtout à votre âge. Gardez cette appétence pour le débat et cette volonté de faire entendre votre voix. Je pense que vous avez compris que votre voix pouvait servir à quelque chose ».

La matinée s'est poursuivie par le visionnage d'un petit film relatant les principaux moments de leur mandat. Les enfants du CME ont ensuite posé pour la photo souvenir avant de partager le verre de l'amitié et un goûter en compagnie de leurs parents et des élus beaumontois.

Beaumont - Les agents de la Ville brillent au tournoi de solidarité



Les agents municipaux se sont hissés jusqu'en demi-finale – © Ville de Beaumont.

Seize équipes, du soleil, une bonne ambiance et une belle cause en toile de fond ! Il n'en fallait pas plus pour que le 19e Tournoi de solidarité affiche une jolie réussite. L'édition 2026, organisée de main de maître par l'Entreprise Électrique, a réuni plus de 500 personnes au complexe municipal de l'Artière, à Beaumont, dans une ambiance où se mêlait sport, musique et bonne humeur.

Parmi les équipes engagées, rassemblant collectivités, organismes publics et entreprises privées, figurait une formation composée par des agents de la mairie de Beaumont. Coachée par Thomas Augustin, l'équipe s'est hissée jusqu'en demi-finale du tournoi, ne baissant pavillon que devant Saint-Flour lors d'une séance de tirs au but indécise. Cette belle prestation a été saluée par le maire Jean-François Viguès, présent sur place avec plusieurs membres de son équipe municipale.

Rappelons que ce tournoi est destiné à récolter un maximum de dons afin de venir en aide au jeune Léo et à sa famille, avec pour objectif d'acheter un fauteuil plus ergonomique mais aussi en participant à l'aménagement extérieur de la maison familiale.

Saint-Genès - Le rugby-club toujours en quête de victoires et d'esprit sportif



Assemblée générale : B. Rigard, F. Cissoire, E. Hayma, J.-P. Babault, C. Vial, C. Raynaud, D. Caissier – © B. B.

C'est dans la toute nouvelle salle de convivialité de la maison des sports et des loisirs que le rugby-club a tenu son assemblée générale, la semaine dernière. Cette salle est réservée en priorité au rugby-club et à l'AS Football. Les deux clubs jouissent ainsi d'une buvette, de vestiaires, de douches.

Durant la saison de trêve de ces deux associations, toute association délivrant une demande en mairie pourra profiter de ce lieu.

En présence des adhérents et joueurs, des entraîneurs, des arbitres, des responsables départementaux, les représentants des municipalités d'Aydat, Ceyrat et Chanonat, de Fabienne Cissoire-Gouttebessis, présidente de l'*Office champanellois*, de Christophe Vial, maire et d'Éric Hayma, adjoint, les présidents du rugby-club Jean-Pierre Babault et Dominique Caissier ont tracé le bilan moral, la bonne « tenue » des joueurs et des dirigeants lors des déplacements, la présence efficace des bénévoles, les situations sportives de leurs équipes. Benoît Rigard responsable de l'école de rugby annonce le chiffre de 118 licenciés de U6 à U14, deux filles font partie des U10. Christelle Raynaud a ensuite détaillé les besoins financiers du club en précisant que les plus grosses dépenses se situent au niveau des déplacements. Les principales rentrées proviennent des buvettes lors des matchs, des subventions municipales et départementales, des sponsors, des adhésions.



Public nombreux à l'assemblée générale du Rugby.

Les supporters sont de plus en plus nombreux à soutenir et à suivre l'évolution des équipes, dans l'espoir de finir l'année sur le podium, si la canicule le permet. Une convention est passée avec l'ASM pour pouvoir jouer l'hiver sur son terrain.

Informations diverses de l'année écoulée : l'école de rugby est intervenue pour plusieurs séances à l'école du bourg ; la labellisation du club est en cours de renouvellement ; le club est en liaison avec le club de Dômes-Sioule pour les équipes de jeunes ; il est projeté de mettre en place une équipe féminine U18 ; le club fêtera ses 50 ans d'existence en 2027.

Saint-Genès-Champanelle - Journée de restitution de travail scolaire



Partenaires, organisateurs, financiers pour la journée de restitution du SMVVA – © Béatrice Boudet.

Récemment, 24 classes de 14 écoles avec 525 élèves de la petite section au cours moyen 2e année, d'Aydat, Chanonat, Chauriat, La Roche-Blanche, Le Crest, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Pérignat-sur-Allier, Saint-Maurice-ès-Allier, Saint-Saturnin, Sallèdes, Vic-le-Comte et Yronde-et-Buron, se sont retrouvées au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Theix.

Le Syndicat mixte des vallées de la Veyre et de l'Auzon organise cette journée afin de permettre à ces écoliers et leurs enseignants d'échanger autour de leur travail de l'année sur le thème d'un programme prédéfini comprenant cinq thématiques : eau et biodiversité, l'eau sur notre territoire, agro-environnement, stop aux pollutions de l'eau, du grain au pain bio local (lien entre eau, alimentation, biodiversité et santé).

Durant cette journée de vendredi, accompagnés de leurs enseignants et accompagnateurs, les enfants ont joué, lu, observé, valorisé, commenté les différentes productions réalisées dans les classes durant l'année, sous forme de maquettes, jeux, livres, créations artistiques, chansons, affiches. Ces réalisations sont l'aboutissement d'un travail pédagogique mené avec l'intervention d'animateurs du CPIE et de personnel du SMVVA, sur plusieurs séquences.

Cette journée aura aussi permis aux enfants et accompagnateurs de profiter du cadre verdoyant du CPIE, de partager le repas tiré du sac et de participer à la réalisation d'une production de Land Art géante.

Pour marquer l'événement, le verre de l'amitié a rassemblé les partenaires : représentants de l'éducation nationale, élus des communes du territoire, représentants du CPIE, administrateurs, directeur, animateurs, adhérents, partenaires techniques et financiers du SMVVA, élus et agents du SMVVA.

Samedi, les enfants pouvaient visiter l'exposition en compagnie de leurs parents et amis.



Visite des différentes réalisations produites par les classes.

Saint-Genès-Champanelle - L'art issu de la créativité d'amateurs, en mairie



Vernissage de l'exposition « Regards d'artistes sur l'Auvergne-Rhône-Alpes » – © B. B.

C'est en présence de Nadine Imbaud et Daniel Brunaud, dirigeants de l'*Office régional d'action culturelle de liaisons et d'échanges*, l'Oracle, d'élus et d'invités, que, samedi dernier, dans la salle des mariages de la mairie, Stéphanie Molinier, conseillère déléguée à l'attractivité et à l'animation du territoire a accueilli les artistes ayant participé à l'exposition « Regards d'artistes sur l'Auvergne-Rhône-Alpes ». Une difficile sélection, choix ardu parmi ces chefs-d'œuvre, a été nécessaire après la grande exposition chamaliéroise. Les différentes œuvres, aquarelle, huiles, pastel, photographies, acrylique, terre cuite sigilée, ont, à sa suite, été réparties et exposées dans les salles municipales de différentes communes dites rurales et partenaires de l'évènement, afin d'amener l'art au plus près de tout un chacun.

Ces artistes sont tous amateurs, adhérents à l'Oracle, et certains sont encore à la recherche leur voie vers un style défini. Lors du vernissage de l'exposition, Christiane Gloaguen, de Beaumont et Stoltz Catherine, de Chamalières ont témoigné de leur travail de l'utilisation du matériel, du regard du public et de l'évolution de leur art. Nadine Imbaud, présidente de *Bas'Art*, association de dessin et peinture, sise à l'ancienne école de Laschamps a assisté à cette inauguration et invite les artistes amateurs à participer aux stages prévus, au cours du deuxième semestre.

Les neuf artistes amateurs qui ont exposé deux ou trois œuvres chacun, à la mairie de Saint-Genès, dans la salle des mariages, le couloir et l'accueil de la mairie : Nadine Benito de Landogne, Xavier Besson de Châtel-Guyon, Annie Cholet et Annie Taurant (*Les peintres Beaumontois*), Christiane Gloaguen, de Beaumont, Christine Mesme-Trapon, de Manzat, Martine Phalipaud, de Ceyrat, Jean Sauve et Stoltz Catherine, de Chamalières.

L'exposition, gratuite, est ouverte aux horaires du secrétariat de mairie, jusqu'au 17 juillet.

Saint-Genès - Inauguration du Pôle de Services Rejalet à Theix



Invitée et initiateurs du projet du Pôle de services du Rejalet à Theix – © B. B.

Un cadre idéal, entouré de verdure et situé non loin d'un grand axe routier, le Pôle de Services Rejalet de Theix répond à un besoin de proximité avec la population et lui procure un avantage certain, dans un lieu situé en dehors des grandes agglomérations.
Ce nouveau lieu de service regroupe actuellement à l'étage, la micro-crèche Les Mini-Volcans pouvant accueillir jusqu'à 14 enfants, le Pôle Sant'Theix avec quatre dentistes, le magasin des Producteurs des Dômes en sous-sol pour faciliter l'accueil de la clientèle et des livraisons.
C'est pour exprimer la grande satisfaction d'avoir contribué à la création, de manière collective, d'une telle structure, qu'Audrey Jacob, les docteurs Pauline Chambon et François-Marie Dutour, initiateurs du projet et associés de la SAS Rejalet, Société par Actions Simplifiée, ont accueilli Anne Frackowiak-Jacobs, préfète du Puy-de-Dôme, Jean-Paul Vicat, secrétaire général de la préfecture du Puy, Christophe Vial, maire de Saint-Genès-Champanelle, Philippe Gérard représentant de la CAF, les architectes, les membres du bureau d'études, les artisans, les producteurs associés et leur présidente Manon Guy, les élus locaux, le Crédit Agricole et les financeurs.
Ce bâtiment inauguré officiellement ce jour, situé à proximité d'une pharmacie et d'une maison médicale, répond aux critères de respect de l'environnement : redonner vie à l'existant d'une ancienne friche industrielle, tout en maîtrisant l'isolation, la réalisation des sols, la récupération des eaux pluviales. L'installation de panneaux photovoltaïques est envisagée.
Après la visite des locaux, certains en attente d'occupants, personnel médical, dermatologue… porteurs de projets, par exemple, les producteurs locaux ont présenté un buffet composé de leurs produits.

Saint-Genès-Champanelle - « Espoir et Solidarité » : des dons pour Madagascar

L'association *Espoir et Solidarité*, créée en 1996, œuvre dans la durée auprès d'associations humanitaires. Chaque manifestation, chaque concert, chaque spectacle, apportent leur lot de dons. Ces sommes collectées sont, une fois par an, reversées pour améliorer le quotidien d'enfants en situation de précarité, depuis plusieurs années déjà, notamment à Madagascar.
Jeudi dernier, dans la salle des mariages de la mairie, Claudine Darrigrand, présidente d'*Espoir et Solidarité*, a remis un chèque de 1 500 € à Élisabeth Perrin, représentante de l'orphelinat Aïna, en présence d'adhérents d'*Espoir et Solidarité*, d'élus et de Christophe Vial, maire. La somme de 1 000 € est transmise à Maïssara pour la réfection de l'école de Mahajanga.
Ces sommes pour Aïna, *Enfance et Avenir*, « fournisseur d'avenir aux enfants de Madagascar » depuis 2005, vont pouvoir soutenir actions et accueil humanitaires, dans un orphelinat, pour les enfants défavorisés, orphelins, abandonnés et leur donner une chance de vivre dans la dignité, à Malaza, Madagascar.



Remise de dons par Espoir et Solidarité – © B. B.

Pour Maïssara d'*Ocre Rouge*, cette somme permet de reconstruire l'école qui a subi des dégâts après un récent cyclone, de contribuer à l'organisation d'un voyage scolaire, de permettre à des enfants de passer le certificat d'études et d'envisager leur avenir.

Saint-Genès - Découvrir l'Auvergne à vélo, au départ de Laschamps

Voyager au cœur de l'Auvergne, pédaler sans se soucier des contraintes : du vendredi 19 au dimanche 21 juin, une itinérance à vélo a accueilli plus de 1 000 participants venus de toutes régions et même de l'étranger, pour découvrir l'Auvergne. Cette manifestation nommée Vél'Auvergne, qui permet de découvrir les diversités des paysages, est organisée pour la deuxième année, par la section cyclo du Foyer rural de Blanzat, en partenariat avec le Parc des Volcans d'Auvergne.
Les cyclistes venus s'inscrire jeudi après-midi sur le point de départ, à l'Archipel Volcans à Laschamps ont trouvé des lieux d'hébergements dans les gîtes ou les campings du secteur. Le départ, au gré de leurs envies s'échelonnait dans la matinée de vendredi pour traverser les routes balisées du Parc des Volcans pour se diriger vers Le Lioran, lieu d'hébergement, après avoir parcouru entre 130 à 200 km. Des produits locaux et autres spécialités locales, des points de ravitaillement, sont proposés le long du trajet, tout en respectant la charte éco responsable, la gestion des déchets, et permettant de réduire autant que possible l'impact de l'évènement sur le milieu naturel.
Pas de gagnants, pas de perdants, chaque participant roule au rythme qui lui convient sur le tracé proposé par une équipe de 15 bénévoles et des 150 personnes présentes sur le parcours pour assurer le bon déroulement de cette escapade auvergnate.
Lors des inscriptions, de 14h à 19h sur l'espace verdoyant de l'Archipel Volcans à Laschamps, se déroulaient le village des partenaires et le retrait des dossards.
Une convention entre le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, avec le directeur Baptiste Deguin et Vél'Auvergne et ses dirigeants a été signé et un don de 1 500 € a été remis, par les dirigeants de Vél'Auvergne au *Bonheur des Petits Guerriers*, représenté par l'animatrice de l'association.
Le *Bonheur des Petits Guerriers* est une association qui s'engage depuis 2022 à apporter joie et réconfort aux enfants hospitalisés du Centre Médical Infantile de Romagnat. Vél'Auvergne participe à donner à ces enfants des moments d'évasion autour d'ateliers concernant le monde du vélo et adaptés à leur situation.



Remise du chèque de Vél'Auvergne à l'association « Le Bonheur des Petits Guerriers » – © B. B.



Parc des Volcans, Vél'Auvergne, et « Bonheur des petits Guerriers », à Laschamps pour signer la convention

Saint-Genès - Une fête et des récompenses dans la section basket

Le dernier vendredi de juin, au gymnase de Saint-Genès-Champanelle, la section basket de l'*Amicale champanelloise* célébrait sa fête de fin de saison. Toutes les équipes, des plus jeunes aux adultes, parents et coachs, étaient présents pour participer à cet évènement clôturant une saison de matchs, de tournois et de plateaux à domicile et en extérieur.
Dominique, président de l'*Amicale champanelloise* et entraîneur d'équipes de jeunes, a organisé cette fête de façon ludique avec son savoir-faire reconnu dans tout le département. C'était un vrai parc d'attractions où différents jeux ont permis à tous, joueurs, famille, coachs, de passer un excellent moment de partage et de bonne humeur. De nombreux bénévoles et de participants ont contribué à l'installation et au rangement du matériel.
Et c'est autour du verre de l'amitié offert à tous que les décisions et les engagements futurs pourront à nouveau créer les moments sportifs, l'année à venir. À savoir : les inscriptions auront lieu au forum des associations en septembre, à la Maison des associations. En marge de cet événement, la responsable de la section basket, Claudine, se voyait remettre une médaille d'argent de la fédération française de basket pour son engagement et sa longévité au service de la balle orange. Une récompense bien méritée. Enfin Victor, joueur U15, s'est vu remettre son diplôme d'arbitre départemental à l'issue de sa formation suivie avec assiduité cette saison.

St-Genès - « Crescendo », association pour tous ceux qui aiment la musique

À Champagnac, l'association de musique *Crescendo*, créée en 2023, avance à petits pas sur la piste d'un avenir bien tracé. Lors de son assemblée générale, vendredi soir, dans la salle de l'ancienne école de Fontfreyde, Cécile Mignard, présidente de *Crescendo* a remercié la municipalité pour la mise à disposition des salles, à Fontfreyde et dans la maison des associations, ainsi que pour les subventions. Elle a également salué Fabienne Cissoire-Gouttebessis, présidente de l'*Office champanellois* pour sa présence.
Le bilan est positif : 568 cours ont été dispensés par cinq professeurs, la mise en place des horaires de cours se régularise, l'intérêt pour les cours de batterie et de piano évolue positivement. Il suffit maintenant de grossir le nombre d'inscrits par cours et de fidéliser les professeurs de musique.
Actuellement 25 enfants et deux adultes sont inscrits en éveil musical, batterie, piano et guitare. Le souhait est de créer et d'associer à l'éveil musical, les mercredis matin, une section de chant choral pour enfants, la commune ayant déjà deux chorales d'adultes, *Campanelle* et *Kor'Hom*.
Les cotisations permettent de couvrir les rémunérations des professeurs et les aides provenant des subventions couvrent ceux des frais de fonctionnement.
Les professeurs et les responsables de l'association seront présents au forum des associations, début septembre, à la maison des associations, pour expliquer leur manière de travailler et aussi pour faire un essai instrumental.
Composition du bureau : Cécile Mignard, présidente, Annie Thibault, vice-présidente ; David Coutant, secrétaire ; Michel Quantin, secrétaire adjoint ; Éric Miaille, trésorier. Nouveau : l'association *Crescendo* a la possibilité d'accueillir un nouveau professeur de guitare, disponible le jeudi soir à partir de 17h, pour donner des cours aux enfants comme aux adultes. Afin d'évaluer la faisabilité de ce projet et de pouvoir envisager son embauche, les dirigeants de l'association souhaitent connaître le nombre de personnes intéressées, dès que possible.
Renseignements et inscriptions à l'adresse : crescendo.sgc@gmail.com ou 06.78.04.07.84 (Cécile Mignard).



Assemblée générale de « Crescendo » : A. Thibault, C. Mignard, E. Miaille, F. Cissoire-Gouttebessis, M. Quantin – B. B.

Aubière - Plus de cent ans d'assiduité à l'UFA pour deux bénévoles !

Viviane Ouvrard, responsable et monitrice de l'activité gymnastique artistique, et Jacques Gibelin, responsable de l'activité Randonnée, cumulent 104 ans de bénévolat à l'*Union Fraternelle d'Aubière* (UFA), assumant avec un engagement sincère leurs différentes responsabilités. Viviane contribue depuis 1989 à l'éducation et à l'épanouissement des jeunes filles qui pratiquent la gymnastique artistique aux différents agrès (110 pratiquantes). Secrétaire de l'association, elle est également juge fédérale : « si les raisons de devenir bénévole sont sûrement multiples, pour moi c'est l'envie de redonner un peu ce que j'ai reçu dans ma jeunesse ; le partage et la transmission, l'ambiance et les actions de chacun créent une contagion positive. L'évolution de la société impose de plus en plus de contraintes dans les actions des bénévoles mais l'enthousiasme et l'énergie des enfants restent la meilleure des récompenses ».
Jacques est entré à l'UFA en 1959 pour pratiquer la gym, il n'est jamais reparti. Il demeure un des piliers de l'association. Le descriptif et le nombre de services rendus seraient trop longs à décrire en 67 ans ! Après différentes missions et fonctions, il est aujourd'hui en charge de l'activité randonnée (50 adhérents), au bureau responsable de la commission travaux et entretien



Viviane Ouvrard.



Jacques Gibelin – © UFA.

et membre du conseil d'administration. « L'UFA a grandi, l'encadrement a évolué, salariés et bénévoles cohabitent, les jeunes s'investissent mais ils » zappent « beaucoup, comment organiser la succession des cadres… J'ai toujours le plaisir de faire découvrir de nouveaux paysages, de partager des émotions, tisser des liens, même s'il est difficile aujourd'hui d'impliquer les adhérents dans la vie associative ».
Viviane et Jacques ont été honorés et reconnus par la Médaille argent de Jeunesse & Sports lors de la promotion de fin d'année 2025. Une mise à l'honneur d'une vocation bénévole avec toutes nos félicitations pour cet engagement associatif et ce chemin parcouru !
*Aujourd'hui, L'UFA créée en 1920 est une association de 660 pratiquants répartis sur près de 20 activités différentes.

Aubière - La Courstache : les inscriptions sont lancées !

Ça y est, les inscriptions pour la 10e édition de La Courstache sont ouvertes ! Après le record historique de 6 500 participants l'année dernière, on compte sur vous pour rendre cet anniversaire légendaire.
Rendez-vous le dimanche 25 octobre prochain à Aubière pour courir, marcher et faire avancer ensemble la lutte contre les cancers masculins. Une course caritative dont 100 % du montant de votre inscription est reversé pour financer des soins et du matériel médical en Auvergne. Foncez réserver votre dossard !



Aubière

Soirées estivales au Jardin pour Tous. Trois soirées seront proposées par le CCAS au Jardin pour Tous, avenue Grevenmacher, avec des épreuves ludiques pour petits et grands qui vous attendent.
Se défier tout en s'amusant ! Trois belles animations estivales, entre franche rigolade et divertissement à partager en famille. Celle du Café des Sciences est sur inscription au CCAS. Le programme : mardi 7 juillet : soirée jeux de société pour tous les âges avec la ludothèque, de 18h à 20h (entrée libre). Jeudi 16 : café des sciences avec l'association *Les petits débrouillards*. Création d'une station météo, échange autour de la transition écologique, à 18h, sur inscription au CCAS. Mardi 21 : mini-olympiades en familles, de 18h à 20h, entrée libre.
Informations : CCAS Aubière, 3e étage de la mairie, tél. 04.73.44.00.03.

Aubière - Les marchés aubiérois

Le marché dominical d'Aubière est connu dans toute la région. Avec de 150 à 200 commerçants selon la saison et une fréquentation pouvant atteindre les 8 000 visiteurs, le marché du dimanche matin est le plus attractif et le plus important du département. On y vient pour retrouver l'irremplaçable plaisir du marché de proximité mêlant saveurs, couleurs et produits authentiques et de qualité. Un petit marché se tient également le vendredi.
• Horaires : vendredi et dimanche de 8h à 12h30. Lieu : le vendredi, le marché se situe place des Ramacles. Le dimanche, le marché se tient sur la place de l'Église, place des Ramacles, square William Knox, rue Voltaire, rue Saint-Verny, square Combette, rue Charras et rue Vercingétorix. Des parkings gratuits et de proximité sont à la disposition des visiteurs, place de l'Europe, parkings du musée de la vigne et de Saint-Verny.



Place des Ramacles – © mairie d'Aubière.

Aubière - Ateliers d'initiation à l'émaillage sur lave

Perrine Brasquies est émailleuse sur lave. Elle tient un atelier avenue Jean-Moulin sous le nom « L'Atelier des Volvicoises ». Originaire de Volvic et installée à Aubière depuis près de vingt ans, cette artiste est issue d'une famille profondément liée à la pierre de lave : « mon arrière-grand-père était carrier à Volvic et possédait sa propre carrière, tandis que son père était sculpteur-graveur sur lave ». Formée à l'Imapec de Volvic, comme ses aïeux, elle a créé sa micro-entreprise l'an passé, après plusieurs années de pratique, tout en poursuivant son activité d'infirmière scolaire.
Cette année, elle a mené plusieurs projets avec des élèves d'Aubière, notamment la réalisation d'une fresque en lave émaillée avec des classes de CM pour les écoles Beaudonnat et Vercingétorix, ainsi qu'un projet « autour des volcans » avec des élèves de CP et CE1.



Plaque de numérotation émaillée.



L'émaillage, un art du feu.

Afin de faire découvrir ce savoir-faire local auquel elle est très attachée, Perrine Brasquies propose les 9 et 23 juillet, de 17h à 20h, et le 29 juillet, de 14h à 17h, des ateliers d'initiation à l'émaillage sur lave, au Carré des Arts d'Aubière. Après une présentation des différentes étapes « du volcan à l'émaillage de la lave », les participants réaliseront leur propre création sur une plaque de lave de Volvic de 15 x 15 cm dans son univers liberty revisité.
• Pratique : réservations par mail : latelierdesvolvicoises@gmail.com (places limitées). Tarif : 70 € par personne.

Aubière - Les « Apér'Aubière » de retour pour une 6e édition

La Ville d'Aubière invite habitants et visiteurs à célébrer le retour des beaux jours sur la place emblématique des Ramacles. Chaque vendredi de juillet, la 6e saison des « Apér'Aubière » promet de transformer le cœur de la ville en une scène festive et gourmande à ciel ouvert !
Devenu un rendez-vous incontournable et très populaire depuis 2021, les « Apér'Aubière » marquent officiellement le coup d'envoi de la saison estivale. Véritable trait d'union entre les générations, cet évènement mêle musique, saveurs locales et douceur de vivre.
Dès 19h30, la place des Ramacles s'anime : les commerçants locaux et une sélection de food-trucks proposent leurs spécialités pour un apéritif dînatoire convivial. À mesure que la soirée avance, l'ambiance monte d'un cran avec des concerts pop-rock et variétés qui invitent le public à la danse.
Vendredi 3 juillet : *Volcanic* (reprises) ; vendredi 10 : *Duo Alaru* et *Duo Cover* (pop rock) ; vendredi 17 : Karaoké Tour (soirée interactive) ; vendredi 24 : *Pyrock* (reprise pop rock) ; vendredi 31 : *Insomniak Acoustic* et *Luigi Rutigliano* (reprise).
• **Informations pratiques :** début des festivités à 19h30. Lieu : place des Ramacles. Entrée libre et gratuite.

Saint-Amant-Tallende - Mme Suzanne Pignol nous a quittés

Le 7 juin dernier, c'est à l'église de Saint-Amant-Tallende que sa famille et ses amis étaient réunis pour lui dire un dernier adieu.
Une célébration très émouvante a été portée par les témoignages de sa proche famille, témoignages de cœur et de vie vécus avec Suzanne. Un « Ave Maria » a été interprété à l'accordéon par Marc, son fils, et la participation musicale fut assurée par ses petits-enfants.
Suzanne Olympe Pignol, née Grand-Jean avait vu le jour à Clermont-Ferrand en 1936. Elle effectua ses études au groupe scolaire Fénelon à Clermont-Ferrand, là où elle termina ce parcours avec le titre de professeur des écoles. Elle enseigna dans le privé.
C'est en 1963 que le couple vint s'installer à Saint-Amant-Tallende. Le docteur Jacques Pignol, son époux, exerçait comme médecin généraliste sur tout le secteur du canton de Saint-Amant. Il était très estimé par ses patients, pour ses qualités professionnelles mais aussi par sa gentillesse. Du couple naquirent trois enfants : Marc, Christine et Frédéric.
Bien établi sur la commune, c'est en 1975 que Jacques sera élu maire, mandat qu'il occupa jusqu'en 1987. Entre-temps, il exerça également la fonction de conseiller général du canton de Saint-Amant-Tallende de 1975 à 1987, deux fonctions à responsabilités. Suite à une grave maladie, il décéda cette même année 1987.
Suzanne ayant quitté son poste de professeur, c'est au Comité régional du tourisme qu'elle alla travailler. Personne très gaie, avec un franc-parler, une fois à la retraite, Suzanne s'occupa de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. C'est à tout ce petit monde qu'elle partagea sa passion, les jeux du tarot. À toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances.


Suzanne et Jacques Pignol.

J.-P. TIXERONT (CLP)

Chanonat - À propos de l'article sur Pierre de Neuville

Dans l'article, paru le 26 juin, relatif à Pierre de Neufville, il convient de rectifier une légende photo. Il fallait lire : « Maison de Viallevelours », l'ex-demeure de la famille de Neufville, au quartier de Macon (et non salle des loisirs).
Avec nos sincères excuses pour cette confusion.


La salle des loisirs Pierre-de-Neufville, rénovée, route d'Opme.


La maison de Viallevelours.

Chanonat - L'arrivée de l'été dignement fêtée sur notre commune

Avec *Auzon le collectif*, la Fête de la musique , dans le cadre bucolique du moulin du château de la Batisse, a connu une belle réussite.





Chanonat - Une pêche fructueuse



L'édition 2026 de la fête de la pêche a connu un beau succès le samedi 20 juin sous les bienveillantes frondaisons de la Prairie… et la présence rafraîchissante de l'Auzon.
La forte chaleur, digne de pays du golfe Persique, n'a en rien freiné la participation des amoureux de la canne à pêche… aussi bien grands que petits. La buvette, du seul fait du thermomètre, a également connu une belle affluence. Une très belle journée, riche en rencontres et dans une ambiance de vraie et… chaleureuse convivialité.



Chanonat

Messe dominicale. Le 5 juillet, à 10h30, en la chapelle Notre-Dame des Prés à Saint-Sandoux, à l'occasion du pèlerinage annuel, suivie du verre de l'amitié. Départ à 10h depuis l'église de Saint-Sandoux en direction de la chapelle. En cas de mauvais temps ou de canicule, la cérémonie se déroulera à l'église. On fêtera les Antoine.

Une bonne nouvelle. Le dimanche 6 septembre à 15h en la cathédrale de l'Assomption de Clermont se déroulera l'ordination presbytérale de Richard Mehiwa. Nous nous réjouissons d'avance de cet événement majeur dans notre diocèse : l'accueil d'un nouveau prêtre.

Une pensée pour la route. « Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre ». Pierre de Coubertin.

Gerzat

Canicule : inscriptions auprès du CCAS. Face à l'épisode de canicule, le Centre communal d'action sociale de Gerzat renforce son dispositif de protection. Les personnes âgées de plus de 65 ans ou en situation de handicap résidant à Gerzat sont invitées à s'inscrire sur le registre nominatif. Cette inscription gratuite et volontaire permet au CCAS de contacter chaque personne inscrite lors d'épisodes de fortes chaleurs pour s'assurer de leur bien-être, rappeler les gestes essentiels et proposer, si besoin, une visite à domicile ou un accueil dans une salle climatisée. Les proches peuvent également inscrire une personne de leur entourage en difficulté face à la chaleur. Inscriptions et renseignements au CCAS, pôle social Jacques-Decorps, 4, place du Dr-Pommerol à Gerzat. Tél. 04.73.23.55.46 – courriel : ccas@ville-gerzat.fr

Paroisse Saint-Ephrem de la Serre

Contact. Maison paroissiale, 1, rue des Pénitents à Saint-Amant-Tallende, tél. 04.73.39.38.03, mail : paroisseephrem@gmail.com. Plus d'infos sur le site Internet : paroissesaintephremdelaserre.fr.

Messes et événements. Samedi 4 juillet à 18h30 à Saint-Amant-Tallende. Dimanche 5 à 10h30, fête patronale, procession à la chapelle Notre-Dame des Prés de Saint-Sandoux à 11h. En juillet et août, les mardis, messe à 18h30 à Saint-Amant-Tallende, les jeudis à 18h30 à Saint-Saturnin.

Pèlerinage diocésain. En partenariat avec le MCR à Notre-Dame de la Salette du jeudi 15 au samedi 17 octobre, pour complément d'information et inscription s'adresser à Joël Rivaillier au 06.15.94.58.09.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LE SEMEUR HEBDO

Cournon-d'Auvergne - L'association des familles a fait le point



Au micro : Patricia Cerralbo, entourée des membres du bureau, de Sandrine Descrulhes et Rénatie Lepaysan.

L'assemblée générale de l'*Association des Familles de Cournon* s'est tenue le 19 juin en présence de près de 70 personnes, bénévoles et adhérents et de Rénatie Lepaysan, adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la petite enfance à la mairie de Cournon, accueillis par Patricia Cerralbo, présidente de l'association.
L'association est riche de 352 familles adhérentes dont 25 couples (251 de Cournon et 101 d'autres communes), 23 structures (petite, enfance, écoles, ITEP…), 11 de Cournon et 12 de l'extérieur. Soit un total de 400 adhérents, dont pour la Ludothèque « Temps de jeu », les 23 structures et 95 familles ce qui représente environ 120 enfants pour les familles avec une moyenne de 70 personnes par semaine fréquentant l'accueil public et 755 jeux et jouets loués sur 11 mois.
La présidente a tenu à mettre en avant les nombreux bénévoles qui font la richesse de l'association (membres du bureau et du conseil d'administration, référents d'activités, bénévoles pendant les trois bourses annuelles, les messieurs toujours prêts à aider et bien sûr la quinzaine de bénévoles de la ludothèque).
Lors du rapport d'activité, un diaporama a permis à chacun de voir ce qui se passe à l'association en dehors de sa propre activité.
Sandrine Descrulhes, ludothécaire, a détaillé les différentes missions qu'elle remplit avec Claude Bouriez, dans son poste d'adulte relais et son équipe de bénévoles. La ludothèque « Temps de jeu » ferme ses portes au public le lundi 6 juillet à 18h mais bascule sur les animations estivales en extérieur : lundi 13 et 20 juillet de 15h à 17h et mercredi 15 et 22 de 10h à 12h et de 14h à 17h sur le parvis de la ludothèque, vendredi 17 et 24 de 9h à 12h sur le marché place des Dômes puis de 14h30 à 17h quartier de la Croix Blanche. Elle sera fermée pour des vacances bien méritées au mois d'août, réouverture le lundi 7 septembre aux horaires habituels.
L'association propose aussi de nombreuses autres activités : broderie, couture, dentelle, patchwork, tricot qui exposent leurs réalisations lors de l'expo-vente en décembre ; atelier gym des neurones, échecs, tarot et jeux de cartes ; gym d'entretien, étirements, expression corporelle, sorties pédestres.
Chaque référent a souligné la convivialité et la bonne humeur qui règnent dans chaque groupe. Une incompréhension cependant avec le peu d'engouement pour l'atelier échecs qui ne compte qu'un seul inscrit, alors que l'échiquier surdimensionné de l'association qui se trouve à la médiathèque rencontre énormément de succès auprès du public. « Parlez-en autour de vous, il y a une activité échecs à l'association des familles, c'est le vendredi de 16h30 à 18h30. »
La trésorière Annie Baccounnaud a fait une lecture détaillée du compte général et du bilan. Les comptes ont été validés par les vérificatrices et approuvés à l'unanimité.
À la suite du renouvellement du conseil d'administration, un nouveau bureau a été élu : présidente, Patricia Cerralbo ; vice-présidente, Josiane Marchand ; trésorière, Annie Baccounnaud ; trésorière adjointe, Christiane Chappuis ; secrétaire, Sylvie Raynaud et secrétaire adjointe, Christine Lombardo. Pratique : les inscriptions pour la saison 2026-2027 auront lieu au local de l'association, 22 place Jean-Jaurès, du 31 août au 2 octobre, tous les jours sauf le mercredi, de 14h à 16h30. Certificat médical annuel obligatoire lors de l'inscription aux activités sportives (y compris randonnées).

UNRP 63 - Journée champêtre des retraités de la police



Le président Laurent Bascoulergue, entouré des adhérents et des invités, lors du rassemblement annuel à Cournon – © UNRP 63.

L'Union Nationale des Retraités de la Police du Puy-de-Dôme a organisé récemment une réunion familiale et conviviale au plan d'eau de Cournon, autour d'un buffet campagnard préparé par le traiteur restaurateur Jano du bar-restaurant « La Terrasse », 82, avenue du Pont à Cournon.
À cette occasion, le président Laurent Bascoulergue a rappelé les revendications de l'association, notamment concernant le pouvoir d'achat des retraités. Malgré l'augmentation de 0,9 % accordée au 1er janvier 2026, celui-ci s'effrite suite à la crise internationale, la guerre en Ukraine et le conflit au Moyen-Orient, avec l'accélération de la hausse des dépenses contraintes : loyer, chauffage, gaz (+ 15,4 % au 1er mai 2026), carburant (+ 14,2 % sur un an), assurances, mutuelles, hausse des produits d'hygiène et de tous les produits alimentaires frais suite à l'augmentation du prix des engrais (+ 40 %).
Il a aussi évoqué les pensions de réversion, l'installation de médecins dans les déserts médicaux, l'accès aux soins pour tous dans le cadre du 100 % Sécurité sociale, ainsi que la protection sociale complémentaire santé.
Laurent Bascoulergue a également souligné le rôle primordial de l'UNRP entre actifs et retraités, et détaillé les missions de l'UNRP 63 : revendicatives (manifestations, audiences parlementaires, ministérielles), sociales (aide aux personnes en difficulté), plénières du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), actions pédagogiques dans les collèges du département (sur les addictions au volant : alcool, drogues, médicaments, protoxyde d'azote), ainsi que des séances de réactualisation des connaissances du code de la route au profit des seniors et des associations du département.
Laurent Bascoulergue a ensuite remercié les personnalités et les partenaires présents pour leur soutien et leur a donné la parole. Ils ont notamment tenu à souligner le dynamisme de l'association.
Étaient présents : Yanik Prière, maire de Cournon, vice-président de Clermont Auvergne Métropole, Frédéric Genet, adjoint au maire à la sécurité de Cournon, Hervé Prononce, conseiller départemental du canton de Cournon-d'Auvergne, président de Clermont Auvergne Métropole, maire du Cendre, Sébastien Galpier, vice-président du conseil départemental, Stéphane Giraud, major de police au commissariat de police de Cournon, Pascal Lezay, président de l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie, Gilles Durupt, directeur d'Algeco Uniformes, Christian Tavernier, Olding.
Contact : Laurent Bascoulergue, président, tél. 06.86.50.49.47.

Saint-Georges-sur-Allier - Olympiades 2026 au groupe scolaire Saint-Exupéry

Les Olympiades 2026 de l'école Saint-Exupéry se sont déroulées sous un temps idéal le 5 juin ! Tous les enfants ont eu l'air d'apprécier cette journée, rassemblant tous les élèves de l'école ; de la petite section de maternelle au CM2.
Le matin, les Olympiades ont commencé par une arrivée de la flamme olympique. Partie de l'école maternelle, les enfants ont fait passer la flamme jusqu'à l'école élémentaire. Après la lecture du serment, les différentes équipes se sont affrontées autour de six ateliers sportifs le matin et trois l'après-midi. La journée s'est terminée par un goûter et, bien sûr, la remise des médailles.
L'équipe enseignante remercie chaleureusement l'équipe du périscolaire qui a participé à l'élaboration des décorations et de la fabrication des médailles, et à leur participation aux jeux, pour ceux qui le pouvaient. Les enseignantes remercient également tous les parents agréés, qui ont suivi leur groupe d'enfants sur la journée ou une partie. Sans leur aide, la gestion des groupes aurait été plus compliquée. Elles remercient aussi les parents qui ont pu venir encourager un moment leurs enfants et leurs équipes.
Voici le classement du premier au dernier, même si tous n'ont pas démérité : 1- Grèce ; 2- Argentine ; 3- Égypte ; 4- Kenya ; 5- Japon ; 6- Australie ; 7- Brésil ; 8- France ; 9- Canada ; 10- Inde ; 11- Nouvelle-Zélande ; 12 Norvège.



La remise des médailles aux champions.

Catherine Angellium, directrice du groupe scolaire

Estivales de Gerzat - Six rendez-vous festifs pour animer l'été

La Ville de Gerzat lance cet été la première édition des Estivales, une série de rendez-vous gratuits destinés à rassembler les habitants autour de la musique, des spectacles et d'animations conviviales. Répartie entre juillet et août, cette programmation se déroulera principalement au parc de la Treille et au parc du Galion.

En juillet

Les festivités débuteront jeudi 9 juillet, dès 18 h 30, avec le vernissage de l'exposition de photographies abstraites *Imagine* de Jean-Jacques Chatard, dans le hall et sur le parvis de l'hôtel de ville. La soirée sera animée par le musicien Maxime d'Errico et un rafraîchissement sera offert par la municipalité.
Le lundi 13 juillet, le parc du Galion accueillera le traditionnel pique-nique républicain « zéro déchet ». À partir de 18h30, le public pourra profiter d'un concert ainsi que d'animations musicales (quiz et karaoké) proposées par Just-2sing63. La soirée s'achèvera par le feu d'artifice. Un food truck sera présent sur place.
Le jeudi 23 juillet, le parc de la Treille proposera un spectacle de magie et de mentalisme avec Bert'M, suivi d'un concert du *Bloody Mary Duo*, formation issue du grand orchestre Bernard Becker. Une buvette sera tenue par le comité des fêtes gerzatois.

En août

Les Estivales se poursuivront jeudi 6 août, dès 18h, avec une initiation aux arts du cirque animée par *X-Stellium*, avant un concert de reprises de variétés assuré par le Raphaël James Trio. La buvette sera gérée par le *Secours populaire* de Gerzat. Le jeudi 20 août, toujours au parc de la Treille, les enfants pourront profiter d'ateliers de maquillage et de tatouages temporaires proposés par Place aux Jeux. Une initiation à la lave émaillée sera également organisée par l'association *Carrefour des Arts Gerzatois*. Le Bloody Mary Duo retrouvera ensuite la scène pour un nouveau concert. Enfin, la première édition des Estivales se clôturera jeudi 27 août, à partir de 21h30, au stade de la Luminerie, avec une séance de cinéma en plein air organisée par le conseil municipal des jeunes. Le film « Lilo et Stitch » sera projeté, tandis que les jeunes élus assureront la buvette. Tout au long des Estivales, un stand de barbe à papa sera installé sur chaque site afin de ravir petits et grands.
Le programme complet est disponible sur le site de la Ville de Gerzat : www.ville-gerzat.fr.

Vic-le-Comte - À la fête de Longues...

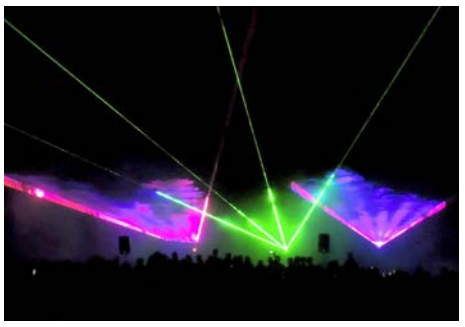
Organisée par le comité des fêtes de Longues, la fête s'est déroulée sous la canicule. Conséquence : un public très clairsemé l'après-midi, mais beaucoup de monde en soirée pour les animations et les attractions foraines. Tout a commencé le jeudi soir avec un barbecue qui a réuni cinquante personnes, tous acteurs de la fête : organisateurs, forains, élus et animateurs de ces trois jours.
Beaucoup de monde vendredi pour le concert – pour la première fois sur la pelouse de la copropriété voisine de la place – de l'*Orchestre d'Harmonie* de Vic-le-Comte, suivi de la retraite aux flambeaux avec les sapeurs-pompiers. Puis, le magnifique spectacle principalement laser, offert par la municipalité, a attiré une marée humaine sur la plage de Longues. Le club nautique et ses canoës illuminés précédant le spectacle ont descendu l'Allier jusqu'à la plage, comme c'est maintenant la tradition. Le maire, Antoine Desforges, et les deux coprésidents du comité, Marine et Pierre, ont remercié tous les acteurs de cette fête et le nombreux public.
Le samedi 20 juin, le show trial moto de Benoît Duchesne et la démonstration du *Vic Yoseikan Club* sous un soleil de plomb, ont conquis leur public. Le marché de producteurs et d'artisans locaux, pour sa deuxième édition, a eu un peu de succès le soir avant le concert de *Five Trouble*, offert par la municipalité dans le cadre de la Fête de la musique, qui ont enchanté les amateurs de blues et de rock. Dimanche sur la place, le brasero party a été apprécié par une grosse soixantaine de personnes, moins que l'an dernier, la canicule a sévi ! Grâce à Nico Wask et ses chansons « des années 80 à nos jours », beaucoup ont chanté et quelques accros de la danse ont rocké ! Tout s'est terminé par le petit tour traditionnel d'autos tamponneuses et de manège des membres du comité des fêtes.



Démonstration de moto trial sur la place – © P. Jaubert.



Concert au pied des immeubles – © R. M.



Spectacle laser devant une marée humaine – © R. M.

Vic-le-Comte

40e brocante antiquités vide-greniers. Organisée par l'association *Artisans et Commerçants de la Comté*, elle aura lieu les 18 et 19 juillet prochains à Vic-le-Comte. Avec plus de 350 exposants, c'est une des plus grandes brocantes de la région. Renseignements et réservations : 06.85.41.15.26.

Exposition « Comme c'est bizarre ». Jusqu'au 31 juillet, Salle d'art Le Trampoline. Sculptures céramiques et peintures des artistes : Mélanie Duchaussay, Clément Geyser et Laurent Suchel. L'exposition évoque une céramique singulière qui s'émancipe des normes. Souvent délirantes, drôles ou à faire peur, figuratives, naïves ou narratives, les sculptures céramiques sont ici porteuses d'excès, mais aussi de poésie. Elles suggèrent et invitent à la projection, à la contemplation. Ouvert du mercredi au samedi de 15h à 18h. Contact : 04.73.88.29.63

« Qui a refroidi Lemaure ? ». C'est le titre d'une exposition interactive en accès libre à la Halle du Jeu de Paume jusqu'au 3 septembre. Une enquête numérique immersive où vous devrez épauler une légende de la PJ en tant qu'inspecteur stagiaire pour résoudre un crime. L'exploration interactive des indices au travers de différents supports numériques vous entraîne à la poursuite de la vérité. À vous de mener l'enquête ! Ouvert du mercredi au dimanche et les jours fériés de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Les visites guidées. Du 4 juillet au 31 août, avec Clermont Auvergne Volcans, plusieurs visites guidées et activités seront proposées : visites du bourg ancien avec dégustation de produits locaux au Chai, visites théâtralisées avec un guide-acteur, visite nocturne aux flambeaux, visites d'Enval, sorties pêche à la grattée, sorties orpaillage et minéralogie, « enquête game » itinérant. Départs des activités au Point Info Tourisme, Halle du Jeu de Paume (place de la République). Équipement conseillé : des chaussures adéquates pour marcher ou aller dans l'eau, chapeau/casquette et crème solaire. Réservation obligatoire au 04.73.98.65.00 ou directement en point info tourisme ou sur www.clermontauvergnevolcans.com. On peut aussi visiter Vic-le-Comte et Enval grâce aux différents panneaux explicatifs présents sur 21 points d'intérêts sélectionnés sur la commune.

Ciné sous les étoiles. « Un ours dans le Jura » sera projeté au parc Montcervier le mercredi 8 juillet à la tombée de la nuit. À partir de 21h45. Gratuit.

Guinguette l'Abribus. À la plage de Longues, vendredi 3 juillet, soirée avec *Nomad's*, musique festive, reprises et compositions pour chanter et danser à partir de 20h.

Saint-Dier-d'Auvergne - Vernissage



L'association *Les cent métiers saint-diérois* a organisé un vernissage le vendredi 26 juillet. Les belles salles voûtées de la mairie recevaient les œuvres d'artistes-peintres locaux. Un bel hommage à Ginette Bayeul qui a en partie, durant de nombreuses années, lancé cet atelier passion.

Saint-Dier - Bienvenue en notre église romane fortifiée du XIIe siècle

En 1052, Robert de Turlande, fondateur de l'abbaye bénédictine de La Chaise-Dieu, décide de construire sur l'emplacement de l'église Saint-Didier un prieuré et obtient du roi de France la propriété du lieu et des terrains alentour. L'église actuelle est construite au début du XIIe s siècle, dans le style roman, avec une façade massive de granit et de grès ferrugineux dans l'esprit de La Chaise-Dieu. Elle utilise la pente naturelle du rocher. Le prieuré devient la 6e fille de La Chaise-Dieu et a sous sa dépendance les couvents de Sermentizon, Ceilloux, Estandeuil et l'église de Saint-Jean-des-Ollières.
Au XIVe siècle, suite à des attaques de pillards, on installe une échauguette et une bretèche sur la façade ouest.
En 1846 un clocher moderne a remplacé celui détruit à la Révolution sur le chœur.



Du 9 juillet au 27 août chaque jeudi de 15h à 17h, des bénévoles assurent la visite de cette belle romane. Le dimanche 2 août, jour de la brocante annuelle, l'église sera ouverte de 10h à 12h et de 14h à 17h. Les visites sont gratuites.

Paroisse Saint-Romain du Val d'Allier

Messes. Samedi 4 juillet à 18h aux Martres-de-Veyre. Dimanche 5 à 10h30 à Vic-le-Comte. À noter que le dimanche 19 juillet, il n'y aura pas de messe à Vic-le-Comte, mais une messe sera célébrée en l'église de Pignols.

Nuit des églises. Le vendredi 3 juillet à 20h30 à l'église de Saint-Amant-Tallende, dans le cadre de la Nuit des églises, ce sera l'occasion de découvrir des femmes extraordinaires de la Bible, dans l'ascendance du Christ.

Accueil. À la maison paroissiale Chiara-Luce 32, rue de Veyre aux Martres-de-Veyre, les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin de 10h à 12h, tél. 04.73.39.91.60.
Pour les obsèques, tél. 07.49.45.48.88.
Site Internet : paroissesaintromain.fr.
Mail : secretariatsaintromain@orange.fr.

Billom - Spectacle de la chorale de Notre-Dame



Une belle aventure musicale – © collège Notre-Dame.

Les parents et amis des élèves de la chorale du collège Notre-Dame de Billom étaient réunis dans la salle des Fauvettes, pour écouter le spectacle de fin d'année.
« Allez, entrez dans la danse ! » C'est avec cette chanson de Grégoire que la trentaine de jeunes de tous les niveaux a invité les spectateurs à écouter leur concert. Dirigés par M. Doucet, leur professeur de musique, et sous l'œil attentif de M. Dechavanne, le chef d'établissement, les élèves ont interprété des chansons très variées puisées dans un répertoire intergénérationnel qui a ravi le public.
Certains élèves ont même présenté en soliste, en duo ou en petits groupes, les chansons de leur choix, avec toujours, beaucoup de talent. Malgré la difficulté de certaines d'entre elles, le résultat était à la hauteur et leurs voix juvéniles, de toute beauté, étaient soulignées par les applaudissements rythmés de leurs camarades.
À la fin du spectacle, avec la chanson « Tournent les violons » de Jean-Jacques Goldman, tous les élèves se sont pris par la main et se sont envolés dans une joyeuse farandole, autour de la salle, rayonnants du bonheur qu'ils avaient d'être ensemble.
Après les traditionnels remerciements, le professeur a dit au revoir aux 3es en leur faisant promettre de « continuer à chanter ». Il espère aussi que de nombreux autres élèves rejoindront la chorale, en septembre, pour participer à cette belle aventure musicale.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Frénésies - Quatre choses à savoir avant de profiter des concerts

RIOM - En juillet, les Frénésies reviennent donner du rythme à la cité Saint-Amable. Têtes d'affiches, groupes locaux, stationnement, navettes... Le point avant le lever de rideau, mercredi 8 juillet.



Les Frénésies de Riom ambianceront le Pré Madame - © J.-P. Loubignac - Ville de Riom.

Huit concerts gratuits, des têtes d'affiche, des artistes locaux et des solutions pour faciliter les déplacements. Les Frénésies reviennent au Pré Madame du 8 au 29 juillet. Voici quatre choses à retenir avant de s'y rendre.

Les mercredis, place aux têtes d'affiche

Les mercredis soir, le Pré Madame accueillera les principaux noms de cette édition 2026. Le festival ouvrira le 8 juillet avec *Boulevard des Airs*, précédé de *Léonie*. Le 15 juillet, *Rid*sa sera sur scène après *Adèle et Robin*. Le 22 juillet, *Styleto* succédera à *Chiloo* avant que *Cœur de Pirate*, accompagnée de *Lupo* en première partie, ne clôture les Frénésies le 29 juillet. Comme les années précédentes, la programmation mise sur des artistes populaires capables de rassembler un public familial dans une ambiance festive. Tous les concerts sont gratuits.

Les vendredis mettent les talents locaux à l'honneur

En complément des grandes soirées du mercredi, les vendredis proposent une formule plus intimiste. La scène est dédiée aux découvertes et aux artistes de proximité. *Devil Jo* ouvrira cette série le 10 juillet. Le trio féminin *O C'est Nous* prendra le relais le 17 juillet avant *La Cafetera Roja* le 24 juillet. L'organisation promet une proximité renforcée entre les musiciens et le public, avec, selon les concerts, une piste de danse pour prolonger l'ambiance conviviale.

Des navettes gratuites pour éviter la voiture

Pour limiter les difficultés d'accès au site, deux navettes gratuites seront mises en place les mercredis 8, 15, 22 et 29 juillet, de 19h à 0h15. La première reliera le parking du centre aquatique Béatrice Hess au Pré Madame. La seconde desservira le parking du Parc des Fêtes, en passant par le parking des Dagneaux. Un vélo-taxi gratuit circulera également dans le centre-ville entre 19h et minuit. Les cyclistes pourront enfin utiliser les stations de vélos en libre-service RLV'Lib installées à Riom.

Où stationner ?

Les automobilistes sont invités à laisser leur véhicule sur les parkings relais desservis par les navettes gratuites afin de rejoindre facilement le site des concerts. Le parking du centre aquatique Béatrice Hess ainsi que celui du Parc des Fêtes, avec un passage par le parking des Dagneaux, constituent les principaux points de stationnement recommandés par les organisateurs. Un dispositif qui vise à fluidifier la circulation autour du Pré Madame et à encourager les mobilités plus respectueuses de l'environnement.

Du 29 juillet au 2 août au Gamounet - 7es Rencontres occitanes en Auvergne

Le programme intégral des septièmes Rencontres occitanes en Auvergne vient de paraître. Du 29 juillet au 2 août, cet évènement propose des ateliers de langue le matin, trois visites animées en occitan l'après-midi, mais aussi des ateliers pratiques, de chant ou de cinéma, des conférences historiques ou des témoignages et partages d'expériences.
Les Rencontres occitanes en Auvergne se déroulent au Gamounet, à Saint-Bonnet-près-Riom, lieu connu pour son action en faveur de la culture traditionnelle d'Auvergne, sa convivialité et son esprit festif. Les Rencontres occitanes ne dérogent pas à cette ambiance conviviale avec des apéros en chansons et une cuisine maison, mais aussi des soirées variées en danses, en contes, en filmes ou jeux…
Ce stage de cinq jours se passe entièrement en immersion en occitan, un gage pour mieux apprendre à parler grâce au bain de langue permanent, chacun avec son parler, qu'on soit tout à fait débutant ou déjà un peu avancé dans la langue. Pour participer à plein, les Rencontres proposent un hébergement sur place, en petits dortoirs de quatre personnes mais le nombre de places y est limité à 25. Un effort a été fait par les organisateurs pour s'adapter aux différents publics et particulièrement aux jeunes avec cette année, des tarifs réduits pour les étudiants et les chômeurs.
Le programme complet est à retrouver sur https://cfpo-montanhol.org/. Inscriptions sur https://www.helloasso.com/associations/cfpo-auvergne-rhone-alpes/evenements/rencontres-occitanes-d-auvergne-2026-1.
À noter que pour les professionnels, le CFPO Montanhòl, Centre de formation professionnelle occitan, organisateur de l'évènement, peut aider à bénéficier de la prise en charge d'un OPCO ou de son employeur.
Contact et renseignements : conctact@cfpo-montanhol.org ou 06.50.94.86.03.

Riom en bref

Au cinéma Arcadia cette semaine
« Deviens génial » (1h42), « La bataille De Gaulle – L'âge de fer » (2h40), « La bataille De Gaulle - Partie 2 : j'écris ton nom » (2h37), « Toy Story 5 » (1h42), « Des Minions et des monstres » (1h30), « Disclosure Day » (2h25), « Fils de personne » (1h37), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « Jim Queen » (1h25 - interdit - 12 ans), « Obsession » (1h48 - interdit - 16 ans), « Supergirl » (1h48), « Permis de détruire » (1h37). Les horaires sont disponibles sur Allociné et sur le site https://www.cinearcadia.fr/.

Paroisse Notre-Dame des Sources au Pays riomois

Horaire des messes. Samedi 4 juillet à 18h30 Mozac. Dimanche 5 à 9h30 à Châtel-Guyon et 11h à Riom Saint-Amable.

Agenda. Vendredi 3 à 18h, méditation chrétienne à l'oratoire de la maison paroissiale.
Samedi 4 de 10h à 11h, confession à l'église du Marthuret.
Retrouvez toutes les propositions avec lieux et horaires sur le site et l'appli OClocher !

Associations Familiales Catholiques. La nouvelle équipe des AFC de Riom vous invite à la rejoindre lundi 6 juillet au collège/lycée Sainte-Marie : 20h : assemblée générale ; à 20h30 : conférence par M. Vasdeboncoeur « Transmettre des valeurs au sein de la famille en période de crise ». Inscription souhaitée : afc.riom@gmail.com - afc-riom.my.canva.site.

Annonces en fin de messe. Si vous souhaitez qu'une annonce soit dite à la fin des messes dominicales, vous pouvez envoyer un mail à Marie : coordination@ndsources.fr (au plus tard le vendredi matin) qui fera de son mieux pour trouver le moment et le texte appropriés !

Accueil à la maison paroissiale. Du lundi au samedi matin de 9h45 à 11h45. Mercredi de 14h à 16h30. Vendredi de 16h à 18h30, 15, boulevard Desaix 63200 Riom, tél. 04.73.67.10.23. Mail : coordination@ndsources.fr.
Site Internet : www.notredamedessources.com.

Chanat-la-Mouteyre - Profession de foi



Le samedi 13 juin avait lieu, en l'église de Chamalières, la profession de foi de 17 enfants de la paroisse Sainte-Croix des Puys. Parmi eux, Sarah Berger et Alix Schmitt de notre commune.

Châtel-Guyon - Une saison culturelle placée sous le signe de l'évasion

Le Théâtre de Châtel-Guyon lèvera le rideau sur une nouvelle saison culturelle particulièrement riche entre octobre 2026 et juin 2027. Fidèle à sa volonté de proposer une programmation éclectique et accessible à tous les publics, la Ville invite les spectateurs à un véritable voyage artistique à travers 25 rendez-vous mêlant humour, musique, théâtre, danse et spectacles familiaux. Une saison qui fait la part belle à la découverte, à la création et à l'émotion, tout en confirmant le rôle du Théâtre comme l'un des lieux culturels majeurs du territoire.



Natasha St-Pier.

L'humour pour ouvrir la saison

Cette nouvelle programmation s'ouvrira le 6 octobre avec Alex Vizorek. L'humoriste belge, apprécié pour son élégance et son sens de la répartie, donnera le ton d'une saison placée sous le signe du divertissement. Le public retrouvera également Sergi López, dont le spectacle « Non Solum » révèle toute l'étendue du talent comique, ainsi que Paul de Saint Sernin, connu pour ses chroniques mordantes à la télévision mais qui dévoile sur scène une facette plus sensible et personnelle. À l'approche des échéances électorales, Jacques Mailhot et ses chansonniers apporteront quant à eux leur regard satirique sur l'actualité.

Des têtes d'affiche pour la musique

La musique occupera également une place importante dans cette saison. Parmi les temps forts annoncés figure la venue de Bertrand Belin, artiste singulier de la scène française, le 9 février 2027. Quelques mois plus tard, le 20 mai, Natasha St-Pier célébrera les quarante ans de l'association *Auvergne Québec* à travers un hommage à la chanson francophone. Les sonorités métissées de Paris Combo promettent elles aussi un beau moment de partage, tandis que les *Swing Cockt'Elles* revisiteront avec élégance l'histoire du swing dans le cadre du festival Jazz aux Sources.

Du théâtre entre nostalgie et modernité

Le théâtre entraînera pour sa part les spectateurs dans différentes époques et univers. Avec « Smile », présenté le 5 février 2027, le public replongera dans la magie du cinéma de Charlie Chaplin à travers une création originale présentée comme la première pièce « en noir et blanc ». Les amateurs de nostalgie retrouveront également l'ambiance des années 1980 avec « Silence Radio », une comédie de la Cie *La Jungle*. Francis Huster s'emparera de son côté de l'univers de la célèbre série « En Thérapie » pour une adaptation scénique très attendue. Autre rendez-vous marquant : Le Ladies Football Club mettra à l'honneur le sport féminin et l'émancipation des femmes à travers une histoire inspirante.



Paul de Saint Sernin.

Le répertoire classique à l'honneur

La programmation classique n'est pas oubliée. Le *Kaïros Ensemble* proposera un voyage musical en Italie autour des plus belles musiques composées par Nino Rota pour des chefs-d'œuvre du cinéma tels que « Le Guépard », « Le Parrain » ou « La Dolce Vita ». Le Festival Piano à Riom fera également escale à Châtel-Guyon avec le duo formé par Vanessa Wagner et Wilhem Latchoumia, deux pianistes parmi les plus reconnus de leur génération.

La danse, entre énergie et inventivité

La danse trouvera elle aussi sa place sur la scène du Théâtre. La compagnie *Supreme Legacy* y présentera en avant-première « Mon Ombre », une création mêlant énergie et virtuosité autour de la breakdance. La Cie *Chicos Mambo* viendra quant à elle défendre « A4 » (comme la feuille), un spectacle à la fois drôle, inventif et décalé qui a déjà conquis de nombreux publics.

Une offre élargie pour les jeunes

Soucieux d'élargir l'accès à la culture, le Théâtre poursuit également ses efforts en direction des jeunes spectateurs. Le tarif jeune est désormais accessible à tous les moins de 18 ans. Plusieurs spectacles leur seront spécialement destinés, parmi lesquels « Au nom du Père, du Fils et de Jackie Chan », le spectacle de « Noël In Petto » (Interno) du duo de clowns *Okidok* ou encore « Le Roi des Ours », création musicale et dessinée proposée dans le cadre du festival Balade au Pays des Livres.

Au-delà de la diversité artistique proposée, cette saison affirme une nouvelle fois l'ambition du Théâtre de Châtel-Guyon : offrir des moments de découverte, d'émerveillement et de convivialité à tous les publics. Entre têtes d'affiche reconnues, créations originales et spectacles familiaux, les prochains mois s'annoncent particulièrement riches.

Une invitation au voyage sans quitter son fauteuil, portée par une programmation qui conjugue exigence artistique et ouverture au plus grand nombre.

Châtel-Guyon - Une nouvelle saison en plein air avec Place d'été



« Place d'été », la saison Hors-les-murs du théâtre s'installe dans le parc thermal les dimanches à 18h dès le 12 juillet !

Dans le cadre de « Place d'été », saison culturelle hors les murs du Théâtre, six spectacles de rue gratuits investissent le parc thermal et la place Brosson de Châtel-Guyon du dimanche 12 juillet au dimanche 16 août. Acrobaties, musique et improvisations rythmeront ces rendez-vous, parfois en interaction avec le public.

Humour et prouesses acrobatiques

« Cadie à Cadie » - par la Cie *Sonel*. Dimanche 12 juillet au parc thermal de Châtel-Guyon à 18h. Formés dans les écoles de cirque Carampa (Madrid) et Arc en Cirque (Chambéry), Ismael Fernandez et Sonja Zantedeschi forment un duo italo-hispanique plein d'humour et de prouesses qui a reçu le prix du public « *Coup de pouce* » au Festival le Bonheur des mômes. Chacun porte un caddie de supermarché, qui devient complice de leurs acrobaties. Avec humour et magie, ils entraînent le public à la limite entre l'ancien et le nouveau, le passé et le futur, l'analogique et le numérique. Un spectacle visuel, drôle et rythmé à voir en famille.

« Les Désaccordées » - par le Collectif *Asso Téléplomb*. Dimanche 19 juillet au parc thermal de Châtel-Guyon à 18h. Ils sont cinq, ils rêvent, s'inventent et ne sont pas toujours d'accord... et c'est ce qui fait la richesse de leur aventure !



La Compagnie « Sonel » sera dans le parc thermal de Châtel-Guyon le 12 juillet à 18h avec « Cadie à Cadie » – © Elly Contini.

Une bonne dose de bonne humeur jonglistique et musicale. Une invitation au voyage à travers des univers différents, mêlant poésie, comédie et absurde. Entre jeu, rythme et légèreté, ce moment est à partager sans modération.

Don Chiquotte - par la *Cie des Steppes*. Dimanche 26 juillet sur la place Brosson à Châtel-Guyon à 18h. Pas exactement l'histoire de Cervantes et de son chevalier Don Quichotte, mais celle de Don Chiquotte et de Poncho Sanza, son écuyer, qui se battent dans le vide, avec leurs propres fantômes. Les deux comédiens mènent l'enquête sur les constructions masculines à travers les époques et les différents âges de la vie. Ils s'attaquent à la déconstruction du mythe chevaleresque et de ses valeurs, explorent l'influence des modèles virils. Une traversée comique avec un ton léger et mordant.

Jonglage et voyages poétiques

« À tiroirs ouverts » - par la Cie *Majordome*. Dimanche 2 août sur la place Brosson à 18h. Quelques planches, une table, des tabourets et surtout, des balles… Au milieu : un homme seul qui ouvre les tiroirs de son monde intérieur. Tantôt objets de jonglage, compagnons de jeu et personnages imaginaires, c'est un spectacle virtuose drôle et touchant qui séduira petits et grands ! Prix des Années Joué 2019 et prix du public Fest'Arts de Libourne 2022.

« La Tombola » - par le Collectif *PourquoiPas*. Dimanche 9 août au parc thermal de Châtel-Guyon à 18h. Avec douceur, malice, sérieux et moquerie, ces quatre personnages proposent de gagner le gros lot. Ce spectacle ne se contente pas de faire tourner la roue de la chance... Il fait tourner les têtes et vibrer les cœurs ! Le spectateur participe pleinement. Entre prouesses techniques, acrobaties aériennes, portés complices et jongleries, un voyage à partager en famille.

Robin des bois. Moteur ça tourne… Action - par la Cie *Soie farouche*. Dimanche 16 août au parc thermal à Châtel-Guyon à 18h. Et si le premier jour de tournage du plus grand film d'aventure de l'année virait à la catastrophe ? Cette comédie burlesque participative promet de revisiter l'histoire de Robin des bois, dans une version spectaculaire et contemporaine. Bruitages en direct, scènes d'attaque au cœur du village et affrontements épiques ! Rien ne se passe comme prévu et c'est précisément là que naît le comique.

Informations pratiques : gratuit sans réservation, tout public. Parc thermal ou place Brosson à Châtel-Guyon.

Aigueperse - Un déballage caritatif orchestré par l'association « Emmaüs »

À Aigueperse, l'antenne *Emmaüs Bussières Insertion* organise une journée festive et solidaire ce samedi 4 juillet, de 10h à 17h, pour préfigurer le futur Foirail Emmaüs. Baptisé « Le Foirail en fête », cet événement sera dédié à l'économie circulaire, à l'artisanat local et à la culture solidaire. Cette manifestation s'inscrit dans la dynamique de création du Foirail Emmaüs Bussières Insertion, futur tiers-lieu destiné à rassembler artisans, producteurs, artistes et acteurs de l'économie sociale et solidaire. La journée se déroulera sur la place qui accueille habituellement les camping-cars, juste à côté du City-Parc (2 place Champ-du-Foirail).
Au programme : deux sessions live (concerts ou animations musicales) à 11h et 15h, quelques stands d'artisans et d'associations (trois associations partenaires déjà confirmées), sans oublier un espace convivial avec buvette et animation pour les petits.
Une journée pour découvrir en famille ou entre amis les créations locales et des initiatives solidaires, rencontrer des acteurs engagés pour une économie plus durable, et pourquoi pas, participer à la construction du Foirail Emmaüs Bussières Insertion, espace innovant au service du territoire. Entrée libre et gratuite.



Sur la place – © Emmaüs Bussières Insertion.

M. M. (CLP)

Aigueperse

Permanence des élus. Samedi 4 juillet, Vanessa Rollet, 3e adjointe (en charge des Festivités, Culture, Commerce et Artisanat), en mairie de 10h à 12h.

Pharmacie de garde. Dimanche 5 juillet, pharmacie des Brayauds à Saint-Bonnet-près-Riom, tél. 04.73.63.30.70 de 9h à 19h ; après ces horaires, contacter la pharmacie Ducher, 1 place Delille à Clermont-Ferrand au 04.73.91.31.77.

Concours de pétanque. Les bénévoles du *Sporting Club Aiguepersois* proposent leur traditionnel concours de pétanque en doublette en nocturne, ce vendredi 3 juillet au terrain de boules rue Marivaux. Inscription des doublettes à partir de 18h30.
Les meilleurs remporteront pour les premiers deux jambons, deux rosettes pour les seconds, deux bouteilles d'un célèbre apéritif anisé pour les troisièmes et deux bouteilles de whisky pour les quatrièmes. Un lot à chaque participant. Tarif : 14 € par doublette.

Effiat - La 211e promotion de Saint-Cyr a honoré son parrain le général Desaix



Le dimanche 21 juin, la promotion Général Desaix de Saint-Cyr était à Effiat sur les traces de son parrain. Louis-Charles-Antoine Desaix de Veygoux a en effet été élève à l'école royale militaire d'Effiat de 1776 à 1783.
Les 160 élèves officiers se sont d'abord rendus au château pour participer à des ateliers permettant de mieux connaître la formation reçue par Desaix à Effiat.
Puis sur la place d'Armes, ils ont procédé à une cérémonie avec dépôt de gerbes au pied de la plaque de Desaix. Leur magnifique chant de promotion a résonné devant les bâtiments encore visibles de l'école royale militaire.
Marc Carrias, maire d'Effiat, a prononcé un discours retraçant le parcours de Desaix et mettant en parallèle l'exigence de la formation à Saint-Cyr. Il n'a pas manqué de saluer et remercier l'élève officier Guillaume D., originaire d'Effiat.



Effiat

Obsèques. Nous avons conduit Denis Martin, 69 ans, du Bethueix, à sa dernière demeure terrestre, le vendredi 26 juin, à l'église d'Effiat et au cimetière de la commune. Denis était un bon artisan boucher-charcutier et un homme sympathique, bon vivant.
À son épouse Patricia, ses enfants, petits-enfants et à toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

Paroisse Saint-Bénilde en Limagne

Messes. Chaque dimanche, messe à 11h à Aigueperse et à 18h à Thuret.
Samedi 4 juillet à 18h à Montcel. **Dimanche 5** à 10h30 Beauregard-Vendon. **Samedi 11** à 18h à Combronde. **Samedi 18** à 18h à Combronde.
Messe à Thuret à 11h chaque 1er vendredi du mois pour et avec les malades : 3 juillet, 7 août, 4 septembre. Messe le jeudi à Aigueperse à 9h : jeudi 9 juillet puis reprise le 3 septembre.

Confessions. À Thuret : à 16h jeudi 9 juillet, 13 août et 3 septembre. À 9h30 le vendredi 7 août.

Mariages. Samedi 11 à 15h à Artonne : Marlène et Rudy Dassaud.

Baptêmes. Samedi 4 juillet à 11h à Effiat : Elana Dos Reis et Adeline Moscou. Samedi 11 à 11h à Thuret : Tommy Adam, Sanaë Vincenti. Samedi 11 à 11h à Saint-Agoulin : Säsha Morales.

Informations. Accueil de la maison paroissiale d'Aigueperse : mardi de 16h30 à 18h, jeudi de 10h à 12h, samedi de 10h à 12h. Tél. 04.73.63.62.25 ; site internet : www.paroissesaintbenilde.com. Pour s'inscrire à la newsletter, merci d'envoyer un mail à paroissesaintbenilde@gmail.com.

Attention : horaires d'été. Juillet : ouvert mardi et samedi, fermé le jeudi. Août : ouvert exclusivement le samedi de 10h à 12h.
Reprise des horaires habituels la semaine du 24 août. Fermé les 14 juillet et 15 août.

Beauregard-Vendon

Fête patronale. Elle aura lieu les 3, 4 et 5 juillet. Elle commencera ce vendredi à 20h avec un grand concert de cornet à piston dans l'église. Samedi 4 à 14h30 : jet de but, concours de pétanque (réservé aux habitants de la commune), 12 € par équipe ; 22h retraite aux flambeaux ; 22h30 feux d'artifice au stade municipal.
Dimanche 5 à 10h30, procession de saint Gal, suivie de la messe à 11h ; à 12h : vin d'honneur ; à 13h paella géante animée par Zick ; à 15h30 tournoi baby-foot humain.
Attractions foraines, buvette et petite restauration à partir de vendredi soir.

Ennezat

Visite de la collégiale d'Ennezat. Visite commentée par le Pays d'art et d'histoire de Riom Limagne et Volcans, au cœur de la collégiale Saint-Victor-et-Sainte-Couronne, les mercredis 8 et 22 juillet, 5 et 19 août à 15h Rendez-vous route de Riom à Ennezat. Tarifs 4 €/ 3 € TR ou passeport patrimoine. Durée 1h. Réservation 04.73.38.99.94, en ligne sur www.rlv.eu.

Formation et distribution compost. Le SBA organise un moment convivial autour du composteur partagé à Ennezat, le vendredi 10 juillet à 17h30, Allée des marronniers devant le composteur partagé. Ce sera l'occasion de parler avec les participants du dispositif de compostage partagé, de partager un verre et s'ils le souhaitent, de leur remettre du compost mûr issu du composteur partagé. Pour toutes précisions : Service écocitoyen, tél. 04.73.64.74.44.

Restriction des usages de l'eau à respecter. Mesures de restriction des usages de l'eau à respecter dans le Puy-de-Dôme. Plus d'infos à l'adresse : https://www.puy-de-dome.gouv.fr/contenu/telechargement/33720/269427/file/plaquettes_2026_secheresse_2026.pdf.

Tickets pour le repas républicain. Fête nationale du 14 Juillet, le repas républicain est offert par le maire. Ticket à retirer en mairie jusqu'au 10 juillet, lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h-12h / 14h-17h, mercredi et samedi : 10h-12h

14 juillet. Pour vivre ensemble un moment festif et chaleureux, habitants d'Ennezat, petits et grands, venez célébrer ensemble la Fête nationale dans une ambiance conviviale ! 11h45 : rassemblement allée des Marronniers, défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts et verre de l'amitié offert sous la halle ; 19h : repas républicain sous les marronniers avec animation musicale ; 22h30 : retraite aux flambeaux ; 23h : feu d'artifice. Tickets pour le repas républicain à retirer en mairie jusqu'au 10 juillet. Évènement gratuit réservé aux Nazadaires.

Paroisse Saint-Michel en Limagne Noire

Messes. Samedi 4 juillet, 18h30 à Mozac. Dimanche 5, 10h30 à Varennes-sur-Morge et à 18h, messe à Thuret.

Baptêmes. Samedi 4 juillet, 11h baptêmes à Varennes-sur-Morge de Jules Crantelle, de Gabriel Masse et de Loïs Bichard.

Mariages. Samedi 4 juillet, à 15h à Chappes, mariages de Max Bousquet et d'Alma Antony et à 15h de Romain Bardet et Lucie Reveilloux à Ennezat.

Prière. Samedi 4 à 18h à la chapelle Saint-Joseph à Saint-Beauzire, prière pour les défunts avec chapelet médité.

Informations. La maison paroissiale vous accueille, du 10 juillet au 19 août inclus, les mercredis de 10h à 12h. Maison paroissiale, 2 rue des Bordets, 63720 à Ennezat, tél. 04.73.63.80.30 - mail : coordinationstm@diocese63.fr. Site : https://paroissesaintmichelenlimagnenoire.fr.

Chappes

Pique-nique citoyen. À l'occasion de la Fête nationale, la commune convie les habitants à partager un moment de convivialité lors d'un pique-nique citoyen, organisé le lundi 13 juillet au complexe sportif Claude-Boilon. Les participants sont invités à apporter leur pique-nique, tandis que la commune mettra gratuitement à disposition des barbecues ainsi que du charbon pour les grillades. La soirée débutera à 19h avec un apéritif offert par la municipalité. Les festivités se poursuivront à 22h avec la traditionnelle retraite aux flambeaux, avant le feu d'artifice programmé à 23h. Tout au long de la soirée, DJ Kzo assurera l'animation musicale. Une buvette sera proposée par Limagne Athlète Endurance (LAE), tandis que le 1964 by Atyp'Eat assurera un service de restauration sur place.

Saint-Beauzire

Mariage. Le 20 juin a été célébré en notre église le mariage de Lucas Auclair et Coralie Nomy. Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux et toutes nos félicitations aux parents.

En paroisse. Vendredi 3 juillet, premier vendredi du mois dédié au Sacré-Cœur, temps de prière à 18h à la chapelle Saint-Joseph (pas de messe). Samedi 4, chapelet médité pour les défunts à 18h à la chapelle Saint-Joseph. Prochaine messe en notre église, dimanche 12 juillet à 9h30.

Saint-Priest-Bramefant - Chez les Mico, le basket est chevillé au cœur de père en fils

Si « Bramefant », traduit du patois auvergnat, signifie « affamé », les basketteurs du club ont toujours eu faim de victoires. Le cerf, synonyme de bond et roi de la forêt plein d'ardeur, de fougue et de frénésie, incarne parfaitement l'esprit des joueurs. Sans oublier l'expression favorite des supporters, « bramer de plaisir », qui illustre leur joie lors des victoires. Longtemps au sommet, le club promet, grâce aux récentes performances de ses équipes, une prochaine saison riche en rebonds. Il est fier d'avoir abrité les talents prometteurs d'Esteban et Andréa Mico.

Une famille de basketteurs

Dans la famille Mico, on joue à l'AS Saint-Priest-Bramefant depuis plusieurs générations. Séverine, chef d'entreprise, y a goûté au basket dès 9 ans ; Olivier, sapeur-pompier professionnel, y a fait ses premiers coups francs à 10 ans. Pas étonnant qu'ils aient transmis leur passion à leurs deux fils. Le plus jeune, Andréa, a commencé à 5 ans. Très vite, c'est une évidence : il veut devenir basketteur professionnel. Sur le terrain, il donne tout ; véloce, il est partout où on l'attend le moins. « Un peu teigneux, il va souvent chercher à chaparder le ballon ou le faire dévier de sa trajectoire », commente sa maman. « Plus tard, en U13, il se fait remarquer et entre à la JAV à Vichy, puis jouera un an en Pôle Espoir à Vichy, une école de basket portée par Clermont Basket où étaient disputés les matchs ou à l'extérieur, même si le jeune Andréa s'entraînait à Vichy », ajoute son père, non sans fierté.

Direction Blois

Au fil des saisons, il montre ses acquis. À l'attaque, Andréa Mico ne se contente plus de faire dévier le ballon, il cherche et trouve les failles adverses. Imperturbable, rien ne le déconcentre. Remarqué il y a deux ans par les coachs de l'école de Blois lors d'un stage de basket, il devra attendre un an avant d'intégrer leur cursus "Sport-études". « Je n'ai pas pu intégrer l'USF cette saison-là car ils manquaient de places disponibles. Ne désirant pas rester sur la touche durant un an, je suis entré au Centre de formation de Vichy. Puis, en décembre, après une reprise de contact avec Blois et des tests concluants, mes parents ont renégocié l'accord avec Vichy, afin que je puisse aller finir mon année à Blois, car c'était un atout majeur pour rencontrer un agent. L'agent nous guide, on échange nos ressentis d'après match, ce qui nous aide à progresser. L'agent sert également à nous trouver des clubs susceptibles de nous engager en tant que joueurs professionnels », précise le jeune basketteur.



L'équipe U18 et Espoirs Élite 2 – © Séverine Mico.

Un centre unique en France

Actuellement en 1re Sciences et techniques, management gestion, Andréa Mico n'a pas pour autant laissé son rêve de devenir professionnel au vestiaire. Au cœur de ce centre de performance uniquement consacré au basket, unique en France, les professeurs du lycée Philibert-Dessaignes se déplacent pour enseigner aux joueurs. Pour Andréa, c'est le tremplin idéal car, en équipe U18, il côtoie des joueurs professionnels et crée des relations amicales qui lui permettent de progresser. « Après une saison intense, j'ai l'intention d'y rester encore un an et d'y passer mon bac. Dans cette structure, nous étudions mais nous nous entraînons tous les soirs de 17h à 18h30. Lorsque nous avons un trou dans notre emploi du temps, nous allons en salle de musculation, mais nous sommes « off » les mercredis. L'USF de Blois, ce sont 6 000 mètres carrés avec deux terrains, une salle de classe, une salle de musculation, des chambres individuelles, un restaurant et surtout un pôle santé », précise Andréa. « Il y règne une belle ambiance familiale où les joueurs les plus aguerris aident les moins doués à progresser. Les professeurs, en plus de donner des cours, viennent assister à leurs matchs et les encourager », renchérit sa maman.

Champion de France et sélection

Après une très belle saison en Espoirs Élite 2, l'ailier 2, 3, 4 sur le terrain s'est taillé la part du lion en apportant à lui seul 20 points dans l'escarcelle de son équipe, qui a remporté à la fin de la saison, le titre de champion de France Espoirs Élite 2 et décroché dans la foulée son ticket pour le Trophée du Futur 2026. Remarqué par les sélectionneurs de l'équipe de France, il a intégré le groupe des 24 joueurs sélectionnés en équipe de France U17. « Le rêve s'achève là, car au final seuls 18 joueurs ont été retenus et Andréa n'en fait pas partie », explique son père. En attendant la prochaine saison, le jeune sportif a un emploi du temps chargé avec un camp de basket et un programme d'entraînement préparé par son agent. « Je suis super content d'avoir été sélectionné dans le groupe des 24 joueurs pour l'équipe de France U17. Peu importe le club où l'on a commencé, même d'une petite commune, l'important, c'est de se faire plaisir, ne pas rater les opportunités et surtout croire en son rêve », conclut Andréa qui désire suivre les traces de son aîné Esteban, dont l'agent a décroché un contrat de deux ans pour jouer dans l'équipe de Taipei masculine de basket-ball, équipe professionnelle de Taïwan. Une très belle réussite pour ces graines de Bramefant qui ont fait bramer tout un club !

Maïté MICHEL (CLP)

Randan - Quand des Randannais succombent aux charmes québecois

C'est à Randan que la famille Pépin a posé ses valises après une aventure québécoise de sept ans. Tout commence en octobre 2015, lors de vacances au Québec, où Yannick et Pauline Pépin sont littéralement « tombés en amour » de cette province canadienne. Séduits par l'accueil et la bienveillance des habitants, les nombreuses offres d'emploi aux salaires attractifs et, à l'époque, des loyers abordables, ils décident de franchir le pas. Yannick postule pour un emploi de boulanger et décroche le poste. En avril 2016, le couple s'envole avec leurs deux filles pour un véritable périple qui durera sept années.

Une arrivée mouvementée

L'arrivée se déroule dans des circonstances particulières. « Avec nos seules valises, on devait prendre un vol via le Québec le 1er avril, malheureusement il a été annulé à cause d'une grève et nous sommes parvenus à destination le 2 avril par un vol jusqu'à New York, puis nous avons terminé le trajet en automobile. Moi, avec un permis de travail fermé car recruté par un employeur et mon épouse avec un permis de travail ouvert, mais elle ne pouvait pas exercer son métier d'aide soignante », se souvient le jeune Randannais.

Des entrepreneurs accomplis

Au fil des ans, le couple bien intégré, à force de talents conjugués et de travail, parvient à acquérir une boulangerie à Valcourt en 2020, qu'ils revendent à leur précédent employeur en 2026. « Il faut avouer que le salaire d'un boulanger en 2016 là-bas c'était 3 000 dollars » (1 848 €), précise Yannick. « Une location avec trois chambre c'était 550 dollars » (339 €). « Ces conditions financières avantageuses ont favorisé notre entrepreneuriat ». Après la réussite de leur première expérience, ils récidivent en achetant un restaurant déjeuner. La vie québécoise continue, enrichie d'une petite princesse supplémentaire, Charlotte. « Nos enfants ont bénéficié du système scolaire québécois plus axé sur le plaisir d'apprendre qu'en France. Moins d'heures de cours mais beaucoup de soutien, très peu de devoirs à faire à la maison mais très peu de vacances scolaires et ce au final, pour un même niveau d'apprentissage qu'en France. Par contre beaucoup plus d'accès aux arts et aux sports avec beaucoup d'activités proposées dans l'enceinte de l'école car au Québec l'enfant est très protégé », dévoile Pauline.

Retour en France

Seulement depuis, le prix des loyers a triplé et ceux de la nourriture ont doublé. Finalement, la famille Pépin, avec son statut d'entrepreneurs, a dû revenir en France avec Lily Jeanne (16 ans), Emmy (12 ans) et leur petite québécoise Charlotte (6 ans), posant d'abord leurs valises à Saint-Jean-des-Ollières, où ils ont exploité la boulangerie du village, avant de la revendre pour venir s'installer à Randan. Yannick a d'abord travaillé en tant que manager de boulangerie en grande distribution puis s'est recyclé en tant que vendeur de cycles dans une grande enseigne spécialisée, pendant que Pauline a exercé dans le médical, puis en tant que vendeuse en boulangerie. Leurs conditions de salariés, alors qu'ils avaient été employeurs, les empêchaient de se réaliser. Le goût de l'entrepreneuriat toujours vivace, ils ont décidé, malgré les risques, de se lancer en proposant au public de découvrir des spécialités culinaires québécoises, les fameuses poutines et autres burgers à bord d'un food-truck baptisé La Cabane à Poutine. Fidèles à la devise québécoise



Pauline et Yannick Pépin dans leur food-truck – © Maïté Michel (CLP).

« Je me souviens », leurs poutines et leurs burgers portent des prénoms ou des noms : Brigitte, Kevin, Marie, Daniel, Johanne, Robin, Claudia, Brunette… Noms de familles ou prénoms d'amis, collègues, voisins, connaissances qui ont marqué leur parcours et qui ont contribué, chacun à leur manière, à faire de cette aventure une période inoubliable de leur vie. « Derrière il y a un visage, un souvenir, un éclat de rire, un moment partagé de l'autre côté de l'Atlantique. À travers La Cabane à Poutine, nous voulons vous apporter un petit morceau de cette culture, de ses saveurs et de sa convivialité jusqu'à vous. Tout est fait maison avec du fromage en grain « Skouik » importé du Québec et sa traditionnelle sauce. Nous serons présents un vendredi soir sur deux à Thuret et le 13 juillet, à l'occasion de la Fête nationale », explique Yannick Pépin.
Un petit bout de cette province canadienne à privatiser lors d'événements ou à découvrir dans les villages alentour. Infos et carte sur Facebook.



Andrea Mico.

Luzillat

Notre-Dame des Moissons. Le pèlerinage à Montgacon se tiendra les samedi 4 et dimanche 5 juillet. Le samedi à 21h à Montgacon : départ depuis la ferme « Quinet » pour une procession aux flambeaux. Le dimanche à 9h30, à Montgacon : départ de la croix, au bas du village pour la procession ; à 10h30, sur la butte, messe en plein air, premières communions et professions de foi ; à 12h sous le hangar « Quinet », verre de l'amitié ; à 18h à la chapelle « Oliris », prière du chapelet.
Le samedi à partir de 9h : montage des installations : le lundi à partir de 9h ce sera le démontage. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour apporter leur aide.
Bien entendu en cas de pluie, orage, canicule, les cérémonies auront lieu en l'église de Luzillat.

Menat - Un drôle d'oiseau dans les branches

À Menat, la dernière vague venteuse et orageuse a malmené quelques arbres remarquables de la région, dont un tilleul à la voilure majestueuse situé face à l'Ehpad des bords de Sioule. Son âge et l'état de certaines de ses branches, atteintes par la maladie, n'ont pas résisté aux fortes intempéries. Plusieurs d'entre elles ont cédé, rendant la circulation dangereuse.
Ce magnifique spécimen a été confié à Loïc Boulais, tailleur élagueur, pour le dégager des dégâts occasionnés et lui redonner une belle forme. Tel un chat agile, à l'aide d'un matériel digne d'un alpiniste – cordes, mousquetons, descendeurs – avec simplement une tronçonneuse en plus, Loïc s'est retrouvé sur la canopée à une vingtaine de mètres du sol.



La taille du tilleul suite au dernier orage – © J.-F. Cancellieri.

La route interdite à la circulation, une fois le diagnostic établi, il a pu commencer à trier les parties malades et les éliminer afin de préserver les parties saines, aidé au sol par Pascal Olivier, un des adjoints du maire.
Un travail d'alpiniste certes, mais aussi de coiffeur paysagiste, ou visagiste d'ailleurs : il a su, dans des conditions plus que difficiles, redonner une très belle allure à cet arbre séculaire qui va pouvoir désormais se ressourcer et retrouver son auguste allure.

Paroisse Sainte-Marie en Combrailles

Horaire des messes et évènements. Vendredi 3 juillet à 15h, messe à l'Ehpad de Pionsat ; à 18h à Moureuille ; à 20h, préparation au baptême à Saint-Éloy.
Samedi 4 à 11h, baptême à Gouttières d'Ayna Yaux ; à 18h30, messe à Saint-Priest-des-Champs.
Dimanche 5 à 9h à Montaigut ; à 11h à Charensat (fête de saint Martin).
Mardi 7 à 18h à Ayat-sur-Sioule.
Mercredi 8 à 18h à La Cellette.
Jeudi 9 à 9h, chapelet au Vieux Bourg de Saint-Éloy ; à 15h, messe à l'Ehpad de Charensat ; à 18h à La Crouzille (sous réserve).
Vendredi 10 à 9h, chapelet à Menat pour la paix en France et dans le monde ; à 18h, messe à Neuf-Église (sous réserve).
Samedi 11 à 10h30, mariage à Saint-Éloy-les-Mines de Tanouvil Faymany et Thérèse Marquilly ; à 18h30, messe à Biollet.
Dimanche 12 à 9h à Youx ; à 11h à Espinasse (fête de la Saint-Martin). Sous réserve de modification.

Menat - L'Amva en visite...



De magnifiques modèles ont pu être admirés par les visiteurs – © J.-F. Cancellieri.

C'est à Menat que les amateurs montluçonnais de véhicules anciens ont élu domicile pour passer cette belle journée ensoleillée, pile le jour du solstice d'été qui, pour le coup, était bien au rendez-vous. La place de la mairie a permis aux membres de l'association de faire reposer leurs fières montures.
De magnifiques modèles ont pu être admirés par les visiteurs : parmi eux, des marques remarquables comme Salmson, Hotchkiss, Triumph, Simca, Fiat 500 et bien d'autres encore. Ces véhicules anciens sont bichonnés par leurs propriétaires et présentent des chromes et peintures rutilants. Certaines de ces autos ont pu s'offrir un périple dans la campagne menatoise et même, pour les plus vaillantes, atteindre le belvédère de Navoirat. D'autres modèles se sont contentés d'un parcours moins accidenté, leurs chauffeurs préférant ménager les vieilles bielles et soupapes de leurs véhicules préférés. Tous ces pilotes ont pu profiter d'une visite guidée du site abbatial ainsi que des expositions encore présentes. Un moment de convivialité a été offert par l'association à la municipalité qui les a accueillis, et M. le Maire s'est vu remettre la plaque du club. Après quelques échanges, les membres de l'association ont proposé de revenir sur la commune, pourquoi pas à l'occasion de la fête patronale. Toutes ces anciennes mécaniques ont pu pétarader dans une bonne humeur sans faille.



Beaumont-lès-Randan - Les triathlètes sur les routes du coteau randannais

Samedi 4 et dimanche 5 juillet, les épreuves cyclistes du Triathlon de Vichy emprunteront plusieurs voiries départementales sur le territoire de six communes : Beaumont-lès-Randan, Mons, Randan, Saint-Sylvestre-Pragoulin, Saint-Priest-Bramefant et Limons. Les parcours seront balisés. La municipalité remercie ses administrés de faire preuve de vigilance.
Samedi 4, de 8h à 12h, les concurrents du parcours vélo de 45 km circuleront sur ces voies. Le dimanche 5 juillet, le parcours de 85 km se déroulera de 7h30 à 12h30, suivi du parcours de 25 km de 15h à 17h.
Pendant le déroulement de l'épreuve, sur les routes départementales hors agglomérations, la priorité de passage sera accordée aux participants aux intersections. Un signaleur de l'organisation pourra réguler, voire interrompre, la circulation des usagers au bénéfice des participants à l'épreuve. Le stationnement et l'arrêt sur chaussée sont interdits. Les participants à l'épreuve devront respecter le code de la route et circuler sur la voie de droite sur l'ensemble du parcours. La circulation des usagers est toutefois maintenue dans les deux sens.



Quand les nageurs deviennent coureurs - Maïté Michel (CLP).

M. M. (CLP)

Servant - Une soirée festive aux accents slovaques



Le collectif du club en pleine préparation.

Servant s'apprête à vibrer au rythme de la Slovaquie ! Dans le cadre du 52e Festival des Cultures du Monde de Gannat, le *Club de l'amitié*, déjà pleinement mobilisé et à pied d'œuvre pour préparer l'événement, propose une soirée spectacle et dîner le samedi 18 juillet.
Dès 18h30, la cour des Frères – salle des fêtes accueillera l'ensemble folklorique *DFS Radosť*, venu de Trenčín. Depuis plus de 50 ans, ce groupe fait vivre avec énergie et passion les traditions slovaques. Fondé en 1974, il figure aujourd'hui parmi les meilleures formations de jeunes du pays et parcourt le monde pour partager son héritage. Sur scène, place à un spectacle haut en couleur, porté par des danseurs investis et communicatifs. Entre authenticité et plaisir de la danse, *Radosť* promet un moment vivant et accessible à tous. Les habitués s'en souviennent encore : lors de leur passage en 1983, les liens noués avec la *Bourrée Gannatoise* avaient marqué les esprits. La soirée se poursuivra à 20h30 autour d'un dîner en compagnie des artistes, pour prolonger l'échange dans une ambiance chaleureuse. Tarifs : 20 €, 10 € pour les moins de 12 ans. Réservation obligatoire avant le 8 juillet au 06.84.81.71.04 ou au 06.32.41.12.73.
Une belle soirée en perspective, entre spectacle, partage et découverte.

Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Messe en semaine. Lundi 6 à 10h à Maringues.

Exposition du saint sacrement et adoration eucharistique. Mercredi 8 de 16h à 19h à l'église de Maringues.

Pèlerinage à Notre-Dame des Moissons. Samedi 4 juillet à 21h à Montgâcon (départ de la ferme Quinet) : procession aux flambeaux. Dimanche 5 à 9h30 à Montgâcon (départ de la croix en bas du village), procession ; à 10h30 sur la bute de Montgâcon, messe en plein air avec première communion et profession de foi ; à 12h à Montgâcon (hangar Quinet), verre de l'amitié ; à 18h à la chapelle Olléris, prière du chapelet.

Autre rencontre. Lundi 6 à 14h30, EAP au presbytère de Maringues.

Permanence d'accueil. Les lundi de 10h30 à 12h et samedi de 10h à 12h au presbytère de Maringues, 24 boulevard du Chéry. Site Internet : www.saintnicolasdoreallier.fr. E-mail : paroisse-saint-nicolas@orange.fr. Tél. 04.73.68.71.33.

Servant - Europavox a fait escale à Servant avec « Sutartronica »



Jeudi 25 juin, la tournée Europavox a fait halte à Servant, dans la Cour des Frères, pour un concert gratuit et tout public, à l'initiative du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Le public a découvert *Sutartronica*, groupe lituanien qui mêle chants traditionnels et musiques électroniques dans un univers sonore original et captivant. Inspiré des sutartinės, chants polyphoniques lituaniens inscrits au patrimoine immatériel de l'Unesco, le projet porté par Victor Diawara et Laurita Peleniūtė a offert un voyage musical entre héritage folklorique et modernité.
La soirée s'est déroulée en présence de Jérôme Gaumet, président de la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy et vice-président du Département, Joselyne Lelong, conseillère départementale, Jonathan Auzel, vice-président de la communauté de communes en charge de la culture, ainsi que Sylvain Durin, maire de Servant, vice-président de la communauté de communes et conseiller régional.
Un moment singulier, applaudi par le public

Servant - Baignade surveillée : un été serein au plan d'eau



Cet été, cap sur la tranquillité à Servant. À partir du 4 juillet, la commune met en place une surveillance de baignade sur son plan d'eau, pour permettre à chacun de profiter des plaisirs de l'eau en toute sécurité.
À deux pas du camping, le site séduit par son cadre naturel et ses nombreuses activités : baignade, randonnées, pêche ou encore pique-niques en famille. Sur place, tout est prévu pour le confort des visiteurs : aire de jeux, sanitaires, douches, restaurant, épicerie, salon de thé et bar dans le bourg. À noter toutefois : pour des raisons de sécurité, l'usage des paddles n'est pas autorisé sur le plan d'eau.
La surveillance sera assurée du 4 juillet au 31 août, les mercredi et vendredi de 13h à 19h, ainsi que le dimanche de 12h à 19h. Pour garantir ce dispositif, la commune a recruté Cyriel Errera, titulaire du BNSSA et du PSE1, dont l'expérience et les compétences ont fait la différence parmi les candidatures reçues. Son poste est mutualisé avec la commune de Lapeyrouse, où elle interviendra les mardi, jeudi et samedi.
Avec cette initiative, la municipalité confirme sa volonté d'offrir un espace de baignade sécurisé, convivial et accessible à tous, pour un été placé sous le signe de la détente et de la sérénité.

Charensat

Soirée animée à l'occasion de la fête patronale. Le club des jeunes donne rendez-vous à tous les habitants et visiteurs le samedi 4 juillet à partir de 19h pour une chaleureuse soirée paella devant la salle des fêtes, sous les tonnelles. Les participants pourront déguster une délicieuse paella ou opter pour un poulet basquaise, accompagnés d'un menu complet comprenant melon en entrée, fromage et crème vanille en dessert.
Le repas est proposé sur place au tarif de 18 €, avec également la possibilité de l'emporter pour 15 €. Un tarif préférentiel de 10 € est prévu pour les enfants de moins de 12 ans.
Cette soirée sera l'occasion de partager un agréable moment entre amis, en famille ou entre voisins et de lancer les festivités de la fête patronale dans une ambiance festive.
Les réservations sont encore ouvertes auprès du club des jeunes au 06.61.36.19.20 ou au 06.26.25.37.83. Le repas sera suivi du feu d'artifice à 23h et du bal du foot.
Le club des jeunes vous attend nombreux pour célébrer ensemble cette belle soirée d'été et faire vivre les traditions de Charensat !

Une complémentaire santé accessible à tous. Dans le cadre du dispositif Mut'Village, la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy, en partenariat avec Mutuale, propose des permanences d'information gratuites sur rendez-vous afin d'accompagner les habitants dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à leurs besoins et à leur budget. Les permanences se tiendront à la mairie de Saint-Gervais-d'Auvergne, de 10h à 12h, les lundi 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre.
Ces rendez-vous, sans engagement, permettent de comparer sa complémentaire santé actuelle, d'obtenir des conseils personnalisés et de découvrir les avantages de l'offre Mut'Village.
Les habitants intéressés sont invités à prendre rendez-vous auprès de Laëtitia au 04.70.05.89.15 ou par courriel à agence.montlucon@mutuale.fr.

En paroisse. Petit rappel : la prochaine messe, dans notre paroisse, aura lieu le dimanche 5 juillet, pour célébrer la Saint-Martin. La célébration à 11h sera suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité. Intentions de messe : Claude Bussière, ses parents et beaux-parents et les familles Boeuf et Austriclinien ; Ginette et Pierre Raynaud ; Fernand Dos Santos, ses parents et beaux-parents et toute la famille. Vous pouvez signaler vos intentions de messe à Laetitia Blondel au 07.84.18.97.19.

Gouttières - Pause estivale pour les marcheurs



L'association *Gouttières en marche* a terminé la saison par une randonnée de 11 km à Vallon-en-Sully, avec la visite du château de Peufeilhoux, le 21 juin dernier. ils ont partagé un pique-nique royal au château avant de se lancer dans sa visite. Bien contents de leur année écoulée, ils donnent rendez-vous à leurs adhérents en septembre, pour de nouvelles aventures, et pourquoi pas avec de nouveaux membres. Ambiance conviviale assurée !

Saint-Priest-des-Champs - « Tico Tico » sur scène pour le 2e marché-concert



Le quartet *Tico-Tico*, qui signifie « pivert » en portugais, s'efforce de faire vivre cette musique exigeante et subtile avec la même énergie déployée par le tico-tico à picorer la semoule dans le titre éponyme du groupe, « Tico-Tico no fuba ». Les instruments mis en jeu sont la mandoline, le cavaquinho (petite guitare brésilienne à 4 cordes), le violão 7 cordas (guitare à 7 cordes, typique des musiques populaires du Brésil) et le pandeiro (tambour à sonnailles brésilien). Les musiciens, tous experts et férus de musiques brésiliennes, font de *Tico-Tico* une rencontre instrumentale unique, sur des thèmes devenus traditionnels et signés des grands compositeurs de choro tels que Jacob do Bandolim, Pixinguinha, Waldir Azevedo ou encore Ernesto Nazareth. Une musique douce et raffinée, qui nous transporte sous les tropiques, à savourer un cocktail à la main…
Le tico tico vient du compositeur brésilien Zequinha de Abreu (1880-1935) qui a écrit « Tico-Tico no fubá » en 1917. Il appartient au genre choro, un style de musique instrumentale qui s'est développé dans les années 1870 à Rio de Janeiro. Il a prospéré pendant plusieurs décennies au xxe siècle et a connu plusieurs renaissances depuis. Mercredi 8 juillet à partir de 17h, chacun pourra découvrir les producteurs locaux toujours plus nombreux et profiter de la restauration rapide au restaurant ou à la buvette tenue pour ce marché par l'association d'ULM de Saint-Priest. Concert à partir de 18h.

Pionsat

Un commerce éphémère ouvre ses portes au cœur du bourg. La commune accueille un nouveau commerce éphémère avec l'installation de « Lo & Lia Créations », au 3, rue de l'Ange, à proximité de la place au Fil. Porté par Chloé et Laura, ce projet, soutenu par la communauté de communes du Pays de Saint-Éloy, propose un espace dédié à la création et à l'artisanat.
Les deux créatrices sont spécialisées dans la réalisation d'objets personnalisés, de stickers, de cadeaux sur mesure et d'objets photo pour tous types d'événements. Leurs créations s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels, aux associations et aux collectivités.
La municipalité se réjouit de l'ouverture de ce nouveau commerce, qui participe au dynamisme du centre-bourg, et remercie Chloé et Laura d'avoir choisi Pionsat pour développer leur activité. Les habitants sont invités à venir découvrir la qualité et l'originalité de leurs réalisations. La commune leur adresse tous ses vœux de réussite dans cette nouvelle aventure. Le commerce sera ouvert les vendredis 17 et 24 juillet, les 7, 14, 21 et 28 août de 9h à 12h ; les samedis 11 juillet et 29 août de 9h à 15h ; mercredi 29 juillet de 9h à 17h ; dimanche 16 août de 9h à 12h et le samedi 22 de 9h à 12h.

Le pâté aux pommes de terre de l'Acepa revient le 8 août. L'Acepa organise son traditionnel repas « pâté aux pommes de terre » le samedi 8 août, à partir de 20h, à la salle Arobase. La soirée sera animée par l'orchestre *Les Gavroches*. Le menu comprend un kir de bienvenue, de la charcuterie, un pâté aux pommes de terre, une salade avec fromage et un dessert. Les boissons ne sont pas comprises. Le tarif est fixé à 20 €, 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. Réservations auprès de Michelle Dumas au 04.73.85.65.80 ou au 06.33.35.29.02.

Concerts - Julien Perrin poursuit sa tournée d'été dans les Combrailles

Après les concerts de Lempdes et d'Herment qui ont rencontré un vif succès, le musicien (cornet à pistons) se produira pour trois dates dans les Combrailles ce mois de juillet :
– le vendredi 3 juillet à 20h en l'église de Beauregard-Vendon, organisé par le comité des fêtes ;
– Le dimanche 5 à 18h en l'église de Saint-Georges-de-Mons, organisé par la municipalité ;
– Le dimanche 19 juillet à 18h en l'église de Sauterre sur la commune de Manzat, organisé par la municipalité.
Le programme proposera un voyage musical à travers plusieurs univers : la variété française avec des chansons emblématiques, les musiques de films, des œuvres classiques ou encore des standards de jazz.
Un concert de clôture de cette tournée est prévu début août à une date et lieu qui seront révélés fin juillet.



Paroisse Saint-Bruno des Bords de Sioule

Messes. Samedi 4 juillet à Charbonnières-les-Vieilles à 18h (fête patronale). **Dimanche 5** à Marcillat à 10h30. **Samedi 11** à Comps à 18h. **Dimanche 12** à Saint-Rémy-de-Blot à 10h30 ; à Saint-Georges-de-Mons à 18h avec le pélé VTT.

Informations. – Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le prêtre à domicile (confession, communion, sacrement des malades) appelez directement le Père Marcin au 06.52.60.44.85.
– La paroisse organise une sortie paroissiale le dimanche 5 juillet. Vous êtes invités à monter à bord du bus qui nous emmènera à la découverte du sanctuaire des grottes de Saint-Antoine à Brive. Les Pères Yésuraja et Marcin seront accompagnateurs. Départ du parking de la mairie des Ancizes à 7h45, du parking de la salle polyvalente de Manzat à 8h. Dès l'arrivée : messe à 10h30 célébrée par les Frères et nos Pères Yésuraja et Marcin ; repas végétarien proposé par les frères (15 €) à partager en silence ou pique-nique tiré du sac ; visite du site et témoignage d'un Frère, promenade dans le parc arboré de 5 ha à deux pas du centre-ville de Brive. Vous avez juste à vous inscrire à la permanence, au 04.73.86.70.48 (répondeur) ou à paroissesaint-bruno63@gmail.com. Participation financière « libre » pour la sortie paroissiale.
– Dimanche 5 : concert de cornet à piston proposé par Julien Perrin, à l'église de Saint-Georges-de-Mons à 16h.

Accueil paroissial. La permanence est ouverte les mardi et vendredi de 16h à 18h30 et jeudi de 9h à 11h au 10 bis rue des Tilleuls 63780 Saint-Georges-de-Mons. Permanence téléphonique le mardi de 9h à 11h au 04.73.86.70.48 et vous pourrez également adresser un mail à pa roissesaintbruno63@gmail.com. Site Internet : paroissesaintbruno-bds.fr.

Visites patrimoine - « Paysages en Combrailles »

Le Syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles (SMADC) organise deux visites patrimoine pour découvrir des créations artistiques installées sur des belvédères remarquables du territoire. Ces œuvres, réalisées par trois équipes artistiques, seront visibles tout l'été.
Visite à Saint-Jacques-d'Ambur. Ce vendredi 3 juillet à 14h, rendez-vous à l'église d'Ambur. Au programme : lectures de paysages par Renée Couppat sur le plateau des Dômes, la chaîne des Puys et le massif du Sancy, présentation des installations artistiques « les Dragonneries d'Ambur » par Céline Camilleri et Adrian Giovinatti. À 17h, escape game « le veilleur d'Ambur » avec la Cie *l'Arbre à Bulles*. Dès 17h30, marché de producteurs sur la place de l'église. À 20h, concert du duo Hannah Ely et Jonas Nordberg de l'ensemble Alia Mens à l'église. Chaussures de randonnée conseillées. Billetterie concert : 10 € (gratuit moins de 15 ans). Réservations : reservations@bachencombrailles.com.
Visite à Roche-d'Agoux. Dimanche 5 juillet à 14h, rendez-vous au site du château Banu. Dès 10h30, marché de producteurs sur le terrain de pétanque. À 14h, lectures de paysages par Renée Couppat sur le château Banu et le filon de quartz, présentation des installations artistiques « Émergence » par Marielsa Niels et le Collectif les Vivaces. À 18h, concert du duo Hannah Ely et Jonas Nordberg à l'église. Billetterie concert : Sophie Peyronnet à Pionsat, 04.73.52.60.25 ou 06.61.48.82.44 – contact@musicalesdepionsat.com.

Saint-Priest-des-Champs

Interdiction de baignade au Gour Saillant et dans le ruisseau du Chalamont. Dans le contexte des fortes chaleurs actuellement observées et à la suite des récents accidents de noyade survenus dans plusieurs secteurs du territoire national, la commune de Saint-Priest-des-Champs souhaite rappeler qu'un arrêté municipal permanent (n° 35/2024) interdit la baignade dans le ruisseau du Chalamont ainsi que sur le site du Gour Saillant.

Cette réglementation a été prise afin de prévenir les risques liés à ces espaces naturels, notamment les courants, les variations de profondeur, les chocs thermiques, les glissades sur les rochers et les difficultés d'intervention des secours. La municipalité constate une fréquentation accrue du site en période estivale et appelle chacun à la plus grande prudence. Le respect de cet arrêté est indispensable pour garantir la sécurité des habitants et des visiteurs. L'arrêté demeure pleinement applicable et la commune invite les usagers à respecter la signalisation présente sur les lieux.

Pontgibaud - Que de festivités en perspective !

Traditionnellement, nous fêtons saint Benoît, patron de notre commune, le 11 juillet. À cette occasion, l'Amicale des sapeurs-pompiers organise une pétanque amicale à Pontgibaud, derrière la poste, le samedi 11 juillet. Début des inscriptions 13h, début du concours 14h. En doublette, 14 € par équipe Un lot pour chaque participant. Buvette et snack sur place ; à partir de 18h30, concert de *P'tit Louis*, suivi d'un concert de « Renaud », salle des fêtes Henri-Vidal (entrée gratuite) ; à 23h, bal avec *DJ Timothé*, organisé par le foot et l'association des jeunes. entrée : 5 €.
Le dimanche 12, à partir de 12h sur les bords de Sioule, l'*Atelier Gibaldipontin* présentera « ces années-là », 1960-1970-80 en chansons. Au programme : 15h30, tour de chant, balade en voiture ancienne, exposition de véhicules. Tours de calèche, balades à dos d'âne… Buvette et petite restauration midi et soir. Un feu d'artifice sera tiré près de la passerelle. Venez nombreux et costumés, c'est encore mieux !

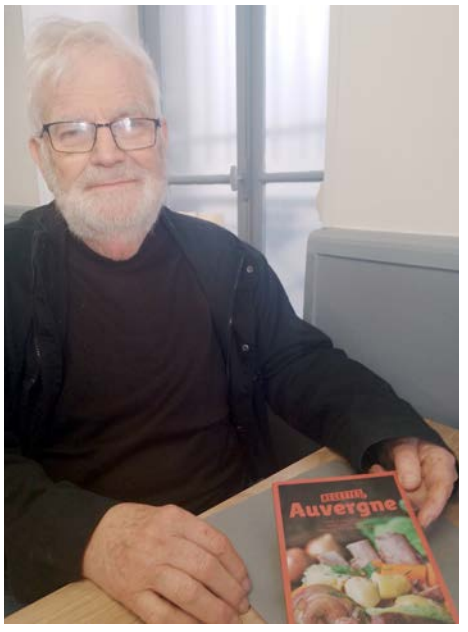


Pour la Saint-Benoît, les bords de Sioule vont s'animer ! – © C. L.

Fromagerie MOREL
Produits d'Auvergne
Cantal vieux au lait cru
14,90 € le kg
Marie et Patrice
Place Jean Moulin - PONTGIBAUD
04 73 88 99 36
fromagerie.morel@orange.fr

Portrait - Jean-Yves Andant : un ambassadeur du terroir

Les grands chefs de cuisine sont réellement des artisans d'art… petit retour sur le parcours brillant de Jean-Yves Andant… Natif de Pontgibaud, il suit ses études jusqu'au bac (avec mention !) au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, puis poursuit sa formation à l'école hôtelière de Thonon-les-Bains jusqu'à l'obtention du brevet d'enseignement hôtelier. C'est alors qu'il commence sa carrière dans des brigades, à Paris, à Lyon. Puis vient le service militaire, qu'il effectue en Algérie, il épouse ensuite Liliane et c'est en 1966 qu'il succède à son père aux commandes de l'Hôtel de la Poste à Pontgibaud, portant loin et haut sa bonne réputation jusqu'en 2003 où il prendra sa retraite.
C'est un chef emblématique de la cuisine auvergnate, riche de produits d'exception, qu'il a su magnifier. Il est d'ailleurs cofondateur (avec Antoine Sachapt), en 1980, des *Toques d'Auvergne* (association qui rassemble plus de 40 chefs ancrés dans leur terroir et tournés vers la transmission).
À son actif : des participations à des événements internationaux (Canada, Espagne, Écosse, Maroc…) ; la conception et la préparation d'un million de repas sur les vols long-courriers d'Air France, l'été 97 ; la formation et l'accompagnement d'apprentis dont beaucoup se sont illustrés aux concours culinaires ; la contribution à l'écriture culinaire ; plusieurs ouvrages ont fait date, entre autres « Histoire abrégée et modeste de la cuisine et des cuisiniers », « Cuisine auvergnate d'hier et d'aujourd'hui » (avec Jean-Luc Mouty). On ne compte plus ses distinctions ! En 1975 : médaille d'argent des journalistes gastronomes ; en 1976 : lauréat de la Poêle d'or (pour sa fameuse truite soufflée, dite « des volcans ») ; en 1989 l'Alambic, à Paris, mais aussi : chevalier du Mérite agricole, médaille d'argent maître d'apprentissage en 1980, médaille d'honneur vermeil et argent des sapeurs-pompiers bénévoles, reconnaissance départementale de l'Union départementale des sapeurs-pompiers pour services rendus… et bien d'autres encore, c'est dire si Jean-Yves Andant s'est investi dans sa profession et, plus généralement, dans tout ce qu'il entreprenait. Passionné aussi par la chasse, à la bécasse notamment, il a toujours partagé une connivence affectueuse avec ses chiens. Féru d'Histoire, c'est aussi un grand lecteur : 7 000 livres garnissent sa bibliothèque ! Arrivé à un âge « certain », il n'est cependant pas près de s'ennuyer ! L'amour de la vie est toujours bien présent, et, les étoiles, il les a encore dans les yeux lorsqu'il évoque ses souvenirs… Tout près de Pontgibaud, il coule des jours tranquilles mais bien remplis, aux côtés de Liliane, toujours pimpante ! quand Luc et Marie-Laure, leurs enfants, ou les amis viennent partager leur repas, ils sont certains qu'il sera savoureux, puisque le chef Jean-Yves Andant y aura mis son grain de sel (et son éminent savoir-faire) !



Jean-Yves Andant et son dernier ouvrage.

Christine LOUISET (CLP)

Saint-Gervais-d'Auvergne

Concert de musique classique. Organisé par « Saint-Gervais amitié » à l'espace de vie rurale le 31 juillet à partir de 20h. Au programme : Wolfgang Amadeus Mozart « Prélude et fugue KV404a » n°6, Ludwig van Beethoven « Adagio-Allegro con brio », « Adagio ma non tanto e cantabile-Scherzo », « Allegro-Presto ».

Pontgibaud - L'apéro littéraire en vacances !

Chaque troisième mercredi du mois, rendez-vous à 18h30 à la médiathèque pour un moment convivial. On grignote, on découvre, on s'enchante, on s'hydrate et surtout on partage, le tout avec une superbe vue sur le château Dauphin !
Orchestré pour la troisième fois par une Marie-Pierre Falcy bienveillante et éclairée, l'apéro littéraire a fait de nouvelles adeptes ! Pêle-mêle, les participants ont découvert un roman méconnu de G. Sand, des BD, de la science-fiction, des livres-objets, du roman noir et des essais, dans une bonne humeur communicative.
Venez échanger lors de cette rencontre : c'est très sympa et intéressant ! D'autant que le 16 septembre, Pierrick Sanne viendra présenter son dernier roman « Au milieu coule la Sioule ». Un rendez-vous à ne pas manquer !



Prochain rendez-vous, le 16 septembre ! – © C. L.

Pontgibaud - Pêche : de la canne aux outils



Une équipe prête à intervenir – © G. L.

Conformément au calendrier d'interventions fixé en début d'année, quelques membres du conseil d'administration de l'AAPPMA de la Haute Sioule viennent de réaliser une séance de nettoyage/panneautage. Plusieurs sites d'accès à la rivière ainsi que des zones de parking ont été aménagés, outils en mains. Une partie de la signalétique a également été renouvelée. Après l'organisation de la Fête de la pêche, le 7 juin, à Anschald, l'association se prépare à la Journée « écrevisses » du 18 juillet, près du camping de Pontgibaud.
Autant de rendez-vous qu'elle donne aux amoureux de la Sioule.

Pontgibaud - Un franc succès pour la Fête de la musique

Dès 17h et de manière croissante, l'affluence s'est fait sentir place de la République !
Que ce soit pour fredonner de la chanson française avec l'*Atelier gibaldipontin* et *P'tit Louis*, pour danser sur les accords entraînants de *Brav'na* ou le son de *DJ Sulli*, il y en avait pour tous les goûts. Sans oublier *Popcorn*, *Acouphen*, *les Pluspitres*, *Sylvain des Bois*, *avec ou sans Michel*, *Catharsis*… C'est dans une ambiance festive et bon enfant que s'est déroulée la soirée. Bienvenue, une petite pluie d'orage brève et drue a rafraîchi musiciens et promeneurs.
Il y avait aussi de quoi se restaurer et se réhydrater avec diverses offres pour les gourmands et les assoiffés ! Les enfants n'étaient pas en reste : ils ont pu profiter des structures gonflables pour passer de bons moments de jeux.
La buvette n'a pas désempli, tenue par les membres du comité des fêtes, à l'origine de cet événement. Nous les félicitons pour leur investissement et leur organisation. Rendez-vous l'été prochain !



« Brav'na » – © C. L.



« Sylvain des Bois ».

Pontgibaud

Pharmacies de garde. Samedi 4 juillet toute la journée et lundi 6 de 9h à 19h, Pharmacie des Dômes, tél. 04.73.88.70.20.
Dimanche 5 et les nuits du 3 au 10 juillet, pharmacie des Dômes.

Transport scolaire. Il est encore temps : les inscriptions pour le transport scolaire se font jusqu'au 19 juillet.
Inscriptions en ligne sur laregionvoustransporte.fr.

Forêt des Cheires. Jusqu'au 30 septembre, il est strictement interdit de fumer, d'allumer du feu sous quelque forme que ce soit, ou d'utiliser des appareils générateurs de chaleur (barbecues par exemple) dans tout le périmètre de la forêt des Cheires. Les voies d'accès et les barrières de la forêt doivent impérativement rester libres de tout stationnement, afin de permettre l'accès aux véhicules de secours et d'incendie. Il est aussi interdit de stationner sur les espaces d'herbe sèche (les pots d'échappement chauds présentent un risque majeur de départ de feu). Merci de respecter et protéger nos forêts.

Fête de saint Benoît. Le week-end des 16 et 17 juillet a lieu la fête de saint Benoît à Pontgibaud. Une messe aura lieu à 10h30 en l'honneur de saint Benoît. Faites passer vos intentions dès maintenant au presbytère au 04.73.88.70.71 ou pendant les permanences du samedi de 9h30 à 11h ou auprès des correspondants de paroisse des communes aux alentours. Cela pour que vos intentions passent dans la presse dans la semaine. Merci de votre compréhension.

Paroisse Saint-Benoît sur Sioulet-Volcans

Messes et célébrations. Vendredi 3 juillet à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat suivi d'un temps d'adoration. **Samedi 4** à 18h, messe à Pontaumur. **Dimanche 5** à 10h30 à Gelles, 10h30 à Bromont-Lamothe (fête). **Mardi 7** à 16h, célébration de la Parole à l'Ehpad de Pontaumur. **Vendredi 10** à 18h, chapelet à l'église de Montel-de-Gelat. **Samedi 11** à 18h, messe à Giat. **Dimanche 12** à 10h30 à Pontgibaud (fête), Saint-Avit (fête) et Pontaumur (cousinade).
Nous prierons aux intentions suivantes :
– samedi 4 à 18h à Pontaumur : Bernard Trapon et les défunts Trapon-Giraud ; Maurice et Renée Ollier et tous les défunts de la famille.
– Dimanche 5 à 10h30 à Gelles : 15e anniversaire de Paul Ganne et les vivants et défunts Ganne-Tournade ; 6e anniversaire de Roger Sanciaume, une pensée pour son frère Armand et les défunts Ducheix-Sanciaume.
– Dimanche 5 à 10h30 à Bromont : anniversaire de Thérèse et Louis Cluzel ; familles Meyzonnier Cluzel Marquet Fournial Laplace ; Henri et Yvonne Tixier Benoit Coulaudon de Pranal ; 20e anniversaire de Georges Deval pour Germaine Deval, familles Pinto Macheboeuf Boucheret ; défunts Chabry Tixeront Hebrard Jeannot ; 6e anniversaire de Jean-Marie Labonne, défunts de la famille, une pensée pour sa sœur Marie-Thérèse ; Marcel, Jeanne Mercier, Thérèse et Pierre Servière, défunts Mercier Tixeront ; Joseph Marius et Henriette Bouchert défunts Boucheret Monnet Rondy ; Geneviève et Aimé Charreyras, défunts Labonne Guillot Planchat Goyer, une pensée pour Thérèse Guillot, Marie-Thérèse et Marcel Labonne, défunts Labonne Chabot ; Josette et Robert Ledieu, défunts de la famille ; Marinette et Paul Fontfreyde ; Ali Amrani, défunts Boudet-Tixeront-Marsy.

Baptême. Samedi 4 de Charly Leite-Durand à 11h à Prondines.

Mariage. Samedi 4 d'Amélie Tourret et Romain Souchal à 11h à Gelles.

Permanences au presbytère de Pontgibaud. Les 1er, 2e et 3e samedis du mois, présence physique et téléphonique (tél. 04.73.88.70.71) : n'hésitez pas à appeler, ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention de messe ou autre demande. Vous pouvez également laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées ou envoyer un mail à paroissesaintbenoit@orange.fr et l'on vous contactera.

Infos diocésaines. Vous pouvez consulter le site du diocèse à https://clermont.catholique.fr/.

Saint-Jacques-d'Ambur

Rendez-vous. La commune et la paroisse ont le plaisir d'informer les habitants et les visiteurs qu'une messe sera célébrée en l'église de Saint-Jacques le dimanche 9 août à 10h.
En cette période estivale, cette célébration sera l'occasion de se retrouver dans un cadre paisible et chaleureux, au cœur d'un édifice qui fait partie intégrante de l'histoire et du patrimoine du village.
Que vous soyez paroissien, résident de la commune, vacancier ou simplement de passage, vous êtes chaleureusement invité à participer à ce moment de partage.
Pour faire parvenir vos intentions, veuillez contacter Lucette Rossignol.

Bromont-Lamothe - Sauvetage de… bouées à Anschald

Avec l'importante vague de chaleur de ce début d'été, la saison touristique au plan d'eau d'Anschald a débuté. Mais la traditionnelle mise en place des bouées délimitant la zone de baignade a été différée en raison d'un niveau d'eau qui masquait leur arrimage habituel. Afin d'y parvenir, Jean-Luc Fruchart, le maire, a fait appel à deux plongeurs qui connaissent les lieux : Kimberley, sa propre fille, et Jean-François Nony, garde-pêche de l'AAPPMA de la Haute Sioule. Équipés de leurs combinaisons, tous deux sont parvenus à remettre les bouées à leurs justes places. Et la saison de baignade pouvait ainsi débuter dans les meilleures conditions.



Jean-Luc Fruchart, sa fille Kimberley et Jean-François Nony sur la plage – © G. L.

Montfermy - Une rencontre conviviale avec les habitants



Le dimanche 14 juin, la municipalité de Montfermy a organisé une rencontre conviviale avec les habitants de la commune. À cette occasion, chaque conseiller municipal présent s'est présenté et a évoqué son engagement au service de la collectivité. Le maire, Gilles Servières, a ensuite dressé un bref bilan de la situation de la commune, en rappelant les principaux enjeux et actions en cours et à mener. Il a également présenté les fonctions et responsabilités de chacun des conseillers au sein du conseil municipal. Cette rencontre s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse autour d'une collation et d'un apéritif offerts aux participants. Ce moment d'échange a permis aux habitants et aux élus de poursuivre les discussions de manière informelle, d'aborder différents sujets concernant la vie de la commune et de renforcer le dialogue entre la municipalité et les Fourminères. La municipalité remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et l'intérêt porté à la vie communale.



Chapdes-Beaufort - Bienveillance et convivialité à « Loisirs et Amitié »



En salle, ambiance et bonne humeur ont accompagné ce bon moment de convivialité où anecdotes et histoires locales sont allées bon train.

L'activité du *Club Loisirs et Amitié* s'arrête avec le début des vacances d'été pour se relancer en septembre, la date de reprise sera communiquée ultérieurement. Lors de la réunion du 15 juin, les membres ont souhaité consacrer la dernière rencontre de la saison, celle du 22 juin, à un loto entre adhérents. Avant d'entamer ces vacances qui s'annoncent chaudes, au vu de l'emballement du mercure, les membres de l'association ont organisé un repas de cohésion, à l'Auberge du Village, le 26 juin dernier. Malgré le thermomètre qui s'affolait à l'extérieur, la salle de restaurant était plutôt agréablement fraîche. En préambule, dans un mot d'accueil courtois, le président Rémy Besserve a tenu à remercier les 47 convives de leur aimable présence, ainsi que Denise Binet pour avoir permis au *Club Amitié* de vivre et exister ces dernières années. Il a également gratifié la présence du maire, Luc Cailloux, qui a eu la gentillesse d'offrir un petit rafraîchissement de mise en appétit. Il a eu aussi un mot de cordialité pour Marie et Melissa, les gérantes du restaurant. Il a souligné le rôle important que le club joue sur la commune, grâce au soutien financier de la municipalité mais aussi des bénévoles qui animent les réunions hebdomadaires et confectionnent gâteaux et friandises. Coté activités : il est prévu, le lundi 6 juillet, un atelier aux Archives départementales sur l'enluminure et la calligraphie. Puis, en septembre sera organisée une sortie à Vichy. Ce déplacement s'effectuera en autocar. La visite de la ville est programmée en petit train touristique. Il n'y aura pas de marche. Pour réaliser cette sortie, le minimum de participants doit être de l'ordre de 40-45. Les préinscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Coût de cette sortie, 85/90 € (visites, car, repas compris). Contact : 04.73.79.24.08.

Chapdes-Beaufort - Des élèves du Sacré-Cœur primés nationalement



Félicitations aux élèves de CE1 et CE2 d'avoir si bien représenté leur école.

Les CE1 et CE2 du Sacré-Cœur ont gagné, dans leur catégorie, les 1ers prix nationaux, du concours « Amopa ». Créées par Napoléon Ier par décret du 19 mars 1808, les palmes académiques sont les plus anciennes des distinctions décernées à titre civil. C'est un titre honorifique destiné à honorer les mérites personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale. Il peut également distinguer des personnes qui apportent une contribution à l'enrichissement du patrimoine culturel. Aujourd'hui, c'est le décret du 4 octobre 1955 qui institue l'ordre actuel avec trois grades : chevalier, officier et commandeur. Le 22 juin dernier, lors de sa venue dans l'établissement, le président de l'*Amopa*, Philippe Trefelle, s'est attaché à relater les fondements de cette distinction devant les élèves très attentifs de la classe de CE1 et de CE2 de Brigitte Flandin. En cette matinée plutôt chaude, il est venu remettre les premiers prix nationaux respectifs, dans leur catégorie, aux enfants de ces niveaux qui avaient concouru dans la production plastique « Arts et Maths ».

L'*Amopa*, c'est l'*Association des membres de l'ordre des palmes académiques*. Chaque année, elle organise des concours destinés aux publics des établissements français, de l'école élémentaire jusqu'à l'université. Les sections départementales, l'*Amopa* nationale et les partenaires contributeurs récompensent les lauréats nationaux à l'occasion de cérémonies solennelles. Cette année, les élèves devaient s'inspirer de l'œuvre « Hydra » (1966-2011), sculpture en métal laqué blanc de Geneviève Claisse, peintre et sculptrice de l'abstrait géométrique, née le 17 juillet 1935 à Quiévy (Nord) et décédée le 30 avril 2018 à Dreux. Dans ce concept, après avoir étudié l'œuvre, les élèves étaient invités à créer leur propre composition plastique en s'inspirant de cette sculpture, mais sans la copier. Analyser les rapports des formes, savoir utiliser les instruments de tracé : les élèves ont dû résoudre les problèmes d'intersections et d'ombres entre volumes et surfaces en utilisant différents matériaux rigides. Ce jour-là, les jeunes lauréats nationaux, grands gagnants dans leurs niveaux, se sont vu remettre par Philippe Trefelle, qui les a vivement complimentés, diplômes et livres techniques. Pour eux, la « 3D » n'a plus de secret. Ils ont su marier l'art et les mathématiques, avec la manière et le talent. Il fallait, bien entendu, trouver l'inspiration de faire voyager les formes, les couleurs, les reflets.

Les lauréats

Concours Arts et Maths - classes élémentaires CE1 et CE2 - enseignante Brigitte Flandin - 23 élèves - travail en équipe. Deux œuvres retenues : – équipe A : Justine Pichon, Marie Aubrun Nicollier, Léo Marlet, Axel Gwizdz ; – équipe B : Héloïse Antunes Verniol, Luiz Peillaud, Gwenaël Lacoste Torres, Malia Delville Guillou.
Félicitations aux élèves de CE1 et de CE2, d'avoir si bien représenté leur école. Encore bravo à tous !

Chapdes-Beaufort - Une belle initiative de l'USCB et des donneurs de sang

Face aux besoins de dons de plasma et à la contrainte d'aller sur le site de collecte clermontois, l'association des donneurs de sang bénévoles du secteur de Pontgibaud et l'USCB (club de foot) viennent de coopérer à la mise en place d'une navette locale, reliant les Combrailles à la maison du don. En cette fin mai, pour ce premier « Plasma-Bus », six donneurs dont Cédric Langlais, président du club de foot, qui était également le chauffeur, ont profité de ce transport collectif, gratuit et convivial pour aller faire un don du précieux liquide ; un déplacement qui est déjà une réussite et qui devrait en appeler bien d'autres, puisqu'à ce jour, une trentaine de personnes se sont portées volontaires.

Comment devenir donneur et profiter de la navette : les bénévoles de l'association profitent des collectes de sang organisées sur les diverses communes du secteur pour sensibiliser et inciter les donneurs à participer à un don, et surtout à s'inscrire sur une liste. De son côté, l'EFS fixe



Cinq des six donneurs de plasma ayant profité du « Plasma-Bus ».

une date pour la collecte, et l'USCB met le véhicule et le chauffeur à disposition. L'avantage du Plasma-Bus : faciliter et développer l'accès au don, avoir plus de donneurs, donner dans de bonnes conditions, réduire les difficultés du transport, de la conduite, de la distance par rapport à l'établissement de santé.

Saint-Ours-les-Roches - 20 ans, le bel âge de « Ré-Création »



Les membres de l'association prêtes à souffler les bougies.

En ce 1er samedi de juin, *Ré-Création*, l'association des passionnées de loisirs créatifs, a fêté ses 20 ans, et pour l'occasion a organisé un marché artisanal. Durant toute la journée, la salle polyvalente s'est transformée en véritable petit village de l'artisanat ; les stands chargés d'objets divers et variés, allant de l'utile, à la décoration, tous plus créatifs les uns que les autres, racontaient l'histoire, le métier ou la passion des 11 exposants présents.

Peinture sur bois et sur toile, couture, tricot et crochet, savons, bijoux fantaisie, articles en cuir, patchwork, et même des terrariums ont trouvé des clients, venus plus particulièrement le matin.

Quant à l'association, elle exposait quelques exemplaires de ses ouvrages confectionnés au cours de la saison. La traditionnelle tombola, richement dotée, a clôturé cette journée anniversaire, avant que toutes les petites mains partagent le verre de l'amitié et le gâteau de fête.

Saint-Ours-les-Roches

Conseil municipal. Prochaine réunion lundi 6 juillet à 18h30, salle du conseil.

Chapdes-Beaufort - Une sortie dans le Cotentin pleine d'entrain



Cette année, du 8 au 13 juin, ils étaient 50 personnes à rejoindre le Cotentin

Sous l'égide de Jacqueline, ils sont une petite équipe à proposer, chaque année, une sortie entre amis où ambiance, bonne humeur et générosité font le reste. Cette année, du 8 au 13 juin, ils étaient cinquante personnes à rejoindre le Cotentin. Tous avaient fait confiance, comme à l'accoutumée, à un autocariste gibaldipontain de renom. À l'aller, ils ont visité le château du Clos Lucé à Amboise. Appelé autrefois le manoir du Cloux, il fut la résidence d'été des rois de France. François Ier le mettra à disposition de Léonard de Vinci qui y résidera trois années, jusqu'à sa mort le 2 mai 1519. Même si le temps n'était pas des plus favorables, dans le Cotentin, ils ont visité la Cité de la Mer, le sous-marin le Redoutable ainsi que la rade de Cherbourg. Ils ont ensuite rejoint le musée du débarquement d'Utah Beach, Sainte-Mère-Église, puis Saint-Vaast-la-Hougue. Village préféré des Français 2019, il apparaît avec sa tour de défense comme un site majeur de l'œuvre de Vauban.

De là, en bateau amphibie, ils ont gagné l'île de Tatihou. D'une superficie de 29 hectares, elle n'est plus habitée de façon permanente. Leur périple s'est terminé à Villedieu-les-Poêles. Dans cette cité labellisée, on fabrique chaudrons, bassines à confitures et ustensiles de cuisine à partir de feuilles de cuivre désoxydé, par repoussage, étamage et polissage, afin d'en améliorer la conductibilité, la soudabilité et l'apparence. Ce sont les métiers de la dinanderie.

Ils ont aussi visité la fonderie de cloches Cornille Havard, créée en 1865. Elle est l'une des cinq fonderies de cloches en France. Pour nos hôtes, la presqu'île du Cotentin est magnifique avec des paysages superbes et sauvages.

Même s'il y a eu, lors de cette sortie, quelques petits incidents, bien vite réglés par la présence d'un kiné, le séjour a été des plus agréables. Pour les participants, rien n'a cloché finalement malgré une météo fraîche et capricieuse. À part ça, tout était « au poil » !

Puy-Saint-Gulmier - Parrainage républicain de Mila et Robin



Le couple formé par Laurie Sala et Sylvain Amadon a souhaité organiser le parrainage républicain de leurs deux enfants Mila et Robin. Mila a pour parrain Julien Amadon et pour marraine Solène Sala. Robin a deux parrains, qui sont Clément Michon et Sébastien Neme.

Félicitations à cette famille de la commune pour l'engagement et la journée amicale réalisée.



Villossanges - Une sortie entre amis au pays des Cathares



Carcassonne se devine au loin sur l'image du groupe en villégiature – © « AdC ».

Trois jours d'escapade au pays des Cathares ont occupé une quinzaine de membres des *Amis des Combrailles* en pleine semaine caniculaire, mais peut-être moins sorte qu'en Combraille. Le beau temps, même chaud, est toujours plus agréable pour découvrir la cité médiévale de Carcassonne, la Bastide Saint-Louis et sa cathédrale Saint-Michel, la place aux Herbes et ses halles.

C'est aussi un temps idéal pour un temps de croisière sur le canal du Midi avant de plonger dans l'histoire tragique des Cathares au cœur de leurs forteresses perchées dans ce territoire accidenté. Alors, ce fut un beau périple, à la fois naturel, patrimonial et historique, de quoi remplir une malle à souvenirs, pour raconter de belles histoires aux petits-enfants au retour.

Saint-Hilaire-les-Monges

Décès. Une nombreuse foule est venue dire adieu à Pontaumur à Jean Bourdeix. Né le 25 septembre 1941 au village des Rouchons sur la commune de Saint-Hilaire-les-Monges, Jean et son jeune frère Robert ont eu l'immense malheur de perdre leur maman en 1949. Jean avait 8 ans et Robert seulement 2 ans.

Cette épreuve précoce dans sa vie contribuera certainement à forger chez lui un caractère bien trempé et une forte personnalité. C'est dans ce milieu d'hommes qu'il grandit auprès de son père artisan menuisier et agriculteur. Ils assuraient également le service des pompes funèbres sur la commune et aux alentours. Après ses études à l'école libre de Giat, il entre en formation pour apprendre son futur métier de menuisier. Le 1er août 1964, il épouse Gisèle.

De cette union naîtra Magali leur fille unique et le 21 janvier 1991 il aura le grand bonheur de devenir grand-père de Manon. Durant de nombreuses années, 55 ans, il s'investit dans la gestion de la commune dont il sera le maire durant 31 ans.

En mars 2022 il est très affecté par le décès de son frère Robert. Il était un homme intègre et serviable, avait le sens des responsabilités, la passion pour le travail, la nature, la forêt. Le 18 avril dernier le décès de son unique petite-fille Manon au bout du monde en Australie l'affecte profondément et viendra mettre un coup fatal à sa santé fragile.

Nous adressons nos sincères condoléances à toute la famille en lui disant bon courage.

Saint-Avit-d'Auvergne

Fête patronale. Saint-Avit sera en fête du 10 au 12 juillet grâce au comité des fêtes, avec la participation de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Condat-Saint-Avit, et le soutien de la municipalité. Au programme : vendredi : à 18h30, randonnée pédestre (5 ou 10 km) et CTT (20 km), 5 €, départs jusqu'à 19 h 30, barbecue et buvette au retour. Samedi : à 14h, concours de pétanque en doublettes ; à 20h, repas suivi d'un feu d'artifice et d'un bal gratuit en plein air. Dimanche : à partir de 8h30, tournée des brioches dans tous les villages ; à 10h30, messe suivie d'un apéritif municipal.

Haute Combraille - Un chaud voyage entre fleurs, rapaces et Joséphine



L'ombre était recherchée pour des pauses fraîcheur appréciées – © « Campagne fleurie ».

Une trentaine de personnes ont participé à la sortie annuelle de *Campagne fleurie* qui les a emmenés à Castelnaud-la-Chapelle en Dordogne, et plus précisément au château des Milandes. La journée a été partagée entre le souvenir de Joséphine Baker, qui fut propriétaire du site, avec des jardins remarquables qui ont intéressé ces voyageurs férus de plantes, et les rapaces avec le spectacle présenté sur place. Tout était beau, cela valait bien le déplacement malgré la chaleur caniculaire de la période, heureusement que le car était climatisé.

Villossanges - L'Espace « Ligue » a reçu ses homologues



À la « Ligue contre le cancer », l'engagement des bénévoles sur chaque Espace est essentiel.

Dernièrement s'est tenue la réunion annuelle des Espaces de la *Ligue contre le cancer* du Puy-de-Dôme à l'Espace de Villossanges. Les 40 bénévoles des sept Espaces (Villossanges, Manzat, St Eloy-les-Mines, Chamalières, Issoire, Maringues et Ambert) étaient conviés. Animée par Émilie Levallois, directrice de l'antenne de la *Ligue* à Chamalières, et Aurélie Bravo, responsable des Espaces, ces rencontres ont pour objectif de partager les bonnes pratiques, d'échanger sur les difficultés parfois rencontrées mais aussi de faire découvrir les projets menés par chaque Espace et les réalisations au cours de l'année. Devenu incontournable dans son parcours de soins, les activités proposées par les Espaces Ligue sont reconnues pour leurs bienfaits sur la santé physique et psychologique des personnes malades. L'

L'Espace Ligue pour aider les patients dans leur parcours de soin

Ils contribuent à améliorer la qualité de vie des patients pendant et après la maladie. Ils sont dispensés dans les centres et hôpitaux de cancérologie. Aussi, les bénévoles ont à cœur de faire connaître chacun leur Espace afin de permettre aux personnes touchées par le cancer, au plus proche de leur domicile, de bénéficier de ces activités. L'Espace Ligue de Villossanges propose trois soins : l'activité physique adaptée, la psychologie (groupe de parole) et la sophrologie. Il envisage de mettre en place ponctuellement des ateliers cuisine autour de la nutrition et de la diététique, ainsi que des ateliers consacrés au bien-être et à l'esthétique.
Les professionnels de santé du territoire, les municipalités et acteurs engagés soutiennent cette action. Les bénévoles locaux qui assurent le fonctionnement et l'accueil du site comptent sur les lecteurs pour relayer l'information et encourager les personnes concernées de leur entourage à profiter de ces activités, véritables atouts pour leur mieux-être et leur qualité de vie. Le panneau signalétique extérieur a été financé par la communauté de Commune Chavanon Combraille et Volcans. Contact : Espace Ligue Villossanges au 07.43.40.01.92

Villossanges

Don de sang. Une collecte de sang aura lieu le vendredi 10 juillet à la salle des fêtes, de 16h à 19h. Prendre rendez-vous sur cette collecte au 04.73.15.20.20 ou sur dondesang.efs.sante.fr / trouver-une-collecte/162356/sang ? ville = 63380.

Haute Combraille - Les voyants sont au vert chez les footballeurs



Une partie des licenciés a approuvé les bilans et persectives présentés par les dirigeants reconduits dans leurs fonctions – © HCF

Une saison de foot est close, une autre démarre. Dimanche dernier, *Haute Combraille Foot* tenait son assemblée générale dans les locaux du stade de Puy-Maury, en présence d'une partie des licenciés. Le président Pascal Compte dressait les bilans moraux et sportifs, positifs, d'une saison riche sur et en dehors du terrain, grâce aux performances de l'ensemble des joueurs et des joueuses, à l'engagement des bénévoles de l'association pour leur investissement, tant sur l'encadrement, notamment dans le cadre de l'école de foot.
La satisfaction était de rigueur en ce début d'été et logiquement tous validaient la poursuite de l'aventure en conservant la confiance à l'équipe dirigeante emmenée par Pascal Compte. Il sera secondé par Jérémy Tixier et Aurélien Dumas. À la trésorerie, Justine Demeneix garde les cordons de la bourse et à l'administration, Olivier Morel reste aux écritures et autres paperasses. Mathieu Dif demeure responsable technique de l'école de foot.
La saison 2026/27 débute bien avec un effectif étoffé dans toutes les catégories dans une belle dynamique collective. Une date essentielle à retenir : samedi 5 septembre, journée de rentrée du club et lancement sportif de la saison prochaine.

Condat-en-Combraille - Le Palais du facteur Cheval prisé au club



Le groupe des Condatois était particulièrement imposant pour cette sortie – © CSM.

La bonne santé du *Club Saint-Martin* se retrouve dans le succès du dernier voyage organisé, juste avant les grosses chaleurs, pour aller dans la Drôme visiter le Palais du facteur Cheval. Deux autocars ont été nécessaires au transport de soixante-dix participants qui s'étaient inscrits pour aller découvrir cette curiosité architecturale de renommée mondiale, classée monument historique, avant de vagabonder dans les villes de Tain et Tournon, au gré du circuit du petit train des vignes. Ce beau dimanche de printemps sentait bon l'été, comme une avance sur les vacances, mais pour ces retraités, cela n'a pas de sens, ils sont en congés permanents, bien sûr.

Giat - La Micro-Folie ouverte tous les mercredis et plus à Giat-Box en juillet

La Micro-Folie Chavanon Combrailles et Volcans prend ses quartiers d'été à la Giat-Box en juillet. La Micro-Folie est une opération culturelle destinée à mettre à portée des habitants des programmes des grands sites, musées, théâtres… en haute qualité. Les animations du mois se déclinent ainsi :
– mercredi 8 : à 15h, sur écran, Angélique Kidjo en concert, une des plus grandes voix de la musique africaine contemporaine.
– Samedi 11 : journée découverte : musée numérique et réalité virtuelle.
– Mercredi 15 : thème archéologie avec l'Egypte ancienne en jeu vidéo et Pompéi en réalité virtuelle.
– Jeudi 16 : théâtre sur écran à 17h avec « l'île aux esclaves » de Marivaux.
– Mercredi 22 : thème les arts sont vivants, à 10h30 et 15h30, spectacle de danse contemporaine - hip-hop sur écran « dans l'arène ».
– Mercredi 29 : musique classique, projection de « l'orchestre cherche et trouve autour du monde ».
Gratuit, tout public, ouvert tous les mercredis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Salle climatisée. Contact : 07.48.73.79.48.

Giat - Plongée dans l'ambiance médiévale en mode festif

Oyez ! Oyez ! Braves gens ! La fête médiévale est annoncée pour la Saint-Benoît ! Les membres de l'*Adatec* sont mobilisés depuis plusieurs semaines pour préparer cet évènement qui se déroule une année sur deux et qui se passera les 11 et 12 juillet prochains sur le site historique de la motte castrale édifiée il y a près de 1 000 ans par le comte d'Auvergne. Les visiteurs sont attendus nombreux pour participer au programme distrayant et gourmand que voilà :
– samedi, ouverture du site à 19h30 pour une soirée dînatoire autour de la soupe des Gueux et autres planches de fromages et charcutailles et spectacles poétiques et lumineux animés par la troupe de *Flamma Feu* et les dernières trouvères. Entrée libre.
– Dimanche, accès à l'espace à partir de 10h. Toute la journée : jeux géants de l'*Artilleur du Roy*, tir à l'arc, marché de producteurs, déambulations et spectacles ponctuels (jonglerie, acrobatie, chant, chorégraphie…) avec les *dernières Trouvères, Flamma Feu, Caval'scène* et un final flamboyant vers 17h ; présentations au *Camp médiéval de Camelot*, et à l'atelier forge de *la Guide des façonniers*. Entrée : 7 € avec accès libre à l'ensemble des spectacles. Petite restauration autour de midi.



Au rythme du Moyen Âge, les visiteurs seront dans les couloirs du temps © Rémi Pruny

Giat - La pêche s'apprend ou se perfectionne à la Ramade

Comme chaque été, les gestionnaires de l'étang de la Ramade proposeront une activité pêche spécifique de découverte, d'initiation et de perfectionnement sous diverses formes pour un large public intéressé par ce sport loisir ouvert à tous, de 7 à 107 ans. Cette action entre dans le cadre de la formation de guides de pêche et les étudiants se succèdent année après année pour ce stage en entreprise encadré par les responsables du site, diplômés en ce domaine.
Cet été, Killian Vonin sera aux manettes tous les jours du 15 juillet au 22 août : guidage de pêche au carnassier, sur bateau et sur berge, animation de pêche au coup pour les enfants et aussi les personnes handicapées, pêche à la carpe au bouchon, au feeder. L'éventail est large afin que chacun trouve sa place. Séances régulières selon les techniques à 8 €, spéciale pêche au leurre à 12 €. À 21 ans, Killian prépare un BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, diplôme de niveau IV), spécialité guide de pêche au lycée d'enseignement général et technologique agricole Edgar-Faure de Montmorot, dans le Jura, à deux pas de Pontarlier d'où il est originaire. Il est arrivé à la Ramade par son père, pêcheur averti, qui a découvert le site il y a quelque temps.
Renseignements : contact@cabanes-lacustra.fr ou 06.83.97.27.23.



Le nouvel animateur des séances de pêche a pris ses marques en juin – © Rémi Pruny.

Giat - Le Village des Mobilités s'installe le 11 juillet

La mobilité en milieu rural reste un enjeu central du quotidien, à Giat comme dans l'ensemble du Puy-de-Dôme. À l'initiative du département et plus précisément de la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme, le Village des Mobilités a été mis en place. Pensé comme un outil de sensibilisation de proximité, il s'intègre directement dans des événements locaux et va à la rencontre des habitants sur les territoires. Il sera présent dans le cadre de la foire de Giat, le samedi 11 juillet, de 9h à 15h.

Des solutions et des conseils pour améliorer la mobilité sur les territoires ruraux

Les objectifs de cette action sont multiples : rendre visibles les solutions de mobilité existantes sur le territoire, créer du lien entre habitants et acteurs locaux et favoriser les échanges ; permettre de tester avant d'adopter ; encourager des alternatives à la voiture individuelle adaptées au territoire. Le Village des Mobilités se présente sous forme d'espaces thématiques. Un espace ludique et scénique pour aborder la thématique simplement ; un espace d'expérimentation pour passer à l'action : vélos à assistance électrique (VAE), vélos-cargos, véhicules légers intermédiaires (VELI), voitures électriques… Enfin, un espace de stands interactifs pour aller à la rencontre des acteurs du territoire et découvrir des solutions locales : covoiturage solidaire, autopartage, transport d'utilité sociale, transports en commun, ateliers d'auto-réparation vélo, conseils mobilité personnalisés.
La Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme représente un ancrage territorial fort pour la population de 186 communes. Des solutions et des conseils de mobilité y sont proposés pour mieux se déplacer en réduisant les contraintes environnementales, sociales et personnelles.

Herment - Comme un air de trompette en été…

À l'initiative de la municipalité, la Fête de la musique a été célébrée, certes avec un jour de retard, dans la collégiale, pour le plus grand plaisir des spectateurs plutôt nombreux pour un lundi : la fraîcheur de l'édifice était autant appréciée que la prestation de Julien Perrin.
Le musicien manie le cornet à pistons divinement bien : les oreilles du public ont été caressées par les notes sorties de la trompette, sur fond sonore d'accompagnement de standards et tubes musicaux que chacun connaissait. La reprise en chœur de refrains bien soutenue témoignait de la bonne connaissance de ces morceaux. Pas de fausse note à cet évènement, d'ailleurs la pluie n'est pas venue. Et du bonheur partagé.



Sur un air de jazz… – © Rémi Pruny.

Herment

Soirée animée. L'Amicale des sapeurs-pompiers organise sa traditionnelle soirée de la fête nationale le lundi 13 juillet sur le parvis de la caserne avec un repas, à partir de 19h30, autour d'un couscous : 18 €, 12 € -12 ans à réserver avant le 6 juillet au 06.33.97.58.03 ou 06.84.83.03.64, suivi du feu d'artifice et du bal.

Chasse. L'assemblée générale de la société de chasse d'Herment se tiendra le dimanche 5 juillet à la cabane de chasse à 10h. À l'ordre du jour : bilans de la saison, préparation de la saison 2026-2027. Contact : 06.50.89.70.49.

Verneugheol - La fête de la musique version trad



L'orchestre d'Icoranda s'était étoffé avec la participation de musiciens trad externes © Icoranda

Cette année, la Fête de la musique a su faire une place de choix à la musique traditionnelle chez les voisins corréziens d'Eygurande notamment. Sous l'égide de la troupe *Icoranda*, musiciens et danseurs de toute la région se sont retrouvés à la salle des fêtes au son des accordéons, vielles et cabrettes. Dans la convivialité, les échanges et le partage, les airs du répertoire limousin et auvergnat ont su divertir les nombreux amateurs de cette belle musique venus pour l'occasion.

Giat

Pharmacie de garde (4 et 5 juillet). Pharmacie de Pontaumur, tél. 04.73.79.90.31.

En paroisse. Pas de messe à Giat.

Animation jeunesse. Dans le cadre de « Partir en Livre », dont le thème est « Nos petits et grands héros », un atelier créatif est organisé à la bibliothèque le jeudi 9 juillet à 10h pour les enfants à partir de 6 ans. L'objectif est de créer l'emblème de son super-héros avec la graveuse de la Fabrik'numérique. Inscription au 04.73.79.70.70. Gratuit.

Expo-vente. L'association *Des pelotes des fils* organise sa traditionnelle expo-vente de fin de saison sous la halle à la foire du samedi 11 juillet de 9h à 13h. Une occasion de découvrir le travail des petites mains de l'équipe : tricot, crochet, broderie, couture. Entrée libre.

Prondines

Concert. La chorale *A Travers Chants* termine sa saison avec un concert spécial organisé le samedi 4 juillet à la salle des fêtes : c'est une page qui se tourne pour les choristes qui fêtent le départ de leur cheffe de chœur, Maryvonne Andraud qui les a accompagnés et dirigés pendant de longues années. Pour lui dire au revoir, les responsables ont voulu une soirée joyeuse qui débutera avec un préconcert apéritif à 19h30, histoire de chauffer les voix pour donner le meilleur des concerts une heure plus tard. Participation au chapeau.

Randonnée. L'*Animation prondinoise* organise une randonnée pédestre ou VTT le samedi 11 juillet au départ de la mairie. Trois parcours pour les marcheurs de 6 km (2 €), 9 km (4 €) ou 16 km (6 €) et un parcours VTT de 32 km (8 €) sont proposés. Barbecue et buvette au retour.

Bourg-Lastic

Nos peines. Roger Valleix a quitté les siens dans sa 98e année. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 25 juin en l'église Saint-Fargheon. Toutes nos pensées vont à ses enfants, Colette et Bernard Ducher ; à ses petits-enfants, Stéphanie, Aurore, Laëtitia, Sébastien, Sandrine ; à ses arrière-petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille.

En paroisse. Les randonnées méditatives reprennent : elles auront lieu les dimanche 19 et mercredi 29 juillet, mercredi 12 et vendredi 21 août. Retrouvez plus de détails dans notre prochaine édition.

Fête de l'amitié. Samedi 4 juillet, l'association *Générations Mouvement* organise la Fête de l'amitié dans la salle des Verroux. Ouverte à tous, elle débutera par un accueil dès 10h30, suivi d'un apéritif animé, puis d'un repas et un après-midi dansant avec la formation *Jérôme et son orchestre*. Tout au long de la journée, des animations comme une exposition d'objets réalisés par les adhérents d'associations affiliées à *Génération Mouvement* et une tombola distrairont les participants.

Partir en livre. Le samedi 4 juillet, de 10h à 11h30, les bénévoles de la bibliothèque donnent rendez-vous aux jeunes de 6 à 12 ans et un accompagnant. En effet, l'édition 2026 de ce festival s'intéresse aux héros. Aussi, la bibliothèque propose un atelier « Superhéros » avec au départ, une histoire, puis… hop ! Un atelier pour créer son emblème de Superhéros, avec la graveuse de la Fabrik'numérique « . Sur inscription auprès du 04.73.79.70.70 (choix n° 2) ou bien par courriel : mediatheque@ccvcommunaute.fr.

AmstramRAM. Le Relais petite enfance propose diverses animations à destination des petits enfants. Ainsi, le mardi 7 juillet, Bala'Bulles, le Café des parents sera présent de 9h30 à 11h30 aux piscines.
Le mercredi 8, le RPE se rendra à 10h à l'ancienne gare de Bourg-Lastic-Messeix pour une visite de la ferme pédagogique Les Amismaux de la Forêt enchantée suivie d'un pique-nique (sur inscription).

Fête patronale. Organisée par la *Jeunesse bourcagnote*, elle aura du vendredi 10 au dimanche 12 juillet. Au programme :
– le vendredi à 20h, un concert avec *Brave Na* en face de la mairie ;
– le samedi, un concours de pétanque en quatre parties limitées à 1h au stade municipal à partir de 13h30 ; puis, un concert à 21h avec *Soul Escape*, suivi de la retraite aux flambeaux à partir de 21h30 (vente des lampions assurée par l'Amicale laïque) et d'un bal animé par *DJ Verstich*.
– Le dimanche, il y aura bien évidemment la traditionnelle descente à la source Saint-Fargheon, puis d'un spectacle circassien de 15h à 17h avec le cirque *Ole Djey Art Circus*, et enfin, le feu d'artifice à 23h30.

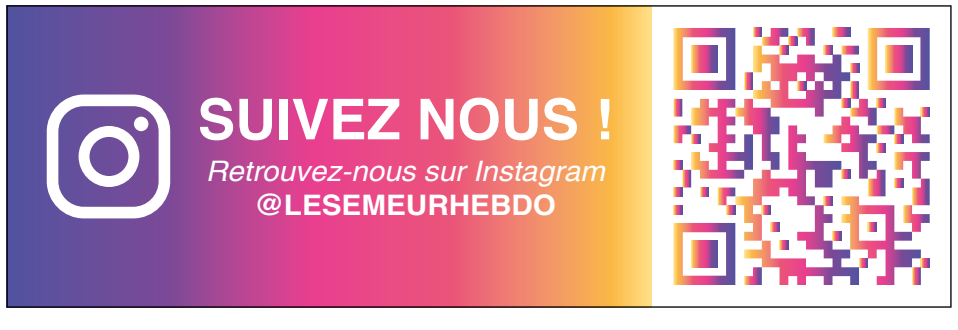
Facturation électronique. Le jeudi 9 juillet à 18h, la communauté de communes organise une réunion ouverte à tous les gérants d'entreprise ou de leur personnel affecté à la comptabilité, dans la salle de la mairie de Bourg-Lastic. Une intervention de la DGFIP est également prévue à cette occasion.

Foire de Giat. La prochaine foire de Giat aura lieu le samedi 11 juillet.

Incidence du 14 Juillet. En raison de la Fête nationale, votre correspondante devra être en possession de vos nouvelles le samedi 11 juillet à 20h. Vous pouvez la joindre au 04.73.87.33.64 ou bien 06.88.06.86.44 (si répondeur, merci de laisser vos coordonnées pour être recontacté) ou envoyer votre communiqué à isabelle.vergnol@laposte.net.

CCV – Relais Petite Enfance AmstramRAM : les rendez-vous du mois

Voici le programme des activités proposées par les RPE du territoire Chavanon Combrailles et Volcans à destination des tout-petits et de leurs assistantes maternelles, parfois de leurs parents. Pour rappel, sans précision contraire, les ateliers, comme le café Bala'bulles, débutent à 9h30 et se terminent à 11h30 ; ils sont gratuits et sans d'inscription préalable.
Le programme des activités à venir s'établit comme suit :
– Mardi 7 juillet : à Bourg-Lastic, Bala'Bulles le Café des parents (Rendez-vous aux piscines) (**) ; à Chapdes-Beaufort, visite de la Ferme de la Marinette (sur inscription).
– Mercredi 8 : visite de la ferme pédagogique « les Amismaux de la Forêt enchantée » avec pique-nique – Rendez-vous à 10h (sur inscription).
– Jeudi 9 : à Pontaumur, atelier sophrologie sur inscription (*).
– Vendredi 10 : à Pontgibaud, Café des parents, Bala'Bulles – Rendez-vous au bord de la Sioule (**).
– Mercredi 15 : à Pontaumur, Café des parents, Bala'Bulles – Rendez-vous dans le Parc (**).
– Jeudi 16 : à Giat, à 10h, raconte tapis à l'étang de la Ramade avec la micro-crèche (sur inscription) ;
– Mardi 21 : à Herment : balade des mûres.
– Jeudi 23 : à Saint-Jacques-d'Ambur : sortie sur le site de la Chartreuse du Port Sainte-Marie avec pique-nique – Rendez-vous à 10h.
– Mardi 28 : à Bourg-Lastic, parc sensoriel à l'Ehpad Les Bruyères suivi d'un pique-nique – Rendez-vous à 10h (sur inscription) ; à Pontgibaud, à 10h30, atelier cuisine à l'Ehpad suivi d'un pique-nique (sur inscription).
– Jeudi 30 : à Pontaumur, rendez-vous au parc pour un moment de jeux suivi d'un pique-nique.
À noter qu'en août, il n'y aura pas d'atelier et ces derniers reprendront la semaine du 7 septembre.
Pour tout contact : par e-mail à rpeccvcommunaute.fr, par téléphone au 04.73.79.70.70 ou auprès de Pauline au 06.67.28.02.12 ou bien Elodie au 06.67.32.33.08 ou bien encore Anaëlle au 06.42.10.88.13. Assistantes maternelles, parents, grands-parents sont les bienvenus.
(*) Réservé aux assistantes maternelles, (**) réservé aux parents.



Messeix - Une pensée pour ne pas oublier

En résonance à l'appel du 18 juin, ces quelques mots nous ont été suggérés par Jean Vervialle du Champsel, dont l'épouse Anne-Marie avait une parenté ancienne avec les deux combattants, dont *Le Semeur Hebdo* va se faire passeur de mémoire. En effet, il tenait à ce que l'on mette à l'honneur leurs parcours de soldats pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli.

Le commandant Judex

Jean Mazuel, qui prendra le pseudo de commandant Judex est né à Messeix en 1903. Fils de mineur, il a lui-même travaillé dix ans à la mine. Doté d'une forte personnalité, il quitte la mine pour une société hydroélectrique où ses qualités de meneur d'hommes lui valent une rapide évolution de carrière. En 1939, il est mobilisé et combat, notamment dans les Vosges où il se lie d'amitié avec Émile Coulaudon, le futur colonel « Gaspard » de la résistance auvergnate. Fait prisonnier, il s'évade, mais il est repris, puis il réitère et sa seconde tentative est une réussite. À son retour, il crée un des premiers groupes de résistants du côté de Brioude (COMBAT) et conduit des actes de sabotage avec Émile Coulaudon en vue de mener la vie dure à l'occupant. Le 22 juillet 1942, il participe à l'attaque d'une caserne de LVF (Légion des volontaires français contre le bolchevisme, soutien des troupes ennemies). En novembre, il participe à la destruction d'un stock de 20 000 pneus destinés à l'armée allemande, puis au sabotage de l'usine Aubert et Duval, dont l'acier devait être utilisé par l'armée allemande. En octobre 1943, il est de ceux qui attaquent le général Borodowski qui créera la brigade Jesser destinée à la répression et à l'anéantissement des maquisards auvergnats et limousins. Cependant, celui-ci parvient à prendre la fuite. Par la suite, il s'illustrera, dans les combats du Mont Mouchet, à la tête du corps franc des Truands, des têtes brûlées très entraînées au combat, sachant manier les explosifs, faisant preuve d'un courage exceptionnel et d'une audace sans limite. À la Libération, il refuse de s'engager en politique et retourne à la vie civile. Il décédera au sein de la maison de retraite de l'hôpital de Brioude à l'âge de 89 ans.



Arsène Juillard, arborant l'insigne des parachutistes sur son uniforme – © archives familiales.



Jean Mazuel alias commandant Judex – © archives familiales.

Arsène Juillard

Arsène Juillard, quant à lui, est né à Messeix en 1916. Il est le fils d'un mineur accidenté du travail. Titulaire de son brevet, il entre dans l'armée. Son régiment quitte la métropole pour rallier Djibouti. Là, il se rapproche de l'armée anglaise qui combat les Italiens. Il est ainsi incorporé dans les forces britanniques. En novembre 1942, il rallie les Forces Françaises libres et participe à la lutte contre Rommel. Puis, il rejoint Londres en mars 1943, où il reçoit la prestigieuse formation des SAS, unité de forces spéciales des forces armées britanniques, avec le grade de sous-lieutenant. Il est alors affecté au 4e SAS (Special Air Service) qui intervenait au sein même des lignes de défenses allemandes par le biais de subterfuges (camouflages, attaques surprises, les soldats savaient s'éclipser sans attirer l'attention…). Parachuté en Bretagne le 6 juin 1944 à l'arrière des troupes allemandes pour encadrer et organiser la Résistance, il est un des acteurs des combats de Saint-Marcel où il est blessé le 15 juin, puis capturé et fusillé par les Allemands au fort Penthièvre le 13 juillet 1944. Son corps ne sera retrouvé qu'en avril 1946 avec ceux d'autres résistants. Au titre de la reconnaissance pour ses services, son nom est gravé sur les deux mémoriaux du Special Air Service existants en France, celui de Plumelec et celui du Musée International des parachutistes du Special Air Service à Sennecey-le-Grand en Saône-et-Loire.
A priori, son nom ne figure pas dans la liste des Compagnons de la Libération, à moins qu'il n'y soit enregistré sous un autre nom. Cependant, sa famille détient un document daté d'après sa mort, dans lequel le général de Gaulle le qualifie, à titre posthume de « mon bon compagnon ».
Ces valeureux soldats, qu'ils aient été dans les forces de l'armée régulière ou bien dans l'armée de l'ombre, ont fait leur devoir avec un courage exceptionnel. En serions-nous capables aujourd'hui ?

Messeix

En paroisse. La messe du samedi 4 juillet à 18h sera célébrée en l'église Saint-Pierre pour les défunts des familles Roy-Dufaud ; pour la famille Pie-Tronche et pour les familles Tronche-Magnol.

Vide-greniers. Le Musée de l'école rurale d'Auvergne de 1930 organise un vide-greniers, le samedi 4 juillet, de 9h à 17h, au sein de la cour de l'ancienne école du 30 rue Louis Aragon. Inscription au 04.73.21.45.06 ou bien le 06.69.28.02.34 ou bien encore par courriel à mera63@orange.fr. Participation : 1 € le mètre linéaire.

Minérail. Le musée de la mine, sis 2 allée des Sorbiers, est ouvert pendant la période estivale, de 14h à 18h, tous les jours avec une fermeture hebdomadaire, le mardi.
Comme depuis plusieurs années, Minérail propose également une exposition temporaire, gratuite, visible du jeudi au dimanche de 14h à 18h, du 9 juillet au 23 août. Cette année elle portera sur des affiches de cinéma, à admirer et à la vente, ainsi que sur une exposition de tableaux.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Salon - L'Issoire remis dans son berceau

ISSOIRE - Une évidence ! oui mais pourquoi. Au pays des vignerons – « Issoire, belles filles à voir, bon vin à boire » –, la fabrication de couteaux dans une région où la vigne occupait jusqu'à la moitié des superficies cultivées au début du XIXe siècle, était un travail courant chez les forgerons. L'Issoire, tout comme l'Yssingeaux, le Brioude, ou encore le Laguiole est né des besoins locaux.

Il existe d'ailleurs une rue des Couteliers à Issoire, certes sans vestige de quelconque activité. Mais les archives citent la présence d'un coutelier sur Issoire en 1767 et quatre en 1836… Même si on n'a pas la preuve que ce soient des fabricants, l'Issoire avait des débouchés certains sur le territoire. En tout cas, il a été fabriqué à Thiers avec des mentions « façon Issoire », ce qui prouve que ce « couteau régional » avait bien une base locale. Voilà pour un début d'histoire.

L'Issoire à la Halle ?

Il semblerait en effet qu'en ce samedi 4 juillet, on ait la surprise de découvrir l'Issoire dans une version « moderne » puisque s'y déroulera le premier salon coutelier issoirien, organisé par l'association *Art et savoir-faire coutelier* réunissant des artisans principalement locaux. Et un des membres du bureau de l'association est le régional de l'étape (même s'il est installé sur Perrier), Benoît Sembel.
« L'idée d'un salon à Issoire était au début un peu utopique au vu des salons hyper connus comme Coutellia par exemple qui réunit la crème du métier avec le succès qu'on lui sait. Mais on a voulu faire un salon qui recevrait le créateur et sa création. Pas des revendeurs ou autres distributeurs, mais l'origine artistique d'une création présentée par l'artisan lui-même. » D'où l'idée de Ben de forger pour l'occasion un Issoire, en souvenir de l'histoire de ce couteau. Nous aurons donc en effet des « Issoire » façon Ben sur son stand dans la Halle…

De l'acacia du parc Cassin, au manche de l'Issoire de Ben

Et puis la forge redevient à la mode. Et dans tous les coins de France, de petits artisans se mettent à faire ou refaire des couteaux locaux ou de leurs propres inspirations. C'est ce qu'on découvrira avec un émerveillement évident avec les 36 exposants présents dans la Halle ce samedi. Nombreux sont des locaux souvent thiernois, mais le bouche-à-oreille a fonctionné à merveille, puisque des artisans d'autres régions seront de la partie. On y découvrira aussi quelques métiers satellites mais souvent indispensables. Comme les fabricants de manches ou loupes à l'exemple d'Ytourwood, spécialiste thiernois, qui a été sollicité pour façonner des loupes dans un acacia qui a été abattu à Issoire dans le parc Cassin… et oui, l'Issoire de Ben sera aussi le dépositaire d'une autre histoire, locale elle aussi. Peut-être peut-on lui suggérer, lui qui a créé « Le Troglo » en référence aux grottes de Perrier, de s'associer à ce fabricant de manches pour utiliser des roches du plateau de Pardines pour faire quelques séries limitées…



Avant le Troglo existait l'Isssoire. L'occasion de le redécouvrir lors de ce premier salon coutelier d'Issoire – © Benoît Sembel Perrier.

Expo, démo et stages d'initiation

Certains seront seulement exposants, d'autres viendront avec leurs outils et feront de la démonstration de fabrication. Le public pourra aussi se faire fabriquer un couteau ou une pochette puisqu'il y aura aussi des maroquiniers sur place.
On pourra aussi découvrir d'autres fruits issus de la forge, outils ou objets de décoration… En tout cas on peut être tout sauf insensible en admirant le travail et l'ingéniosité des participants à ce premier salon coutelier d'Issoire.

Christian DE LA BROSSE (CLP)

INFOS PRATIQUES :
Ouvert de 8h30 à 19h, entrée gratuite.
Facebook : Salon coutelier issoirien « Art et savoir-faire coutelier », maison des associations, Issoire.



Le plaisir et les savoir-faire des artisans forgerons permettent des créations tout à fait sublimes : lame Damas et manche de buis foudroyé, qui donne une note japonisante à ces couteaux bien de chez nous – © Les couteaux de Ben.

Issoire en bref

Au cinéma Le Modern cette semaine ok
« Des minions et des monstres » (1h30), « Disclosure Day » (2h25), « La bataille De Gaulle – partie 2 : j'écris ton nom » (2h37), « Supergirl » (1h48), « Deviens génial » (1h32), « La bataille De Gaulle – L'âge de fer » (2h40), « Les Caprices de l'Enfant Roi » (1h54), « Toy Story 5 » (1h42).
• Cinéma Le Modern, 2 place du Postillon 63500 Issoire. Infos et horaires à l'adresse : www.cinemodern-issoire.fr.

Paroisse Saint-Austremoine au Pays d'Issoire

Messes. Vendredi 3 juillet à 16h à la Providence. Samedi 4 à 18h30 à Sauxillanges. Dimanche 5 à 9h à Coudes, 9h30 à Saint-Germain-l'Herm, 10h30 à Issoire, 11h à Brousse (fête patronale).

Adoration. En l'église de Saint-Germain-l'Herm, tous les vendredis de 18h à 19h. Attention, pas de temps d'adoration à l'abbatiale en juillet et août.

Chapelet. À l'abbatiale d'Issoire le vendredi à 18h (sauf les jours d'adoration).

Temps d'accueil et de convivialité. : Dimanche 5, temps convivial à Coudes après la messe. Chaque paroissien peut apporter quelque chose à partager. Repas paroissial à partir de 12h à la maison paroissiale. Chacun apporte un plat salé ou sucré ou une boisson pour six personnes.

Contact de la paroisse. Jusqu'au 31 août, l'accueil de la maison paroissiale d'Issoire est ouvert seulement du lundi au samedi de 9h à 12h. Maison paroissiale (MP), 18 rue du Mas, Issoire. Tél. 04.73.89.18.53. Adresse mail : st.austremoine@gmail.com. Site : http ://paroissesaintaustremoineaupaysdissoire.fr. Facebook : facebook.com/paroisse.saintaustremoine.

Champeix - La fête du club de judo



Démonstrations lors de la fête – © mairie de Champeix.

Mercredi 17 juin, le judo-club de champeix a célébré la fin de sa saison sportive en réunissant licenciés, familles et bénévoles lors d'une belle soirée conviviale.
Près d'une centaine de personnes se sont retrouvées pour participer à cet événement, au programme duquel figuraient des démonstrations de judo, la présence exceptionnelle de judokas de haut niveau issus de l'équipe de France, ainsi qu'un moment chaleureux autour d'un barbecue.
La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles, éducateurs, licenciés et familles qui contribuent au dynamisme du club tout au long de l'année, pour leur engagement auprès des jeunes et des sportifs.

Champeix - Les marchés nocturnes sont de retour

Cet été encore, la municipalité et *Champeix Animations* vous donnent rendez-vous place du Pré et autour de la mairie pour des soirées animées, gourmandes et conviviales au cœur du village, du 8 juillet au 19 août.
Au programme : un marché riche en découvertes avec de nombreux exposants. Côté saveurs locales : fromages, glaces, miel, confitures, nougats, huiles, liqueurs, bières artisanales, pâtisseries, plantes aromatiques… Côté créateurs et artisans : bijoux, textile, bois, illustrations, décoration, coutellerie, bougies, savons…
Et pour rendre certaines soirées encore plus festives, des animations musicales et culturelles viendront rythmer les marchés !
Mercredi 8 juillet, ouverture de saison en musique avec Léa Bisson et son accordéon. Une belle occasion de flâner, déguster, découvrir les savoir-faire locaux et profiter des soirées d'été dans une ambiance chaleureuse et festive.



Léa Bisson – © photothèque personnelle.



Marché nocturne place du Pré – © Annick D'Hier.

Champeix - Le collège au JT de 20h



Enregistrement de l'émission – © Grand Format france.tv.

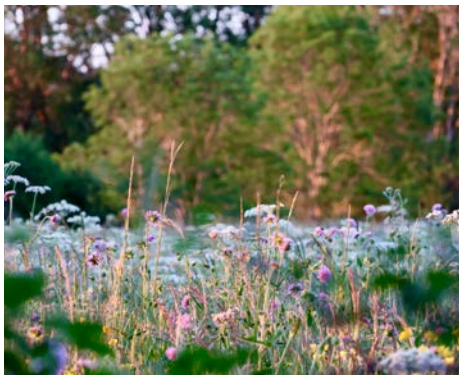
Le 19 juin dernier, les caméras du 20h de France 2 ont mis à l'honneur le défi « Zéro Réseau », lancé il y a maintenant 18 mois au collège de Champeix.
Olivier Rogeaux, CPE de l'établissement, a pu témoigner du succès de ce défi et de la formidable implication des élèves de 6e qui ont, dans leur grande majorité, relevé le défi haut la main.
Ce projet rappelle l'objectif premier : protéger les élèves et les sensibiliser activement aux dangers inhérents à l'utilisation des différents réseaux sociaux.
Une belle prise de conscience collective grâce aux équipes pédagogiques, aux parents et surtout aux élèves pour leur engagement dans cette belle initiative.

Champeix - Anne Corny au Marchidial

Les expositions d'été débutent prochainement au Marchidial. Du 7 juillet au 30 août, chaque semaine du mardi au dimanche de 15h à 19h, vous pourrez rencontrer les auteurs de la semaine dans le presbytère et la chapelle du Marchidial.
Pour la première semaine, le 7 juillet, Anne Corny attendra vos visites. Cette artiste-plasticienne, metteuse en scène et scénographe, née en 1975, vit et travaille sur le territoire de la chaîne des Puys. Éclectique et curieuse de tout, elle aime explorer diverses matières et supports : peintures, dessins, croquis, modelage, ombres chinoises, collages, photos… « Cueilleuse et marcheuse infatigable », elle affectionne le matériel nomade, comme le stylo ou le crayon, et travaille essentiellement sur des supports de récupération. Très sensible à la condition de la faune et de la flore, c'est dans son rapport intime avec elles qu'elle puise l'essence de son travail.
« Texture » est une exposition mise en scène. Elle invite à partir en balade dans une forêt de hêtres, à se perdre dans ses petits sentiers, à découvrir des clairières et à garder l'œil bien ouvert sur des petites tranches de vie – ou de mort – des êtres d'un microcosme dévoilé. Elle joue aussi avec les techniques et supports différents possibles pour explorer des textures variées de l'image.
« La pratique de la photo nécessite pour moi un peu la même attention que la pratique du croquis sur le vif : être au bon endroit au bon moment et rester vigilante à tout ce qui m'entoure, même le plus petit. La focale se fait sur ce tout petit élément que je révèle puis par d'autres clichés juxtaposés j'agrandis la vue que l'on en a pour le situer dans son environnement. »



Anne Corny – © photothèque personnelle.



Une des œuvres exposées.

Saint-Nectaire - Un bel échange intergénérationnel

La classe CP/CE1 de l'école Germaine et Ernest Blaise a mené un travail tout au long de l'année avec les personnes de l'Ehpad de Saint-Nectaire.
Avec l'aide de Mélanie Dubray, de la médiathèque de Besse et en lien avec le festival Plein la Bobine, les élèves et les résidents ont échangé sur l'école d'hier et l'école d'aujourd'hui.
Des affiches ont été créées sur la cantine, la salle de classe, les matières, le chemin de l'école et la récréation. La rencontre fut riche, extraordinaire et restera inoubliable !
Mardi 23 juin, tous les élèves du CP au CM2 sont allés jouer leur spectacle « Guignol et le pot de confiture » mêlant chansons et théâtre de marionnettes.



Tous attentifs – © Jeanson.

Ensuite chaque enfant a réalisé un dessin s'il le souhaitait pour l'offrir aux personnes âgées.

Le Vernet-Sainte-Marguerite - Une fête de l'école dans la joie et la bonne humeur



En cette fin d'année scolaire, dans la salle des fêtes pas encore surchauffée, les enfants ont présenté leur spectacle préparé avec les maîtresses ainsi qu'Éloïse, Atsem, Élodie, AESH, et Camille. Ils ont chanté, dansé aux rythmes des années 1970 à 2010. Les petits très mignons avec leurs petits chapeaux bleus ou rouges ont interprété « Chapi, Chapo ». Les ont suivis les plus grands de la classe de maternelle qui se sont brillamment échauffés sur « La Gym tonic » de Véronique et Davina. Puis ce fut le tour des CE1-CE2, vêtus de costumes noirs et d'un chapeau noir qui ont magnifiquement dansé sur du Michael Jackson. Quant aux CM, ils ont su émouvoir le public sur « L'Assasymphonie ». Puis en bouquet final, tous sur scène ont dansé sur un titre de *The Weeknd*. L'assistance des parents, grands-parents et amis a été conquise par ces prestations. Tous pouvaient se désaltérer au comptoir de l'association des parents et se restaurer au food truck. L'après-midi, la kermesse et ses jeux permettaient à tous de se divertir dans la joie et la bonne humeur. Merci à tous ceux qui ont préparé cette jolie fête.



Un bel échange !

La Tour - Au conseil municipal du 30 mai

– Personnel. • Création à compter du 1er août d'un emploi permanent d'adjoint technique principal de 2e classe pour accomplir les missions suivantes : cantine scolaire, activités périscolaires, entretien ménager bâtiments communaux. Cette création de poste fait suite à un recrutement par mutation après une période de CDD.
• Considérant le surplus d'activité saisonnier suivant : tâches liées au fonctionnement du plan d'eau, notamment l'entretien des sanitaires publics, ainsi que l'entretien ménager de certains bâtiments communaux, création de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité.
– Nécessité de créer un emploi permanent pour exercer les missions suivantes : cantine scolaire, activités périscolaires, entretien ménager bâtiments communaux. À compter du 1er septembre 2026 jusqu'au 31 août 2027, à temps non complet à raison de 22,5/35e hebdomadaires.
– Occupation domaine public. • Avis favorable pour l'installation d'une terrasse sur le domaine public au droit du restaurant La Reine Margot en face de la mairie.
• Avis favorable pour mettre à disposition du Dr Benoist et de sa famille, une parcelle de terrain faisant partie du domaine public d'une superficie d'environ 700 m² (ancien potager du presbytère) via un avenant au bail signé entre la commune et Mme Éloïse Benoist pour la maison de Marion.
– Logements (ex-colonie) – attribution. Suite aux travaux de création de quatre logements dans l'ancien bâtiment communal (ex-colonies), et aux diverses demandes de logements déposées en mairie, le conseil a décidé de nommer en tant que membres de la commission d'attribution des logements : Yannick Tournadre, maire, Christine Sepchat, 1re adjointe et Antoine Teillot, 2e adjoint et a autorisé M. le Maire à signer les baux avec les candidats retenus par ladite commission.
– Festival D 440. Accueil du festival de musique classique *D 440* (environ 80 personnes) du 29 juillet au 17 août sur la commune. Pour compenser les capacités du centre Paul-Marion habituellement mis à disposition, le conseil a approuvé la prise en charge financière par la commune des frais de location de deux minibus et l'hébergement chez Mme Parrageaud et émet le souhait qu'une animation musicale supplémentaire soit mise en place lors de la journée du don du sang 2026.
– Service secours et incendie. Le conseil a décidé de renouveler les différentes conventions liant la commune et le Sdis en précisant les modalités de disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires (convention extradépartementale et convention départementale).
– Exposition photo. Cet été, la commune organise une exposition photo autour du lac du 1er juillet au 15 octobre, intitulée *Des clics au lac* en partenariat avec l'entreprise L.E Énergie. Deux autres expositions sont prévues à la chapelle de Bughes sans partenariat : du 17 au 22 août : *C'est Ballot* et du 1er juillet au 5 août sur les plantes (conseil départemental). Le conseil a approuvé la convention avec l'entreprise L.E Énergie et l'organisation des expositions.
– Création de places de stationnement route du Midi. En contrebas de la route du Midi (RD 645), la commune de La Tour-d'Auvergne procède à la création de quatre logements à proximité du gîte Paul-Marion. Des places de stationnement seront nécessaires pour accueillir les futurs locataires de ces logements. C'est dans ce contexte qu'un dossier Amendes de police a été élaboré afin de solliciter une subvention de 50 % sur un montant de travaux de 8 869,50 € pour la création de quatre places de stationnement en parallèle du mur et deux places à proximité de l'habitation. Le conseil a validé ce programme de travaux dans le cadre des amendes de police.
– Motion pour le maintien d'un poste de CPE à temps plein au collège Sancy Artense. Le conseil a notamment demandé le maintien d'un poste de conseiller principal d'éducation à temps plein au collège Sancy Artense et a regretté l'absence de prise en compte des demandes déjà formulées par les élus du territoire et a appelé les services de l'Éducation nationale à engager sans délai un dialogue avec les représentants des parents d'élèves et les collectivités concernées.
– Questions diverses. • Lotissement : réception des travaux imminente.
• Étude plan d'eau : rapport intermédiaire transmis à l'ensemble des partenaires.
• Troupe de théâtre (spectacle pour adultes et enfants) : *Nia Nia Nia production*. Le conseil émet un avis favorable pour accueillir une représentation à l'occasion de la fête de la Saint-Louis.
Le détail des délibérations est consultable en mairie ou prochainement sur le site www.latourdauvergne.fr.

Saurier - La commune était en fête le week-end dernier

Saurier, petite commune pittoresque située le long de la Couze Pavin, était en fête. Outre son pont, datant du xve siècle remarquablement bien restauré, qui a fait de Saurier une notoriété internationale, le village possède également un site naturel d'escalade prisé des parapentistes.
Ce week-end, Saurier affichait une belle dynamique festive et culturelle. En effet, le samedi était consacré à la traditionnelle fête de l'école de fin d'année qui a réuni enfants, parents d'élèves et habitants. Le dimanche, la savonnerie « Les mains sales » organisait une journée portes ouvertes. De nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir la fabrication artisanale de savons.
De plus, le deuxième marché des producteurs réunissait une pléiade d'artisans locaux. Les chalands pouvaient profiter de produits locaux artisanaux de qualité tels que miels, tisanes et sirops issus de la cueillette de plantes sauvages du Sancy, déguster des fromages fermiers ainsi que des charcuteries et salaisons porcines et des légumes issus de potagers agroécologiques et des apéritifs naturels à base de gentiane. Ils ont également pu participer à un atelier de poterie. Un vannier proposait des paniers et autres contenants. Enfin, des artisans d'art proposaient divers bijoux et accessoires en cuir. Un wine-truck ambulant a permis aux visiteurs de se désaltérer. Seule ombre au tableau, le rassemblement qui devait réunir plus d'une centaine de parapentistes a été annulé suite à un arrêté préfectoral pris en raison des fortes chaleurs annoncées.


Florence Bataille (à droite) a présenté ses savons.

Un premier salon du livre avec une vingtaine d'auteurs

La municipalité, conduite par Philippe Dubost, a gracieusement mis à disposition la salle des fêtes communale afin que se tienne le premier salon du livre de Saurier qui a rassemblé une vingtaine d'autrices et auteurs, avec comme invités d'honneur la chanteuse Stone et l'humoriste Chraz.
Le panel d'ouvrages proposés était particulièrement éclectique, allant du livre pour les plus petits en passant par des romances, des carnets de voyage, des bandes dessinées, des polars sans oublier les traditionnels romans régionaux.
Lors de la pose méridienne, les écrivains ont été accueillis Chez Magne, bar-restaurant, et ont ainsi pu se régaler d'un bon repas concocté et servi par le maître des lieux. Ce fut un joli moment convivial et de fraternité où les convives ont pu rivaliser d'humour en s'adressant quelques quolibets amicaux.
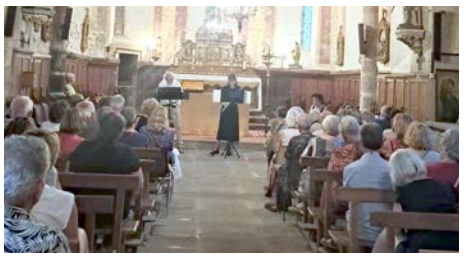
Saint-Nectaire

En notre église. Samedi 4 juillet, messe à 18h30. Lundi 6, journée de clôture de la Nuit des églises ; à 15h, découverte de l'art du vitrail ; à 18h30, découverte insolite de l'église ; à 19h, « Augustin passe aux aveux » avec le comédien Dominique Touzé.
Les mardis et jeudis, visite guidée à 15h. Les mercredis, visite ludique à 15h ; les vendredis, chapelet à 17h. Infos au 06.75.47.57.36.

Sauxillanges

Cirque contemporain. Le chapiteau de la Cie Vent Noir s'installera sur le stade de foot de Sauxillanges pour les huit premières représentations du cabaret « Feu Mamie », du 17 au 26 juillet.
Les dates prévues : les 17, 18, 19, 20, 22, 24 et 26 à 20h30, et le 25 juillet à 22h.
Bar et restauration sur place ouverts une heure avant, et après le spectacle. Tout public.
Du cirque, de la musique live, de l'humour et des acrobaties époustouflantes ! Vous êtes attendus nombreux. Tarifs : 15 €, réduit 10 €, gratuit pour les moins de 3 ans. Pour réserver : envoyez un texto ou un mail avec votre nom, le nombre de places et la date au 06.38.03.40.80 ou à resa.feumamie@gmail.com. Pas de carte bleue.

Saint-Diéry - Un beau concert pour la Nuit des églises


Un public charmé ! – © J. C.-V.

Le 27 juin, dans le cadre de la Nuit des églises, le trio *Melody Group* a donné un concert en la belle église de Saint-Diéry. Un public nombreux était venu assister à cette prestation et a ovationné les trois musiciens : Corinne à la flûte traversière, Bénédicte au clavier et Jean-Louis à la trompette.
Le programme a particulièrement charmé l'auditoire : musiques de film : « Le Parrain », « Le Lauréat », des airs classiques : le duo des fleurs de Léo Delibes… Une belle soirée qui s'est terminée par le partage de gâteaux et boissons. Un grand merci aux organisateurs.

Chastreix

Dix ans de l'association « Chemins et patrimoine au pays des Toupis ». Retenez bien ces deux dates : les samedi 18 et dimanche 19, l'association fêtera ses 10 ans. Au programme : repas dansant, balade gourmande, nombreuses animations, apéro-concert (programme complet à suivre). Venez nombreux !

Décès. Geneviève Chagnon nous a quittés le 16 juin. Avec son mari Pierre, elle avait transformé une belle grange à Lessard où ils avaient vécu jusqu'en 2017. Très attachée à Chastreix, connue de nombre de ses habitants qui l'appréciaient, elle pouvait être à l'écoute et avait su régaler de nombreuses fois le club des aînés de ses galettes… Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Concert. Le samedi 11 juillet à 18h30 à l'église, Haydn, Ravel, par le quatuor *Elmire*, en association avec les Musicales d'Orcival. Ce concert sera suivi de petite restauration avec les musiciens.

Randonnée accompagnée. Venez admirer le cirque glaciaire de la Fontaine Salée s'ouvrant à l'ouest du massif avec le val de Courre, dominé par le puy de Sancy. Les ¨Plaines Brûlées… sa flore et sa faune sauvage. Juste magnifique. Les 9, 16, 23 et 30 juillet et 6, 13, 20, 25 août. Rens. 04.73.21.52.00 ou sancy.com.

Chastreix - Les moutons à Chastreix Sancy


Les moutons ont rejoint la station pour entretenir les pistes. Des chiens patous les protègent des prédateurs.

Trémouille-St-Loup - Côté nature « le grillon champêtre »



Grillon femelle (gryllus campestri) – © J. Sol.

Le grillon champêtre est noir à brun, ses antennes sont aussi longues que son corps. Sa tête est globuleuse, son corps aplati et des cerques au bout de l'abdomen et possède six pattes. Les femelles sont munies d'un long ovipositeur en forme d'épée et possèdent de longues antennes fines. Les mâles sont pourvus d'organes sonores situés à la base des élytres. Sa présence se remarque davantage par son chant que par sa taille. Son cri-cri emprunte des notes différentes selon qu'il s'adresse à une dame ou à un rival. Il est végétarien et solitaire. Il existe plus de 5 000 espèces dans le monde. Beaucoup d'habitants de la campagne ont une sorte de vénération pour cet insecte qu'ils regardent comme un hôte protecteur de leur foyer. Le grillon est donc à la fois un symbole de protection mais aussi un élément de prospérité.
Dans la Chine ancienne on organisait des concours de chants de grillons. Les meilleurs chanteurs se vendaient à des prix parfois élevés. En Asie des combats de grillons : escrime avec les antennes, écartement des mandibules, prise de mandibules, corps à corps sont organisés.

Saint-Genès-Champespe

Pizza Meuh – bonne nouvelle. Durant les vacances de juillet et août, Pizza Meuh sera présent tous les vendredis soir sur la place du 19-Mars. La carte est consultable sur la page Facebook de Pizza Meuh ainsi que sur la station Illiwap de la commune.

Burger Meuh – le nouveau calendrier vient d'être dévoilé. Burger et frites sont à retrouver sur la place du 19-Mars les samedis 4 juillet et 1er, 15 et 29 août. La carte est également consultable sur la page Facebook de Burger Meuh et sur la station Illiwap de la commune.

Trémouille-Saint-Loup

Décès. Huguette Constantin, née Klein, a vu le jour à Drancy (Seine-Saint-Denis) le 4 décembre 1926 et est décédée à Montpellier le 14 juin à l'âge de 99 ans.
Arrivée à Trémouille-Saint-Loup en avril 1940 alors âgée de seulement 13 ans et logée à la maison d'école, elle a passé son certificat d'études à La Tour-d'Auvergne. Elle a été ensuite hébergée à Cros, chez l'institutrice.
En 1946, elle épousa René Constantin, de Guzoux, et resta au domaine pour aider ses beaux-parents à la ferme, tandis que le frère de René, Henri, était prisonnier de guerre. En 1950, naquit leur fille Michelle. Huguette a traversé près d'un siècle d'histoire avec courage, simplicité et dévouement à sa famille.
Ses obsèques ont été célébrées à Montpellier et l'inhumation de l'urne aura lieu lundi 6 juillet à 17h au cimetière de Trémouille-Saint-Loup.
Nous adressons à Michelle et Daniel ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches, nos plus sincères condoléances.

Prochaines messes. Samedi 4 juillet à 18h à Sauvat (fête patronale). Dimanche 5 à 9h à Ydes et 11h à Bort-les-Orgues.

Cros - Les travaux du conseil municipal

Le conseil s'est réuni le 22 juin dernier et a examiné les points suivants :
• **désignation des délégués au sein des commissions intercommunales :** *commission locale d'évaluation des charges transférées :* titulaire : Jean-Louis Gatignol, suppléante : Anne-Noémi Brabant. *Commission intercommunale d'accessibilité :* titulaire : Victor Barougier. *Commission économie emploi :* titulaire : Alain Lenaud, suppléant : Olivier Seine. *Agriculture-forêt :* titulaire : Alexandre Lafforgue, suppléant : Jean-Louis Gatignol. *Tourisme :* titulaire : Marie-Laure Goy. *Habitat :* titulaire : Anne-Noémi Brabant. *Mobilité :* titulaire : Alexis Charlanne. *Assainissement-eau :* titulaire : Jean-Louis Gatignol, suppléant : François Henriot. *Environnement-Gemapi-Énergies renouvelables :* titulaire : Jean-Louis Gatignol, suppléante : Brigitte Debel. *Social-santé-services aux personnes :* titulaire : Elisabeth Arnault. *Enfance-jeunesse :* titulaire : Brigitte Debel, suppléante : Elisabeth Arnault. *Sports :* titulaire : François Henriot. *Culture :* titulaire : Victor Barougier.
• **Tarif des parcelles sectionales :** comme suite au dernier CM et après réflexion sur cette problématique, M. le Maire propose de fixer 2 tarifs pour les demandes éventuelles d'acquisition des parcelles sectionales : pour les parcelles agricoles : 1 000 € l'hectare ; pour les parcelles situées autour des habitations : 3 € le m². Le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à cette proposition.
• **Désignation des délégués au sein des différents syndicats et commissions suite à démission de deux élues :** Noémie Gallet et Perrine Desreumaux ont présenté leur démission du CM. En conséquence, Marie-Laure Goy et Olivier Seine, figurant en 12e et 13e position sur la liste élue, intègrent le CM. Il convient donc de remplacer les deux élues démissionnaires au sein des commissions où elles avaient été désignées : Parc des Volcans : Alain Lenaud ; communication : ce thème doit être travaillé, il n'est donc pas impératif de remplacer l'élue démissionnaire immédiatement ; SMCTOM : suppléante : Anne-Noémi Brabant.
• **Règlement général sur la protection des données :** l'Adit63 (Agence départementale d'ingénierie territoriale du Puy-de-Dôme) propose un accompagnement aux collectivités dans différents domaines. La commune de Cros adhère déjà à cette agence selon un forfait annuel d'un euro par habitant pour une assistance conseil pour l'assainissement collectif (station d'épuration). Afin de se conformer au RGPD, l'Adit63 propose un accompagnement d'ingénierie avec une cotisation annuelle de 0,20 € de plus par habitant. Le CM, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne son accord pour signer une convention avec l'Adit63 pour une assistance conseil afin de se mettre en conformité avec le RGPD.
• **Motion de soutien :** M. le Maire propose de voter une motion de soutien pour le collège Sancy Artense de La Tour-d'Auvergne car le poste de CPE (conseiller principal d'éducation) titulaire à temps complet va être supprimé pour être remplacé par un poste de CPE contractuel à mi-temps. Le CM, à l'unanimité des membres présents ou représentés, donne un avis favorable pour cette motion.
• **Questions diverses.**
– Afafe (Aménagement foncier agricole forestier et environnemental) : sous l'égide du Département avec M. Compte, les premières réunions des commissions devraient se réunir à partir de septembre.
– Information sur la mise à disposition de l'employé municipal : le maire de Labessette a sollicité celui de Cros pour lui demander une aide en mettant à disposition un jour par semaine l'employé municipal pour pallier l'absence de son agent technique actuellement en arrêt de travail pour une longue durée. Les modalités de cette mise à disposition sont fixées par arrêté du maire avec remboursement par la mairie de Labessette. Il s'agit dans un premier temps d'une solution de dépannage jusqu'au mois d'août.
– Appartement (situé au-dessus de la mairie) loué à l'Aventurine. Le bail précaire sera revu pour être requalifié en bail classique.
– Demande de subventions de la part de l'*Association Femmes élues du Puy-de-Dôme* et de l'*AMF Téléthon* : le CM ne souhaite pas donner suite à ces demandes.
– Fibre : le déploiement de la fibre devrait être réalisé sur le territoire de la commune de Cros durant le 4e trimestre 2026 par la société NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs). Elle va utiliser les poteaux téléphoniques existants en passant au-dessus du cuivre, qui lui, sera déposé en 2030. La ligne est enterrée lorsqu'elle passe sous une ligne haute ou moyenne tension, c'est le cas entre Aubert et Combrouze, la société NGE fournira le matériel nécessaire pour enterrer la fibre, et M. le Maire, avec l'aide de l'employé municipal, fera les travaux d'enfouissement correspondants.
– Travaux sur le château d'eau de Chistreix : le syndicat de l'eau envisage d'effectuer des travaux sur le château d'eau à Chistreix : réfection du dôme et des murs extérieurs. Auparavant, il faut rechercher à qui appartient le compteur EDF pour savoir s'il est toujours utile ou si une dépose s'impose.
– Pont de Curère : M. le Maire informe le CM : la communauté de communes Dômes Sancy Artense a délibéré favorablement sur les travaux du pont de Curère qu'elle va financer et il restera 1 800 € à la charge de la commune. Lorsque les travaux du pont seront terminés, la commune fera réaliser les travaux de voirie correspondants.

Singles

Conseil municipal. La prochaine réunion se déroulera le vendredi 3 juillet à 21h à la mairie. À l'ordre du jour : désignation des délégués au sein des commissions intercommunales, point sur les travaux à La Guinguette, logement communal, commission de contrôle de la liste électorale, RGPD, demandes de subvention et questions diverses.

Tauves - Exposition



© Corinne Boucheret Serre

Salle d'exposition Jean-Jacques-Faussot, présentation des travaux d'Olivier Masmonteil jusqu'au 25 juillet. Les horaires d'ouverture de la salle : du mercredi au samedi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 10h à 12h.
Cet artiste parisien originaire de Corrèze a étudié à l'École des Beaux-Arts de Bordeaux. Il s'intéresse en particulier au genre du paysage. Tout en s'offrant à voir dans une diversité de traitement, ses peintures déclinent une unité thématique dont le paysage est tout à la fois le fond et la forme, le sujet et l'objet, le contenu et le contenant.
Il expose dans de très nombreux endroits. Le vernissage le 20 juin a permis au maire Christophe Serre, à Philippe et Marie-Jo D'Avout de l'accueillir pour cette nouvelle exposition de haute qualité.

Tauves - Europavox



© Christophe Serre

Depuis quatre ans le Département du Puy-de-Dôme soutient le festival Europavox en offrant des spectacles délocalisés sur les territoires ruraux. La commune a été retenue pour ce rendez-vous vous culturel à la salle de La Bascule. L'artiste portugais Noiserv s'est produit à Tauves ce 24 juin et a surpris le public par son talent de chanteur musicien et par son spectacle haut en couleur et en lumière. Un grand merci au festival Europavox et au Département.

Tauves - La fête à l'école



© Christophe Serre

Ce vendredi 26 juin, la salle La Bascule accueillait le spectacle de fin de l'année.
Danses et chorégraphies, chants et saynètes sur le thème de la mer et de l'océan ont enjoué parents et grands-parents. L'association des parents d'élèves avait comme toujours préparé buvette et gâteaux pour finir la soirée en beauté.

Tauves

Le centre de secours a accueilli l'association « Tous pour un Sourire » pour un beau moment de partage et d'émotion. Au départ du CHU Estaing, c'est un convoi d'une centaine de véhicules escorté par les motards de la Police national qui s'est élancé en direction du château de Val dans le Cantal. Une escale était programmée à la caserne de Tauves où un ravitaillement était organisé par l'amicale des pompiers. Créée en 2001 et rassemblant une trentaine de bénévoles, l'association *Tous pour un Sourire* met en place des sorties familiales afin de divertir et soutenir les enfants en traitement thérapeutique au CHU d'Estaing. Elle propose des sorties et activités en invitant leurs familles à partager des moments de détente. Ces moments d'évasion sont essentiels face à la maladie.

Comité des fêtes. Il reconduit sa traditionnelle brocante le 19 juillet avec de nombreux exposants. Une buvette toute la journée et des repas à midi (saucisse-frites) seront proposés.

Labessette - Remise de plaques et drapeaux



Le 27 juin, sur la place des Bessardoux, lors d'une cérémonie officielle, ont été remis en présence d'élus de communes environnantes les plaques et drapeaux « Honneur à notre Maire, Honneur à notre Élu(e) ». Ces remises de plaques plutôt que la plantation d'arbres, comme le veut la tradition locale, ont permis d'épargner un peu nos forêts déjà bien malmenées par le changement climatique. M. Christian Vinagre-Rocca, maire de Labessette, a prononcé un discours à la fois solennel, empreint d'humour et de bonne humeur. Il a remercié toute son équipe et tous ceux qui s'investissent, sans compter, pour cette belle commune qu'est Labessette.

S'ensuivit un apéritif déjeunatoire offert aux nombreuses personnes qui avaient fait le déplacement pour l'occasion. Plateau de charcuterie, plateau de fromages fournis par La Farandole d'Auvergne et pâtisseries fournies par Le Moulin de l'Écureuil pour le plus grand plaisir des « papilles » !

« À notre maire, à nos élus nous souhaitons courage, détermination et toute l'énergie nécessaire pour mener à bien tous les projets en cours et futurs pour rendre notre commune toujours plus attrayante. »



Labessette - Expositions



Construction du barrage.

L'association de protection des rives et paysages de la commune de Labessette (Adel) a le plaisir de vous proposer deux expositions photo sur le thème : construction du barrage de Bort-les-Orgues et mémoire des villages engloutis. La première a lieu sur la commune de Saint-Sauves (63) jusqu'au 9 août, la seconde aura lieu sur la commune d'Ussel (19) du 2 novembre au 4 décembre. Entrée gratuite.

Les horaires des deux expositions correspondent aux horaires d'ouverture des mairies.

Labessette

Comité des fêtes. N'oubliez pas ce samedi 4 juillet, organisé par le comité des fêtes de Labessette, barbecue, frites et buvette sur la place des Bessardoux à partir de 19h. Venez nombreux !

Saint-Sauves-d'Auvergne

Marché du dimanche. Dimanche 5 juillet de 8h à 12h30 et comme le premier dimanche de chaque mois pendant les mois d'été, le marché de Saint-Sauves connaîtra un dynamisme particulier en accueillant un plus grand nombre de commerçants et d'exposants. Fruits et légumes, brasserie, miel, olives, biscuiterie, créations textiles, artisanales, décorations et ce dimanche une démonstration/initiation de salsa avec Cécilia à 11h, une exposition de peinture avec l'association *ID et Échange*, une exposition d'aquarelles par l'association d'aquarelle de la Haute Dordogne ainsi que de la poterie. Venez nombreux.

Envie de musique et de bonne humeur ?. Rendez-vous dimanche 5 juillet à 17h30 au gîte Le Belvédère à Choriol, pour une soirée musicale à ne pas manquer. Au programme : *Volcan Blue (pop)*, Antoine Sultan (chanson folk), *Limuno & Monita* (électro vocal). Entrée libre, réservation fortement conseillée au 06.83.47.23.21.

Cnima – Remise des diplômes de fin d'année



Bravo aux diplômés – © J. M. P.

Jeudi 25 juin, le Cnima de Saint-Sauves a organisé sa traditionnelle soirée de proclamation des résultats de fin d'année et de remise des diplômes.

Jacques Mornet, fondateur du Cnima, professeur d'accordéon, et Nathalie Boucheix, cofondatrice, directrice du Cnima et accordéoniste, ont proposé une soirée conviviale, en présence des élèves, de leurs familles, des enseignants, du personnel de l'école et placée sous le signe de toutes les musiques, du chant et de l'accordéon.

Félicitations à toutes et tous les diplômés pour leur parcours, leur engagement et à l'équipe pédagogique du Cnima pour la qualité de leur enseignement.



Jacques Mornet.

Saint-Sauves-d'Auvergne - Retour sur les 15 ans de la résidence d'artistes

Le 19 juin, pour célébrer le 15e anniversaire de la résidence d'artistes de la Maison Garenne à Saint-Sauves, la communauté de communes Dôme Sancy Artense a proposé une soirée festive, placée sous le signe de la création, du partage en présence de Christophe Serre, vice-président de la communauté de communes, de Pierre Blanchet, maire de Saint-Sauves-d'Auvergne, et de nombreuses personnes qui ont participé à écrire l'histoire du lieu depuis ses débuts en 2011.

La soirée a débuté par la sortie de résidence des artistes Simon Geneste et Andrea Gaidano « Fontaine, fontaine raconte-moi des histoires » : après des semaines à barboter dans l'imaginaire, à faire parler les fontaines et à semer un peu de poésie dans les villages, l'aventure touchait à sa fin. Mais pas question de s'éclipser



Retour sur quinze ans de culture – © C. L.

en douce ! Place à la restitution : une soirée pour revivre tout le voyage, un film a été projeté, retraçant l'épopée, les rencontres, les bricolages, les petites histoires et les grandes idées.

Puis place à la *Penacho Compagnie* pour un spectacle de jonglage d'illusion et de manipulation graphique tout en poésie suivi par du théâtre avec « L'étrange cas de Dr Jekyll et Mr Hyde » par la compagnie *Annibal et ses Éléphants*. L'œuvre de R. L. Stevenson traitée comme une bande dessinée vivante, revisitée de façon burlesque et comique pour s'amuser à se faire peur.

Quinze ans de résidences, de rencontres, d'émotions et de culture partagée. Une belle histoire qui continue de s'écrire. Merci Dôme Sancy Artense pour cette très belle manifestation et merci à Léa et Guillaume.



Des spectateurs sous le charme – © J.-M. P.

Larodde

Fête patronale. Rendez-vous samedi 4 et dimanche 5 juillet. Le programme a été publié dans l'édition du 26 juin. Modifications pour le dimanche : à 10h30 (et non 10h comme annoncé précédemment), messe de la Saint-Martin aux intentions suivantes : Marina Dalcero-Ferla et les familles Boutin et Mechin ; Jean-Henri Boyer et les défunts des familles Boyer Vaissaire ; Béatrice Corneau ; familles Condello et Scarpitta. À 11h30, vin d'honneur offert par municipalité (La Bascule).

Organisé par la commune et le comité des fêtes. Rens. 04.73.22.22.13 ou 06.84.20.00.50.

Rochefort-Montagne

Brocante. *Rochefort animation* organise une brocante le 14 juillet de 8h a 17h dans le bourg. Pour pouvoir venir installer votre stand, n'hésitez pas à vous inscrire auprès d'Hugo au 06.20.97.17.11 ou Sophie au 06.83.11.14.33. Il reste encore de la place.

Allagnat

En Église. Un changement est intervenu pour la célébration de la fête patronale en l'honneur de saint Martin. Une messe sera célébrée samedi 11 juillet à 11h et non le dimanche comme annoncé précédemment. Elle sera suivie de la procession.

Olby - Saint Pierre à l'honneur

Le 27 juin notre paroisse d'Olby perpétuait la tradition par l'hommage à notre saint patron, porté en procession par les conscrits. La messe de cette fête patronale était célébrée par le Père Jean-Luc Varnas, curé de notre paroisse d'Orcival, qui a pu utiliser la sonorisation qui faisait défaut à l'église ; elle a retrouvé sa bonne tonalité grâce à l'aide de la municipalité. Après son homélie le Père Varnas ne manquait pas de féliciter





ces jeunes nés en 2006 et 2007 venus nombreux à cette célébration. À l'issue de la messe la traditionnelle brioche bénie était distribuée et saint Pierre sur sa châsse était porté à tour de rôle jusqu'au monument aux morts où une gerbe était déposée.
Les conscrits très dynamiques et solidaires ont fait de leur mieux pour divertir petits et grands pendant ces trois jours avec apéritif-concert, concours de pétanque, spectacle pour enfants (APE), bal des conscrits, repas festif dimanche midi, une innovation en collaboration avec le nouveau comité des fêtes, défilés de chars, fanfare et soirée festive.
Un seul bémol, le très beau feu d'artifice prévu annulé pour des raisons de sécurité. Une belle réussite pour nos conscrits et leurs bénévoles du comité des fêtes.

Paroisse Sainte-Bernadette des Dores

Messes. Vendredi 3 juillet à 18h à La Bourboule. **Samedi 4** à 18h à Messeix (fête patronale de saint Paul et saint Pierre). **Dimanche 5** à 10h30 à Larodde (fête patronale de saint Martin), 11h à La Bourboule, 18h au Mont-Dore. **Samedi 11** à 18h à Bourg-Lastic. **Dimanche 12** à 10h30 à Laqueuille (fête patronale), et à La Tour-d'Auvergne, avec 180 scouts d'Europe, à 11h à La Bourboule, suivie d'un pot de l'amitié, 18h au Mont-Dore.

Informations diverses. – Prière du chapelet de la Miséricorde : vendredi 3 juillet à 17h à La Bourboule.
– Prière du chapelet mercredi 8 à 17h à La Bourboule.
– Adoration eucharistique mercredi 8 de 18h à 21h, suivie de la prière des Complies à 21h à La Bourboule.

Olby

Carnet rose. C'est avec plaisir que nous avons appris la naissance d'une petite Olbygeoise le 17 juin. Prénommée Iris, c'est au foyer d'Hervé et Anne-Sophie Colon du bourg à qui nous adressons toutes nos félicitations. Tous nos compliments à Serge et Fabienne Colon et André et Jeannine Gauthier habitant le bourg d'Olby très heureux d'être à nouveau grands-parents. Tous nos meilleurs vœux de prospérité à cette petite fille qui vient de faire la première joie de ses parents.

Avèze - C'est parti pour la confection des chars fleuris !

À Avèze, le mois de juillet rime traditionnellement avec créativité, convivialité et esprit d'équipe. Comme chaque année, les préparatifs du tant attendu défilé de la fête patronale du 15 août sont sur le point de passer à la vitesse supérieure.
Le coup d'envoi de la réalisation des célèbres chars fleuris a été donné le 1er juillet à la salle des fêtes Jean-Marie-Juillard.
Afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice selon ses disponibilités, les ateliers se tiendront du lundi au vendredi avec deux créneaux par jour : de 15h à 17h et de 20h à 22h.
Que vous soyez un habitué du pliage de fleurs en papier, un as du bricolage, ou simplement désireux de partager un moment convivial, votre aide sera précieuse. Tous les adhérents, bénévoles et habitants de la commune souhaitant participer à ces créations et contribuer à la réussite de notre grande fête annuelle sont les bienvenus.
Venez nombreux, la réussite de la fête dépend de l'énergie de chacun !



Laqueuille - Une nouvelle « balade touristique » très réussie…



Un club bien représenté.

Proposée par la fédération départementale de *Générations Mouvement*, une balade touristique s'est déroulée le 17 juin à Bromont-Lamothe. Les participants ont profité d'une météo très clémente et ensoleillée. Il s'agit de la 22e édition de cette « balade touristique », ouverte aux adhérents de tous les clubs et organisée en partenariat avec celui de la commune qui reçoit l'événement. Cette année, le parcours se déroulait autour de Bromont-Lamothe. Les dirigeants et membres du club *Lo Broumoneïres* sont chaleureusement remerciés pour leur implication dans l'élaboration du circuit et et leur accueil.
Près de 80 personnes ont effectué un circuit d'environ 38 km à bord de 21 voitures, parties à intervalles réguliers. En grande proximité avec la nature, elles ont profité de paysages et de points de vue magnifiques.
Après avoir reçu une feuille de route détaillée et une fiche comportant 25 questions, les participants étaient invités à prendre le temps d'admirer les paysages mais aussi à lire les panneaux et tables d'orientation.

Un questionnaire historique et géographique

Les arrêts ont été nombreux pour chercher des renseignements afin de répondre à un questionnaire relatif à l'histoire ou aux particularités des lieux traversés. Ainsi, après avoir gravi les escaliers menant au sommet du puy de Moufle, il fallait indiquer son altitude et le nombre de puys inscrits sur la table d'orientation. Les réponses étaient 811 mètres d'altitude et 22 puys.
À Montfermy, il fallait trouver le nom de l'église, de quel siècle elle date, sa spécificité et le nom du premier moine. Il s'agit de l'église Saint-Léger, qui date du XVe siècle, et du moine Saint-Bracion. Un arrêt à Pontgibaud s'imposait vers le château Dauphin, datant du XIIe-XVe siècle. À la question « Que représentent les deux tours face à l'entrée du château ? », la réponse était : les portes de la ville. À Saint-Pierre-le-Chastel, savez-vous comment s'appellent les 367 habitants de ce bourg ? Ce sont les Castelpétrussiens. Sur la table d'orientation en lave émaillée, le puy de Come est indiqué comme culminant à 1 253 mètres d'altitude. Le circuit se terminait avec le retour au point de départ, une visite de l'église Saint-Martin à Bromont-Lamothe et deux questions concernant son altitude et l'icône de la Vierge de la Tendresse, offerte par Moggio-Udinese, une commune d'environ 2 000 habitants du nord-est de l'Italie.

Une ambiance conviviale

La journée s'est prolongée au cours d'un copieux repas qui s'est déroulé dans une ambiance sympathique. Comme à chaque fois, ces balades permettent à un bon nombre de personnes de prendre conscience que nous ne connaissons pas ou pas bien notre propre région, dans un périmètre finalement assez restreint. Le club *Le Temps qui Passe* était bien représenté par trois véhicules, avec trois ou quatre passagers chacun, et deux d'entre eux sont arrivés premiers.
Nous remarquons que ce club est souvent cité dans nos colonnes pour sa participation à de nombreuses activités et nous présenterons bientôt son résultat au championnat de pétanque en triplettes qui s'est déroulé à La Moutade fin mai et dont la suite se déroulera cet automne.
Nous adressons nos sincères remerciements et toutes nos félicitations aux organisateurs de cette journée, et remercions nos trois chauffeurs Jean-Paul, Marc et Robert.



La coupe.



Et un panorama exceptionnel !

Murat-le-Quaire - « Murat en Fêtes » sur tous les fronts pour la fête de Toinette



Mardi dernier, les bénévoles de *Murat en Fêtes* se sont réunis pour caler les derniers détails de la très attendue fête de Toinette, prévue le dimanche 12 juillet. L'occasion également de dévoiler un calendrier estival et automnal particulièrement bien rempli.

Un voyage dans le temps au cœur de la paysannerie

C'est dans le cadre verdoyant du camping Le Panoramique de la commune qu'une trentaine de bénévoles – sur la cinquantaine d'adhérents actifs que compte l'association – se sont retrouvés. L'objectif de cette réunion délocalisée ? Peaufiner l'organisation de la fête de Toinette, l'un des temps forts de la saison culturelle locale.
Cette année encore, la journée sera entièrement placée sous le thème de la paysannerie d'autrefois, faisant directement écho à l'esprit du célèbre scénomusée de la Toinette.
Pour l'occasion, le village va littéralement remonter le temps.
Au programme des festivités : rallumage traditionnel du four à pain, danses et musiques du groupe folklorique *Icoranda*, démonstrations des métiers d'antan, immersion dans une salle de classe d'époque avec la redoutée (mais ludique) dictée à l'ancienne, jeux en bois pour les enfants, restauration sur place, et de multiples animations autour du patrimoine rural.

Un agenda bien rempli jusqu'à la fin de l'année

Si le 12 juillet est dans toutes les têtes, les bénévoles ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. L'association a profité de ce point d'étape pour dévoiler la suite des rendez-vous qui rythmeront la saison : montée de démonstration de la Banne le 18 juillet, concours de pêche le 8 août, célébration du miracle de la Fontaine rosée et grand feu d'artifice le 15, traditionnelle fête de l'automne le 1er octobre, frissons garantis avec Murat'Halloween le 31, ambiance festive pour la boom des années 80-90 le 21 novembre, clôture de l'année en beauté avec l'arrivée du Père Noël le 21 décembre. Pour faire vivre toutes ces animations qui dynamisent le village tout au long de l'année, *Murat en Fêtes* rappelle que ses portes sont toujours ouvertes. La cotisation annuelle a volontairement été fixée au tarif symbolique de 5 €. Un montant minimal pour rejoindre une équipe dynamique, chaleureuse, et participer activement à la vie locale. Pour rejoindre l'association ou obtenir plus de renseignements, n'hésitez pas à aller à la rencontre des membres du bureau lors des prochains événements.

En paroisse - Zoom sur le pèlerinage des personnes âgées et malades



Les fidèles à cette cérémonie du pèlerinage des personnes âgées et malades.

En raison de la canicule, l'assistance était peu nombreuse, mais fervente pour ce pèlerinage spécialement prévu pour les aînés qui a lieu tous les ans pour la fête de Saint Jean Baptiste, au cours de laquelle quatre personnes ont reçu le don du sacrement des malades.
Une collation rafraîchissante était servie à la fin de la cérémonie.

Perpezat

Fête patronale. Cette année, nos conscrits nous proposent une fête sous les couleurs rouge et blanc, les 4 et 5 juillet à Perpezat. Au programme le samedi : vide-greniers le matin dès 8h, concours de pétanque en doublette (10 €/équipe) l'après-midi, Avant-bal au bar chez Jo et bal animé par *DJ Alex*. Au programme le dimanche : 11h messe, suivie du vin d'honneur des conscrits ; à 12h30 repas sur réservation, et l'après-midi les jeux rouges et blancs (lancer d'espadrilles, courses de pneus, tir à la corde, taureau mécanique...) ; à 20h concert avec *Les Bessardes* ; et pour finir la fête : la retraite aux flambeaux vers 22h30 suivi du feu d'artifice et un happy hour avec bière à 1 €.
La cuvée 2006-2007 nous attend nombreux pour faire vibrer Perpezat au rythme de la feria afin de passer un moment festif et convivial !

Avis de messe. Les intentions pour la messe de la fête patronale du dimanche 5 juillet à 11h sont les suivantes : pour les conscrits ; Germaine et Pierre Soubre, Maria et Joseph Boucheix, Denise et Marius Durand, Henri Anglaret, Louis et Paulette, Isabelle et Denis Boucheix, Jean-Baptiste Soubre, toutes les familles Boucheix Soubre ; Emma Monier, Joseph Monier et familles Monier Cohade ; Guy et Suzanne Guillaume ; Lucie et Antoine Cohandon et leur fille Yvette ; Louis Goigoux, Marthe et Jean Taravant, Germaine et Paul Goigoux ; Odette et Louis-Joseph Rouel, Marguerite Rouel, Odette et Louis Vedrine et les défunts de leurs familles ; Jean-Paul Soupe, Andrée et Gabriel Soupe, Marie-Louise et Noël Voute ; défunts Batissard Vedrine ; Joseph Rouquier ; Jeanne et Alfred Boucheix, Philippe, Yvette et Louis Boucheix, Lucie et Lucien Petit ; Marie-Noëlle Mignot, ses parents, beaux-parents, sa sœur Annie et les familles Mignot Bony Bany ; François Carrier, Angèle et Martin Chabory et toute la famille ; défunts Bonnabry Dumas Rouel ; Yvette et Joseph Goy et parents défunts ; Denise et Albert Girard et leurs défunts ; défunts Veysset Bouscaud ; Paul, Victor et Simone Valleix, Danielle Monneron, Simone et Eugène Giraud et défunts Valleix Giraud ; Andrée et Irène Soubre, Jean-Marie et Marcelle Souchal ; Martine Cohade, Angèle Cohade et leurs défunts ; Gilbert et Madeleine Planeix et défunts Planeix Soubre ; Raymonde et Marcel Monier et défunts des familles ; familles Bany Crouzeix et défunts de la famille.

Mazayes

Secrétariat de mairie. Il est fermé jusqu'au 14 juillet inclus. Réouverture le 15 à 15h. Pour toute urgence, merci de contacter le maire ou un adjoint.

Orcival

« Club de la Vallée Fleurie ». Il s'excuse auprès de ses adhérents pour l'annulation de la sortie du 18 juin au pays de Saint-Flour, à cause de la canicule. Merci de votre compréhension.
Le 19 juillet, le club organise un repas champêtre (menu : melon, paella, fromage, tarte aux fruits de saison) pour 22 € par adulte, 10 € par enfant, avec animation, buvette, pâtisseries. Réservations : 06.20.28.67.64 ou 06.10.95.05.29 (l'animation pourra être annulée en cas de canicule).

Paroisse Notre-Dame d'Orcival

Messes et célébrations. Vendredi 3 juillet à 11h30, messe à la basilique. **Samedi 4**, pèlerinage de la paroisse au sanctuaire des grottes de Saint-Antoine à Brive, rendez-vous sur le parking en face de la mairie à 7h45 ; à 18h, messe à Pontaumur. **Dimanche 5** à 10h30 à Gelles et Bromont-Lamothe ; à 11h à Perpezat en l'honneur de saint Martin, patron de l'église, et à la basilique, avec accueil du pèlerinage des pères de famille – nous prierons aux intentions suivantes : anniversaire de Ginette Mouly ; Pierre Mouly et défunts de la famille Mouly Ferreyrolles ; anniversaire de Joseph Gauthier et les défunts de la famille ; à 12h, baptême de Cassandre Beaudonnat à Orcival. **Mardi 7** à 14h30 à l'Ehpad de Rochefort-Montagne. **Mardi 7, mercredi 8, vendredi 10** à 11h30, messe à la basilique. **Jeudi 9**, pèlerin d'un jour au sanctuaire Notre-Dame d'Orcival : une journée spirituelle à votre rythme, dans un écrin de nature préservée selon vos aspirations et les propositions de la journée – rejoignez-nous pour une heure, une après-midi ou la journée : 11h30 messe à la basilique, étape à la chapelle Notre-Dame de la Source, chemin de Croix, balade au lac Servière, 17h chapelet médité, 17h30 vêpres, 18h adoration eucharistique (1h), confessions personnelles de 17h à 19h (flyer à disposition à la basilique, et plus d'informations sur le site de la paroisse). **Samedi 11** à 11h, messe de la fête patronale de Saint-Martin à Allagnat ; à 18h, messe à Giat. **Dimanche 12** à 10h30 à Pontgibaud ; 11h à la basilique ; 18h, concert des Musicales d'Orcival à la basilique : *Quatuor El mire* et François Kieffer du *Quatuor Modigliani* – David Petrlik : violon ; Yoan Brakha : violon, Hortense Fourrier : alto ; Rémi Carlon : violoncelle ; François Kieffer : violoncelle – réservation sur le site des Musicales. **Lundi 13** à 20h, concert des Petits Chanteurs de Colmar à la basilique (Laudate Dominum, psaumes et musiques sacrées) – participation libre.

Permanence. Elle est assurée au presbytère les mercredi et vendredi de 14h30 à 17h, présence physique et téléphonique : 04.73.65.81.49 (n'hésitez pas à appeler, ou venir pour toute demande de baptême, mariage, intention...). Rens. pa roissenotredameorcival@orange.fr. Site : https://paroisse-notre-dame-orcival.catholique.fr/. Une permanence est assurée au presbytère d'Orcival tous les mercredis et vendredis de 14h30 à 17h.

Perpezat - Première communion



Le dimanche 21 juin, à la basilique d'Orcival, huit enfants de la paroisse ont fait leur première communion, dont Lucie Barrier, de notre commune. Tous nos vœux à cette jeune fille.

Gelles - Retour sur la fête de Monges



Fidèle à ses traditions, le comité des fêtes de Monges a célébré la Saint-Jean-Baptiste le dimanche 21 juin. La messe a été célébrée dans la belle église du village par le Père Vivier. En raison de la canicule, les fidèles ont dû renoncer à la procession jusqu'au calvaire du Chancet, rendez-vous habituel de cette journée de fête.
Qu'à cela ne tienne, la bonne humeur était au rendez-vous !
Les 105 convives se sont retrouvés à l'ombre du préau de l'ancienne école et sous un barnum installé pour l'occasion afin de partager le traditionnel repas en commun. Comme chaque année, ce moment chaleureux a permis à tous de se retrouver, d'échanger souvenirs et nouvelles et de perpétuer l'esprit de convivialité qui caractérise cette fête patronale.
Les membres du comité des fêtes remercient chaleureusement le Père Vivier ainsi que tous les participants à cette belle journée de rencontre et de partage qui témoigne de l'attachement des habitants à leurs traditions locales.
Grâce à la générosité des commerçants de Gelles et des communes alentour, une grande tombola a pu être organisée, récompensant huit gagnants. Le comité les en remercie !

Saint-Bonnet-près-Orcival - Vous avez dit biz'arbres ?



Le 12 juin, 85 personnes ont eu la chance et le plaisir d'assister à Saint-Bonnet-près-Orcival à une conférence animée par Catherine Lenne, enseignante-chercheuse en biologie végétale à l'Université Clermont Auvergne. L'événement s'inscrivait dans la volonté du CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), d'organiser certaines conférences en dehors de Theix, siège de l'association. Une idée qui a tout de suite séduit l'association *Le Lien* ayant déjà eu l'occasion d'organiser des conférences en rapport avec l'environnement.
Catherine Lenne a ouvert la porte du monde sensible des arbres à l'assistance. Saviez-vous que les arbres se voient entre eux ? Si si, les feuilles sont leurs yeux qui réfléchissent les infrarouges, permettant aux arbres voisins de se percevoir et de se partager l'espace.
C'est le vent qui fait le bois ? L'arbre perçoit le vent par les courbures et oscillations, il en déduit des trajectoires de pousse pour maintenir sa verticalité qui est son but ultime. Pour cela il produit au sein de son tronc des bois aux capacités mécaniques différentes qui lui permettent de corriger son évolution.
Faut-il en conclure que de tutorer nos arbres les affaiblit ? Si l'on plante un arbre vieux de 3 ans dans une contrée venteuse, mieux vaut le faire le temps qu'il prenne connaissance de son nouveau milieu. Mais laissez-lui la possibilité de se balancer au rythme du vent, desserrez-le de son tuteur. L'idéal étant de prendre un jeune arbre et le laisser libre comme l'air ! N'ayez pas peur qu'il soit légèrement tordu, il sera plein de charme. Vous pouvez compter sur ses capacités à se redresser, il faut juste lui laisser le temps nécessaire… de plusieurs années.
En s'appuyant sur de magnifiques photos de vrais bizz'arbres, Catherine Lenne a fait découvrir aux présents leurs capacités incroyables d'adaptation et de résilience aux conditions de leur environnement.
Lors de leurs balades ils ne regarderont plus les arbres de la même façon ! Celui qui a développé de multiples troncs après avoir été souche, celui qui est resté petit à subir l'appétit dévorant des moutons, bref ils ont le physique de leurs histoires.
Bien sûr, lorsqu'ils se font vieux, leurs capacités à se remodeler, à résister s'affaiblissent. Les sécheresses à répétition les mettent à rude épreuve.
Mais ils en ont encore sous la souche ! Pour aller plus loin « Vous avez dit Bizz'arbres ? », livre de Catherine Lenne chez Belin, vous pouvez aussi écouter ses conférences sur YouTube.

Le Mont-Dore - Un bilan radieux et de grandes ambitions pour le bowling-club



Le bowling du Mont-Dore a accueilli l'assemblée générale annuelle du club. Entre les excellents résultats de la saison écoulée, les visées de montée pour l'année prochaine et la préparation du grand tournoi de septembre, la dynamique est au beau fixe.
L'effervescence des grands jours régnait au bowling du Mont-Dore. Lors de l'assemblée générale, le président a tenu en préambule à remercier chaleureusement la mairie pour la mise à disposition de l'établissement ainsi que l'ensemble du personnel pour son accueil et son aide précieuse tout au long de cette journée.

Une pluie de médailles pour les jeunes et les adultes

La relève du club se porte merveilleusement bien, et la saison qui s'achève a vu briller les jeunes pousses locales. Les félicitations ont ainsi été décernées à : Nino : 1er en catégorie Minime ; Raphaël : 1er en catégorie Poussin ; Gaël : 3e en catégorie Cadet ; Lucian : 3e en catégorie Junior.
Du côté des adultes, la satisfaction est tout aussi de mise avec de superbes performances collectives et individuelles. En championnat par équipe, la R1 Hommes s'octroie une solide 2e place, un rang également atteint par l'équipe de R2 Hommes.
Sur le plan individuel, la compétition a été féroce : en catégorie Honneur, Nicolas Bachmann s'empare de la 1re place tandis qu'Armand monte sur la 2e marche du podium. En catégorie Excellence, Delphine s'illustre magnifiquement en décrochant elle aussi la 2e place.

Cap sur la saison 2026-2027 : objectif R1 !

Le président a dévoilé les futures compositions d'équipes avec des ambitions claires. Si la collective de R1 reste inchangée, la R2 fait peau neuve. Elle intégrera Alexandre Martin, Nicolas Bachmann, Robert Pollio, Philippe Ondet, ainsi qu'un nouveau licencié, Laurent Michelat (qui arrive au club accompagné de sa femme Maryline et de leur fils Corentin).
L'objectif assigné est limpide : la montée directe en R1.
Dans la mesure du possible, deux équipes seront également engagées en R3 : l'une composée d'Armand, Sébastien Vis, Manu, Théo et Olivier ; l'autre articulée autour d'Alexandre, Gilles, Cédric, et Yoann, qui aura en charge le coaching des enfants (Corentin, Maxime, Lucian, Gaël).
Au rayon des mouvements, le club enregistre un parfait équilibre avec trois départs pour trois arrivées. Pour la gestion administrative, le versement des licences est attendu pour début août au plus tard, et celui du tournoi pour début septembre.

Le Grand Tournoi annuel en ligne de mire

Événement phare de la rentrée, le Grand Tournoi annuel se déroulera du 3 au 6 septembre. Le président invite d'ores et déjà les nouveaux licenciés à s'investir pleinement dans l'organisation de ce grand week-end, notamment pour la tenue de la tombola.
Enfin, parmi les questions diverses, une demande officielle va être transmise à la mairie afin d'obtenir l'aménagement d'une rampe d'accès dans l'escalier pour faciliter le transport des lourds sacs de boules, ainsi qu'une vitrine dédiée à l'exposition des nombreux trophées du club.
Après l'effort, le réconfort : la journée s'est clôturée dans la convivialité la plus totale avec quelques parties amicales, suivies d'un excellent et copieux buffet préparé avec soin par le président lui-même. Une belle cohésion qui promet une très grande saison à venir !

Saint-Bonnet-près-Orcival

Fête patronale. Les habitants de la commune sont conviés à la traditionnelle fête patronale qui aura lieu du 17 au 19 juillet. Trois jours de convivialité sur le thème « feria » – les conscrits invitent chacune et chacun à s'habiller en rouge et blanc pour cette occasion. Au programme :
– vendredi 17 à partir de 19h, vers le four près de la rivière, concert country, avec le thème « cowboy », casse-croûte et buvette.
– Samedi 18 de 10h à 12h, vente de livres par l'association de la bibliothèque « Mille et une pages ».
À partir de 14h, les conscrits organisent un concours de pétanque.
À 19h la messe pour les conscrits sera célébrée en notre église par le Père Jean-Luc Varnas.
À 23h les conscrits proposent un bal avec « Paradox ».
– Dimanche 19 de 10h à 12h, marché hebdomadaire avec vente de pain cuit dans plusieurs anciens fours traditionnels.
À 11h, dépôt de gerbe au monument aux morts, par les conscrits en présence du maire, des élus et de la population. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité qui sera animé par la *Band'a Royat*.
À 12h, repas brasero proposé devant l'Auberge en plein air.
De 15h à 18h, jeu quiz sur le patrimoine et la biodiversité de la commune, animé par l'association *Le Lien*.
Plusieurs animations seront organisées par les associations locales : château gonflable, ventre-glisse, vente de livres, activités autour du cirque, jeux de kermesse, tombola, lancer de sacs à main, et pour les plus grands : tournoi de « Beer Pong » par les conscrits, avec inscription à 14h et lancement du tournoi à 15h.
À 20h, concert des *Cool Cats*.
À 21h, retraite aux flambeaux suivie vers 22h45 du feu d'artifice et d'une soirée dansante. Tout long de la journée les conscrits proposeront buvette, snack et pains.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Exposition - Mieux regarder et comprendre le patrimoine industriel local

THIERS - Jusqu'au 30 juin 2027, le musée de la Coutellerie nous invite à nous questionner sur notre rapport au patrimoine industriel thiernois à travers son exposition « Forger le regard. Images du patrimoine industriel ».

Que serait la cité bitord sans son omniprésent patrimoine industriel qui en a fait sa renommée internationale ? Le musée de la Coutellerie invite à explorer la relation intime, parfois mythique, qui unit l'homme et le métal au cœur de la célèbre Vallée des usines de la ville de Thiers depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. C'est tout l'enjeu de l'exposition « Forger le regard. Images du patrimoine industriel », visible jusqu'au 30 juin 2027. Au cœur de l'espace muséal, une centaine d'œuvres s'offrent au regard du visiteur. Des pièces provenant des fonds du musée de la Coutellerie, de collections privées mais également d'institutions telles que le musée Carnavalet à Paris ou le musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne.

« Rien n'avait été réalisé sur ce sujet »

De la ville aux sept collines, est issue une estampe exceptionnelle d'Eugène Delacroix nommée « Un forgeron », dont l'idée se déploie à travers toute l'exhibition. Ici une version pittoresque, là une version plus romantique et même une version totalement idéalisée – concoctée par l'IA – d'un forgeron tout droit sorti d'une comédie romantique américaine. « Rien n'avait été réalisé sur ce sujet », assure Florent Molle, directeur de l'établissement thiernois. Un moyen de se pencher sur la vision de cet emblème local qui a évolué avec le temps, en fonction du message à faire passer, et de voir quel regard nos aînés ont posé sur la forge et son environnement qui ont façonné la ville. Ce symbole de salle des machines de la France industrielle a été utilisé à dessein durant les conflits mondiaux du XXe siècle dans un but de propagande pour défendre le rôle stratégique de l'appareil productif thiernois réorienté vers l'effort de guerre (notamment la fabrication de baïonnettes).

> *« Un bien que l'on va transmettre aux générations futures et dont il faut être fier*

Cette exposition chrono-thématique avance à travers le temps jusqu'à l'époque moderne, au moment où la forge Mondière, la dernière qui était encore en activité, a dû baisser pavillon – la fin d'une époque bénie prenait fin.

Un accrochage très sériel de clichés des entrailles de ce fleuron local entraîne le spectateur vers une démarche d'inventaire et de sauvegarde mémorielle.

« On peut voir ce patrimoine industriel comme une charge, une ruine dont il faut s'occuper et qui coûte mais il faut le voir comme un bien que l'on va transmettre aux générations futures et dont il faut être fier », avance Florent Molle. Fréquenté majoritairement par les touristes, le musée de la Coutellerie cherche à attirer les locaux à travers cette exposition temporaire.



Le musée de la Coutellerie propose de découvrir le patrimoine industriel thiernois.

Comme pour boucler la boucle, l'œuvre audiovisuelle « The Working life » du collectif SUPERFLEX vient interroger l'importance du travail dans nos sociétés contemporaines.

Au-delà des couteaux et des belles lames, le musée de la Coutellerie aborde des questions de société pertinentes qui touche tout un chacun.

Guillaume CHAMEYRAT

Thiers Dore et Montagne - Collecte des encombrants ménagers

En 2026, Thiers Dore et Montagne organise sur les 30 communes du territoire, la collecte des encombrants ménagers à domicile, un service destiné aux usagers particuliers.

Comment y participer ?

Avant tout dépôt, inscrivez-vous au 04.73.80.40.88 (du lundi au vendredi). La collecte est limitée à 5 m³ par foyer (en rez-de-chaussée ou à l'extérieur du logement, tout en évitant d'encombrer la voie publique). La collecte ne pourra être effectuée à l'intérieur d'une habitation en cas d'accès dangereux ou insalubrité. Selon leur état, les encombrants et objets collectés pourront être réemployés, plutôt que jetés. Certains éléments en trop mauvais état (vaisselle et carrelage cassés…) peuvent être refusés.

Les déchets acceptés

Mobilier (buffet, table, canapé…), literie (matelas, sommier…), matériel ou élément de construction (porte, fenêtre, volet, carrelage, évier, baignoire…), déchets d'éléments d'ameublement, vaisselle, livres, jouets, cycles, objets décoratifs, outils, tondeuse, motoculteurs, textiles, linge de maison, chaussures, déchets électriques et électroniques (machine à laver, aspirateur, gazinière, micro-ondes, chaîne hifi, téléviseur, matériel informatique…).

Les déchets refusés

Déchets verts, gravats, déchets toxiques ou dangereux (bouteille de gaz, extincteur, solvant…), déchets à caractère médical (médicaments, seringues…), déchets d'origine animale, déchets collectés dans les bacs (ordures ménagères, emballages recyclables…) ou faisant l'objet d'une collecte spécifique (verre…), pneus, déchets automobiles (excepté les batteries).

À Thiers, participez à cette collecte les mercredi 8 et mardi 21 juillet. Plus d'infos sur le tri, la réduction des déchets : service déchets ménagers de TDM au 04.73.53.93.08, www.cctdm.fr.

Paroisse Saint-Roch en Durolle

Messes. Samedi 4 juillet à 18h à Thiers le Moutier. Dimanche 5 à 10h30 à la salle de La Patriote (kermesse de l'école Saint-Joseph).

Collège Jeanne-d'Arc - Un projet autour du devoir de mémoire



Grâce à la Fnam (Fédération nationale André Maginot) qui leur a financé le transport, les élèves de 3e du collège Sainte-Jeanne-d'Arc de Thiers ont eu la chance de se rendre à Fleuriel pour visiter l'Historial du soldat paysan. Ils ont ensuite participé à une émission sur RCF (*Radio chrétienne française*), « un autre regard » pour témoigner de cette sortie.

M. Alain Granouillet, vice-président 63 du groupement GR71 de la Fnam (départements : Aveyron, Cantal, Haute-Loire, Loire et Puy-de-Dôme) est venu au collège, quelques jours avant la sortie des élèves à Fleuriel, pour leur remettre symboliquement le chèque de subvention leur permettant d'accomplir le voyage. Il a présenté son association d'anciens combattants et de non anciens combattants et a montré aux jeunes l'importance du devoir de mémoire.

Lors de la visite à l'Historial du soldat paysan, les collégiens ont découvert la vie des hommes brusquement coupés de leur terre et de leur ferme pour aller combattre. Ils ont également pris conscience du rôle fondamental des femmes pendant cette période. Suite à cette visite, une délégation de quatre jeunes filles a été invitée à enregistrer une émission pour la radio RCF au cours de laquelle elles ont exprimé combien elles avaient été touchées par leurs découvertes à Fleuriel et tout particulièrement par la lecture de lettres souvent très émouvantes.

Thiers en bref

Au cinéma Le Monaco
Tous les programmes de la semaine sur le site www.thierscinema.fr.

Exposition photo à l'Atrium
Comme chaque été, *Astrothiers*, le club d'astronomie de Thiers, présente à l'Atrium (25 avenue de Cizolles) du 7 juillet au 21 août une exposition de 22 photos. Le thème de cette année est la Lune. Ouverte à tous. Entrée gratuite.

« Thiers Ville Haute en Couleurs »
La Ville de Thiers vous donne rendez-vous pour la 12e édition de « Thiers Ville Haute en Couleurs ». Cet événement qui transforme les rues thiernoises en scène artistique à ciel ouvert, coorganisé par le collectif *Artistes* et les services municipaux, est de retour jusqu'en octobre.
Le principe reste le même : des bannières (plus de 70 cette année) peintes par des artistes locaux, de toute la France voire d'autres pays, sont affichées dans les rues de la ville et des communes partenaires. De plus, sur ces 70 œuvres, vous pourrez découvrir celles réalisées par les associations locales, les structures d'accueil pour personnes âgées et celles des huit écoles de Thiers et des communes voisines. Accessible à tous, cette exposition promet échanges et rencontres, guidée par deux thèmes : « Douceurs et merveilles de la terre » (choisi par le Collectif Artistes) ; « Sous-bois féerique » (thème plébiscité par le public).
Rens. 04.73.80.88.80 ou www.ville-thiers.fr.

Vente solidaire de produits alimentaires
Les militants du Parti communiste du bassin thiernois organisent leur traditionnelle vente solidaire d'été, ouverte à toutes et tous : mercredi 8 juillet, à partir de 18h, rue F-Ball (à côté de la caserne des pompiers). Totalement bénévoles et non lucratives, ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de solidarité pour proposer des fruits et légumes vendus prix coûtant.

Dorat - Un référendum pour décider de la gestion de l'eau



Une réunion d'information était organisée mardi 23 juin.

Le mardi 23 juin s'est tenue une réunion d'information pour évoquer le départ de la Régie des eaux de Thiers Dore et Montagne pour un possible retour au SIEA (Syndicat intercommunal eau et assainissement de la rive gauche de la Dore). Afin que la présentation des arguments des deux possibilités reste neutre, la municipalité avait demandé le concours d'un médiateur, en l'occurrence le consultant Igor Brintet, venu de Lyon. Il avait la double tâche d'une part de présenter, à partir des documents reçus (le SIEA et la Régie des eaux de TDM n'ayant pas souhaité exposer eux-mêmes leurs arguments) les deux options possibles de gestion de l'eau pour Dorat. D'autre part, de gérer la séance de questions-réponses, après l'intervention du maire Louis Bravard qui devait rappeler pourquoi la nouvelle municipalité souhaite revenir à une gestion par le SIEA et pourquoi il avait, fidèle à ses engagements de campagne, demander l'organisation d'un référendum.
En premier lieu, une question essentielle a été posée. En cas de succès du « oui », le référendum aboutira-t-il réellement à un retour au SIEA ? En clair, TDM aura-t-elle la volonté et un moyen de s'y opposer ? Louis Bravard rassura l'auditoire. TDM, dont il a été nommé vice-président de la Régie des eaux (fonction qu'il n'assumera plus en cas de retour au SIEA), lui a assuré que tout adhérent à la Régie des eaux pouvait demander son retrait, et même que les études d'entrée et sortie qui s'imposeraient seraient pris en charge par TDM. Le nouveau maire souligne d'autre part que, face à la jeunesse de la Régie des eaux de TDM et son personnel limité, lE SIEA avait fait la preuve d'une gestion « en bon père de famille ». Il s'est aussi inquiété de ce que la présentation de la Régie avait évoqué pour le futur un « choc d'investissement ». Le réseau du SIEA, bien connu et bien entretenu au fil des ans, n'est pas obsolète. Les usagers bénéficient d'une grande réactivité pour les réparations des fuites éventuelles. Par ailleurs, il s'avérerait que les investissements thiernois n'aient pas été réalisés par le passé et qu'ils risqueraient donc d'être « pharaoniques ». Dans un souci de transparence, la municipalité a publié sur son site les documents présentés lors de la réunion publique : diapo de la réunion publique, Régie eau et assainissement info et SIEA présentation.
La municipalité organisait donc le dimanche 28 juin, le fameux référendum (voir notre précédente édition). Les arguments développés ci-dessus ont dû faire mouche car le résultat est sans appel. Avec un taux de participation de 52,8 % de la population, le « oui » l'a emporté avec 215 votes (soit 74,1 % des suffrages exprimés) contre 75 pour le « non ».

Dorat

Changement d'horaires du secrétariat de mairie. Depuis le 29 juin, les nouveaux horaires du secrétariat sont les suivants : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h15-12h15 et 14h-16h. Le mardi, mêmes horaires avec une fermeture à 17h15. Prise de rendez-vous possible pour rencontrer le maire ou ses adjoints en téléphonant au 04.73.53.66.84.

Gestion de la canicule. Pour le bien-être des enfants et du personnel, la municipalité a fait installer depuis le 24 juin des climatiseurs réversibles dans chaque salle de classe de l'école.

Courpière

Au cinéma Rex. – « La Bataille de Gaulle : L'âge de fer » dimanche 5 juillet à 17h30.
– « Le garçon qui faisait danser les collines » samedi 4 à 17h30, lundi 6 à 20h30.
– « Le Virtuose » vendredi 3 et samedi 4 à 20h30.
– « Nous l'orchestre » mercredi 8 à 18h30.

Puy-Guillaume - Canicule, incendies et intempéries



Les pompiers dans les bois de Randan – © Maïté Michel (CLP).

Un épisode orageux d'une violence extrême a traversé la commune de Puy-Guillaume en début de soirée, dimanche 28 juin, provoquant de nombreux dégâts sur plusieurs secteurs. Les services de secours, du Département et les services municipaux ont été pleinement mobilisés pour dégager les routes, sécuriser les accès et traiter les situations les plus urgentes. Plusieurs secteurs de la cité verrière ont été privés d'électricité, mais les équipes d'Enedis se sont rendues sur le terrain et ont travaillé en lien étroit avec la municipalité.
Toutefois, les conditions d'intervention étant particulièrement difficiles, l'alimentation électrique s'est fait attendre dans les secteurs des Petits Bardins, des Grands Bardins et des Piottes. La municipalité a appelé chacun à la plus grande prudence en évitant tout déplacement, sauf en cas d'absolue nécessité. Les habitants ont été invités à ne pas s'engager sur des routes barrées et à rester éloignés des arbres fragilisés et des branches susceptibles de tomber. « Il ne faut surtout pas toucher les câbles électriques tombés au sol, et signaler immédiatement leur présence aux services compétents », a rappelé la maire. Elle a enjoint à ses administrés de respecter les consignes des forces de secours et des agents présents sur le terrain. La municipalité a remercié l'ensemble des sapeurs-pompiers, des agents du Département, des équipes d'Enedis, des services municipaux et tous les intervenants mobilisés dans ces conditions particulièrement difficiles.
Cet orage, dû aux conditions climatiques de la semaine passée, avait fait suite à un risque de feu de forêt survenu le lundi 22 juin à 11h, en bordure de la RD 435 entre Randan et Biozat, près du village de Razet, en limite du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Très certainement à cause des températures extrêmes, un engin de déforestation a explosé et s'est immédiatement embrasé. La détonation a résonné jusqu'à Randan et les riverains ont pu voir une colonne de fumée visible depuis Vichy. Fort heureusement, les soldats du feu de plusieurs casernes du Sdis ont rapidement circonscrit l'incendie naissant à l'aide de produits retardants.
Aidés par les agriculteurs locaux avec leurs engins porteurs d'eau, ils ont sécurisé les lisières afin de limiter d'éventuelles reprises de foyers. Plusieurs véhicules de feu de forêt ont été mobilisés et les gendarmes de Randan ont veillé à la sécurité des usagers, la route ayant été momentanément fermée à la circulation.
Fort heureusement, aucune atteinte à la personne n'est à déplorer, mais en cette période où les températures particulièrement élevées ont été les facteurs déterminants de ces incidents, il est recommandé de demeurer à l'abri et d'éviter les déplacements inutiles.



Un route barrée par la chute d'un arbre – © Alexandra Virlogeux.

Courpière

Vente solidaire. Les militants du Parti communiste du bassin thiernois organisent leur traditionnelle vente solidaire d'été, ouverte à tous : mercredi 8 juillet, à partir de 18h, rue F.-Ball (à côté de la caserne des pompiers). Totalement bénévoles et non lucratives, ces initiatives s'inscrivent dans une démarche de solidarité pour proposer des fruits et légumes vendus à prix coûtant.

Brocante. L'équipe du *Secours catholique* de Courpière vous attend le samedi 4 juillet de 8h30 à 12h pour sa brocante d'été au 53 ter, avenue de la Gare (au feu à gauche en venant de Thiers). Venez aider l'association en vous faisant plaisir pour quelques euros. Vêtements d'été, chaussures, vaisselle, draps, couvertures, jeux et jouets pour les enfants, objets de puériculture, bibelots, objets de décoration, quelques petits meubles et petit électroménager. Vous pourrez participer à une tombola, où tous les billets seront gagnants.

Châteldon

Exposition. Jusqu'au 26 juillet, l'artiste Claire Chalet dévoilera ses dessins et peintures à l'ancienne pharmacie. Cette exposition, intitulée « M'as-tu rêvé », sera ouverte gratuitement au public du mercredi au dimanche de 15h30 à 18h30. Vernissage vendredi 3 juillet à 18h.

Pharmacie de garde. Samedi 4 (nuit) et dimanche 5 juillet, Pharmacie de la Fontaine, 18 boulevard du Chéry à Maringues. Tél. 04.73.68.70.43.

2003 et 2026. Si en 2003 la sécheresse avait été totale de mi-avril au 31 août, en 2026 nous avons eu quelques précipitations d'avril à juin. Dont les 25 mm de dimanche 28 juin, orage et grêle. Étymologiquement, canicula ou petite chienne, étoile proche de Sirius, apparaît de fin juillet à fin août lors des grosses chaleurs. La sécheresse de 1976 a été traitée comme une calamité économique avec un impôt nouveau et un emprunt obligatoire mais remboursable.

Puy-Guillaume - « Variance FM » propose sa nouvelle grille



Une partie des chroniqueurs de Variance FM – © « Variance FM ».

La saison estivale s'amorce et comme chaque année à cette époque, les membres du bureau et les adhérents de la radio associative locale *Variance FM* ont refondu, suite à une réunion, les grilles de programmes dont certains ne seront plus reconduits comme « Droit Devant », animé par Karine, et « Les Z'Amis Hebdo », animé par Loïc, Patou et Nath.

Pour rappel, une coupure générale de l'émetteur FM est effectuée jusqu'au 31 juillet, en raison de travaux sur le château d'eau où se trouve l'antenne. Suite à ces travaux, la radio n'émettra pas en FM du 1er juillet au 2 août, mais continuera d'émettre en DAB + et sur Internet à variancefm.com. Reprise partielle le 3 août du lundi au jeudi pour l'émission « Les cabanons du soir », par contre cet été, pas de rediffusion ni de programmes spéciaux.

Dans les nouvelles émissions proposées à la rentrée, plusieurs thèmes seront évoqués dont : les actions écobiologiques et l'environnement, la poésie, l'âge d'or des variétés françaises, et en préparation une future émission avec les ados de l'Orangerie de Thiers. Seront maintenues : « Le Cabanon du soir », « L'accordéon du dimanche », « Passion Musique », « La tête dans les étoiles », « En toute transparence », « Livrez vous », « Des idées et du goût », « Les Jardins de Variance », « Les acteurs du bal », « Duels », « Show Time », « Flash Back » et d'autres surprises à venir en cours de préparation.

En attendant ces nouveaux rendez-vous, les auditeurs pourront retrouver certains animateurs sur le char de *Variance FM* à l'occasion du traditionnel défilé du 13 juillet, si la manifestation est maintenue.

Maïté MICHEL (CLP)

Puy-Guillaume - À vos maillots !



Bruno Cardinal, Patrice Cornet, Grégory Villafranca, Laëtitia Bechon, les deux maîtres nageurs de cette saison Malorry et Amaury et les policiers municipaux ont posé aux côtés du personnel de la piscine pour la photo souvenir – © Maïté Michel (CLP).

À Puy-Guillaume, la piscine municipale est enfin ouverte au public depuis le 27 juin. Les tout premiers baigneurs n'ont pas boudé le plaisir de se rafraîchir après les pics de température de ces derniers jours.

Sous la direction de Laëtitia Bechon, conseillère municipale déléguée aux affaires touristiques, une petite réunion a permis de revoir les derniers détails avant le lancement de la saison. Grégory Villafranca, directeur général des services de la municipalité de Puy-Guillaume, Patrice Cornet, responsable des services techniques municipaux, les deux maîtres-nageurs de l'été, Malorry et Amaury, ainsi que des policiers municipaux étaient présents.

La piscine est ouverte au public jusqu'au 31 août du mardi au dimanche de 9h à 19h non-stop et fermée les lundis. Comme les années précédentes, le tarif des entrées sera revu à la baisse pour les administrés de Puy-Guillaume sur présentation de leur carte qu'ils peuvent se procurer ou faire rééditer en mairie. Pour le public venu de l'extérieur, plein tarif : 8 € pour les adultes, 4 € pour les enfants de 5 à 15 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.

Les maîtres-nageurs Mallory et Amaury proposent des cours de natation et des séances d'aquagym. Infos, tarifs et inscriptions sur réservations au 06.21.23.38.48 ou au 07.81.84.03.09.

Cette année, ce sera Bruno Cardinal qui sera aux manettes du snack-bar de la piscine. Depuis le 25 juin, sont proposées boissons non alcoolisées, glaces et restauration selon le système cafétéria-snack : au minimum, service de petit déjeuner, de collation le midi et le soir dans l'esprit de restauration rapide à la demande de la clientèle. Le snack-bar de la piscine accueille le public du lundi au dimanche y compris les jours fériés de 11h à 22h, jusqu'au 31 août inclus, et proposera des animations les vendredis en soirée. Ce vendredi 3 juillet, apéro musical avec *Les Enfants de la Dore* en soirée.

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



Lezoux - Clap de fin pour les Folies Textiles

Après deux ans d'un travail collaboratif passionné, l'artiste Catherine Primot et les bénévoles de la médiathèque intercommunale ont finalisé leur projet de mini-théâtres en valises. C'est l'aboutissement d'une aventure humaine et artistique au long cours.
Depuis 24 mois, à raison d'un rendez-vous par mois, une quarantaine de bénévoles de la médiathèque intercommunale se réunit autour de l'artiste textile Catherine Primot. L'objectif ? Donner vie à une idée originale : métamorphoser de simples valises de voyage en de véritables scènes de mini-théâtres.
Inspirées de la technique du pop-up (ces livres animés dont les décors se déploient en relief à l'ouverture), ces valises promettent de révéler tout un monde imaginaire dès qu'on en soulèvera les ouvre. « Ces deux années auront été intenses, très riches, et nous ont permis d'aller vraiment plus loin dans le projet », confie Catherine Primot avec enthousiasme. Pour mener à bien ce projet ambitieux, les participantes ont dû explorer une multitude de savoir-faire. Crochet, patchwork, broderies afghanes... et, pour la toute première fois, la technique minutieuse de la laine cardée piquetée.
Mais l'art textile s'est aussi frotté à la mécanique. Sans trop trahir les secrets de fabrication, les futures œuvres intégreront des marionnettes et



Une aventure humaine, collective, technique et artistique pour les bénévoles.

des systèmes d'animation. Pour ce faire, l'équipe a pu compter sur un renfort ô combien précieux. Quelques messieurs du Repair Café sont venus prêter main-forte pour concevoir et fiabiliser les mécanismes des mini-théâtres.
La dernière séance de création vient tout juste de se terminer, laissant place aux derniers préparatifs de l'ombre. Les créatrices et l'artiste s'accordent désormais un peu de répit avant de dévoiler le résultat de leurs efforts au public. Les valises et toutes leurs surprises seront officiellement présentées lors de l'inauguration générale, le 26 septembre prochain, dans le hall de la médiathèque intercommunale.

Saint-Jean-d'Heurs - Des souvenirs de Port-Leucate plein la tête



Avant plusieurs tours sur la plage, il faut écouter les consignes.

Les 44 élèves de l'école primaire ont troqué leurs cahiers pour le grand air de Port-Leucate. Un séjour de cinq jours intense, entre pédagogie, art et grand frisson à la réserve de Sigean. C'est un voyage qu'ils ne sont pas près d'oublier.
Récemment, 44 élèves de l'école primaire de Saint-Jean-d'Heurs, du CP au CM2, ont pris le large direction les côtes roussillonnaises. Accueillis au centre Les Rives des Corbières à Port-Leucate, une structure habituée aux classes de mer, les enfants et leurs sept accompagnateurs, sous la houlette de la directrice Audrey Begon, ont vécu un séjour au rythme particulièrement soutenu.
Le programme, riche et varié, faisait la part belle aux découvertes scientifiques et environnementales. Les élèves se sont ainsi initiés à la faune et la flore locales à travers la réalisation d'un herbier 2.0 et une partie de pêche à pied mémorable. Côté création, une pinède ombragée a servi de toile de fond à une session inspirée de land art. Le volet ludique n'a pas été en reste, habilement combiné à l'apprentissage : physique et aérodynamique via la fabrication de cerfs-volants, architecture médiévale au travers du traditionnel concours de châteaux de sable.
Le clou du séjour pour les plus grands a été sans nul doute une initiation au char à voile sur l'immense plage du Rouet, entre Leucate et Port-la-Nouvelle. La protection de l'environnement a également été au cœur des réflexions lors de la visite de la Maison de l'étang de Salses-Leucate. Les enfants y ont découvert les enjeux de la préservation des lagunes, la faune spécifique, ainsi que les métiers traditionnels de la pêche et de la conchyliculture. « Un agenda chargé, mais une aventure humaine et pédagogique exceptionnelle pour les enfants », confie l'équipe enseignante. Pour couronner cette semaine riche en émotions, le voyage retour s'est agrémenté d'une escale majeure : la Réserve africaine de Sigean. Pendant une heure, à bord de leur bus, les écoliers ont traversé le parc animalier au plus près des lions, des girafes et des rares rhinocéros blancs, avant de poursuivre par une déambulation pédestre ombragée.
C'est des étoiles plein les yeux que le groupe a ensuite regagné l'Auvergne pour retrouver les parents. Une telle aventure logistique et financière n'aurait pas pu voir le jour sans un solide élan de solidarité. La direction de l'école tient à saluer l'implication des parents d'élèves à travers les événements de l'amicale laïque, le soutien financier de la municipalité et du conseil départemental, ainsi que la générosité de plusieurs professionnels de la commune.

Lezoux - Soixante-dix ans de jumelage européen célébrés avec éclat



Le maire et le conseil municipal des jeunes ont accueilli les délégations des villes jumelées.

Né en 1956 de l'union avec la commune néerlandaise de Lopik, le jumelage lézovien a soufflé ses 70 bougies. Un anniversaire historique fêté en présence des délégations officielles et de la jeunesse, sous le signe de la transmission.
La cité des potiers a vibré au rythme de l'Europe ces derniers jours. Diverses manifestations sont venues célébrer un cap historique : les 70 ans de la charte officielle d'amitié unissant, depuis septembre 1956, la ville de Lezoux à la commune néerlandaise de Lopik.
Un engagement pionnier en faveur du rapprochement des peuples qui avait d'ailleurs valu aux deux cités de recevoir le prestigieux « Drapeau d'Honneur Européen » (en 1962 pour Lopik et en 1998 pour Lezoux).
Pour souffler ces sept décennies de fraternité, les communes partenaires de l'Italie (Sarsina) et de l'Allemagne (Grebenstein) avaient également fait le déplacement, reformant ainsi le célèbre réseau du « Trèfle à Quatre Feuilles ».
Le point d'orgue de cet anniversaire s'est déroulé samedi dernier au Lido, lors de la cérémonie officielle. Dans une salle comble, les élus locaux, les délégations étrangères et les membres du conseil municipal des jeunes se sont réunis pour réaffirmer leurs engagements mutuels. Après les traditionnels discours des officiels, la parole a été donnée à la nouvelle génération.
Robin Livet, président des *Jeunes Européens d'Auvergne*, a rappelé avec conviction que « les échanges, le dialogue et le partage sont au cœur de la construction européenne », insistant sur le rôle crucial de la jeunesse pour reprendre le flambeau. Depuis 1956, cette aventure ne s'est jamais cantonnée aux simples discours protocolaires. Cet anniversaire vient rappeler que le jumelage se vit concrètement toute l'année : échanges annuels de délégations, séjours de jeunes, tournois sportifs et rencontres culturelles ont permis de tisser des liens d'amitié durables et profonds entre les familles lézoviennes et lopikoises. Soixante-dix ans plus tard, la flamme européenne reste intacte à Lezoux, prouvant que la coopération locale demeure le meilleur outil pour faire vivre l'idéal européen.

Lezoux - « Europavox » pose ses notes au Lido



Le groupe « Naïad » a eu la lourde tâche d'assurer la première partie de « Super Besse ».

Mercredi 24 juin, Lezoux a vibré au rythme de la tournée départementale Europavox. Depuis 20 ans d'existence pour le festival, la cité des potiers a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle étape de cette belle aventure culturelle rendue possible grâce au partenariat entre le conseil départemental, le Festival Europavox, la communauté de communes Entre Dore et Allier et la Ville de Lezoux et ses équipes.
Une première partie assurée par *Naiad*, groupe de rock français dont le son est un savant mélange entre *Nirvana* et *Noir Désir*, puis un intermède musical assuré par l'école de musique municipale avant les têtes d'affiche. *Super Besse*, puisqu'il s'agit d'eux, venus de Biélorussie avec dans leurs valises du bon son post-punk et rock. Plus de 200 personnes ont apprécié cette délocalisation musicale dans une salle du Lido climatisée. Une phrase du conseil départemental résume le concept de ce festival : « Faire vivre la culture au cœur de nos territoires, c'est aussi créer des moments de rencontre et d'ouverture sur l'Europe. C'est une belle réussite pour cette nouvelle étape de la tournée départementale ! ».

Patrimoine - Comment le curé Chambas a réécrit l'histoire de la séparation entre Chabreloche et Arconsat

CHABRELOCHE - Claude Chambas, né au Brugeron en septembre 1856, curé de Chabreloche entre 1899 et 1921, s'est voulu historiographe, partiel et partial, de la commune, bien que n'ayant pas été présent lors des événements.



L'église rénovée de Chabreloche.

Admiratif de la piété de certaines de ses ouailles, Claude Chambas s'est fait l'écho de témoignages de seconde main et de bobards qu'on lui a racontés plus de 60 ans après les faits, au mépris de quelques vérités historiques.
Voici comment l'abbé Chambas raconte, dans un style enflammé, l'histoire de la séparation. « Pour la section (de Chabreloche), c'était toute une corvée d'aller chaque dimanche et chaque deuil de famille par des chemins longs et montueux entendre la messe et prier pour leurs défunts presque au sommet de la montagne. Leur rêve à tous, c'était avoir tôt ou tard un curé et un maire […]. Mais pour avoir un curé il faut une église et pour cela on ne recula devant rien. On se saignera jusqu'aux veines, s'il le faut, mais on construira une église envers et contre tout. »
« Tout le monde se met aussitôt au travail. La construction monte. Malheureusement mille difficultés surgissent : les esprits s'exaspèrent, la jalousie s'en mêle et l'opposition gagne du terrain. Les souscriptions s'arrêtent, le zèle des corvées se trouve paralysé et finit par s'éteindre. Le travail est abandonné et reste dix ans en suspens. »
Pour l'abbé Chambas cet arrêt se justifie amplement par l'action insidieuse des Arconsatois. « Ce n'était cependant chaque jour qu'intimidations, railleries et menaces d'insuccès : mais ces mille moyens d'apparition devenaient impuissants à paralyser les prodigieux efforts d'une population désireuse d'avoir à tout prix son émancipation c'est-à-dire son curé, sa mairie et son maire. Les tiraillements étaient fréquents au sein du conseil municipal. Les conseillers de Chabreloche reprochaient à ceux d'Arconsat de se faire la part du lion, de prendre les fonds des contributions de toute la commune et de les employer presque entièrement aux réparations qui intéressaient leur section. »
Il est prouvé que cette affirmation est mensongère. Et finalement, les travaux reprirent. La construction est achevée en 1850. Mais : « L'architecture faisait complètement défaut, elle n'avait pas de voûte au-dessus des nefs et au chœur, un plafond en tenait lieu ». Un voyageur la décrit à l'époque comme « une grange badigeonnée, probablement provisoire ». Chambas se plaint encore : « Elle n'avait ni pavé, ni contreforts, ni clocher ». « Elle était sans meubles, sans autel, sans vases sacrés, sans un curé ».
Ici encore, le curé Chambas dramatise et « diabolise » le comportement supposé des Arconsatois ! « Mais demander un curé semblait aux habitants de Chabreloche une démarche bien difficile. Ils n'ignoraient pas que Monseigneur l'évêque, grâce aux rapports des gens d'Arconsat, n'était guère disposé à leur en donner un. » Et en évoquant l'action divine, il en devient risible : « Mais Dieu qui avait été témoin de leurs généreux et persévérants efforts ne pouvait pas laisser de couronner leurs œuvres ».

Une bénédiction solennelle de la nouvelle église

Mais les voies du Seigneur sont paradoxales : les Chabrelochois réclamèrent comme curé Gilbert Begon, un abbé de Laspiaux (hameau d'Arconsat), qui n'est autre que le beau-frère et le cousin issu de germain du maire (arconsatois) Étienne Ossedat ! En janvier 1852, on procède à la bénédiction solennelle de la nouvelle église et le curé Begon y célèbre sa première messe.
En fait, les promoteurs chabrelochois n'étaient pas seulement motivés par des aspirations religieuses. Profitant de ce que l'église moyenâgeuse d'Arconsat menaçait ruine et que les édiles locaux ne parvenaient pas à s'entendre, la section de Chabreloche s'en va discrètement en février 1837 chez le notaire Jean Beaujeu (alors maire d'Arconsat et en conflit avec les édiles arconsatoises, voir « Le Semeur » du 12 juin) pour fonder une société ayant pour but la construction d'une église « au village de Chabreloche » qui d'après l'article 7 doit devenir « la Mère église d'Arconsat étant placée au centre de la commune ».
L'intention de Beaujeu et de ses affidés (la plupart hôteliers qui avaient tout intérêt à un déplacement du centre de la commune d'Arconsat) était claire : consacrer la nouvelle église comme celle d'Arconsat, parallèlement à une nouvelle localisation de la mairie à Chabreloche. Mais l'évêque de Clermont refusa cette consécration, préférant la reconstruction de l'église actuelle d'Arconsat. Elle a été financée « entièrement par les ressources de la fabrique de la paroisse d'Arconsat, par des dons volontaires et par des quêtes faites dans la section d'Arconsat ». Chabreloche n'y a donc pas contribué.
Pourtant, le maire d'Arconsat, Étienne Ossedat, doit répondre à des accusations de partialité dans une lettre de juin 1873 adressée au sous-préfet qui lui a écrit que « plusieurs habitants de la section de Chabreloche sont venus se plaindre », en réclamant une nouvelle fois la séparation. Le conseil municipal aurait refusé « de voter les ressources nécessaires pour les réparations urgentes que nécessitent les murs du cimetière et de l'église de la section de Chabreloche ». « La section de Chabreloche voudrait faire contribuer toute la commune à ses dépenses. Cela n'est pas juste attendu qu'elle n'a jamais rien payé pour la section d'Arconsat. »

Jean-François FAYE (CLP)

Lezoux

Permanence de la Maison du tourisme. Elle se tiendra à la médiathèque vendredi 3 juillet à 16h. Tout public. Entrée libre.

Graine de botaniste avec Biodiv'Educ. À la médiathèque (auditorium) mercredi 8 juillet à 14h30 est proposée une initiation à la botanique à travers des jeux ludiques pour mieux connaître les plantes qui nous entourent. Sur inscription (enfant dès 7 ans).

Arché Ô conférences. « Lire dans les céramiques : une enquête chimique sur le vin ancien » est la première d'un cycle de conférences consacrées au vin dans l'Antiquité à travers l'archéologie, l'histoire et les sciences, par Nicolas Garnier, spécialiste de l'analyse chimique des objets archéologiques. Que contenaient réellement les objets archéologiques ? Derrière les formes familières des céramiques se cachent des usages souvent invisibles, que seule la chimie organique permet aujourd'hui de révéler. À travers l'exemple du vin, cette approche révèle les pratiques de production, de transport et de consommation, mais aussi sa dimension symbolique, notamment dans les contextes funéraires où il accompagne le défunt comme offrande et marqueur social. Cette conférence aura lieu dimanche 5 juillet de 15h30 à 17h au Musée de la céramique. Tout public. Gratuit, sans réservation.

Orléat

Ciné en plein air. Jeudi 9 juillet à 21h30, Ciné-Parc propose le film *Alibi.com 2*. Séance gratuite (2h) tout public.

Culhat

Escape game avec Biodiv'Educ. Proposé mercredi 8 juillet à 10h30 au point-médiathèque. Réussirez-vous à sauver la tourbière de la destruction ? Il vous faudra retrouver un code pour préserver cette zone humide. Enfants dès 7 ans. Sur inscription.

Saint-Rémy-sur-Durolle

Horaires d'ouverture d'été de la mairie et de l'agence postale. Jusqu'au 31 août : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le mardi après-midi. Mêmes horaires pour l'agence postale avec une fermeture à 16h30.

Cours de fitness. Proposés par Dôme Coaching Sportif tous les lundis et mercredis de juillet et août (18h : cours intensif ; 19h : cours bien-être). Renseignements et réservations : 06.10.09.02.85.

La Monnerie-le-Montel

Changement d'horaire des services communaux. À partir du 6 juillet et jusqu'au 30 août, les nouveaux horaires du secrétariat sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h à 15h. Les services techniques sont ouverts du lundi au jeudi de 5h30 à 13h et le vendredi de 6h30 à 11h30.

Celles-sur-Durolle

École. Comme chaque année, la mairie a offert une calculatrice à la fin du cycle primaire. Marion Bourgade, conseillère déléguée nouvellement élue et représentant le maire Olivier Chambon, a remis des calculatrices pour le départ des CM2 au collège, en présence de la directrice Amandine Dozolme.

Saint-Victor-Montvianeix

Travaux de voirie. Ils seront réalisés sur six voies communales jusqu'au 10 juillet.

Concerts de Vollore. Samedi 4 juillet à 20h30, en l'église du village, concert d'ouverture de la 49e édition des Concerts de Vollore, « Andalucia Mistica », par le *Jeune Chœur d'Auvergne* et l'*Ensemble Ariès*, autour des musiques sacrées et des chants a cappella inspirés de l'Andalousie médiévale et de la Renaissance espagnole. Réservation sur www.concertsdevollore.fr.

Plan d'eau. Pour profiter de l'été en toute sécurité, la baignade sera surveillée jusqu'au 31 août de 12h à 19h.

Chabreloche

Fête de la Saint-Jean et 150e anniversaire communal. C'est dans une chaleur accablante, qui causa l'annulation du feu d'artifice prévu au plan d'eau, que se sont déroulées les festivités. Malgré ces conditions peu encourageantes, le public a répondu massivement présent.

Vente de livres d'occasion. Samedi 4 juillet de 9h à 13h, salle Fernand-Bernard, une vente de livres d'occasion est organisée avec la participation des bibliothèques de Chabreloche, Sainte-Agathe et Viscomtat.

Viscomtat

Pèlerinage à Notre-Dame de l'Hermitage. Il aura lieu le dimanche 30 août. Possibilité d'effectuer le trajet à pied, départ à 7h30 précises (salle de la Fraternelle à Viscomtat) – pour arriver vers 10h pour 10h30. Célébration eucharistique en l'église. Pour ceux qui le désirent, repas pris en commun au restaurant du couvent sur inscription (prix du repas vin et café compris : 22 €) avant le 24 août.

En paroisse. Prochaine messe en l'église Saint-Taurin à Viscomtat le samedi 25 juillet à 18h.

RÉDACTION

4 allée du Groupe N. Bourbaki
63170 Aubière. Tél. 04 73 98 46 00
locales@semeur.com

SERVICES DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Centre anti-poison à Lyon : 04 72 11 69 11
Urgences ophtalmologiques (CHU) : 04 73 75 19 04
Urgence mains La Châtaigneraie : 04 73 15 14 00

Urbanisme - Des bâtiments en péril imminent vont être détruits

AMBERT - La commune d'Ambert a mis en sécurité les abords immédiats des bâtisses menaçant de s'écrouler.

Le « Bâtiment L », c'est son nom de code, survit avec de nombreux étais par en dessous et une épée de Damoclès au-dessus. Juste à côté de la place de l'église Saint-Jean, il se situe à l'angle de la rue des Minimes et de la rue Saint-Jean. Les ruelles sont actuellement bouchées ; il faut faire le tour du pâté de maisons vers la gauche pour rejoindre la place des Minimes, et entrer dans la vieille ville.
Véronique Faucher, première adjointe en charge du dossier, éclaire sur le pourquoi de ces barrières. Elle tient tout d'abord à aborder le sujet des nuisances consécutives au blocage.
« Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée, mais nous ne pouvons pas laisser la population sous la menace d'un péril imminent dans le domaine public. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous prenons de telles décisions. C'est un dernier recours, précise-t-elle. Nous avons auparavant saisi le juge des référés pour missionner un expert dont les conclusions nous ont amenés à produire l'arrêté municipal de fermeture des rues. »



Le « Bâtiment L » ne tient plus que par des étais – © Fenris.

Opération chirurgicale pour une « dent creuse »

Le « Bâtiment L » est devenu le fantôme de la belle maison médiévale qui a dû faire la fierté de ses propriétaires d'origine. Il a été reconnu non restaurable par expertise tant sa structure est corrompue. Pour autant, sa destruction ne pourra se faire d'un simple coup de pelle hydraulique. « Il sera nécessaire d'opérer un détricotage, précise la première adjointe. Il faudra traiter la présence d'amiante, par exemple, et surtout faire preuve de délicatesse et d'un grand savoir-faire pour ne pas affecter les bâtiments mitoyens. Ce sera un soulagement à tout point de vue que de se débarrasser de cette dent creuse. » La loi permet à la commune d'assumer sa responsabilité en intervenant à la place des propriétaires lorsqu'ils ne réalisent pas les travaux prescrits, comme c'est le cas ici. Les frais engagés sont ensuite remboursés par le propriétaire défaillant, conformément à la réglementation en vigueur. Véronique Faucher poursuit : « Les démarches administratives ont été lancées sans délai et les appels d'offres sont aujourd'hui en cours afin de permettre la réalisation des travaux dans les meilleurs délais ». Les dates des travaux ne sont donc pas connues à ce jour.
Le « Bâtiment L » n'est pas le seul mis en sécurité à Ambert, on peut voir un autre bâtiment également isolé avenue du Maréchal-Foch, là où le trottoir de droite en descendant vers la Dore est barré. « Oui, là aussi nous avons dû trancher. L'immeuble est fissuré de façon visible de l'extérieur et plus discrètement à l'intérieur mais au point, là aussi, de représenter un péril imminent selon l'expert.
Et nous avons d'autres structures en cours d'étude. Nous continuerons à privilégier le dialogue tout en prenant les décisions nécessaires lorsque la protection des personnes est en jeu », affirme la première adjointe.
« Encore une fois, les décisions prises sont des derniers recours, pris après des études sérieuses. Nous nous en passerions bien si cela était possible. La mise en sécurité des bâtiments a un coût pour la ville. Les incivilités consistant à déplacer ou endommager les barrières engendrent des coûts supplémentaires inutiles et, surtout, mettent en danger ceux qui les commettent », conclut-elle.

Éric BLONDEAU (CLP)

Moulin de Nouara - Un anniversaire en musique, plutôt deux fois qu'une

Samedi 10 juillet, pour fêter ses quatre ans d'évènements culturels, le Moulin de Nouara propose un double concert. Maud Colombié, sa directrice, promet une soirée « hyper festive ». À commencer par un apéro-concert gratuit de jazz-guiguette avec *Padam Partie* à 18h30. Le groupe est composé de Nicolas Mathieu à la guitare manouche, Grégory Chauchat à l'accordéon et Camille Thouvenot à la contrebasse. Ils vous offrent un bal en plein air dans lequel le public reçoit une musique généreuse et entraînante. Bien entendu, la buvette sera à portée de main. Un repas, plat-dessert est également proposé à 15 €.
Pour finir la soirée, dans une ambiance pop-rock et toujours festive, le groupe *Alkabaya* se produira dans l'auditorium à 21h pour un concert, payant cette fois, intitulé « Tout va bien ». Les artistes de Saint-Étienne proposent sur scène un mélange de chanson, de pop, de world music et d'électronique. Pointant en toute lucidité les absurdités d'un monde, *Alkabaya* ne se contente pas de dénoncer ; les quatre garçons nous invitent à dénicher un peu de poésie dans le chaos, à relever la tête et à lâcher prise pour rester ensemble, coûte que coûte, face aux vents contraires.
Dans la mouvance de *MPL* et de *Boulevard des Airs* et porté par une solide section guitare-claviers-batterie, des instruments mélodiques viennent enrichir l'ensemble d'une musicalité lumineuse. Avec Bastien Vidal à la guitare et au chant, Florian Jacquemond à la batterie, Thibaut Preciat à l'accordéon et aux claviers et Anthony Tournier à la trompette et aux claviers.



Le groupe *Alkabaya* se produira en concert – © Anne-Laure Étienne.

Entrée : 20 €. Réservation chaudement recommandée sur www.moulin-de-nouara.fr.

Ambert en bref

Stage d'été hip-hop & créativité (7-14 ans)
Proposé par *XilOo Danse* du lundi 20 au vendredi 24 juillet. Au programme : danse hip-hop, ateliers créatifs, expression musicale, jeux et challenges. Création collective avec restitution le jeudi 23 au soir. Débutants et confirmés bienvenus. Accueil entre 9h et 9h30, départ entre 17h et 17h30 au 22 bis rue du Montel. Pique-nique à prévoir, goûter offert. Tarif : adhérents *XilOo Danse* 77 € (3 jours), 110 € (5 jours) ; non-adhérents : 87 € (3 jours), 130 € (5 jours). Inscription obligatoire, places limitées. Sandra au 06.40.94.50.01 ou xiloo.danse@gmail.com.

Village des mobilités
Celui-ci est programmé dans le cadre de la Cyclo Les Copains, samedi 4 juillet de 11h à 20h. Au programme : tests de VAE, VELI, vélos cargos et voitures électriques ; un spectacle pour questionner nos habitudes de déplacement avec humour et décalage ; escape game, vélo blender et animations ludiques ; stands interactifs : covoiturage solidaire, autopartage, transport d'utilité sociale, ateliers vélo, C.L'Infobus. Parking de la salle de La Scierie (avenue Michel-Omerin). Gratuit.

Concours de pétanque
Organisé par le *Handball Club Ambertois*, vendredi 10 juillet. Inscriptions à 18h30, concours à 19h30, place Charles-de-Gaulle. Tarif : 12 €.

Braderie de l'été
Proposée par le *Secours catholique*, samedi 11 juillet de 9h à 17h, 38 rue du Midi.

Au cinéma La Façade
« Toy Story 5 » (1h42 – du 3 au 6 juillet à 21h). « Le Vertige » (1h07 – du 4 au 6 à 21h). « Le Mohican » (1h27 – vendredi 3 à 21h). « Les Parfait(s) : arnaques en famille » (1h34 – du 9 au 13 à 21h). « Des Minions et des monstres » (1h30 – du 9 au 13 à 21h).

Saint-Martin-des-Olmes

Musée de l'école 1900. Samedi 11 juillet, de 13h à 19h, venez fêter les 140 ans de la communale de Saint-Martin-des-Olmes : jeux, exposition, musique et visite au programme. Durant toute l'après-midi : à 13h, jeu de piste à la découverte de saint Martin (départ de la mairie) ; à 15h, dictée du certificat (uniquement sur réservation au 04.73.82.66.80) ; à partir de 16h, chorale *Si on chantait Ambert*, exposition de photos, jeux en bois XXL, stand de maquillage, vente de livres en prix libre. Buvette, crêpes, gaufres, glaces...

Fournols

Vide-greniers. *Festi'Fournols* organise son traditionnel vide-greniers samedi 11 juillet. Accueil des exposants dès 6h30. Buvette et petite restauration sur place. Emplacement à prix libre. Renseignements et inscriptions auprès de Fifi au 06.23.96.41.44. Venez nombreux chiner, vendre et partager un moment convivial !

Bertignat - Les élèves ont fait voyager le public



Titalien, jeune extraterrestre, s'ennuyant sur sa planète Mars, décide de venir visiter la Terre. Il atterrit sous le ciel de Paris, puis se déporte en Asie avant d'aller au pays des pingouins, puis en Amérique du Nord et du Sud et de finir à Tahiti. Tout ce voyage a été accompagné par tous les écoliers avec des chants, des danses (du K-pop au tango et danse hawaïenne), des exercices rythmiques, appris tout au long de l'année sous la direction de Valérie, leur intervenante musicale en milieu scolaire. Les beaux décors avaient été réalisés par les enfants de la grande classe. Ce très beau spectacle a ravi les parents et amis venus les applaudir à l'occasion de la kermesse ce samedi 20 juin.

Bertignat

Exposition. Les 10, 11 et 12 juillet, l'association *Amitié et Rencontre* présente, à la salle des fêtes, une exposition dont le thème cette année est « Les instruments de musique du monde » avec une très belle collection d'environ 80 instruments de différents continents. Pour les plus rares, des explications sur leur origine et la façon de les utiliser seront données. Une place est faite pour les instruments traditionnels auvergnats. Des vidéos, l'une montrant la fabrication d'une vielle par un luthier d'Ambert, une autre racontant l'histoire d'une cithare ayant appartenu à une famille allemande lors de la dernière guerre et qui a voyagé jusqu'à Bertignat, seront visionnées. Animations musicales : vendredi un duo d'accordéon et batterie animera l'après-midi et à 17h30 une présentation interactive sur le thème du son. Le samedi à 14h30, lectures extraites du roman de George Sand « Les maîtres sonneurs » accompagnées par une joueuse de cornemuse et à 16h30 la chorale *Bertign'Arpèges* vous fera voyager autour du monde. Le dimanche à 10h, moment traditionnel en compagnie de joueurs de vielle, d'accordéon et de cabrette, suivi d'un vin d'honneur. L'après-midi, scène ouverte (en plein air si le temps le permet) qui clôturera en musique ces trois journées.

Dore-l'Église

Après-midi jeux proposé par la médiathèque. Rendez-vous mardi 7 juillet au Pont Vieux à partir de 14h pour partager un moment de convivialité avec Mobil'sport et tester une sélection de jeux adaptés à tous les âges ; et découvrir l'atelier d'anthotype proposé par Ophélie, une technique surprenante permettant de réaliser des créations avec des végétaux. Pas de réservations sauf pour l'atelier. Tout est gratuit. Rens. 04.73.95.78.90.

Fête patronale. Du vendredi 3 au dimanche 5 juillet, plusieurs animations sont organisées par *Dore Animation*. Vendredi 3 juillet à 21h, retraite aux flambeaux avec la fanfare de Marsac, au départ de la salle des fêtes. Samedi 4 à 21h, concert gratuit des *Naustals* (variété années 60/80). À 22h30, feu d'artifice. À 23h, bal des jeunes avec DJ Will, entrée : 5 €. Dimanche 5 à 17h30, boules humaines, duel de boules géantes en plastique. À 18h, happy hour, 8 € le pichet de blonde d'un litre et quatre décilitres. À 19h, bandas sur le thème des ferias. Attractions foraines toute la durée de la fête.

Arlanc

Fête de la pêche. Organisée dimanche 5 juillet à l'étang de Chouvel, de 10h à 16h. Initiation et découverte de la pêche au coup, à la truite, à la mouche et aux leurres. Animations gratuites pour petits et grands. Petite restauration et buvette sur place.

Le Brugeron - Au club « Les Bruyères »

Comme chaque année, lors de la réunion mensuelle de juin, le club a honoré les adhérents qui ont fêté leur anniversaire (80 et 90 ans) dans l'année. Pour cet évènement le boulanger local a confectionné deux gâteaux. Les membres présents les ont dégustés et ont trinqué à la santé de nos aînés. Parmi ces derniers, deux comptent 90 printemps et sept 80. Chacun d'entre eux a reçu un cadeau offert par le club. M. le Maire, appelé à d'autres fonctions, a laissé un mot qu'a lu Marie-Thé, la trésorière. La prochaine réunion du club est programmée le jeudi 10 septembre.



Paul Vialle et Raymond Londiche.



De g. à d. Nicole Gouttefangeas, Bernadette Fournet-Fayard, Odette et Jojo Planat, Jean-Pierre Drelon, André Besset (Danièle Charbonnier absente).



Rugby : Argentine / Écosse, TF1



Scènes de ménages, M6



Meurtres au paradis, France 2



L'agent secret, Canal+



Samba, Arte



Zodiaque, TF1



Florent raconte Pagny, France 3

SAMEDI

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ÉCOSSE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
21.55 Cyclisme : L'image du Tour de France, sport
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À BAYEUX 10
22.45 Meurtres à Saint-Malo, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
THE CONJURING : LAST RITES
23.15 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Japon, les surprises de tokyo
22.40 Échappées belles
M6
21.20 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ASCENSEUR POUR LES ABYSSES
22.25 Abysses, la face cachée des océans, doc.

DIMANCHE

TF1
21.10 FILM
PLANCHA
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SOUDAIN SEULS
Avec Gilles Lellouche
23.00 Mourir peut attendre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
Avec Luke Roberts
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
I'M CARL LEWIS !
22.45 Icefall, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
FRANCO, LE DERNIER DICTATEUR 10
Première partie - Au nom du Christ et de l'Empire
22.00 Franco, le dernier dictateur, doc.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 FILM
L'IMPASSE 12
Avec Al Pacino, Sean Penn
23.20 Disco Sex Machine, doc.

LUNDI

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Don Warrington
21.55 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Avec François Cluzet
23.10 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT 10
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Guadeloupe, beauté fragile
21.55 Sale temps pour la planète, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
23.05 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LE BOUCHER 10
Avec Jean Yanne, Stéphane Audran
22.30 Nickelodeon, film

MARDI

TF1
21.10 FILM
COUP DE FOUDRE À NOTTING HILL
Avec Hugh Grant
23.25 La proposition, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RÈGNE ANIMAL, LES JEUX DE L'AMOUR
22.45 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
CANAL+
21.05 FILM
L'AGENT SECRET
Avec Wagner Moura
23.40 Eagles of the Republic, film
FRANCE 5
21.05 FILM
TENDRE POULET
Avec Annie Girardot
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
GARDIENS DE LA RÉVOLUTION
Les maîtres de l'Iran
Les maîtres de l'Iran
22.40 Iran, la guerre intérieure, doc.

MERCREDI

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
22.05 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
LE CRIME LUI VA SI BIEN
Avec Hélène Seuzaret
22.45 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
23.25 Des racines & des ailes
CANAL+
21.05 TÉLÉFILM
CHAMOUXLAND 2 10
Avec Camille Chamoux
22.05 Juliette Armanet - Brûler le feu, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PARTENAIRES PARTICULIERS, UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN
Avec François Civil
23.30 Une zone à défendre, téléfilm
ARTE
20.55 FILM
SAMBA
22.55 Giorgio Moroder & Donna Summer : "I Feel Love", doc.

JEUDI

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
ET ÇA VOUS FAIT RIRE ?
Rire avec son temps
22.40 Et ça vous fait rire ?
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Les braises, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Présenté par Philippe Gougler
Costa Rica
22.50 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
21.55 Happy Valley, série

VENDREDI

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND QUIZ
22.20 Le grand quiz
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
22.30 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
FLORENT RACONTE PAGNY
22.45 David Hallyday - Requiem pour un fou, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
BOB L'ÉPONGE - LE FILM : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !
22.30 Le jour J, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DES FAVORITES DES ROIS DE FRANCE
22.40 Les trésors des jardins français - les jardins du XXe siècle, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
22.45 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.25 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

ANIMAUX

VDS essaims abeilles, récoltés entre 15 et 30 avril 80€ + lapin race papillon. Tél : 06 35 95 84 08 / 06 40 29 47 74

LOISIRS - CULTURE - SPORT

Vends vélo GIANT, état neuf, peu roulé prix intéressant Tél: 06 64 35 09 22

MATÉRIELS AGRICOLE

vVDS pompe prise de force, 200m de tuyaux galvanisés 6 sprinckels pour maraîcher. Tél: 07 46 12 53 10

RENCONTRES

Monsieur retraité très sociable, ayant de l'humour et vivant à la campagne désire rencontrer une femme sincère et sérieuse pour construire une belle histoire ensemble. Tél: 06 24 57 43 40

VÉHICULES

A vendre une remorque, pour une voiture de 2M de long 1M30 largeur très bonne état Tél: 06 88 42 84 33

AGRICULTURE

VEND foin, balles rondes années 2024-2025 bonne qualité déstockage cause retraite Tél: 04 73 87 12 64

Cause retraite vends foin, bottes carrées année 2024 bottes rondes année 2023 Tél : 06 41 02 21 23

Vends huile de noix, Tél : 07 77 90 01 53

VIDE-MAISON

Débarrasse Maison, Cave, Grenier gratuit si récupération 0473363981 / 0670927167

BONNES AFFAIRES

Vends ventilateur, 2 vitesses 380 volts D sortie 250mm avec boitier et câblage Tél: 06 79 26 91 81

Vends 4 pneus 205.65.R15, Goodyear bon état Tél: 06 95 12 20 56

IMMOBILIER

ACHATS

Rachète vieilles, mobylettes Tél: 06 51 02 66 35

Destination Santé

Médicaments : est-ce une bonne idée de les broyer si on n'arrive pas à les avaler ?

La présence de troubles de la déglutition peut inciter certains patients ou professionnels de santé à écraser les médicaments, pour favoriser leur absorption. En France, la pratique est longtemps apparue courante, notamment dans les unités de soins et les maisons de retraite. Une étude publiée en 2012 a montré qu'elle concernait près d'un patient sur trois en gériatrie (32 %). Dans 42 % des cas, il s'agissait de formes galéniques pour lesquelles l'écrasement était contre-indiqué. Et dans trois cas sur quatre, il était même question de plusieurs molécules écrasées ensemble, sans forcément que le médecin prescripteur n'en eut été informé.

Une pratique toujours très courante

Quinze ans plus tard, d'après une nouvelle étude, la pratique demeure encore courante : « *le taux de non-conformité lié à l'administration est demeuré important, 74,1 % de formes galéniques contre-indiquant l'écrasement (42 % en 2009). En revanche, les médicaments étaient écrasés ensemble moins souvent qu'en 2009 (62 % versus 71 %)* », rapportent les auteurs. Et de souligner l'importance de produire des recommandations de bonnes pratiques.

Des risques pour le patient

Car c'est un fait : « les comprimés ne sont pas faits pour être écrasés », a même titré l'Agence régionale de Santé (ARS) de Haute-Normandie, dans l'un de ses dépliants consacrés à ce sujet. Cette pratique présente en effet plusieurs risques pour le patient, puisqu'elle modifie les propriétés des médicaments. De façon concrète :

- un risque de surdosage lors d'écrasement des formes à libération prolongée. Celles-ci visent à libérer la molécule de manière progressive. Broyer le médicament expose ainsi à la libération d'un seul tenant du principe actif et en conséquence à un risque de surdosage ;

- une baisse d'efficacité due à une perte de produit, ou une modification chimique. Par exemple, l'exposition à la lumière, ou encore le contact avec de la nourriture – sur le plan qui a servi de support à l'écrasement - peuvent entraîner une altération de la substance active. Et donc provoquer une réduction de l'efficacité ;

- une altération de la tolérance par la modification de la biodisponibilité du médicament. Autrement dit, la façon dont il va être absorbé par l'organisme.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LE SEMEUR HEBDO

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

4 allée Groupe N. Bourbaki,
CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX

Société Nouvelle Semeur Hebdo : EURL 99 ans - Cap. 50.000 € - 4 allée Groupe N. Bourbaki, CS 50034 - 63178 AUBIÈRE CEDEX - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS CLERMONT-FERRAND 803 694 280.

RÉDACTION · redaction@semeur.com - 04 73 98 46 00
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Patrick Ragon - **Journalistes :** Ludivine Bourduge, Guillaume Chameyrat & Kévin Le Gouguec.

PUBLICITÉ · emmanuelle.suss@semeur.com - 06 60 09 35 55 - 04 73 98 71 93
Chargé des ventes : Emmanuelle Suss.

ANNONCES LÉGALES. annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION. abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 77 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0127 C 81112 - **ISSN :** 0986-7791 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **06 60 09 35 55**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,50 €	☐ + 3,50 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@semeur.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot. Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Email : .....

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE SEMEUR HEBDO
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MERCREDI 10H** pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24.**

☐ **En espèces :**
directement à l'agence de **LE SEMEUR HEBDO.**

Renseignements :
05 56 44 72 24

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département du Puy-de-Dôme.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2618**096**

Notaires de France

Office Notarial du Grand Pavois
Mes Nicolas MARTIN Josiane METOIS
Guillaume VINCENT 35 Rue Gonod
63000 CLERMONT-FERRAND

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant Statuts signés SSP en date du 22 juin 2026, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Toutes activités de conseil d'intermédiaire et de diffusion de produits financiers, de produits d'assurance, de valeurs mobilières ou immobilières, la diffusion de tous supports permettant de faciliter la gestion du patrimoine ainsi que la formation en matière financière, le courtage d'assurance, le conseil en investissement financier, toutes activités de conseils, la gestion de patrimoine , le démarchage bancaire et financier, le courtage en opération de banque et service de paiement, toute prise de participation dans des sociétés ayant un rapport avec la gestion de patrimoine ou non ; Toutes opérations de transactions immobilières ou sur fonds de commerce sans encaissement de fonds, effets ou valeurs ; L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.

Dénomination sociale :

LA FINANCIERE DES BOIS NOIRS

Siège social : à CHABRELOCHE (63250), 896 route de Combre

Durée : 99 années

Capital social : 5.000,00 €uros en numéraire, divisé en 10 actions, de 500,00 € chacune.

Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, aucune cession au profit de qui que ce soit n'est libre.

Président de la société : Mr Frédéric SOYER, demeurant à CHAMALIERES (63400) 14 rue des Moulins Résidence le Privilège - Bât B.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CLERMONT-FD.

Pour avis
Le Notaire.

A2617**861**

AVIS DE CONSTITUTION VOLCANIC AUTO 63 Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 23 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : VOLCANIC AUTO 63 Siège : 3 Route de la Chabasse, 63440 POUZOL Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2 000 euros Objet : l'exploitation de fonds de commerce de garage automobile, comprenant notamment : La vente de pièces détachées, accessoires et la vente de véhicules d'occasion ; La mécanique automobile, le diagnostic automobile, et les prestations de climatisation ; La restauration mécanique de véhicules anciens ; L'entretien, la réparation, le dépannage de tous véhicules terrestres à moteur ; L'installation, l'exploitation et la maintenance de bornes de recharge pour véhicules électriques, ainsi que la vente d'accessoires et de services associés ; La prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, ateliers, usines ou fonds de commerce liés à l'activité de garage automobile ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président :Monsieur Anthony SAGOT, demeurant 79 Grand Rue, 63440 ST PARDOUX Directeur général :Madame Mélanie SAGOT, demeurant 79 Grand Rue 63440 ST PARDOUX La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND. POUR AVIS Le Président

A2617**960**

L&A LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy 63000 Clermont-Ferrand www.labonne-acdp.fr

LFC ENERGIE Société par actions simplifiée au capital de 5 000 eurosSiège social : 25, rue des Nadeaux 63460 MONTCEL AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte signé électroniquement au 23/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : LFC ENERGIE Siège : 25, rue des Nadeaux 63460 MONTCEL Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 5 000 euros Objet : La pose de panneaux solaires en toiture, au sol ou sur tout autre support adapté ; L'installation et le raccordement des équipements associés, tels que les onduleurs, les optimiseurs de puissance, les dispositifs de stockage d'énergie (batteries), les coffrets de protection et le câblage ; La mise en service des installations et leur raccordement au tableau électrique du client ; La réalisation de toutes études techniques, audits énergétiques, bilans de consommation et diagnostics de faisabilité préalables au dimensionnement et à l'installation des systèmes solaires ; Les prestations de maintenance, d'entretien, de supervision, de nettoyage et de dépannage des installations photovoltaïques. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société LUMAX GROUPE, SAS au capital de 325 030 €, dont le siège socialest 25 rue des Nadeaux 63460 MONTCEL, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le n° 102 485 422 et représentée par son Président M. Frédéric CHATELUT. La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND. POUR AVIS Le Président

A2617**908**

L&A LABONNE & ACDP
4 Avenue Marx Dormoy 63000 Clermont-Ferrand www.labonne-acdp.fr

ROSASociété par actions simplifiéeau capital de 9 000 euros Siège social : 5 chemin de Souleirat63114 MONTPEYROUX AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18/06/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : ROSA Siège : 5 chemin de Souleirat 63114 MONTPEYROUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 9 000 euros Objet : l'acquisition, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers, meublés, équipés ou nus ; l'activité para-hôtelière ; la gestion et l'entretien pour compte propre de tous biens ou droits immobiliers ; la construction de tous biens immobiliers et la réalisation de travaux pour compte propre ; la promotion immobilière de bâtiments résidentiels ou non résidentiels, l'activité de lotisseur ; l'activité de marchands de biens ; l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaires à la réalisation de l'objet ; et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Président : Monsieur Julien PAGES, demeurant 5 chemin de Souleirat 63114 MONTPEYROUX La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CLERMONT FERRAND. POUR AVIS, le Président

A2617**878**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de cinquante années du Groupement Foncier Agricole qui sera immatriculée au RCS de Clermont Ferrand sous la dénomination **GFA BESSON**, au capital social de 2000 €, ayant pour objet la propriété, la jouissance et l'administration de tous immeubles et droits immobiliers à destination agricole, dont le siège social se situe au 33 impasse Miarlet, La Chaleille 63690 TAUVES (Puy-de-Dôme) et dont les gérants sont Monsieur Xavier BESSON et Monsieur Benjamin BESSON, demeurant respectivement 2515 route de Tauves, Le Mas, 63680 La Tour d'Auvergne et 33 impasse Miarlet, La Chaleille 63690 Tauves.

A2618**236**

Juri Défi

AVIS DE CONSTITUTIONAux termes d'un acte SSP électronique en date à CLERMONT-FERRAND du 23 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Dénomination sociale : «SWISS IMMO»Forme : Société Civile ImmobilièreObjet social : L'acquisition, la propriété de tous biens immobiliers, la prise en location, la constitution de baux de tous ordres, et d'une façon générale, la rénovation, la gestion, l'administration de tout immeuble ou droit immobilier, directement ou par voie de mandat à toute personne tierce dûment habilitée.Siège social : 50 route de Gravenoire à ROYAT (63130)Capital social : 1 000 euros.Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.Agrément des associés en cas de cession ou de transfert, même entre associés.Droit de vote : Tout associé peut participer au vote des décisions collectives ordinaires ou extraordinaires, quel que soit le nombre de parts lui appartenant. Chaque part sociale donne droit à une voix.Gérants : Messieurs Florent DUCHER, demeurant 50 route de Gravenoire à ROYAT (63130) et Pierre COURTAUDON, demeurant 36 rue de la Maison Blanche à CEBAZAT (63118)La société sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FD.

A2618**369**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP du 19/06/2026, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée, qui sera immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND dénommée **EMJ2**, au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 5, rue de la Mairie 63720 CHAVAROUX qui aura pour objet : Toutes activités d'électricité domestique et industrielle, toutes activités de vente et pose de chauffage électrique, climatisation et tous travaux afférents, toutes activités de plomberie et qui sera représentée par M. Guillaume LASSIAT demeurant 8 Bis, Place des Chalards 63190 LEZOUX, en qualité de Président de la société et M. Loïc DENOMAISON demeurant 5, route du Puy de Dôme La Font de l'Arbre 63870 ORCINES, en qualité de Directeur Général ; les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la société donnée par la collectivité des associés ; tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales quelque soit le nombre de ses actions et dispose d'un nombre de voix égal à celui de ses actions.

Pour Avis,

A2617**872**

FIDAL AVOCATS

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une SAS immatriculée au R.C.S. de CLERMONT-FERRAND, dénommée SAS **LES FRERES DU GOUT** au capital de 5.000 €, ayant pour objet : restauration traditionnelle, traiteur, organisation et la réalisation de cours de cuisine, dont le siège est à BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE (63610) - 18 rue notre Dame. Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Les cessions d'actions sont soumises à l'agrémentde la collectivité des associés. M. Geoffray FISCHER demeurant 2 rue des Combes 63610 BESSE ET SAINT ANASTAISE est nommé Président. M. Anthony ROULANT demeurant 5 rue quartier de la Bessou 63610 BESSE ET SAINT ANASTAISE est nommé Directeur Général.

Pour avis.

A2618**077**

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un ASSP en date du 25/06/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : APR LAVAGE Objet social : L'exploitation de laveries automatiques en libre-service, la vente de produits et accessoires de nettoyage, La vente par distributeurs de denrées alimentaires et boissons non alcoolisés, L'exploitation de distributeurs automatiques de billets, La conception, fabrication et commercialisation d'objets divers, notamment par procédé laser. Siège social : 6 route de Saint Germain L'Herm, 63580 LE VERNET CHAMEANE Capital : 1 000 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CLERMONT-FERRAND Président : M. FRANQUET-RUH Kevin, Jean-François Le Vernadet 63580 LE VERNET CHAMEANE Admission aux assemblées et droits de votes : Clause d'agrément Clause d'agrément : Selon les règles fixées dans les statuts

A2618**111**

LIROMY B Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 000 € Siège social : 34 Place du Docteur Darteyre 63450 ST AMANT TALLENDE Société en cours de formation AVIS DE CONSTITUTION Selon A.S.S.P. en date à ST AMANT TALLENDE (Puy de Dôme) du 26.06.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par Actions Simplifiée Dénomination : LIROMY B Siège : 34 Place du Docteur Darteyre 63450 ST AMANT TALLENDE Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 2 000 € Objet : Concept store multi univers (mode, bijoux, accessoires, décoration, puériculture, loisirs créatifs, cadeaux, papeterie), ateliers créatifs et événements ; Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Madame Émilie AUBIGNAT, demeurant 21 rue saint Verny SAINT AMANT TALLENDE (Puy de Dôme) Directrice Générale : Madame Christine BRASSIER, demeurant 21 rue des Alouettes COURNON D'AUVERGNE (Puy de Dôme) La Société sera immatriculée au RCS de CLERMONT FERRAND. Pour avis, La Présidente

TRIBUNAUX

A2618**504**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG CHAMBRE COMMERCIALE

SIREN : 938 295 458 Dénomination : **SAS ZENITUDE SENIORS CLERMONT-FERRAND** Adresse : 12 Rue Haye 67300 SCHILTIGHEIM. Date de la décision : 15/06/2026. Par jugement en date du 15 juin 2026, la chambre commerciale du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG a ordonné l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la SAS ZENITUDE SENIORS CLERMONT-FERRAND, fixé à 6 mois la période d'observation, fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 15/06/2026, et a désigné : la SAS WEILGUYOMARD-LUTZ, prise en la personne de Maître Nathalie GUYOMARD - 287 RUE DE LATTRE DE TASSIGNY 67300 SCHILTIGHEIM en qualité d'administrateur avec mission d'assister la partie débitrice pour tous les actes concernant la gestion ; la SELARL MJ SYNERGIE, prise en la personne de Maître Nicolas FLESCH - 5 RUE DES FRERES LUMIERE 67201 ECKBOLSHEIM en qualité de mandataire judiciaire.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2618**079**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Christophe TISSANDIER, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Christophe TISSANDIER Marjorie FOURNEL-ENJOLRAS Arnaud MARS Virginie GUESNÉ-ROTAT, notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à RIOM, 9 rue Ray Charles**, CRPCEN 63123, le 24 juin 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean-Marc **BLANC**, retraité, et Madame Arilala Njarasoa **RAMORASATA**, auxiliaire de puériculture, demeurant ensemble à RIOM (63200) 87 boulevard Desaix.

Monsieur est né à PARIS 12ÈME ARRONDISSEMENT (75012) le 1er novembre 1960,

Madame est née à MAJUNGA (MADAGASCAR) le 24 mars 1980.

Mariés à la mairie de ANTSIRABE (MADAGASCAR) le 9 avril 2005 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil malgache aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Raymond RANDRIANOELINA, notaire à ANTSIRABE, le 25 février 2005.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

A2618**100**

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Florence PINET DES ECOTS VALLEIX, Notaire à ORCINES (63870), 43, route de Limoges, Chez Vasson, CRPCEN 63133, le 16 juin 2026, a été effectué un apport à communauté afin d'aménager le régime matrimonial de Monsieur André Pierre Jean-Marie **MOSNIER**, retraité, et Madame Suzanne Paulette Dominique **ECLACHE**, retraitée, demeurant ensemble à ORCINES (63870) 194 chemin de la Boide Sarcenat. Monsieur est né à CLERMONT-FERRAND (63000) le 23 avril 1954, Madame est née à GELLES (63740) le 15 février 1956. Mariés à la mairie de GELLES (63740) le 11 septembre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Monsieur André Pierre Jean-Marie MOSNIER a apporté un immeuble sis à ORCINES (PUY-DE-DÔME) 63870, 194 Chemin de la Boide, cadastré Section BA, N°19, Surface : 00a 29a 05 ca. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

TESTAMENT

A2617**989**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 septembre 2018, Madame **Yolande Lucienne Josette FORT**, veuve de Monsieur Henri Jean **GIMENEZ** demeurant à CLERMONT-FERRAND (63000) 52 avenue Albert Elisabeth, née à MARSEILLE (13000), le 6 mars 1935, décédée à AUBIÈRE (63170), le 16 mars 2026 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Gaëlle BARD, notaire associé à Clermont-Ferrand, 8, avenue Léonard de Vinci, le 24 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Gaëlle BARD, notaire à CLERMONT-FERRAND, référence CRPCEN : 63001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CLERMONT-FERRAND de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le notaire

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**412**

CNG AUVERGNE PROMOTION

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 rue Berty Albrecht,
63430 PONT DU CHATEAU
Siège de liquidation :
5 rue Berty Albrecht,
63430 PONT DU CHATEAU
983 766 437 RCS
CLERMONT FERRAND - 63000

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2026 au siège social, l'Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Grégory BEAUNE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND - 63000, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

A2618**019**

DESIGN ACCESS SAS au capital de 1.000 € sise RTE DE MONTBRISON 63660 ST ANTHEME 921330809 RCS de CLERMONT-FERRAND, Par décision du 31/05/26 à 11 H, l'associé unique Liquidateur a, – approuvé les comptes de liquidation ; – donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; – décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; – prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC CLERMONT FERRAND Mention sera faite au RCS : CLERMONT FERRAND

A2618**014**

Cabinet JEAN MARIE LAROCHE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20, Avenue de l'Agriculture
63100 Clermont-Ferrand
04 73 19 05 55
contact@cabinetlaroche.fr

SAS MULTI SERVICES

Société par Actions Simplifiée (Société à Associé unique)
En Liquidation
Au capital social de 1 000 euros
Siège social : LA COURTEIX 22, chemin des Fougeadoux
63230 SAINT-OURS

848 602 140 RCS CLERMONT-FERRAND

Clôture de la liquidation

Aux termes d'une décision en date du 31 Mai 2026, Monsieur Philippe MONTPIED, associé unique, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT-FERRAND.

Pour avis,
Le liquidateur

A2618**094**

LE HASARD DERYCKE

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
en cours de liquidation
9, rue du Commerce
63360 SAINT-BEAUZIRE
RCS CLERMONT-FD 830 818 084

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associée unique de la société s'est rendue le 31 mai 2026 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 mai 2026 et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD. Pour avis. Le liquidateur, Mme Corinne DERYCKE

A2618**045**

GVRT PIZZA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
en cours de liquidation
3, rue Alphonse Lamartine
63430 PONT DU CHATEAU
RCS CLERMONT-FD 914 144 381

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique de la société s'est rendue le 15 juin 2026 au siège social, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 15 juin 2026 et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis.
Le liquidateur,
M. Guillaume ONDET

A2618**325**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI ELIJE

SCI au capital social de 1000 Euros
Siège social : 13 Rue de Journiat
63122 CEYRAT
SIREN 831155957

Le 16/06/26, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 16/06/26.

La société sera radiée au RCS de Clermont Ferrand.

Pour avis.

MODIFICATIONS

A2617**917**

BUREAU D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'AUDIT EURL au capital de 10 000 € Siège social : 113 RUE DE LA PRADELLE 63000 CLERMONT FERRAND RCS de CLERMONT-FERRAND n°798 031 175 AVIS DE MODIFICATION En date du 30/04/2026, l'associé unique a décidé à compter du 30/04/2026 de diminuer le capital social de 3 400 € par rachat par la société de ses propres parts en le portant de 10 000 € à 6 600 €. Article 7 des statuts modifié en conséquence. Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2618**102**

EURL DELICE KEBAB SARL au capital de 500 € Siège social : 1 pl alfred thomas 63160 Billom 490 384 245 RCS de Clermont Ferrand Aux termes de l'AGE en date du 01/06/2026 l'associé unique a nommé gérant M. EZGI VAHDETTIN, demeurant 2 RUE DU CHENE LOTISSEMENT LES ASTIERS 63300 Thiers en remplacement de M. EZGI OSMAN Mention au RCS de Clermont Ferrand

---

A2617**972**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DELILLE-VILLE

Société civile immobilière
au capital de 1 524 euros
Siège social :
9 Rue de l'Hôtel de Ville
63200 RIOM
418 222 121 RCS CLERMONT FERRAND

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 01/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- de nommer en qualité de nouvelle gérante Madame Barbara GUTTON, née le 8 mai 1971 à CHAMALIERES (63400), de nationalité française, demeurant 11 rue des Dagneaux à RIOM (63200), à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 12 des statuts ;
- de transférer le siège social du 9 Rue de l'Hôtel de Ville, 63200 RIOM au 11 rue des Dagneaux à RIOM (63200), à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND.

A2618**229**

FLORAN COUILLIN FINITIONS SASU en cours de transformation en SARLU au capital de 1 000 € Siège social : 5 impasse Viana Do Castelo 63200 RIOM 933 308 603 RCS CLERMONT FERRAND Par décision du 12.05.2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée à compter du 1er juin 2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la société était dirigée par : Président : Monsieur Floran COUILLIN, demeurant 5 impasse Viana Do Castelo 63200 RIOM Sous sa nouvelle forme d'Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, la société est gérée par Monsieur Floran COUILLIN, Associé Unique. POUR AVIS

A2617**955**

SCI LES VARENNES OUEST

Société Civile Immobilière
au capital de 3 048,98 Euros
Siège Social :
26 avenue de la Libération
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS CLERMONT-FERRAND 330 404 641

MODIFICATION DE LA GERANCE

Aux termes d'une AGE en date du 01/06/2026, l'Assemblée Générale a nommé cogérante de la société : Madame Sylvie SIMONET née JAEN, demeurant 23 rue des Dômes 63670 LE CENDRE. Madame Sylvie SIMONET est nommée pour une durée indéterminée à compter du 1er juin 2026.

La gérance

A2618**463**

ATELIER DE BACHAGE DU CENTRE MATUSSIERE Société par actions simplifiée au capital de 170 000 eurosSiège social : Rue de Milan BP 30, 63370 LEMPDES 323 126 920 RCS CLERMONT-FERRAND FIN DE MANDAT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES Aux termes d'une délibération de l'AGOA en date du 26 juin 2026, il résulte que les mandats de la société ARVERNE CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire et Monsieur Frédéric VIRRION, Commissaire aux Comptes suppléant sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de nouveaux Commissaires aux Comptes.

A2618**353**

LES JURISTES ASSOCIES DU CENTRE
Société d'Avocats
57, rue du Clos Notre Dame
CS 79913
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

CHEZ MA TANTE

SAS au capital de 5 000 €
8 Bis Boulevard Desaix
63000 CLERMONT FERRAND
RCS CLERMONT FERRAND 952 479 947

NON DISSOLUTION

Par délibération en date du 17 février 2026, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention en sera faite au R.C.S de CLERMONT-FERRAND

A2618**314**

ENTREPRISE COSTA

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 rue de la Bonliette,
63730 MIREFLEURS
433 060 399 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du 2 mars 2026, il résulte que :

La société RB INVEST, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 9 rue Marx Dormoy, 63300 THIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 929 351 229, a été nommée en qualité de Directrice Générale.

A2618**312**

PHENIX-ARCHITECTE EURL au capital de 1 000 € Siège social : 6 LIEU DIT L'ETREILLE 63780 SAINT GEORGES DE MONS RCS de CLERMONT-FERRAND n°987 989 316 AVIS DE MODIFICATION En date du 29/06/2026, l'associé unique a décidé à compter du 29/06/2026 de : - modifier la dénomination sociale de la société anciennement PHENIX-ARCHITECTE qui devient PHENIX-ARCHITECTURE. - procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article second les activités suivantes : Contractant général pour tous travaux du bâtiment. L'article second des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement. Modification au RCS de CLERMONT-FERRAND.

A2618**149**

FINANCIERE ET IMMOBILIERE MATUSSIERESociété à responsabilité limitée au capital de 520 000 eurosSiège social : Rue de Milan 63370 LEMPDES411 660 822 RCS CLERMONT-FERRANDAux termes d'une délibération en date du 26 juin 2026, l'AGOA, constatant que le mandat de la société ARVERNE CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration, décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement.

A2616**884**

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITE L'AS DE CARREAUX Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 21 rue de la Grole, 63350 JOZE 979 070 125 RCS CLERMONT FERRAND Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2025, l'Associé unique, statuant en application de l'article L. 225 248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. POUR AVIS Le Président

---

DISSOLUTIONS

A2618**012**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 31/05/2026, l'associée unique de la SASU **«AUDREY»** sis 4, rue Annette Farnoux 63800 COURNON D'AUVERGNE, au capital de 2 000 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 842 938 334, a décidé la dissolution anticipée de la société, a fixé le siège de la liquidation 4, rue Annette Farnoux 63800 COURNON D'AUVERGNE et a nommé Madame Audrey MAITRAT comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

A2617**882**

FRANCE AUTOMOBILES SAS au capital de 1500 € Siège social : 5 rue anciens combattants d'afn 63200 SAINT BONNET PRES RIOM 980 748 503 RCS de Clermont Ferrand Aux termes de l'AGE en date du 31/05/2026 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. BOUGHADI EL MENAOUAR, demeurant 27 rue des hauts de Chanturgue Ap 92 63100 Clermont Ferrand, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Clermont Ferrand

---

A2617**971**

Cabinet JEAN MARIE LAROCHE
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
20, Avenue de l'Agriculture
63100 Clermont-Ferrand
04 73 19 05 55
contact@cabinetlaroche.fr

SAS MULTI SERVICES

Société par Actions Simplifiée (Société à Associé unique)
Au capital social de 1 000 euros Siège social : LA COURTEIX
22, chemin des Fougeadoux
63230 SAINT-OURS
848 602 140 RCS CLERMONT-FERRAND

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Philippe MONTPIED, demeurant 22, chemin des Fougeadoux 63230 SAINT-OURS, Président associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

La Présidence assumée par Monsieur Philippe MONTPIED a pris fin à la même date.

Le siège de la liquidation est fixé à 22, chemin des Fougeadoux 63230 SAINT-OURS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand.

Le liquidateur

A2618**018**

DESIGN ACCESS SAS au capital de 1.000 € sise RTE DE MONTBRISON 63660 ST ANTHEME 921330809 RCS de CLERMONT-FERRAND, Par décision du 31/05/26 à 10 H, l'associé unique Président a décidé la dissolution anticipée de la Société au 31/05/26 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Mr Maxence LAGRESLE demeurant 16 Rue Chenevotterie – 42600 MONTBRISON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC CLERMONT FERRAND.

A2617**936**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

En date du 31/05/2026, l'associée unique de la SASU «LE HASARD DERYCKE» sis 9, rue du Commerce 63360 SAINT-BEAUZIRE, au capital de 30 000 €, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le n° 830 818 084, a décidé la dissolution anticipée de la société, a fixé le siège de la liquidation à Villard 63350 LUZILLAT et a nommé Madame Corinne DERYCKE comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FD.

Pour avis, le liquidateur

A2618**003**

RLINECARS SAS au capital de 2000 € Siège social : 1 rue claude danziger 63000 Clermont Ferrand 922 348 776 RCS de Clermont Ferrand Aux termes de l'AGE en date du 31/05/2026 l'associé unique a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. RAKI Mahdi, demeurant 8 Rue Guy Maupassant 63118 Cébazat, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Clermont Ferrand

---

DISSOLUTION PAR TUP

A2617**376**

AVIS DE DISSOLUTION SANDIMMO Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros Siège social : 14T Chemin de la Villade, 63720 SURAT 947 858 346 RCS CLERMONT FERRAND Par décision du 12 juin 2026 la société SFCONSULTING, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 29 000 €, dont le siège social est 14 ter chemin de la villade 63720 SURAT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 852 144 393 RCS CLERMONT FERRAND a, en sa qualité d'associée unique de la société SANDIMMO, décidé la dissolution anticipée de la dite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844 5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société SANDIMMO au profit de la société SFCONSULTING, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, les dits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du GTC de CLERMONT FERRAND. Les oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND. POUR AVIS, La Présidente

---

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2618**298**

PRÉFÈTE DU PUY-DE-DÔME
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS AU PUBLIC

Approbation de Plan Particulier d'Intervention (PPI)
concernant ROCKWOOL à SAINT-ELOY-LES-MINES

Conformément à l'article R741-18 du code de la sécurité intérieure, le site de Rockwool situé sur la commune de Saint-Eloy-les-Mines fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention approuvé par arrêté préfectoral n° 2026- du juin 2026.
En application de l'article R. 741-30 du Code de la Sécurité Intérieure, le Plan Particulier d'Intervention est consultable par le public dans la Mairie de Saint-Eloy-les-Mines, à la sous-préfecture de Riom et à la Préfecture du Puy-de-Dôme, Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles.
Le document est consultable aux jours et aux heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie de Saint-Eloy-les-Mines, de la sous-préfecture et de la Préfecture.

A2618**424**

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

RESULTAT DE MARCHE

Travaux

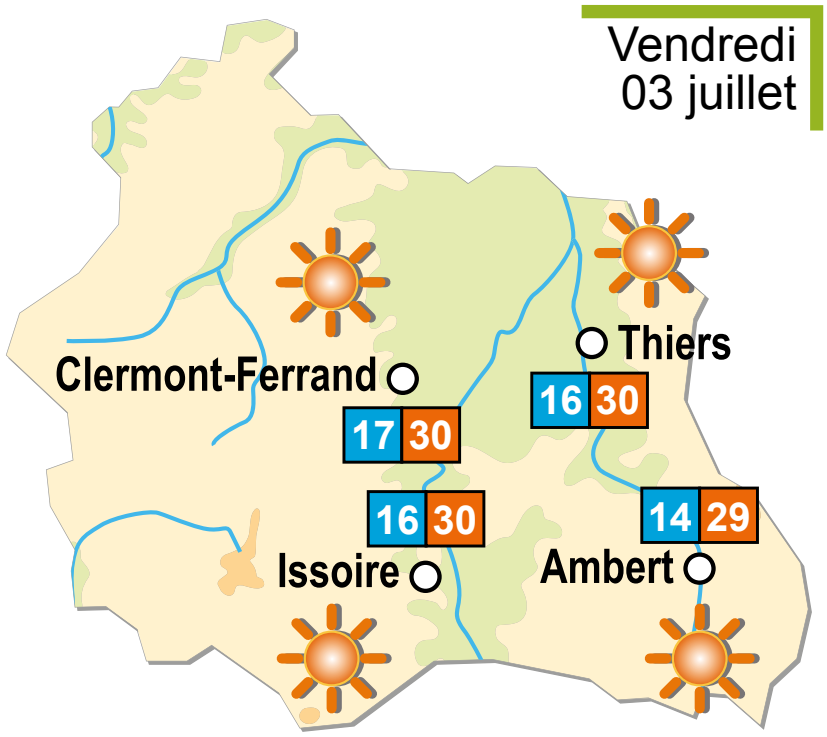
Acheteur
Département du Puy-de-Dôme
Objet
Travaux d'aménagement en traverse d'agglomération EFFIAT RD 984 du PR4+490 au PR5+000 RD 51 du PR22+891 à 23+410
Passation
Procédure adaptée ouverte
L'avis intégral n° 448161-2026 du 30/06/26 est consultable sur le site du JOUE
Date d'envoi de l'avis :
30/06/26

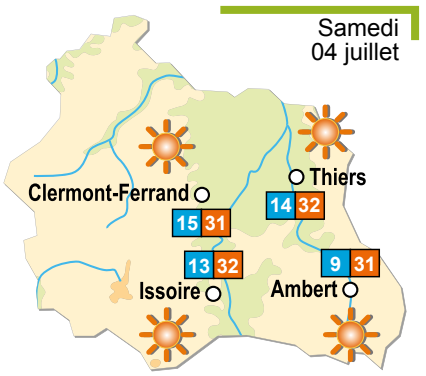
Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

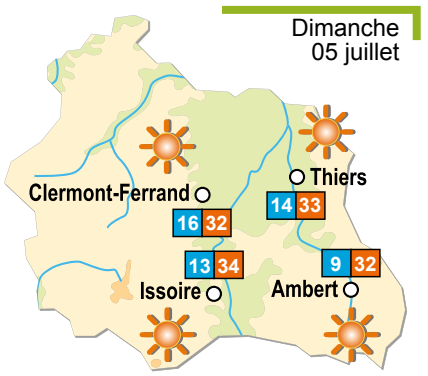
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

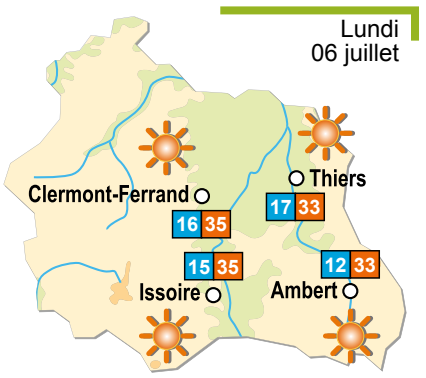
METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

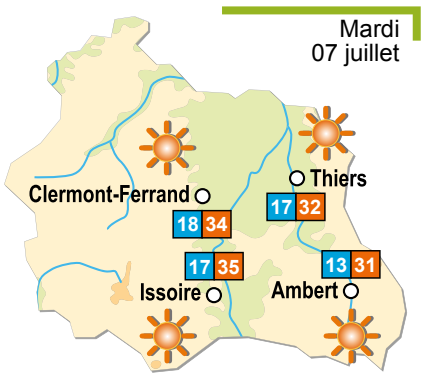
Vendredi 03 juillet

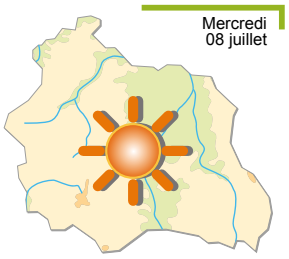


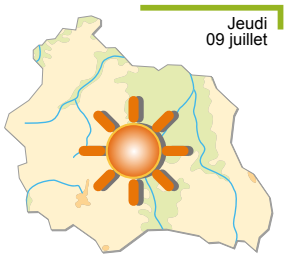


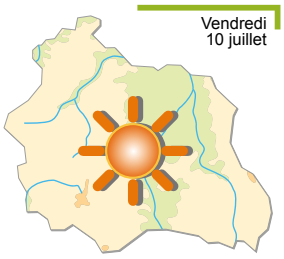














Prévision élaborée le jeudi 02 juillet 2026

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

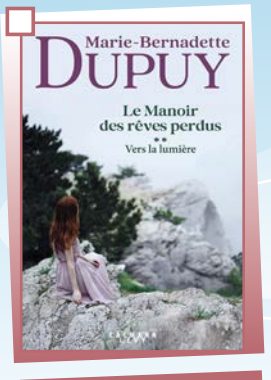
1 AN = 77 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 147 €
104 numéros
soit 30 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur semeur.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
***Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Semeur Hebdo** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Le Semeur Hebdo - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

le semeur Hebdo
Journal d'informations locales et départementales